
3 1761 04375 1908





LETTRES INÉDITES

DU

MARÉCHAL BUGEAUD

ŒUVRES DE M. LE CAPITAINE TATTET.

Journal d'un chirurgien de la Grande Armée, L.-V. Lagneau (1803-1815), avec une introduction de M. Frédéric Masson. In-8, Émile-Paul Frères, éditeurs.

Premier Régiment de Cuirassiers. — Le Livret de nos grands anciens. In-16.



Mal Bugeaud d'Isly

LETTRES INÉDITES

DU

MARÉCHAL BUGEAUD

DUC D'ISLY

(1808-1849)

Colligées et annotées par M. le Capitaine TATTET

et publiées par

Mademoiselle FÉRAY-BUGEAUD d'ISLY

O puissance morale,
tu es la reine des armées !
Maréchal Bugeaud.

PARIS
ÉMILE-PAUL FRÈRES, ÉDITEURS
100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 100
PLACE BEAUVAU

1922

AVANT-PROPOS

L'historien du maréchal Bugeaud, le comte H. d'Ideville, a pu écrire qu'après Napoléon Ier la plus grande figure militaire du XIXe siècle, et la plus complète, était celle du vainqueur d'Abd-el-Kader. Même si ce jugement était trouvé d'une bienveillance un peu partiale, il demeurerait vrai de dire que le vaillant soldat est l'un des héros les plus populaires et l'une des personnalités les plus complètes de notre histoire.

Ce beau modèle du soldat français intéresse trop vivement notre armée, il en reflète de façon trop intense l'âme généreuse, et il offre un trop noble exemple aux militaires de tous les temps pour qu'on ne puisse jamais assez l'étudier, ni examiner assez à fond tout ce qu'il y avait dans le cœur du glorieux maréchal, de zèle, de noble ambition, d'indomptable courage et de patriotique fierté.

Le comte d'Ideville s'est servi d'une partie de la correspondance intime du maréchal, et c'est en effet dans les lettres écrites au jour le jour, que l'on peut le mieux juger un homme. Ses épanchements avec ses amis nous montrent comme à découvert son caractère, son esprit et nous font pénétrer jusqu'aux fibres les plus cachées de son cœur ; de plus, n'étant pas destinées à être publiées, elles ont conservé la vie, et cette

spontanéité, qui fait le charme brillant de la pensée. De nombreuses lettres inédites du maréchal Bugeaud étant parvenues entre nos mains, nous avons pensé qu'on accueillerait avec plaisir leur publication : elles sont éloquentes par elles-mêmes et n'ont pas besoin de commentaire.

Celles adressées à l'Intendant Genty de Bussy nous ont été communiquées par le lieutenant Féray-Bugeaud-d'Isly, ce conteur exquis, d'une si rare distinction. Grièvement blessé au 1[er] régiment de Turcos, pendant la glorieuse retraite de Reichshoffen, il resta mutilé à vingt ans, dut faire le sacrifice de toute carrière, malgré des facultés remarquables, et s'est éteint le 12 juillet 1914, après quarante-quatre années de martyre supporté en chrétien, sans qu'il lui fût donné d'entendre sonner l'heure triomphale de la revanche, rêve de toute sa vie.

Le portrait, qui figure à la première page du volume, est la reproduction d'un dessin fait par Eugène Giraud, pendant son voyage en Algérie (1846). Il appartient à M[lle] Féray-Bugeaud-d'Isly, dernière descendante du Maréchal, et, seule, aujourd'hui, à porter le nom de Bugeaud d'Isly.

Le point de départ de cette publication a été les lettres au colonel d'Esclaibes d'Hust. Elles nous ont été confiées par son petit-fils, le comte d'Esclaibes d'Hust, capitaine de cavalerie. Nous continuons ensemble une bien cordiale camaraderie, commencée sous le premier Empire par deux officiers de nos familles qui, tous deux, avaient reçu de l'Empereur la croix devant l'ennemi. Des liens de parenté sont venus

encore resserrer cette amitié vieille déjà d'un siècle.

Donnons maintenant un aperçu de la vie des deux principaux destinataires de ces lettres, le colonel d'Esclaibes et Genty de Bussy, en regrettant que les réponses de d'Esclaibes à Bugeaud aient péri dans un incendie, en 1874. « Louis-Auguste-Marcel [1], fils légitime de haut et puissant seigneur Messire Théodore-Ferdinand d'Esclaibes, comte d'Hust, et de dame Marie-Thérèse-Félix de La Vallée-Pimodan, né le 4 septembre 1783, baptisé le même jour, ayant pour parrain Messire Louis-Ignace d'Esclaibes, oncle paternel, officier au régiment de Brest infanterie, représenté par Armand Gilloc, domestique dudit comte d'Hust, et pour marraine dame Marie-Thérèse de Carondelet, comtesse de Roucy, présentée par Élisabeth Chrétien, femme de chambre de dite dame Marie-Thérèse-Félix de La Vallée-Pimodan, qui ont signé. » Les armes de la famille, qui possédait la terre d'Esclaibes, dans le comté de Hainaut, dès le XIe siècle, sont de gueules à trois lions rampants d'argent, et sa devise est : *a moy ne tiens* [2].

Destiné à la carrière des armes, le jeune d'Esclaibes entra à l'École polytechnique le 1er frimaire an XI (22 novembre 1802), puis fut élève sous-lieutenant à l'école de Metz le 21 février 1804. Il servit à l'armée des côtes du Nord, fut nommé lieutenant en second au 5e régiment d'artillerie à pied le 9 mars 1806 et

1. Extrait du registre de baptême et mariage de la paroisse d'Echanay (Haute-Marne).

2. Elles sont peintes avec la date 1365 dans un des caissons du plafond du grand salon gothique de l'hôtel de ville de Mons en souvenir de deux grands baillis du Hainaut : Gérard d'Esclaibes et Jean, son frère.

lieutenant en premier le 30 août 1808. Il fit les campagnes de 1807 et 1808 à la Grande Armée et fut envoyé en septembre 1808, en Espagne, où il prit part au siège de Saragosse et à toute l'expédition du maréchal Suchet en Catalogne.

Le général Valée, qui commandait l'artillerie du 3e corps, l'avait demandé comme aide de camp le 15 août 1809 : il fut nommé à ce poste le 12 septembre suivant, et le général l'appréciait tellement qu'il réclama, par lettre datée de Saragosse, 5 septembre 1810, son maintien auprès de lui, bien qu'il eût été nommé, le 11 janvier précédent, capitaine en second au bataillon de pontonniers détaché à l'état-major de l'artillerie de l'armée d'Aragon.

Il parvint, le 11 janvier 1812, au grade de chef de bataillon à l'état-major général de l'artillerie, et fut nommé, le 1er septembre suivant, commandant de l'artillerie de la division de réserve de l'armée d'Aragon, passa le 11 mars 1813 au 1er régiment d'artillerie à pied, fut promu chef d'état-major de l'armée d'Aragon le 27 mai suivant, et le 21 juin 1814, au 7e d'artillerie à pied. Après l'abdication de Napoléon, il hésita longtemps à offrir son épée aux Bourbons, dans la crainte de faillir au serment de fidélité qu'il avait juré à l'Empereur.

Il était à Besançon, et commandait un bataillon du 7e d'artillerie, le 15 mars 1815, quand on apprit le retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Cette fois encore, scrupuleux sur le point d'honneur, il écrivit au colonel de son régiment que « ne se croyant pas dégagé de son serment de fidélité au roi Louis XVIII, il ne pouvait

continuer à servir qu'autant qu'il en aurait été délié, et se retirait chez lui ». En conséquence, le 18 mai 1815, il fut considéré comme démissionnaire : toujours libéral et ne voulant pas violenter les consciences, l'Empereur laissait les officiers revenir spontanément à lui.

D'Esclaibes vécut pendant les Cent-Jours retiré à la campagne.

A la seconde Restauration, sa démission fut annulée par décision royale du 4 août 1815 et, après avoir commandé provisoirement la place de Phalsbourg, il fut nommé, le 20 septembre 1815, chef d'escadron dans l'artillerie à cheval de la garde royale. Lieutenant-colonel le 11 janvier 1816, il conserva les fonctions de chef d'escadron dans la garde. Il fut nommé dans le même corps lieutenant-colonel ayant rang de colonel, le 17 décembre 1823, puis colonel du 4e régiment d'artillerie à cheval, le 2 février 1826.

Au moment de l'expédition d'Alger, il fut appelé aux fonctions de chef d'état-major de l'artillerie par décret du 9 mars 1830. Il était alors à Metz, et, avant de partir, dut prendre les instructions du général, vicomte de la Hitte. Il reçut, le 6 avril suivant, l'ordre de se rendre d'urgence à Toulon. A la bataille de Staouéli, il établit lui-même les batteries, qui devaient bombarder Alger et le fort l'Empereur. Proposé pour le grade de maréchal de camp, il ne fut pas maintenu par le gouvernement de Juillet et, sur sa demande, basée sur des motifs de santé, il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite, le 4 décembre 1830, et autorisé, par décret du 11 janvier 1831, à attendre dans ses foyers avec la position de congé à demi-solde.

Le rapport sur sa demande de retraite montre qu'il était alors en congé de convalescence à Langres, à cause de l'affaiblissement de sa santé, causé par le climat d'Afrique; de plus l'éducation à donner à ses cinq enfants nécessite sa présence dans sa famille. Il obtint 2.790 francs de retraite et, après sa mort, survenue à Langres le 23 juillet 1845, sa veuve toucha 750 francs de retraite.

Il avait été blessé d'une balle à l'épaule au siège de Sagonte. Parmi ses actions d'éclat, on signale qu'il a défendu contre 600 Espagnols, avec une compagnie d'artillerie, un convoi portant l'équipage du siège de Tortose; il fut mis pour ce fait d'armes à l'ordre de l'armée.

Après sa mise à la retraite, il rentra dans la vie privée, où ses connaissances agricoles lui fournirent de nouveaux moyens d'être utile à son pays. Retiré dans son château de Chalencey, près de Langres, il dirigea l'exploitation de ses domaines et, en dépit du climat assez rigoureux et de la stérilité du terrain, sut obtenir d'abondantes récoltes et donner les plus utiles exemples aux cultivateurs du voisinage. Il écrivit dans plusieurs journaux spéciaux, fut cité comme l'un des premiers agronomes de France et fut élu président de toutes les réunions agricoles de la Haute-Marne.

Depuis longtemps membre du conseil général du département, il fut vivement sollicité de se présenter à la députation, mais déclina constamment cette proposition. Par contre il accepta avec empressement l'invitation que lui fit, en 1844, le comte de Chambord

de l'accompagner dans sa visite des grandes exploitations rurales de la Hongrie, de l'Autriche et de la Bohême. Cette excursion scientifique dura plusieurs mois. Le comte d'Esclaibes rentra à Langres, la santé gravement altérée, et mourut après une longue agonie. Son éloge a paru dans la *Quotidienne* du 6 août 1845. Le vicomte Th. de Senneville lui a consacré une notice dans le *Nécrologe universel du* XIX[e] *siècle* (Paris, 1846, 14 pages in-8°) et M. H. de Lestrées un article nécrologique dans la *Revue générale biographique* de E. Pascallet (Paris, 1846, 7 p. in-8°).

Tous ont rendu justice à la dignité de caractère, à la douce fermeté, à l'aimable modestie de cet homme, qui a tant sollicité pour d'autres et une seule fois pour lui-même, quand, ayant été nommé colonel du train de la Garde, il demandait à conserver son uniforme d'artillerie.

Les lettres à d'Esclaibes s'étendent principalement sur la période de quinze années durant laquelle Bugeaud se vit contraint par les événements politiques d'abandonner la vie militaire après la Restauration de 1815. Durant cette retraite forcée, l'infatigable officier, sans cesser jamais de demander sa réintégration dans cette armée, où il avait si vaillamment combattu, appliqua toute son ardeur, son dévouement et son besoin d'activité à perfectionner les méthodes d'agriculture de la région qu'il habitait. Ses lettres à son ami nous le montrent exploitant lui-même son domaine, intéressant les propriétaires du voisinage à ses essais de culture et organisant le premier comice agricole qui ait fonctionné en France.

Une impression de souffrance, d'ardeur péniblement contenue, de frein qu'on ronge impatiemment, se dégage de la correspondance que Bugeaud entretient avec son ami d'Esclaibes. C'est un ami intime, et il lui dit tout. Ils n'ont pas la même opinion politique, et pourtant c'est lui que Bugeaud charge du soin d'obtenir sa réintégration dans l'armée. Dès septembre 1815, il avoue qu'il aura bien de la peine à abandonner l'épée. En novembre 1815, il adresse un mémoire à la commission de l'armée ; il désire vivement être employé, « moins par ambition que par amour-propre et honneur ! » Il éclate en plaintes furieuses sur la conduite des Alliés, est navré de voir les licenciements, qui s'opèrent chaque jour.

Il se plaint aussi des vexations que lui font subir les royalistes outrés du département : surveillance humiliantes, dénonciations calomnieuses, rien ne lui est épargné. En octobre 1816, il a une lueur d'espoir, son ami a intéressé en sa faveur M. de Polignac, que Bugeaud jadis traita avec égards, après l'avoir fait prisonnier à Saint-Pierre-d'Albigny, en juin 1815; mais les manœuvres de ses ennemis politiques continuent, les années se passent et aucune de ses démarches n'aboutit; il s'intéresse de plus en plus à l'agriculture, et décrit les travaux qu'il a entrepris.

Toutes ces lettres sont émaillées de discussions politiques avec d'Esclaibes, dont bien des nuances le séparent, et les portraits, peu flattés d'ailleurs, que fait Bugeaud des royalistes ultra, des « énergumènes de 1815 », comme il les appelle, sont admirables de précision et de netteté : la plupart sont d'une éloquence

vengeresse. Il fait aussi des réflexions fort curieuses sur la tactique militaire; il n'a pas cessé, depuis sa non-activité, de « ruminer sur le métier de l'infanterie », il rappelle le souvenir des combats, qu'il a livrés, explique ses manœuvres, critique celles de certains généraux de l'Empire, et le tout est exprimé en ce langage sobre et clair, vif et pratique d'un homme à l'intelligence lucide et à l'action vigoureuse, qu'on sent appelé aux plus hautes destinées.

Parfois il s'essaie à plaisanter; il fait à son ami le détail du nombre de ses fermiers et domestiques : « Ajoutez à cela 80 bœufs, 50 vaches, 10 juments, 500 moutons, et vous verrez que j'ai l'effectif d'un joli bataillon. Ainsi quoique à demi-solde, je ne suis pas privé de commandement : plusieurs dictateurs romains n'avaient pas une aussi belle retraite. »

Cette nouvelle tentative échoue comme les précédentes et d'autres années s'écoulent sans que le gouvernement, aveugle et timoré, ose utiliser un si valeureux et si loyal serviteur. Le brave soldat se décourage. « Je vois que mon temps est passé, mes petites connaissances en infanterie doivent être ensevelies; je ne dois plus penser à être utile à mon pays autrement que par l'agriculture. » Et l'on frémit à la pensée que ce même homme, qui, quelques années plus tard, allait rendre définitive la conquête de l'Algérie, semble prendre son parti de se consacrer tout entier aux questions d'élevage, d'engrais ou d'assolement. « Mon ami, avoue-t-il à d'Esclaibes le 17 novembre 1825, perfectionner l'agriculture est, après le mérite de combattre pour les intérêts de son pays, la première

de toutes les gloires. Par l'introduction seule du trèfle dans nos contrées, j'ai fait plus qu'annuler les impôts : y aura-t-il jamais un ministre des Finances qui ait une pareille gloire ? »

Peu après il est nommé maire de son pays. Il se prend à aimer vraiment la vie des champs et demande maintenant à son fidèle ami de lui trouver des acheteurs pour ses betteraves. Et il devient presque idyllique quand il fait l'éloge de l'agriculture et qu'il énumère tous les bienfaits qu'elle seule est capable de procurer aux hommes. En 1826, il va jusqu'à se féliciter de l'échec des démarches de son ami : « Très certainement je ne serais pas aussi heureux que je le suis ; à présent je me crois guéri entièrement de cette folie de ne pas savoir se contenter d'une situation paisible et par conséquent heureuse. Je suis désormais tout à fait l'homme des champs, » et il ne parle plus que de comice agricole, et il ne trouve rien de mieux à envoyer à son correspondant, au lieu des hautes considérations stratégiques d'antan, que son dernier discours sur le fumier, qu'il a pris grand soin de faire recopier à cet effet.

Pourtant, sans qu'il se l'avoue bien clairement à lui-même, sa passion pour l'agriculture ne sert qu'à lui faire oublier son chagrin de ne plus être soldat. A chaque instant perce dans ses lettres un mot de regret pour son ancien métier, il ne peut parler culture sans employer force termes militaires : on a comme le pressentiment qu'un tel homme commandera un jour des armées.

Le ton des lettres à Genty de Bussy est entièrement

différent : elles vont de 1838 jusqu'à la mort du maréchal, en 1849, et l'impression de malaise et d'angoisse a disparu pour toujours. Cette fois, ce n'est plus l'agriculteur qui parle, c'est le chef, son langage est réconfortant ; il se montre constamment admirable homme d'action, ami sincère de l'ordre, excellent administrateur. La lecture de ces lettres suffirait à le justifier de toutes les calomnies qu'on a répandues contre lui.

Pierre Genty de Bussy était fils de Claude-Jean Genty, et de Jeanne-Geneviève Picard. Il naquit à Choisy le 28 février 1793 et mourut à Paris le 11 février 1867. Il débuta comme soldat au 28e d'infanterie le 6 janvier 1813 et fut réformé le 26 juillet de la même année, devint secrétaire du gouverneur du château de Fontainebleau le 1er décembre 1816, ensuite élève dans le corps des inspecteurs aux revues et des commissaires des guerres le 4 octobre 1820, employé à l'armée des Pyrénées le 20 février 1823, et sous-intendant adjoint le 16 juillet 1824. En 1828, il fut envoyé en mission en Grèce, puis nommé maître des requêtes au Conseil d'État en service extraordinaire le 13 mai 1829, et attaché au comité de la guerre et de la marine le 24 août 1830. Le 31 décembre suivant, il fut promu sous-intendant de 3e classe, et une ordonnance royale du 1er décembre 1831 le nomma « intendant civil en Alger ».

Le 16 juin 1835, il fut chargé d'une mission en Angleterre avec le titre de conseiller d'État en service extraordinaire. Le 11 juillet suivant, il devint sous-intendant de 2e classe et, le 25 novembre de la même

année, il fut élevé à la 1re classe. Intendant militaire le 13 octobre 1839, puis chef de division au ministère de la Guerre, membre du comité de l'infanterie le 28 février 1847, du comité de la cavalerie le 26 mai 1849 et du comité de la gendarmerie le 23 avril 1853; il fut admis à la section de réserve le 29 septembre 1855.

Au cours de sa carrière, il avait été plusieurs fois nommé commissaire du roi, pour soutenir devant les Chambres la discussion de projets de loi, en particulier celui qui tendait à assurer l'état des officiers, en 1832. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont l'un a pour titre : *De l'établissement des Français dans la province d'Alger et des moyens d'y assurer la prospérité;* la première édition parut en 1835 et la seconde en 1839. Le livre fut couronné par l'Académie des Sciences.

Genty de Bussy fut créé chevalier de la Légion d'honneur le 12 mars 1831, officier le 30 avril 1835 et commandeur le 23 février 1845; il était en outre décoré de nombreux ordres étrangers.

Il fut élu, le 11 mai 1844, député du quatrième collège du Morbihan par 163 voix (304 votants) contre 139 à M. de Fournas, légitimiste, en remplacement de M. de La Bourdonnais, décédé. Il prit rang parmi les conservateurs, vota pour l'indemnité Pritchard et obtint sa réélection, le 1er août 1846, dans la même circonscription, avec 221 voix (427 votants, 460 inscrits) contre 200 à M. de Fournas. Il soutint constamment la politique de Guizot et repoussa les projets de réforme électorale. La révolution de février 1848 le rendit à la vie privée.

Il avait épousé, le 28 février 1837, Marie-Françoise-

Eulalie Royer-Collard, née à Paris le 23 juillet 1803, fille de Antoine-Athanase et de Jeanne-Françoise de Piolenc.

Dans ses lettres à son ami Genty de Bussy, Bugeaud revit tout entier. C'est l'homme énergique, aux idées simples et droites, l'homme de l'autorité et de la discipline, qui a vu les deux révolutions de 1830 et de 1848 et en a conçu la plus vive horreur pour les rêveries des socialistes ; c'est, selon le mot du duc d'Aumale, le plus courageux défenseur de l'ordre. Sa nature spontanée s'indigne avec fureur contre la bureaucratie, sait manier l'ironie et s'exprimer avec une verve éloquente. Il voudrait appliquer la discipline militaire à toute la société française pour la débarrasser de « l'horrible poison du journalisme », des « piliers d'estaminet », des « misérables jongleurs » et des « forçats libérés » qui font de la politique. Son patriotisme s'alarme et éclate en imprécations à la pensée que ces gens-là font le jeu de l'étranger et secondent les ennemis de la France.

C'est aussi l'homme bon, juste, tendre pour ses amis, attentif à assurer le bien-être de ses soldats, à solliciter avec insistance des récompenses pour ses officiers, et qui a si bien mérité ce beau nom de « Père Bugeaud » que lui a décerné la voix populaire. Il se plaint souvent que le ministre soit trop avare de croix pour l'armée d'Afrique et ne se lasse pas de réclamer, ce qu'il estime avoir été vaillamment gagné.

Mais ces lettres, si intéressantes pour bien connaître le système de colonisation de Bugeaud, ses principes de combat, sa tactique, comme aussi la

situation politique et sociale de la France à la veille et au lendemain de la révolution de Février, ne sauraient qu'être trahies par une analyse sommaire : elles doivent être lues en leur entier.

Quand on revoit dans ses phases si diverses la vie du maréchal Bugeaud, on est amené tout naturellement à conclure que le vrai soldat, celui dont toute la pensée et toute l'ambition est de donner sa vie pour son pays, qui a l'esprit toujours tendu vers ce qui s'appelle de ce beau mot : « servir », et qui est toujours prêt à marcher quand le devoir l'ordonne, n'a pas à s'inquiéter, si les circonstances de la vie, une disgrâce passagère ou l'injustice de ses chefs le font souffrir durement ou l'obligent même à abandonner pour un temps le noble métier des armes : Bugeaud était colonel en 1814; il fut réintégré avec le même grade seize ans plus tard et devint maréchal de France.

Bugeaud était soldat dans l'âme et le fut jusqu'à son dernier soupir : avec une admirable sérénité, doublée d'une ardeur toujours prête et d'une fermeté capable de tous les dévouements, il fit constamment ce que l'honneur et le devoir lui commandaient et a réellement mérité cette fortune presque sans exemple, qui l'attendait dans ses dernières années. Sa nature sensible et généreuse pouvait se révolter parfois contre les attaques injustes, dont il fut trop souvent l'objet ; mais, dans le silence de ses pensées, il avait le droit de se répéter, seul avec sa conscience de valeureux et fidèle serviteur de la patrie, ce mot d'une tranquille assurance, qu'il écrivait à son ami intime,

l'intendant Genty de Bussy : « L'avenir me fera connaître. »

E. T.

Monsieur le Capitaine Tattet (1869-1919) a succombé aux suites d'une longue maladie, avant d'avoir eu le temps de faire paraître ce livre, qui lui avait coûté de si patientes recherches pour réunir les notes biographiques qu'on lit presqu'à chaque page. Quoique très porté vers l'état militaire, Eugène Tattet n'en fit pas sa carrière; cependant la Grande Guerre le trouva prêt. En 1914, il fut mobilisé comme capitaine au 1[er] régiment de cuirassiers, à l'âge de quarante-six ans, et servit la France d'une âme héroïque, car l'immense douleur qui l'a terrassé n'a pu l'empêcher d'accomplir jusqu'à la dernière heure le religieux devoir du Soldat : Son fils unique, Louis Tattet, sous-lieutenant au 18[e] bataillon de chasseurs à pied, à peine arrivé au front de Champagne, tombait mortellement frappé en mars 1916, à l'âge de dix-huit ans, déjà chevalier de la Légion d'Honneur. Le malheureux père lui survécut quatre années endeuillées.

Sa famille était originaire de Verrières, canton de Neuchatel (Suisse). Une des branches vint s'établir à Paris, tandis que celle, dont il est issu, après un arrêt prolongé à Villefranche (Rhône) finit par s'installer à Toulouse, où son père sut acquérir la solide réputation d'un homme de bien.

Le capitaine Tattet, poussé par son goût extrême pour l'armée, avait publié :

Avec une introduction de M. Frédéric Masson, le *Journal d'un Chirurgien de la Grande Armée.* Louis Vivant Lagneau (1781-1868), qui marque dans ce carnet, écrit au jour le jour, en route, au bivouac, sous les obus, sous le

soleil, sous la neige, toutes les étapes des campagnes napoléoniennes, depuis l'Espagne jusqu'à la Russie, depuis Moscou jusqu'à Paris. Toujours ce vaillant souffre avec les troupes et soigne les blessés malgré le feu de l'ennemi, méritant par tant de courage, par tant d'abnégation la belle phrase lapidaire que l'illustre professeur Broca prononça sur sa tombe : « Cher Collègue, vous avez vécu comme un sage, vous êtes mort comme un juste ».

Premier régiment de Cuirassiers. Le livret de nos grands aînés, où revivent les éblouissantes chevauchées du Premier Empire, quand, si souvent, leur galop effréné ébranlait l'Europe en armes, et, plus tard, les surhumaines *charges à la mort* de la guerre de 1870, dont le sublime sacrifice est, aujourd'hui, vengé glorieusement.

Les *Lettres inédites du maréchal Bugeaud*, objet de tous les soins du capitaine Tattet. Nous ne faisons que les publier à sa place, consacrant ces quelques lignes, avec nos remerciements émus, à la mémoire de l'homme du monde accompli, de l'érudit, de l'ami dévoué qui a su faire mieux connaître, dans ce livre, par l'évocation d'un passé déjà lointain, une des plus pures gloires du XIXe siècle.

M. J. F. B. I.

CORRESPONDANCE INÉDITE

DU

MARÉCHAL BUGEAUD

Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie naquit à Limoges le 15 octobre 1784; il était le 14e enfant de messire Jean-Ambroise Bugeaud, chevalier, seigneur de la Ribeyrolie, la Piconnerie et la Durantie, et de dame Françoise de Sutton de Clonard, issue d'une famille irlandaise fixée en France avec Jacques II. La famille Bugeaud [1] avait pour armes: d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile du même, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or. Le maréchal y ajouta, en devenant duc d'Isly, pour second parti: coupé d'or à l'épée haute de sable et de sable au soc de charrue d'or, avec la devise : *Ense et aratro*, qui résume sa vie [2].

Il entra, le 29 juin 1804, comme vélite, dans les grenadiers à pied de la garde impériale, à Fontainebleau, passa caporal le 22 décembre 1805, fut nommé sous-lieutenant au 64e régiment de ligne le 19 avril 1806 et lieutenant le 21 décembre suivant. Il fut blessé pendant la campagne de Pologne, au combat de Pultusk, le 26 décembre 1806, et obtint un congé de semestre [3]. Il écrivait à cette occasion au ministre de la Guerre :

1. Sur la famille du maréchal, voir le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. IV, 1877, 4e et 6e livraisons.

2. De très ancienne noblesse du Limousin, la famille Bugeaud de la Piconnerie reçut le titre de marquis du roi Louis XIV.

3. Son certificat de blessure est ainsi rédigé :

64e RÉGIMENT

Je certifie que M. Bugeaud a été blessé le 26 octobre 1806 à l'affaire de Pultusk par une balle qui a intéressé en travers les tendons fléchisseurs de la jambe gauche, de manière à rendre la marche pénible et même impossible en cas de mouvement violent. D'ici longtemps cet officier ne sera pas capable des travaux pénibles de la guerre.

Signé : FARDEAU.

Chirurgien, Membre de la Légion d'Honneur.

Varsovie, 1er mars 1807.

A Son Excellence le général Clarke ministre de la Guerre.

Mon Général,

Je[1] vous ai déjà adressé une pétition ; mais la crainte qu'elle ne vous soit pas parvenue m'engage à recommencer, et j'ai assez de confiance en votre bienveillance pour les militaires pour ne pas craindre de vous importuner.

J'étais en convalescence pour cause de blessures reçues à l'affaire de Pultusk. Je me trouvai hors d'état de rejoindre à son expiration et je demandai une prolongation qui me fut refusée. Dans le délire de ma maladie, je dis au chef du corps que je désirais ma démission ; mais bientôt la santé est revenue, je m'empressai de retirer ma demande ; malheureusement, dans l'intervalle de mes deux lettres, vous eûtes la bonté de donner l'ordre pour me faire remplir les fonctions d'adjudant-major dans un bataillon de l'armée d'Espagne ; le major[2] dut vous dire alors que je désirais ma démission. C'est cette démarche que je m'empresse de réfuter en vous assurant que je désire continuer de servir mon pays et mon chef avec plus d'ardeur que jamais. Je vous conjure de vouloir bien renouveler l'ordre qui m'envoyait à l'armée d'observation comme adjudant-major ou m'en donner tout autre que je recevrai avec le même plaisir et que j'exécuterai avec dévouement.

J'ai l'honneur d'être, mon Général, de Votre Excellence, le très humble et dévoué subordonné.

Bugeaud, lieutenant au 64e.

31 *janvier* 1808.

Son adresse était : chez Madame Mac-Carthy[3], à Bordeaux.

Le 1er juillet 1808, le lieutenant Bugeaud passa au 116e régiment de ligne qui combattait en Espagne, prit part au siège de

1. Archives administratives de la Guerre.
2. Saint-Faust (Jean), né à Montauban, devint colonel et mourut de blessures reçues à la bataille de Bar-sur-Aube.
3. La comtesse Mac-Carthy, née Sutton de Clonard, était la tante du maréchal Bugeaud.

Saragosse, et fut nommé capitaine le 2 mars 1809. Il participa aux combats de Moria et de Balahite et accompagna le maréchal Suchet dans la campagne d'Aragon et dans celle de Catalogne. Il était au siège de Lérida et fut nommé chef de bataillon le 2 mars 1811 : son colonel avait demandé pour lui le grade de lieutenant-colonel. Il se rendit ensuite à Tortose.

ARMÉE D'ARAGON

AU QUARTIER GÉNÉRAL À CONSTANTI, 24 MAI 1811.

Le chef d'état-major du 3e Corps d'armée à M. le chef de bataillon Bugeaud, du 116e Régiment, à Tortose.

Le général [1] en chef me charge de vous prévenir, Monsieur le commandant, que, malgré le désir qu'il aurait à vous employer au siège, comptant beaucoup sur vous comme sur tous les braves du 116e régiment, il s'est déterminé à vous laisser à Tortose. Son intention est de vous y donner un bataillon d'élite à commander, soit au dedans, soit au dehors, qui contribuera d'une manière utile et, sans doute brillante, à la défense de cette importante place. Vous lui avez déjà prouvé plus d'une fois qu'il pouvait compter sur vous, il me charge de vous assurer que vous avez sa confiance et son estime.

Je vous salue avec une parfaite considération.

Le colonel SAINT-CYR NUGUES[2].

A Monsieur le chef de bataillon d'Esclaibes, aide de camp de M. le général de division Valée, au quartier général.

Villena[3], *le* 27 *septembre* 1812.

J'ai reçu, mon cher d'Esclaibes[4], vos aimables reproches.

1. Arch. adm. de la Guerre.

2. Nugues (Cyr), dit Saint-Cyr Nugues né à Romans (Drôme) en 1774, mort à Vichy en 1842. Aide-commissaire des Guerres en 1792, sous-lieutenant à la 8e demi-brigade en 1799, il est adjudant-commandant en 1808 et employé au 8e corps en Espagne. En 1811, général de brigade chef d'état-major de l'armée d'Aragon, et le 8 mai 1815, il est au même titre à l'armée des Alpes. Lieutenant-général en 1823, il passe à la section de réserve en 1840.

3. Villena, ville de la province d'Alicante, dans le S.-E de l'Espagne, à 44 kilomètres N.-O. d'Alicante.

4. Archives d'Esclaibes d'Hust, ainsi que toutes les lettres de Bugeaud adressées au comte d'Esclaibes d'Hust.

Déjà j'aurais avoué mes torts si je n'avais espéré que vous accompagneriez votre général, lorsqu'il est venu avec S. M. C.[1]; mais puisque je ne puis plus compter sur votre visite, je vais réparer ma faute et vous expliquer tout au long mes petits tours de guerre. C'est parce que vous le voulez absolument, car je ne les croyais pas dignes d'être le sujet d'une lettre. Il est vrai que je n'avais pas réfléchi que d'ami à ami les plus petites choses intéressent.

Le rapport sur l'affaire de Concentaina[2] est assez exact : il est vrai que j'ai employé la ruse pour attirer les guerrilleros dans un terrain facile, que cela me réussit à merveille et que sur les 6 ou 700 qui me poursuivaient, pas un n'aurait échappé si un officier de voltigeurs avait fait son devoir. Pour les empêcher de défendre les défilés qu'il faut passer pour entrer dans la vallée, je leur fis croire dans la nuit que je marchais sur Alcoy[3] par Agres. La plus grande partie se réunit à ce dernier village, où il y a un passage très difficile. Ils ne laissèrent que des petits postes aux autres défilés, et ce ne fut que deux heures après le petit combat dans Concentaina qu'ils purent arriver pour me harceler dans ma retraite. Cette feinte de marches me sauva une trentaine d'hommes qu'il m'aurait fallu perdre pour forcer le puerto d'Albayda[4].

L'affaire de la Bergerie est rapportée avec vérité, à cette différence près, que personne ne m'a ordonné de l'entreprendre.

Voici la ruse que j'employai pour surprendre la compagnie patriotique :

Depuis deux jours, ces gens-là enlevaient les vivres qu'on nous préparait à Albayda. Je feignis de me tenir tranquille

1. Sa Majesté catholique, le roi d'Espagne, Joseph Bonaparte.
2. Concentaina, ville de la province d'Alicante, à 57 kilomètres N. de cette ville.
3. Alcoy, chef-lieu de district de la province d'Alicante, sur la route de Valence, à 50 kilomètres N. de Valence, sur le rio d'Alcoy.
4. Albayda, bourg de la province de Valence, dans l'Espagne orientale, à 50 kilomètres S.-S.-O. de Valence.

pour leur donner de la confiance. Je savais qu'il y avait sur la route des apostés qui prenaient les lettres que j'écrivais à l'alcade. J'écrivis la lettre suivante, sachant très bien qu'elle serait prise :

Señor Alcade[1], *no puedo enviar tropas para protegir la venida en esta villa de las raciones de Albayda, por motivo de estar casi toda mi tropa empleada en conduccion de viveres en Moyente y Fuente la Higuera*[2]. *A penas me quedan soldados para guardia del quartel; pero desde pasado mañana enviare diariamente un destacamento hasta medio camino.*

Dios guarde, etc.

Cette lettre eut le succès que j'en attendais.

J'envoyai dans la nuit une embuscade pour attendre les brigands à leur sortie d'Albayda où je présumais qu'ils coucheraient à cause du mauvais temps; mais il arriva qu'ils en étaient sortis à dix heures du soir pour aller coucher dans une bergerie. Heureusement le capitaine qui commandait le détachement apprit cela par un paysan qu'il prit pour guide et qui le conduisit droit à la bergerie, où il surprit au point du jour toute la bande, ainsi que le rapporte l'ordre de l'armée. Ce capitaine se conduisit avec intelligence.

Parmi les brigands se trouvait un domestique français déserteur de Canales. Le capitaine l'ayant mal interrogé me dit qu'il appartenait à Meyer[3], aide de camp du général Saint-Cyr-Nugues, et qu'il avait vendu le cheval de son maître

1. *Traduction :* Monsieur l'Alcade, je ne peux pas envoyer de troupes pour protéger la venue en cette ville des rations d'Albayda, par la raison que presque toute ma troupe est employée à conduire des vivres à Mogente et Fuente de la Higuera. A peine me reste-t-il des soldats pour garder la caserne, mais à partir d'après-demain j'enverrai tous les jours un détachement jusqu'à mi-chemin.

Dieu vous garde, etc.

2. Fuente de la Higuera, bourg de la province de Valence, au Sud-Est de l'Espagne, à 24 kilomètres O. d'Onteniente, station du chemin de fer de Madrid à Valence.

3. Meyer de Schauensée, né à Lucerne, en 1777, décédé à Colmar en 1860. Il devint général de brigade en 1813, et nous le retrouvons à l'armée des Alpes en 1815. Il avait débuté au 9e dragons.

au chef de la bande. Je fis conduire le cheval tout harnaché à Mogente pour qu'il fût de là envoyé à Meyer, mais il s'est trouvé appartenir à l'aide de camp du général Chasseraux[1].

Maintenant parlons de chasse : nous avons ici des cailles, des perdrix et des lièvres. Qué vous seriez aimable si vous vouliez venir passer quelques jours avec nous! Vous tueriez beaucoup de gibier et vous nous feriez grand plaisir. Ocher[2] et Capelle[3] le désirent. Ils vont tous les soirs tuer leur douzaine de cailles.

Je pense comme vous que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire ; aussi j'aurais supprimé le dernier morceau de mon premier cahier, si j'avais eu le projet insensé de publier mon ouvrage ; mais comme il n'est que pour moi et quelques amis, laissons-le. S'il ne fait pas de bien, il ne fera pas de mal. Il y a beaucoup de corrections à faire dans presque tous les chapitres. Faites-moi part de ce que vous avez remarqué d'inexact au commencement de l'ouvrage.

Mes humbles respects à votre général.

Tout à vous. BUGEAUD.

Rapport à M. d'Esclaibes, chef de bataillon d'artillerie.

Onteniente[4], *le* 29 *décembre* 1812.

MON COMMANDANT,

En exécution des ordres que me donna M. le général Harispe pour attaquer et surprendre la garnison d'Ibi[5], com-

1. Chasseraux (Thomas-Jean-Julien), né à Bain (Ille-et-Vilaine), capitaine au 1er bataillon du Finistère en 1791, colonel en 1806, il est général de brigade en 1811, disponible en 1815 et retraité en 1825.

2. Oscher de Beaupré (Édouard), né aux Sables-d'Olonne en 1784 et mort à Blois en 1867. Élève à l'École polytechnique en 1801, il alla en Espagne en 1809 comme capitaine d'artillerie, il en repartit en 1813 chef de bataillon. Il devint maréchal de camp en 1839.

3. Capelle, chef d'escadron d'artillerie, mort à Strasbourg d'une façon tragique.

4. Onteniente, chef-lieu de district de la province de Valence, au pied N.-O. de la montagne de Moncabret, à 74 kilomètres S.-S.-O. de Valence.

5. Ibi, ville de la province d'Alicante, à 13 kilomètres N.-O. de Jijona.

posée de 3 compagnies d'infanterie et 40 chevaux. je partis d'Onteniente le 25, à six heures du soir, avec 400 fantassins et 140 chevaux.

Je ne voulais point diriger mon attaque principale par la route directe, parce que, ayant enlevé quelques jours auparavant le poste qui l'occupait, je devais présumer que l'ennemi serait sur ses gardes de ce côté-là. Je résolus donc de déboucher dans la vallée entre Ibi et Castalla[1], par un chemin que j'avais fait reconnaître depuis longtemps par des hommes de confiance, à qui pourtant je n'avais point communiqué mon projet. Arrivé sur la route de Castalla à Ibi, je comptais marcher sur le dernier endroit en enlevant les postes de communication que je supposais exister entre les garnisons de ces deux villages. Je calculais que ce trajet emploierait neuf heures de marche à cause de la nécessité de ne point passer dans Onil[2] et Bañeras[3], afin d'éviter les porteurs de nouvelles.

Je fis marcher une compagnie par la route directe dans le but d'empêcher l'ennemi de se jeter dans les montagnes auxquelles est adossé le village d'Ibi, et pour me ménager ce défilé en cas de revers. Je recommandai au capitaine de ne rien entreprendre sur les postes jusqu'à cinq heures du matin, heure à laquelle je croyais que les routes de retraites seraient occupées par moi. Par là je me donnais 11 heures pour arriver et me bien établir. Ce calcul était encore faux, ou du moins le hasard fit qu'il se trouva tel; car, outre que la route était plus longue que je ne pensais, en entrant dans la vallée, mon guide me trompa, et au lieu de prendre un chemin qui joint la grand'route à une demi-lieue d'Ibi, il me mena au moulin de Castalla. Je tournai à gauche et pressai la marche autant que possible, mais ce ne fut qu'à

1. Castalla, ville de la province d'Alicante, à 22 kilomètres N.-O. de Jijona, sur la petite rivière de Castalla.

2. Onil, ville de la province d'Alicante, dans le district de Jijona, à 30 kilomètres N.-N.-O. d'Alicante.

3. Bañeras, petite ville de la province d'Alicante, à 20 kilomètres O. d'Alcoy.

cinq heures que je commençai à faire marcher les détachements qui devaient occuper les diverses routes.

A peine ce mouvement était-il commencé que l'ennemi fit feu sur la compagnie détachée qui, ayant entendu sonner cinq heures, marchait pour enlever les postes qui étaient devant elle. Voyant que l'alerte était donnée, je lançai une compagnie par la route de Castalla et je courus avec un peloton d'infanterie et un de cavalerie pour gagner la route de Jijona. Nous y arrivâmes pendant que l'ennemi y défilait. Presque toute l'infanterie était déjà de l'autre côté du ravin. La cavalerie qui était à la queue reçut une décharge qui lui renversa des hommes et des chevaux. Le lieutenant Crêton chargea en même temps avec ses dragons. En poursuivant, il passa le ravin et tomba au milieu de l'infanterie. Nos fantassins le suivirent et là il se livra un petit combat assez chaud, dans lequel tout eût été pris ou tué sans le voisinage de la montagne. Les résultats furent une trentaine d'ennemis sabrés ou baïonnettés, parmi lesquels 8 dragons d'Almansa[1], 16 prisonniers y compris un lieutenant et un capitaine de dragons d'Almansa qui commandait la garnison. Il se défendit vaillamment et ne se rendit que lorsqu'il eut six blessures.

Nous prîmes en outre 14 chevaux et un guidon du régiment de Murcie.

Nous eûmes 3 hommes blessés et un cheval.

Là, mon commandant, se termina notre expédition. L'ennemi nous montra quelques centaines d'hommes sur les hauteurs, à qui j'offris le combat, mais qui n'osèrent pas descendre dans la plaine. Je me retirai à Bañeras où je couchai.

Vous ne manquez pas de voir que si je n'avais pas eu la mesquine envie de faire enlever par la compagnie détachée des postes qui ne pouvaient pas m'échapper, et que je lui eusse ordonné de ne pas bouger jusqu'à ce qu'elle eût en-

1. Almansa, petite ville de la province de Murcie, au S.-E. de l'Espagne, à 140 kilomètres N. de Murcie.

tendu mon attaque, le résultat eût été complet. Je pourrais tirer de là quelques principes pour cette espèce d'attaque et les écrire ici, si je ne craignais d'être accusé de vouloir donner des leçons à mon commandant. Je garderai donc cela pour moi et je tâcherai de ne pas commettre les mêmes fautes une autre fois.

J'ai l'honneur de vous saluer avec respect.

BUGEAUD.

P.-S. — Il fait un temps affreux.

Ayez pitié de moi pour des cartouches pour tirer à la cible, des pierres à feu, deux ou trois fusils français et autant de baïonnettes pour remplacer ceux et celles qui furent brisés dans l'échauffourée du 26.

Plus de trois s'il est possible. Adressez le tout au commandant de Saint-Philippe et donnez-moi avis.

Le 10 décembre 1813, Bugeaud se distinguait par un audacieux coup de main que le maréchal Suchet, commandant l'armée d'Aragon et de Catalogne, rapportait en ces termes au ministre de la Guerre, Clarke :

Barcelone, 11 décembre 1813.

J'ai[1] l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que le 10 de ce mois, trente hussards anglais commandés par un officier ont été enlevés avec leurs chevaux à la ferme d'Ordal par un détachement du 116e régiment. Le chef de bataillon Bugeaud, que j'ai eu l'occasion de citer plusieurs fois, a dirigé cette opération avec la plus grande intelligence.

A la suite de ce fait d'armes, son colonel proposa Bugeaud pour le grade supérieur.

ARMÉE D'ARAGON ET DE CATALOGNE

A Son Excellence Monseigneur le duc de Feltre, ministre de la Guerre, à Paris.

MONSEIGNEUR,

J'ai[1] l'honneur d'adresser à Votre Excellence un mémoire de proposition en faveur de M. le chef de bataillon Bugeaud, du

1. Arch. adm. de la Guerre.

116e régiment de ligne, et de solliciter pour lui le grade de colonel, qui le mettrait plus à même par ses talents, son courage et sa grande activité de rendre des services importants à Sa Majesté et à l'État.

Cet officier supérieur, le plus ancien du régiment et de l'armée, a reçu une excellente éducation ; il est d'une moralité sans reproche, d'un physique prévenant et agréable, et, dans toutes les occasions, s'est toujours fait remarquer par une bravoure décidée, qui lui a souvent mérité d'être cité à l'ordre de l'armée d'une manière honorable ; au col d'Ordal, à l'affaire du 13 septembre dernier, il a beaucoup contribué par son élan à l'enlèvement des redoutes, occupées par des forces supérieures anglaises, et il vient encore d'enlever à l'ennemi, d'un coup de main et sans perdre un seul homme, trente et quelques chevaux.

J'ai lieu d'espérer, Monseigneur, que ces différents motifs détermineront Votre Excellence à faire obtenir à M. le chef de bataillon Bugeaud le grade que je prends la liberté de solliciter pour lui.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le colonel du 116e régiment,
Signé : Chevalier.

Saint-Félix, le 22 décembre 1813.

Le ministre de la Guerre témoigna au vaillant officier toute sa satisfaction.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

2e DIVISION, BUREAU DE L'INFANTERIE

A M. Bugeaud, chef de bataillon au 116e régiment, à l'armée d'Aragon.

Paris, 13 *janvier* 1814.

Son Excellence[1] M. le maréchal duc d'Albuféra, commandant en chef l'armée d'Aragon, m'a rendu compte, Monsieur, de la bonne conduite que vous avez tenue à l'affaire d'Ordal le 13 septembre dernier et du zèle soutenu que vous montrez dans toutes les occasions où le service de Sa Majesté vous appelle. J'ai mis

1. Arch. adm. de la Guerre.

sous les yeux de l'Empereur les notes qui vous ont été données par M. le maréchal et je vous annonce avec plaisir que Sa Majesté m'a chargé de vous témoigner sa satisfaction.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Le ministre de la Guerre,
DUC DE FELTRE.

Bugeaud fut nommé, le 10 janvier 1814, major ; il devait rejoindre l'armée de réserve des Pyrénées; mais le maréchal Suchet voulut le retenir près de lui.

Quartier général de Barcelone, 20 *janvier* 1814.

MONSIEUR LE DUC,

J'ai[1] reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le ... de ce mois et les cinq brevets de major y étaient joints. Les officiers pourvus de cet emploi sont immédiatement partis pour l'armée de réserve des Pyrénées. J'en excepte M. Bugeaud, au sujet duquel j'ai eu l'honneur de vous écrire de Girone le 24 décembre. Je le place provisoirement à la tête du 67e régiment et je prie Votre Excellence de confirmer cette disposition. Je ne puis que vous répéter, Monsieur le duc, ce que je vous ai mandé au sujet de cet officier supérieur. Il serait pénible pour moi que l'extrême satisfaction que j'ai de ses bons services et le désir que j'ai de lui en obtenir la récompense, puisse nuire à son avancement. J'aurais pu, il y a dix-huit mois, l'envoyer en France, lorsque je fus autorisé à désigner plusieurs chefs de bataillon pour des places de major, je le retins parce que c'est un homme de guerre et qu'il sera excellent chef de corps. Je l'ai demandé pour colonel du 67e ou du 14e et je renouvelle cette demande. Votre Excellence remarquera dans mon rapport sur l'affaire du 16, à Molins de Rey, que cet officier s'est distingué comme il le fait toujours.

(*Il parle ensuite d'autres officiers.*)

. . . .

Recevez, Monsieur le Duc, l'assurance de ma haute considération.

Le Maréchal duc D'ALBUFÉRA.

1. Arch. adm. de la Guerre.

A Monsieur Bugeaud, chef de bataillon du 116e régiment, major commandant le 14e de ligne.

Quartier général de Barcelone, 21 *janvier* 1814.

Je vous envoie[1], Monsieur le commandant, une lettre par laquelle Son Excellence le ministre de la Guerre vous fait connaître qu'il vous a nommé major, en même temps qu'il vous ordonne de vous rendre à Montpellier. Je préviens Son Excellence que je suspends l'exécution de cette dernière disposition et je réitère la demande que j'ai déjà faite pour vous à plusieurs reprises du grade de colonel.

En attendant je vous place provisoirement à la tête du 14e régiment et j'écris au général Lamarque[2], sous les ordres duquel se trouve ce régiment, afin qu'il vous fasse recevoir dans ce commandement; vous pouvez en conséquence vous rendre à Girone sans délai.

Je suis assuré que vous remplirez cette place avec l'intelligence que je vous connais et le dévouement dont vous avez donné tant de preuves; vous pouvez compter que je vous conserverai tout l'intérêt que je vous porte.

Je vous salue avec considération,

Le Maréchal Duc d'Albuféra.

Bugeaud, major commandant le 14e *régiment de ligne, à Son Excellence Monseigneur le ministre de la Guerre, duc de Feltre.*

Girone, 22 *janvier* 1814.

Monseigneur,

J'ai reçu ma nomination de major. J'ai l'honneur d'en remercier Votre Excellence.

1. Arch. adm. de la Guerre.

2. Lamarque (Jean-Maximien), né à Saint-Sever (Landes), le 22 juillet 1770, mort à Paris 1832. Capitaine au 4e bataillon des Landes en 1793, il est chef de brigade adjudant général en 1795, général de brigade en 1801 et général de division en 1807. Il pacifia la Vendée en 1815. Commandant en chef de l'armée de la Loire, 25 mai 1815. Il fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815 et remplacé en 1819. Son rôle politique est bien connu ; emporté par le choléra en 1832, ses obsèques furent la cause d'importantes manifestations.

J'allais me mettre en marche pour Montpellier, lorsque Son Excellence M. le maréchal duc d'Albuféra m'a envoyé l'ordre de prendre le commandement du 14e régiment de ligne. Je ne puis dissimuler à Votre Excellence que cette nouvelle destination est beaucoup plus conforme à mes goûts et à mes espérances. Les promesses de mes chefs, les commandements qu'ils me donnaient, quelques services, que j'ai eu le bonheur de rendre, mon ancienneté (j'étais le premier chef de bataillon de l'armée), tout me faisait espérer le grade de colonel, qui 'a été demandé plusieurs fois pour moi, et particulièrement après le combat d'Ordal. Quoi qu'il en soit, Monseigneur, je continuerai le service avec zèle. Rien ne peut diminuer mon patriotisme et mon dévouement pour Sa Majesté l'Empereur et Roi.

J'ai l'honneur d'être Monseigneur, de Votre Excellence, le très respectueux subordonné.

BUGEAUD, major.

Figuières[1], *le 11 avril.*

MON CHER D'ESCLAIBES,

Pensez à moi pour des buffleteries, des bretelles de fusil, du cuivre jaune, des courroies de sacs, des toiles de tente pour pantalons, des caisses de tambours, des baudriers de sabres surtout, et en général ce que vous croirez pouvoir servir à votre régiment, qui fait tous les jours des progrès dans l'exercice et qui, par ses bonnes dispositions à vaincre les ennemis de la France, mérite toute la bienveillance de son inspecteur général.

Donnez-moi promptement et par tous les courriers les nouvelles que vous apprendrez. J'en ferai part à Hurlaux[2]. Ne soyez pas paresseux pour écrire.

Présentez mes respects à M. et Madame Valée. Tâchez

1. Figuières, place forte de la province de Girone en Catalogne.

2. Hurlaux (Joseph), né à Etain (Meuse), en 1777. Entré au service dans l'infanterie en 1793, il passe deux ans après au 8e d'artillerie à pied. Il est lieutenant en premier et aide de camp du général Eblé en 1806. En 1810, il est capitaine au 5e d'artillerie à cheval en Espagne, où

de savoir si M. le maréchal a demandé de nouveau le 14e pour moi.

Adieu. BUGEAUD.

A Monsieur d'Esclaibes, chef de bataillon d'artillerie au quartier général de l'armée du Midi.

Bordeaux, le 9 *juin* 1814.

MON CHER D'ESCLAIBES,

Je vous ai écrit avant de venir à Bordeaux.

Je fus bien fâché de ne pas vous voir à mon passage à Carcassonne.

Je jouis depuis six jours de revoir ma famille, mais cela ne me fait pas oublier mes amis et surtout d'Esclaibes, qui est le meilleur de tous. J'espère que notre liaison durera après la dislocation de l'armée. Quant à moi, je vous écrirai souvent.

Vous savez que mon régiment doit aller à Orléans. Je suis très impatient de connaître mon sort. Je vous instruirai de tout ce qui m'arrivera.

Dites-moi ce qui se passe à l'armée. Donnez-moi des détails. Les Anglais filent tout doucement.

Je passe mon temps fort agréablement et je bois du bon vin. Je voudrais vous avoir pour flâner. Je ne trouve personne ici qui connaisse cette science; aussi je flâne tout seul de boutique en boutique et je fais la causette avec de jolies petites marchandes, mais pour bien flâner il faut être deux.

Mes respects à M. le général Valée.

Votre ami, BUGEAUD.

P. S. — J'ai oublié de vous dire que les officiers du 14e

reste jusqu'à la fin de la guerre. Il avait été nommé chef d'escadron en 1812. Retraité en 1824 à Toulouse avec le grade honorifique de lieutenant-colonel.

ont fait une adresse au roi, pour me demander pour leur colonel [1].

Le 14e régiment de ligne, où Bugeaud était major, tint garnison à Orléans pendant la première Restauration.

A Monsieur le comte d'Esclaibes, chef de bataillon d'artillerie, poste restante, à Ligny (Meuse).

Paris, le 22 *septembre* 1814.

CHER D'ESCLAIBES,

J'ai reçu ici votre lettre du 8 ou 9 septembre ; il est inutile de vous dire si elle m'a fait plaisir. On aime toujours davantage ce qu'on a désiré longtemps.

Je vous remercie de vos félicitations. Je regrette de ne pouvoir vous rendre la même monnaie pour le présent, mais j'espère que cela viendra. Le comte d'Hust ne peut manquer d'obtenir la croix de Saint-Louis quand il la demandera [2].

Vous saurez qu'on la demande soi-même tout franchement et qu'on l'obtient avec facilité. Je suis persuadé que si vous écriviez à M. le maréchal Suchet, il vous la ferait obtenir.

Je sais que ce n'est pas dans votre genre, non plus que dans le mien ; mais, mon ami, c'est à la mode. Il est désagréable de n'avoir pas une décoration qu'on donne si facilement aujourd'hui et qui tiendra lieu plus tard d'une grande récompense militaire. Je suppose qu'on fasse la guerre dans trois ou quatre ans : vous mériterez, j'en suis sûr. Au lieu de vous faire colonel, on vous donnera la croix de Saint-Louis. Je suis venu à Paris avec mon régiment pour y recevoir le nouveau drapeau. Votre corps a été admiré de tout le monde. J'ai reçu des compliments de toute part et,

1. Cette demande datée de Nîmes, 20 mai 1814, fut transmise par le maréchal Suchet qui l'appuya très chaudement.
2. Bugeaud ignorait que d'Esclaibes avait été nommé chevalier de Saint-Louis huit jours avant.

en défilant devant le trône, j'ai été applaudi par tous les spectateurs. Cela vous fait beaucoup d'honneur. Vous inscrirez cette journée sur vos états de services.

Votre sœur[1] écrit comme un petit ange. Je vous sais gré de m'avoir envoyé sa lettre. Et moi aussi j'ai envie de connaître votre famille et je la ferai passer cette envie, tôt ou tard.

J'ai reçu une lettre de Léon Dufour[2] fort drôle et fort aimable ; il n'en écrit pas d'autres : il s'estime heureux et j'en suis bien content.

J'ai vu l'ami Rampont[3] au Palais-Royal. Nous avons parlé de vous. Il a un peu vieilli, mais il est toujours bon.

Si vous écrivez au général Valée, rappelez-moi à son souvenir.

Je repars pour Orléans. J'ai obtenu 80.000 cartouches pour faire tirer à la cible. Dans trois mois d'ici, votre 14e sera un des plus beaux de France, s'il ne l'est pas déjà.

Je vous écrirai plus longuement d'Orléans.

Votre ami de cœur.

BUGEAUD.

1. Le commandant d'Esclaibes avait deux sœurs, Louise-Félicité, mariée en 1801 à Louis-Philippe du Puy de Clinchamps, et Adrienne-Emilie, mariée en 1808 à Pierre-Joseph-Gabriel Gérard, baron de Saint-Amand.

2. Léon Dufour, né en 1780 à Saint-Sever-sur l'Adour où il mourut en 1865. Médecin de l'état-major du maréchal Suchet, membre correspondant de l'Institut, associé de l'Académie de Médecine et auteur de très remarquables ouvrages d'entomologie. Ami très intime de Bugeaud et de d'Esclaibes avec lesquels il correspondit jusqu'à leur mort. On lira avec intérêt ses souvenirs : *A travers un siècle*, par Léon Dufour, un volume chez Rothschild, Paris, 1888.

3. Rampont (François-Mansuy), né dans la Meuse en 1777, mort en 1831 d'une maladie d'épuisement, résultat de ses travaux. Débuta comme chirurgien de 2e classe en l'an VI. Il était chirurgien principal au corps d'armée de Suchet en 1809 et mourut professeur à l'hôpital militaire de Metz, après avoir été médecin en chef de l'armée d'Espagne en 1823. Membre correspondant de l'Académie de Médecine. Sur son dossier, on trouve ces notes qui peuvent s'appliquer à un bien grand nombre d'officiers du service de santé de son époque : Homme juste, savant aussi modeste qu'habile.

A Monsieur d'Esclaibes, chef de bataillon au 7ᵉ régiment d'artillerie à pied, poste restante, à Ligny (Meuse).

Orléans, le 18 octobre 1814.

CHER D'ESCLAIBES,

Le *Moniteur* d'hier m'a confirmé la nouvelle que vous me donnez dans votre dernière. Je vous remercie de vous être empressé *de me féliciter de votre nomination de chevalier.* C'était bien le cas assurément, et jamais expression ne fut plus neuve et plus juste que la vôtre. Peut-être la trouve-t-on ailleurs, mais je ne l'avais pas encore entendue.

Je remercie Mademoiselle votre sœur de vous avoir forcé de me répondre. Je la prie de me continuer ses bons offices. Elle peut compter sur ma reconnaissance.

Votre proposition est bien attrayante. Depuis que vous me l'avez faite, l'envie de chasser avec vous et la raison se combattent chez moi.

La raison, je crois, l'emportera. Le major est parti pour aller passer deux mois dans sa famille. Le chef de bataillon le plus ancien[1] n'entend rien à la conduite de la barque (quoique très bien d'ailleurs) ; ma présence est absolument nécessaire. Ajoutez à cela que j'attends l'inspecteur général pour le 1ᵉʳ novembre, et en voilà assez pour que vous trouviez très raisonnable que je remette à un autre temps le plaisir de vous embrasser et de faire connaissance avec votre bonne et aimable famille.

Par-dessus tous mes embarras, je suis tombé amoureux, mais amoureux comme un enfant. Je ne croyais pas qu'à mon âge on fût susceptible d'une aussi forte passion. Ce qu'il y a de très malheureux, c'est que ma maîtresse est

1. Bugeaud remplaçait, à la tête du 14ᵉ, le colonel Estève (1771-1844), qui avait été promu général. Le major Lespinette, né à Toulouse en 1771, resta au 14ᵉ tant que Bugeaud commanda le régiment et fut remplacé par le commandant Dora. Les chefs de bataillon étaient les commandants Maccard, nommé en 1810, Lebelley, nommé en 1811, Dora et Lacroix (Philippe), nommés en 1813.

coquette et sans cesse entourée d'adorateurs très redoutables. Du reste, elle est charmante, pleine de grâces et de talents. Je ne lui connais qu'un défaut, c'est celui de ne pas vouloir m'écouter. Je crains fort que mon amour sera malheureux et que vous me reverrez maigre comme un hareng.

En attendant que je maigrisse, je passe assez bien mon temps entre un peu de travail, la chasse, la bonne chère, la danse et la société.

Quand vous aurez fait votre congé, vous pourrez bien vous échapper d'Auxonne pour venir passer quinze jours avec moi. Je vous promets de vous faire chasser des sangliers et des chevreuils.

Adios, hijo mio. BUGEAUD.

Dufour m'a écrit une lettre charmante, moitié espagnole, moitié française. Il me parle de vous. Il est content de son sort.

Orléans, le 6 janvier 1815.

Il paraît, mon cher d'Esclaibes, que les plaisirs du carnaval vous font oublier vos amis entièrement. J'ai certainement autant de divertissements que vous, car tous mes jours sont pris, et je trouve pourtant le loisir de vous écrire pour vous souhaiter la bonne année ainsi qu'à toute votre famille.

Je présume que vous ferez votre carnaval en Lorraine. Moi je resterai à Orléans, où je me trouve fort bien. Il serait difficile d'être mieux ailleurs. Nous jouissons ici d'une grande considération. Pas une fête, pas une soirée, pas un mariage, sans que nous y soyons appelés.

Il serait très possible que je fisse cet hiver la grande opération du mariage. Vous en seriez prévenu à temps pour venir à mes noces. Que je serais content si vous m'appreniez aussi que vous avez trouvé une bonne petite femme un peu riche et très aimable.

Je voudrais bien savoir ce qu'est devenu Hurlaux ; si

vous lui écrivez, dites-lui un million de choses de ma part.

Il y a longtemps que je n'ai reçu des nouvelles du général Harispe.

Êtes-vous toujours en correspondance avec Léon Dufour et Rampont?

Vous saurez que le grand Roussel[1] est avec son grade au 6e léger à Landau.

Dora vous dit un million de choses, il s'amuse comme un diable. Il chasse souvent.

J'ai tué un sanglier à un trac de loups qui désolaient le pays. Ils ont dévoré plusieurs personnes. Un seul a été tué.

D'aujourd'hui en huit, la ville nous rend un bal qui sera magnifique, si l'on en juge par les préparatifs.

Je ne suis plus amoureux.

J'étudie la musique trois ou quatre heures par jour, je m'occupe de mon régiment; le soir, je vais en société ou au spectacle; le temps se passe à merveille.

Mon régiment ne fait que croître et embellir. J'ai formé une bibliothèque pour l'instruction des officiers.

Incessamment j'aurai pour les sous-officiers une école de lecture, écriture, arithmétique et langue française.

Adieu, je suis toujours votre ami malgré votre paresse.

BUGEAUD DE LAPICONNERIE.

Le 1er mars 1815, Napoléon — évadé de l'île d'Elbe — débarque au golfe Jouan, et c'est le « vol de l'aigle ».

Désigné pour rejoindre le comte d'Artois à Lyon, Bugeaud réussit par des miracles d'énergie à maintenir le 14e de ligne dans le devoir jusqu'au 17 mars. Il[2] écrit au

1. Roussel (Jean-Pierre-François-Dieudonné), né à Belfort, en 1782, mort dans la même ville en 1851. Cavalier au 12e chasseurs à cheval, le 27 juillet 1799, il est sergent-major le mois suivant au bataillon auxiliaire du Mont-Terrible; il combat en Espagne de 1808 à 1814, passe chef de bataillon au 6e léger le 6 novembre 1814, et est nommé colonel en 1815, maréchal de camp en 1834. Il prend sa retraite en 1848.

2. Henri Houssaye, 1815, t. Ier, p. 367.

ministre de la guerre : « Je prends sur moi d'arrêter mon régiment à Avallon. Je craindrais, si je m'avançais plus loin que l'esprit des populations ne gâtât celui de mes soldats qui est resté très bon jusqu'ici. » Mais[1] à Avallon, le général Girard, précédant l'empereur, avait entraîné les hommes et le colonel et avait donné l'ordre au 14e de ligne de rétrograder sur Auxerre ». Là, il rencontra Napoléon. Dès le 26 mars, l'empereur organise son armée.

A cette date il fallut que déjà le colonel du 14e de ligne eût de bien puissants ennemis dans les bureaux du Ministère de la Guerre ponr que « Bugeaud » dénoncé comme royaliste, fût mis en retrait d'emploi par Davoust dans le courant d'avril, mais Suchet[1], Grouchy, Gérard et Bertrand s'empressèrent de réclamer en faveur du « meilleur colonel de l'armée ». Replacé à la tête du 14e de ligne Bugeaud reçut, comme compensation de sa disgrâce momentanée le grade de commandeur de la Légion d'honneur[2].

Et l'Empereur lui écrivit :

« Monsieur[3] le colonel Bugeaud, j'ai été satisfait de votre con-
« duite.

« C'est à tort qu'on vous a ôté le commandement du 14e régi-
« ment de ligne avec lequel vous m'avez rejoint à Auxerre. J'ai
» ordonné qu'il vous soit rendu, et, comme preuve de ma satis-
« faction, je vous ai nommé commandeur de la Légion d'hon-
« neur. »

Paris, le 8 mai 1815. *Signé :* NAPOLÉON.

..... Si le colonel Bugeaud se rallia aux Cent Jours, il ne prit aucune initiative, il adhère aux événements consommés, alors que la question dynastique écartée, il ne restait plus devant la coalition reconstituée que la question militaire et nationale...

1. Henri Houssaye, 1815, t. Ier, p. 317.
2. Henri Houssaye, 1815, t. II, p. 44.
3. Archives Feray Bugeaud d'Isly.

Mais, malgré son beau fait d'armes de Conflans l'Hôpital, malgré ses services, malgré son nom et ses amis, il est certain qu'après Waterloo et l'abdication de Napoléon Ier, ses ennemis acharnés évoquèrent fort à propos cette marque irrécusable de la bienveillance de l'Empereur pour faire comprendre le commandeur Bugeaud parmi les licenciés[2].

Il fut donc traité en suspect par la Restauration et c'est ainsi que le gouvernement de Louis XVIII et le pays furent privés d'un grand serviteur[3].

De ces ennemis, dont la haine implacable a poursuivi Bugeaud toute sa vie, sans désarmer jamais, on ne sait rien ni les noms, ni les motifs d'une telle campagne de calomnies, de délations.

Peut-être les archives du Ministère de la Guerre gardent-elles encore ce secret intéressant pour l'histoire militaire du XIXe siècle?

A Son Excellence le maréchal Prince d'Eckmühl, ministre de la Guerre.

Paris, 5 *février* 1815.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

J'apprends[4] à l'instant avec une vive surprise que le colonel Bugeaud, commandant le 14e de ligne, a été mis à la demi-solde et remplacé dans son régiment. Ce ne peut être que par erreur. Le 14e régiment de ligne a été conduit par son colonel au-devant de l'Empereur jusqu'à Avallon. Le colonel Bugeaud est le premier colonel de l'armée française sous tous les rapports. J'ai eu l'honneur d'en entretenir l'Empereur hier, qui m'a promis de l'y maintenir. Le comte de Lobau avait prié l'Empereur de nommer ce colonel maréchal de camp en récompense de l'état surprenant de la tenue et de l'instruction de ce brave régiment.

Je ne crains pas de vous assurer que la présence du colonel Bugeaud à la tête du 14e régiment en double la force. J'ai employé dans diverses actions le colonel Bugeaud et il s'en est

1. Comte d'Ideville, *le Maréchal Bugeaud*, t. Ier. p. 155.
2. Comte d'Ideville, *le Maréchal Bugeaud*, t. Ier. p. 173.
3. Comte d'Ideville, *le Maréchal Bugeaud*, t. Ier, pp. 155, 160.
4. Arch. adm. de la Guerre.

acquitté avec honneur et intelligence, je vous prie donc de demander avec insistance que l'ordre donné soit rapporté sur-le-champ.

Agréez, Monsieur le maréchal, l'assurance de ma haute considération.

Le Maréchal Duc D'ALBUFÉRA.

Les généraux Bertrand et Girard écrivent au ministre dans le même sens.

LÉGION D'HONNEUR

1re DIVISION

Le grand chancelier, ministre d'État, à Monsieur Bugeaud, l'un des commandants de la Légion d'honneur, colonel du 14e régiment d'infanterie légère.

8 *mai* 1815.

L'Empereur[1] en grand conseil vient de vous nommer, Monsieur, l'un des commandants de la Légion d'honneur.

Je m'empresse de vous annoncer ce témoignage de la satisfaction de Sa Majesté Impériale et de la reconnaissance de la nation.

Signé : Comte DE LACÉPÈDE.

Après Waterloo, Bugeaud se distinguait à l'avant-garde de l'armée des Alpes, où le maréchal Suchet combattait contre l'armée austro-sarde. Il allait courir à de nouveaux succès quand il fut arrêté par des ordres supérieurs.

Montmeillant, 28 *juin* 1815.

M. le maréchal reçoit[1], mon cher colonel, votre rapport au crayon, il est très satisfait de la valeur du 14e, sur laquelle il a toujours compté; le général Bouvard[2] et le général Meyer vous appuient; mais M. le maréchal tient surtout à empêcher l'effusion du sang de se renouveler, les ordres du gouvernement et

1. Arch. adm. de la Guerre.
2. Bouvard (Jean-Louis-Éloi), né le 1er décembre 1768, à Corancez (Eure-et-Loire), sous-lieutenant au bataillon de Loir-et-Cher en 1792, capitaine dans la garde royale de Naples en 1806. Rentré au service de France en 1814, il commande le 14e de la jeune garde et est nommé général de brigade. Disponible à la seconde Restauration, il est ensuite retraité.

les circonstances actuelles le lui commandent; et il espère que dans ce moment le général Curial conclut avec M. de Bubna.

Je vous salue avec attachement.

Le chef d'État-Major,
SAINT-CYR-NUGUES.

Il est parti des cartouches et le bataillon de *grosy* peut vous envoyer un renfort, sans cependant dégarnir le point dont il est chargé.

Roanne, le 26 juillet 1815.

MON CHER D'ESCLAIBES,

Je vous écris pour la quatrième fois depuis cette dernière révolution sans que vous ayez daigné me répondre. Je n'ai su de vos nouvelles que par Dufour. Je commence à croire avec la plus grande peine que l'esprit de parti vous a fait oublier un ami qui vous aime, quelle que soit votre opinion. L'attachement que je vous ai voué est indépendant des révolutions politiques.

J'aime à me persuader, malgré votre silence, que vous n'apprendrez pas sans intérêt quelques détails sur ma courte campagne à l'armée des Alpes. Le 14e, que jadis vous appeliez votre régiment, en a fait presque tous les frais et mérite toute votre estime pour ce qui regarde le combat.

Le 15 juin, je fus chargé de l'attaque de gauche sur la ligne piémontaise. A deux heures du matin, j'enlevai à Saint-Pierre-d'Albigny (rive droite de l'Isère) un poste assez considérable. Je fis 100 prisonniers. Je remontai l'Isère et, à hauteur de Tournon, je rencontrai le régiment de Piémont et le bataillon de chasseurs Robert. Cette colonne était de 1.600 hommes. Je parlementai un instant avec elle pour engager les soldats piémontais à nous recevoir comme des frères. Ils répondirent à ma harangue par une décharge qui fut le signal de notre attaque et de leur déroute. En une heure de combat ils furent dispersés, laissant en notre pouvoir 400 morts ou blessés et 160 prisonniers.

Le 23, je tombai de nuit sur le cantonnement de Mous-

tier, qui était de 300 hommes. Je fis 106 prisonniers. Il s'échappa fort peu de monde. Plusieurs Piémontais, membres de la Légion d'honneur, furent trouvés parmi les morts et les prisonniers, ce qui me fit grand mal au cœur.

Les Autrichiens n'avaient point encore paru ; mais, apprenant nos malheurs, ils s'empressèrent de descendre du sommet des Alpes, où se trouvait leur avant-garde depuis plusieurs jours. J'occupais l'Hôpital et Conflans. Le 27, je fus renforcé d'un bataillon du 20e et de 2 pièces. Ma force était de 1.600 à 1.700 hommes. Le 28, à quatre heures du matin, je fus vivement attaqué par 2.000 Hongrois ou Croates qui avaient tourné la position que j'occupais la veille, mais que j'avais quittée pendant la nuit, n'y laissant que quelques postes. Ils se reployèrent par le pont et furent bientôt suivis par les Autrichiens, qui croyaient déjà avoir tout vaincu. Je les laissai s'engager dans la ville et, lorsque je jugeai qu'il y en avait assez, je fis dans la grande rue une charge à la baïonnette avec les trois compagnies de grenadiers, appuyées par le reste en colonne serrée. Jamais charge n'a été plus vigoureuse. Après une décharge (à deux balles dans chaque fusil), ils ont été joints à la baïonnette, culbutés et jetés à la rivière, où ils se seraient tous noyés si elle eût été profonde. Il s'en retira fort peu par le pont. Le résultat fut 400 prisonniers et 5 ou 600 morts ou blessés.

Voilà donc la colonne accessoire battue avant l'arrivée de la colonne principale. Celle-ci ne tarda pas à paraître et dirigea son attaque par le gué qui se trouve presque au confluent de l'Arly et de l'Isère. Elle menaçait ainsi notre communication avec Chambéry. Je laissai passer environ 1.500 hommes que je chargeai avec huit compagnies et 30 chasseurs à cheval du 10e. Cette charge fut encore plus meurtrière que celle de la ville, mais nous ne fîmes qu'une centaine de prisonniers. Le reste périt en grande partie par le feu ou en repassant la rivière. L'ennemi déconcerté dirigea le feu de son artillerie contre la ville, où étaient les grenadiers. Les obus incendièrent plusieurs maisons. Lors-

qu'il crut que nous étions assez démoralisés, il tenta avec furie le sort d'une nouvelle attaque. Les Piémontais, cette fois, étaient en tête de colonne; ils furent tout aussi bien reçus que les Autrichiens. Les grenadiers de Piémont et Montferra furent détruits.

Le général Trenk renonça à toute attaque et s'établit sur le côteau de Conflans. J'attendais par ma gauche un bataillon du 67ᵉ. J'évacuai la ville pour engager les Autrichiens à l'occuper et pour les y charger, aussitôt que le 67ᵉ paraîtrait. J'avais alors une supériorité morale qui me permettait de tout entreprendre. La ville ne fut occupée que par un bataillon; le reste des troupes ne passa pas sur la rive droite.

Aussitôt que j'aperçus le 67ᵉ qui descendait des montagnes, je fondis sur l'Hôpital. Nous y trouvâmes le bataillon débandé et pillant. Les soldats étaient si enragés qu'ils ne voulurent pas faire un prisonnier : presque tous les soldats de ce bataillon furent tués dans les rues. Dès ce moment, je résolus de prendre l'offensive. Je fis mettre sacs à terre à mes compagnies d'élite et au bataillon du 67ᵉ. Je faisais une fausse attaque au-dessous de la ville, pour favoriser le passage qu'allaient faire plus haut les troupes sans sacs, et j'allais moi-même me lancer par le pont avec dix compagnies, lorsque le chef de bataillon Mekenheim m'apporta l'ordre formel de suspendre les... (*La fin de la lettre n'est plus dans les archives de la famille d'Esclaibes.*)

A Monsieur d'Esclaibes, chef de bataillon, gouverneur de la place de Phalsbourg (Haut-Rhin).

Clermont, le 6 *septembre* 1815.

Enfin, mon cher d'Esclaibes, j'ai reçu une lettre de vous. Je ne puis vous exprimer le plaisir qu'elle m'a fait. Je commençais à désespérer et je croyais qu'il fallait renoncer pour toujours à votre amitié. Qu'il m'est agréable de voir se dissiper cette crainte !

J'approuve vos sentiments, et votre conduite est digne de l'idée que je m'étais faite de vous. Vous avez conservé avec fermeté votre manière de voir et vous n'avez rien fait contre l'honneur. Voilà comment devraient se conduire tous les amis du roi, mais combien j'en connais qui ont ménagé la chèvre et le chou. Quant à moi, mon ami, j'ai pris une moins bonne direction que vous, mais je l'ai suivie avec vigueur et franchise.

Votre régiment dans peu de jours ne sera plus. Nous travaillons au licenciement. Je suis vivement affligé de me séparer de ces braves gens, qui m'ont donné tant de preuves d'affection et de dévouement. Vous les aimeriez à la folie, si vous les aviez vu se battre. Ils étaient pour tout, les modèles de l'armée. Les autres colonels en convenaient.

Je suis bien aise de ce que vous me dites des Russes, *y deseo*[1] *mucho que lo paguen los otros, pero no puedo imaginar como lo han de payar. Por dios de me Vd. algunas explicaciones quel dia de realisarse tal pronostico, seria el mas hermoso de mi vida. Los primeros son muy a temer, porque es cierto que su politica ha sido siempre de acercarse del médio dia. Pero salgamos primero deste apuro, con ayuda dellos y despues veremos que partido se ha de tomar con este torriente que corre del polo artico al antartico.*

Le dépôt, la comptabilité du 14[e] doivent être versés dans la légion de la Côte-d'Or. En attendant que nous puissions nous rendre à Dijon, on nous envoie à Sarlat (Dordogne). Je pense que j'y serai à la fin de septembre. Je serai tout près de ma famille.

Je présume que je ferai incessamment un voyage à Pa-

1. Je désire beaucoup que les autres le payent, mais je ne peux pas imaginer comment il faut payer. Pour Dieu, donnez-moi quelques explications ; le jour où se réaliserait un tel pronostic serait le plus beau de ma vie. Les premiers sont très à craindre parce qu'il est certain que leur politique a toujours été de se rapprocher du midi. Mais sortons d'abord de cet embarras avec leur aide et ensuite nous verrons quel parti il faut prendre avec ce torrent qui court du pôle arctique au pôle antarctique.

ris, c'est-à-dire vers la fin d'octobre. J'aurai soin de vous en prévenir. Je serais enchanté que nous puissions nous entendre pour nous y trouver ensemble.

Je pense bien que je n'aurai pas de légion. M. le maréchal Suchet aura pu me recommander, mais sa recommandation est-elle bonne ? Il fait tout ce qu'il peut pour se remettre en cour.

Qu'est devenu le général Valée ? Vous ne me parlez pas de vos projets. J'espère que vous allez reprendre l'épée. Moi, mon ami, j'aurai bien de la peine à l'abandonner. Les succès que j'ai obtenus sur les Autrichiens et les Piémontais m'attachent encore davantage à un état que je faisais déjà avec passion. Mais puis-je espérer d'être employé ? Non, assurément. Il faudra donc vivre dans un coin et passer sa vie à tuer des lièvres. Si j'étais capable de servir un autre pays que le mien, je suis bien sûr que M. de Bubna[1] me ferait entrer dans l'armée autrichienne, car mon régiment jouit dans son armée d'une grande réputation ; mais, pour que je prisse un pareil parti, il faudrait que l'on me persécutât en France.

Dites-moi comment je puis vous envoyer un ou deux exemplaires de mon ouvrage sur les manœuvres, qu'on m'a fort mal imprimé à Lyon, pendant que j'étais à Chambéry ?

Donnez-moi une adresse fixe.

Vous pouvez m'écrire à Clermont jusqu'au 20 septembre, après quoi vous m'adresserez à Sarlat, si je ne vous donne pas d'autre adresse. Adieu. Tout à vous.

BUGEAUD.

Bien que persécuté pendant quinze ans dans son pays, Bugeaud n'a jamais offert son épée à l'étranger.

1. Bubna-Littiz (Ferdinand, comte de), général autrichien (1772-1825). Cadet dans un régiment d'infanterie à seize ans, il fut attaché plus tard à l'état-major de l'archiduc Charles qui l'envoya en Italie auprès de Souvarow. Feld-Maréchal après Wagram, il commanda un corps d'armée à Lutzen, à Bautzen, à Dresde et à Leipzig.

A Son Excellence Monseigneur le maréchal duc de Bellune, président de la commission chargée de l'examen des officiers de l'armée.

Excideuil, 30 *octobre* 1815.

MONSEIGNEUR[1],

Je ne prétends[2] point me justifier complètement aux yeux du roi d'avoir servi pendant l'interrègne sous les drapeaux de Napoléon. Cette tâche serait trop difficile, mais si quelque chose peut atténuer ce qu'on peut trouver de blâmable dans ma conduite, ce sont les circonstances critiques dans lesquelles je me suis trouvé.

Je vais avoir l'honneur de les détailler à Votre Excellence.

Je partis d'Orléans avec mon régiment le 4 mars pour me rendre à Lyon, où devait se réunir un corps sous les ordres de Monsieur, comte d'Artois. Nous apprîmes à Montargis le débarquement de Napoléon. M'étant aperçu que les bourgeois entraînaient mes soldats dans les cabarets pour leur parler de Bonaparte et boire à sa santé, je fis *rappeler* et lire l'ordre suivant : « Soldats, on prétend que Napoléon a débarqué à Fréjus. Cet événement serait funeste à la France si elle n'avait pas de soldats fidèles à leurs serments et à leurs devoirs. Vous n'écouterez pas, j'en suis sûr, les séductions que quelques malveillants pourraient diriger contre vous. Vous avez trop d'honneur pour abandonner des drapeaux que vous avez juré de défendre. Je compte sur vous comme sur moi-même ; nous ferons notre devoir en toute occasion. Vive le roi ! »

J'eus ensuite un long entretien avec les officiers. Je leur traçai une conduite toute conforme à la fidélité que nous avions jurée au roi. J'ordonnai des patrouilles et je défendis d'aller dans les lieux publics.

1. Arch. adm. de la Guerre.
2. Voir la lettre du 23 novembre 1816 à d'Esclaibes où il revient sur ce sujet.

Jusqu'à Joigny je trouvai la population assez calme : mais là les opinions favorables au retour de l'Empereur se manifestaient déjà hautement. A mesure que j'avançais, je trouvai les esprits plus exaltés, et je puis dire. que chez les neuf dixièmes des habitants de la Bourgogne, la révolution morale était déjà faite. Mes soldats ne pouvaient manquer d'être influencés en traversant un pays semblable. Nous trouvâmes à Avallon des cocardes tricolores, qu'on ôta quand on vit que mon régiment avait la cocarde blanche. Là, j'appris que l'ex-empereur était entré à Lyon et se dirigeait sur Paris. Dijon avait déjà fait sa révolution. Je sentis qu'il ne fallait plus suivre l'itinéraire que je m'étais tracé, qu'il fallait rétrograder, parce que mes soldats étaient trop mal disposés pour les rapprocher sans danger de l'objet de séduction. Le seul moyen était de fuir. De violents murmures s'élevèrent dans les rangs lorsqu'on vit la tête du régiment se diriger sur Auxerre. Cependant avec de la fermeté nous parvînmes à faire cesser cette indiscipline. Mais. quelques heures après. un général qui voyageait en bidet de Lyon à Paris fut jugé venir de l'armée de Bonaparte. Aussitôt tous les soldats crièrent : « Vive l'Empereur ! » et m'entourèrent pour me supplier de me rendre à leurs vœux et de les mener du côté de Lyon. Je résistai à leurs bruyantes instances et j'obtins encore qu'on irait à Vermenton, lieu de l'étape. Peu d'heures après notre arrivée, nous apprîmes que Bonaparte devait coucher à Avallon, que nous avions quitté le jour même et que le corps sorti de Besançon avait arboré la cocarde tricolore. Ces nouvelles achevèrent de monter les têtes des soldats. Ils m'envoyèrent une députation pour me déclarer « qu'il leur en coûterait beaucoup de me désobéir, mais qu'ils étaient résolus à attendre l'Empereur, qu'ils me suppliaient de ne pas les abandonner, désirant faire la guerre sous mes ordres. »

Je l'avouerai, cette unanimité des soldats et l'enthousiasme du peuple de Bourgogne me firent croire que le

mouvement était le même dans toute la France. Je me laissai ébranler, malgré que je reconnusse parfaitement que nous allions nous engager dans une lutte terrible et trop inégale ; mais je ne doutais plus, d'après les dispositions des esprits, de l'installation de Bonaparte sur le trône de France, et je sentais qu'il était urgent qu'on pût disposer de suite d'une force suffisante pour s'opposer aux Anglais et aux Prussiens qui touchaient nos frontières. L'envie de préserver mon pays d'une invasion étrangère acheva de me déterminer. Ne pouvant plus d'ailleurs l'empêcher, je permis de porter la cocarde tricolore que beaucoup de soldats avaient déjà reçue des habitants. Je puis assurer que dans ce moment critique on ne prononça pas un mot contre les Bourbons ni leur dynastie. L'amour de la défense de la patrie fut le seul motif avoué de notre changement de couleurs. C'est ainsi que, pour satisfaire notre conscience, nous lui présentions un sentiment louable pour couvrir ce qui l'alarmait.

Si nous avons trahi nos devoirs envers le souverain, si nous avons mal connu les vrais intérêts de la patrie, nous osons croire au moins que depuis le mois de mars notre conduite comme soldat français a été à l'abri de tout reproche.

Les ordres du jour de M. le maréchal duc d'Albuféra ont rendu justice à la valeur du 14e, aux combats des 15, 23 et 28 juin. Cette dernière affaire méritait surtout d'être citée, puisqu'avec 1.600 hommes j'ai soutenu le choc de la division autrichienne sous les ordres du lieutenant-général Trenk (corps de Bubna), forte de 8.000 hommes, qu'enfin je l'ai forcé à la retraite, laissant 2.000 morts ou blessés et 560 prisonniers. Je n'avais pas de cavalerie.

Lorsque nous livrâmes ce combat, nous connaissions la nouvelle abdication de l'Empereur ; ainsi nous étions dirigés par le seul amour de notre pays.

Je ne parlerai pas davantage de ce que j'ai fait à la guerre. Il m'a été pénible d'être obligé d'en dire quelque chose. Je

me bornerai à prier Votre Excellence de prendre sur mon compte des informations près de M. le maréchal Suchet. Son Excellence vous dira quelle a été ma conduite pendant six ans que j'ai fait la guerre sous ses ordres en Espagne. Elle vous dira quelle a été la tenue et l'instruction de mon régiment. Sous ces derniers rapports, je pense que M. le comte Grouchy me donnerait une bonne note. Ce fut lui qui, par un rapport avantageux, me fit rendre le 14e que m'avait ôté la commission nommée par Napoléon pour examiner les officiers promus par le roi. Ce rapport fut fait après une revue de rigueur et deux heures de manœuvres.

Je joins à ce mémoire l'état de mes services ; quelques papiers qui attestent ma conduite dans les divers combats et deux exemplaires d'un essai sur des manœuvres d'infanterie que je propose d'ajouter à l'ordonnance comme utiles à la guerre.

MM. les maréchaux Suchet et Grouchy, qui les ont vu exécuter par mon régiment, les ont approuvées.

Les dispositions contre la cavalerie me paraissent demander une attention particulière. Pour les bien juger, il faut les voir sur le terrain.

Puissent tous ces documents disposer la commission en ma faveur et me faire obtenir de l'activité. Je la désire vivement pour avoir les moyens de réparer mes torts envers le roi. Plus ils ont été grands, plus j'aurai à cœur de les faire oublier en servant avec zèle et dévouement.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

BUGEAUD DE LAPICONNERIE.

NOTA. — Je suis d'Excideuil, département de la Dordogne ; mon père était un des bons gentilshommes de sa province.

Périgueux, le 3 novembre 1815.

Mon cher d'Esclaibes [1], quand j'ai reçu votre lettre de Phalsbourg, je m'étais déjà réjoui de votre nomination dans la Garde et je vous aurais écrit à Paris si je n'avais rien reçu de vous par le courrier d'aujourd'hui. C'était bien encore le cas de me dire : « Je vous félicite, mon cher Bugeaud, de ce que le roi m'a nommé dans sa Garde. » Assurément j'en ai autant de plaisir que vous. Je me flatte que vous ferez votre chemin, et j'ai déjà marqué une partie de votre carrière. Je bénis la fortune de ce qu'au milieu de tant de nominations ridicules, on trouve encore quelques sujets qui pourront un jour illustrer nos armes et relever notre pays de l'abattement où il se trouve.

Je connaissais trop votre cœur pour ne pas compter sur le concours de tous vos moyens pour me faire employer. Je vous avoue que je le désire vivement, moins par ambition que par amour-propre et honneur. Je tiens singulièrement à réparer mes torts envers le roi et à ne pas avoir l'air d'un proscrit.

J'ai adressé un mémoire et quelques pièces à la commission nommée pour examiner les officiers. Beaucoup de gens la redoutent. Moi je n'ai porté nul jugement sur elle. Je ne sais pas encore bien ce que c'est. J'ai prié Foucault [2] (major), député de la Corrèze, d'y suivre mon affaire.

Vous allez arriver pour lui aider, ainsi j'ai lieu d'espérer. Vous pourriez vous adjoindre un puissant collaborateur en allant voir M. Lainé [3], président de la Chambre des dépu-

1. Il habitait alors chez le comte de Pimodan, rue Louis-le-Grand, 16, à Paris.

2. Foucault (Joseph-Jules de), né à Lubersac (Corrèze), en 1782, mort à Metz en 1821. Capitaine du génie en 1808, il fut nommé inspecteur des finances. Député de la Corrèze en 1815, il vota avec la majorité de la Chambre introuvable. Ne put être réélu, n'ayant pas l'âge de quarante ans exigé alors par la loi ; il reprit du service et devint colonel du génie.

3. Lainé (Joseph-Louis-Joachim), né à Bordeaux en 1767, mort à Paris en 1835. Président de la Chambre introuvable, membre de l'Intérieur en 1816 et ministre d'État en 1818. Il était entré à l'Académie française par ordonnance royale du 21 mai 1816.

tés. Il connaît beaucoup ma famille, et il a promis de faire pour moi ce qu'il pourrait.

Je n'irai à Paris que lorsque vous m'écrirez d'y aller. Jusque-là je vous confie ma fortune, et je tue tranquillement mes lièvres et mes bécasses. J'ai une jolie petite meute.

Je suis à Périgueux pour rendre mes comptes. J'espère être libéré sous huit jours. Je cherche dans ce moment à recouvrer 5.000 francs, que j'ai prêtés pour payer les masses de mes soldats, lors du licenciement, afin qu'il n'eût aucune scène semblable à celle de Strasbourg[1].

Tout s'est terminé avec le plus grand ordre, et mes soldats, en me quittant, ont fait des démonstrations touchantes de l'attachement qu'ils me portaient.

J'avais au licenciement plus de 1.200 hommes. J'étais plus fort que 4 autres régiments de l'armée.

J'ai vu Raffron[2] à Limoges. Il a eu la bonté de me traiter affectueusement. Il connaissait votre nomination.

Eh bien, que dites-vous de nos alliés? Est-ce que je ne pourrai plus faire sur eux des décharges à deux balles, accompagnées de charges à la baïonnette? Quelle jouissance! Ah! mon ami, qu'il me serait agréable de joindre ma mitraille à la vôtre, d'appuyer votre artillerie par mes carrés, pour écraser ces coquins-là, qui profitent si lâchement de notre malheur!

Adressez-moi à M. Bugeaud de Lapiconerie, colonel de l'ex-14e à Excideuil (Dordogne).

Adieu; j'espère ne pas tarder à vous embrasser à Paris.

BUGEAUD.

P. S. — Les beaux chasseurs de la Garde sont licenciés;

1. L'incident de Strasbourg est raconté en détail dans les *Mémoires* du général Rapp.

2. Raffron de Val (Cyprien-Joseph), né à Avesne (Nord), en 1776. Enfant de troupe, il est admis à la solde en 1787 au régiment de Besançon (artillerie), et en 1792 il est canonnier au régiment de Toul devenu 7e à pied. Lieutenant en second en 1794, capitaine en 1801, chef d'escadron en 1808 (5e artillerie à cheval). Colonel en 1810. Retraité en 1822 et nommé au grade honorifique de maréchal de camp.

ici, on met leurs chevaux chez les paysans. C'est une grande perte pour l'État.

Excideuil, le 13 *février* 1816.

Vous deviez m'écrire, mon cher d'Esclaibes[1], aussitôt votre arrivée à Paris, et cependant je n'ai pas reçu un mot de vous. Les occupations de votre place, les plaisirs de la capitale vous font oublier, ou du moins négliger une espèce d'ermite, qui ne vit plus que pour la chasse et les autres plaisirs de la campagne. Je sais que vous écrivez difficilement (ce n'est pas tout à fait le mot propre, c'est peu volontiers), lors même que vous n'avez rien à faire, à plus forte raison quand vous avez de l'ouvrage et des plaisirs. Cela me fait vous excuser jusqu'à présent; mais, pour l'avenir, je ne pardonne plus rien, et je ne vous écris plus, si vous ne répondez pas.

Le législateur Foucault m'a dit s'être entretenu de moi avec vous, ce qui ne m'a pas laissé douter que vous fussiez à Paris. Cet ami me conseille de ne pas solliciter de l'emploi dans ce moment, et je partage d'autant mieux sa manière de voir qu'elle est d'accord avec mes projets actuels.

Je pense au mariage. Cette opération est même en train, il me faut du temps que ne me laisserait pas l'emploi, qui d'ailleurs pourrait m'éloigner de l'objet que je recherche; mais je ne vous dissimule pas que dans le courant de l'année, je voudrais être rappelé, non pour avoir un plus fort traitement, car je suis aussi riche qu'en activité, mais pour la satisfaction de mon amour-propre et pour sortir de cette position désagréable, parce que beaucoup de gens la regardent comme une proscription complète.

Je serais aussi fort aise d'avoir l'occasion de prouver au roi mon dévouement qui s'accroît chaque jour, en dépit des petites vexations que nous font éprouver les faux royalistes des départements.

1. Cette lettre parvint à Vincennes.

Car vous le saurez, mon ami, nous sommes loin de jouir de tous les bienfaits que nous promettait l'amnistie. La malveillance, le faux zèle se sont attachés à nous. Les dénonciations calomnieuses pleuvent de tous côtés, et trouvent des autorités trop disposées à les écouter, parce qu'elles ne font pas abnégation de leurs passions.

Je n'éprouve rien dans mon canton, parce que je suis connu et que ma famille est considérée, mais j'eus le malheur d'aller voir à Bergerac le général Mesclop [1]. Aussitôt on nous accuse de tenir des conciliabules et d'être à la tête d'un parti. Le préfet en parle au général d'Armagnac [2]; celui-ci répond de nous. Le premier insiste, et on nous mande à Périgueux.

Nous y courûmes, et bientôt ces odieux soupçons furent dissipés. Nous témoignâmes notre indignation de ce que des militaires qui n'avaient jamais fait de mal à personne, au moins directement, se trouvassent en but aux traits de quelques lâches individus qui attendent dans l'ombre le résultat de leurs calomnies.

Ces délations ont été encouragées par une circulaire du préfet (M. de Montureux, qui a toujours servi en Angleterre), qui équivaut à mettre tous les militaires en surveillance et qui dit assez clairement que nous sommes les seuls hommes à craindre pour la tranquillité publique. Croyez-vous que c'est là bien servir le roi?

Du reste, mon ami, je suis très heureux. J'ai des parents qui m'aiment bien, mes amis me sont restés, j'ai de l'aisance et il ne me manque autre chose que la satisfaction de

1. Mesclop (Jean), né le 2 octobre 1775 à Bergerac (Dordogne), mort en 1844. D'abord soldat dans la garde nationale à cheval de Bergerac en 1792, il est général de brigade en 1813 et employé à l'armée d'Aragon. En 1813, il est adjoint à l'inspection d'infanterie de la 13e division militaire, et retraité en 1826.

2. Darmaniac (dit d'Armagnac), (Jean-Barthélemy-Claude-Toussaint), né à Toulouse en 1766, mort à Bordeaux en 1855. Capitaine au 1er bataillon de la Haute-Garonne en 1791, il est général de brigade en 1801 et général de division en 1808. Il reçut le commandement de la 20e division militaire le 7 septembre 1815, il fut retraité en 1831.

mon amour-propre qui souffre d'être sous la remise, pendant qu'une foule.....

Tâchez de me dire quelle est la position de M. le maréchal Suchet, et s'il lui reste quelque espérance. Un journal a annoncé qu'il avait été remercié.

Vous savez que le pauvre Lacroix, chef de bataillon, est mort.

Mes amitiés à Foucault.

Dites-moi si nous pouvons espérer que notre sort s'améliorera, et que le gouvernement reviendra sur notre compte. Quelques mots de nouvelles.

Tout à vous de cœur. BUGEAUD.

A Monsieur le comte d'Esclaibes, chef d'escadron d'artillerie à Vincennes.

Excideuil, le 3 *mars* 1816.

Enfin, vous m'apprenez que vous êtes à Vincennes et que vous vous occupez assez de votre ami pour vérifier les accusations que la malveillance dirige contre lui.

Votre lettre m'a fait plus de plaisir que la plupart des autres, parce qu'il est rare aujourd'hui que les hommes qui prospèrent pensent à ceux qui sont dans l'oubli. Vous ne partagerez jamais les erreurs du jour. Vous serez toujours vous, quoi qu'il arrive, et dix révolutions peuvent avoir lieu, avant que je cesse de vous nommer mon meilleur ami.

J'ai des ennemis, dites-vous ; je ne puis le concevoir, car je n'ai jamais fait de mal à personne. Que beaucoup de gens n'approuvent pas ma conduite en mars, cela est naturel; d'ailleurs peu la connaissent, mais personne ne peut avoir de griefs particuliers contre moi. J'aurais désiré que vous m'expliquassiez un peu plus cela.

Je suis bien aise que vous ayez eu à mon sujet un entretien avec M. de Polignac. Je ne me rappelle pas si je vous ai conté mes aventures avec lui. Dans tous les cas, les voici :

Le 15 juin à deux heures du matin, j'entrais brusquement

avec une compagnie de voltigeurs dans le village de Saint-Pierre-d'Albigny, où étaient les avant-postes piémontais, qui furent enlevés. J'entendis trotter dans une rue voisine. J'y courus seul et je trouvai deux cavaliers armés seulement de pistolets. Je leur fis mettre pied à terre et je les conduisis avec les autres prisonniers. Après avoir pris les premières dispositions de prudence, je revins voir mes prisonniers et je questionnai M. de Polignac et M. de Maccarthy[1]. Ces messieurs déguisèrent leurs noms, mais convinrent qu'ils étaient Français. « Non, Messieurs, je ne puis le croire, il n'y a pas de Français qui soient capables de servir, contre leur pays, d'espions aux avant-postes de l'ennemi. — Si, Monsieur, nous sommes Français et Français dans la bonne voie; il n'est pas sûr que vous y soyez. — Je ne veux pas profiter du pouvoir de la force pour vous répondre comme vous le méritez, vous irez au quartier général et vous vous expliquerez avec M. le maréchal[2]. » Voilà tout mon entretien avec eux. Je laissai une compagnie et je me portai en avant, sans connaître leurs noms. Bientôt après j'eus le combat de Tournon, et les officiers prisonniers m'apprirent que j'avais pris M. de Polignac et M. de Maccarthy, qui étaient à leurs avant-postes depuis quinze jours et leur apprenaient tout ce que faisait l'armée française par les fréquentes relations qu'ils avaient avec divers habitants de Chambéry.

Deux jours après, je leur envoyai au Fort-Barreau leurs chevaux de selle tout harnachés.

J'avais acheté deux chevaux de voiture qu'un voltigeur avait pris à un domestique qui se disait appartenir à un général. Après avoir dépassé Lyon, je reçus une lettre de M. de Maccarthy, par laquelle il me prie de lui donner la

1. MM. de Polignac et de Maccarthy étaient alors commissaires de Louis XVIII auprès de l'armée austro-sarde. Dans le rapport de Polignac, conservé aux archives du ministère de la Guerre (dossier Maccarthy), il raconte comment il est tombé au pouvoir de « l'ennemi ».

2. Suchet.

préférence pour ces deux chevaux, que je voulais vendre, disait-on. Il ajouta que ces deux chevaux lui avaient appartenu. Je les lui remis sans rien exiger.

Vous voyez, mon ami, que ce n'est pas là une conduite de Tartare. J'en trouve le prix, puisque, malgré l'esprit de parti, M. de Polignac veut bien avoir de moi une opinion avantageuse ; mais il paraît croire (et vous laissez soupçonner que vous pensez de même) qu'on ne pourrait m'employer qu'en temps de guerre. Je vous prie de ne pas persister dans cette opinion, si vous l'avez. Soyez bien assuré qu'on pourrait m'employer dès à présent, sans nul inconvénient, et que je servirais peut-être avec plus de zèle qu'un autre, par cela même que j'ai à réparer des torts envers le roi.

On n'est pas toujours aveuglé par les mêmes illusions. L'expérience ne saurait être perdue pour les gens qui pensent. Les militaires comme moi ont pu être séduits par les prestiges d'un nom attaché à de grands souvenirs, et non *par le démon de la guerre*, par l'enthousiasme général de quelques provinces ; mais, pour cela, ils ne sont pas des incurables et on aurait tort de les confondre avec les Jacobins de 93. Je suis persuadé que le roi est à la France ce que l'air est à tout animal pour qu'il existe. Vous connaissez mon patriotisme, jugez d'après cela si je désire que sa dynastie se maintienne, et si, dans l'occasion, je m'épargnerai pour la soutenir et lui donner de la gloire.

Gardez-vous de croire que se sont là des discours d'un homme qui brûle d'être employé pour exister. Dans la position où je me trouve, il serait plus avantageux que je ne le fusse pas d'un an et mon amour-propre seul gagnerait à ce que je le fusse tout de suite.

Sans être riche, j'ai une honnête existence et je suis très heureux dans ma famille.

Je n'ai pas à me plaindre directement du préfet Montureux. Il n'a fait qu'envoyer au général d'Armagnac une note que quelque gredin lui avait remise. Je sais qu'il a parlé de moi d'une manière avantageuse.

Vous connaissez mon caractère peu courtisan ; je ne pourrais jamais aller mendier la bienveillance de M. de Montureux en m'étayant de ce que vous me dites. Si donc vous tenez à le bien disposer pour moi (et j'en serai bien aise) écrivez-lui directement. Je m'apercevrai à la première visite de l'effet de votre lettre.

Si mes affaires me le permettent, j'irai à Paris cette année. Je vous prierai de vous charger de m'en obtenir la permission, dans le cas où je ne l'obtiendrais pas moi-même.

J'ai beaucoup chassé dans les jours qui ont précédé le carnaval, et j'ai été assez heureux. J'ai une chienne qui est digne d'être la femme du célèbre Fort-Bon.

Votre lettre, quoique bien remplie, n'est pas assez longue. Elle ne contient pas assez de choses. Vous ne me parlez pas du tout de vous, ni de la garde royale.

Si vous voulez mon petit ouvrage de manœuvres, je vous l'enverrai sous bandes croisées.

Ne m'oubliez pas près de M. le général Valée. Comment êtes-vous avec lui ?

Mes amitiés à Rampont.

Adieu, tout à vous. Écrivez donc plus souvent à un malheureux campagnard.

B.

Minute[1] de la lettre écrite par le ministre de la Guerre à Son Excellence le ministre de la Police générale.

3 *mars* 1816.

MONSIEUR LE COMTE,

Le préfet du département de la Dordogne m'informe que M. Bugeaud, ex-colonel du 14e régiment d'infanterie de ligne, qu'il désigne comme capable de tout entreprendre contre le gouvernement du roi, est d'une influence dangereuse dans ce département, qu'il a beaucoup de moyens et une grande ambition et qu'il a manifesté de l'attachement à l'usurpateur.

Cet officier n'est plus en activité de service, c'est à Votre

1. Arch. adm. de la Guerre.

Excellence qu'il appartient de prendre à son égard telle mesure de surveillance qu'il jugera nécessaire.

POLICE ADMINISTRATIVE

Paris, 14 *mars* 1816.

Monsieur le Duc,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois, relativement à M. Bugeaud, ex-colonel du 14e régiment d'infanterie de ligne. M. le préfet de la Dordogne m'avait déjà désigné cet officier d'une manière très défavorable; j'ai donné des ordres pour faire surveiller sa conduite. Je remercie Votre Excellence de la communication qu'elle m'a faite.

Agréez, Monsieur le duc, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre secrétaire d'État au département de la Police générale.

Pour Son Excellence et par son ordre :

Le secrétaire général,

Bertin.

A Monsieur le comte d'Esclaibes, chef d'escadron, commandant l'artillerie de service à l'École militaire à Paris.

Excideuil, le 11 *octobre* 1816.

Oui, mon cher d'Esclaibes, je vois que notre affaire prend meilleure tournure ; mais pourtant je suis loin de me livrer à l'espérance. Vous ferez avec ma sœur[1] tout ce qui sera possible à l'amitié et cependant je crains que le dénouement de votre pièce soit remis à un autre temps. Ce sera un genre nouveau qui peut-être serait plus agréable au théâtre que dans notre cas, si tous les spectateurs avaient le temps de revenir le lendemain.

Les dispositions de M. de Polignac ne m'étonnent pas. Durand m'avait assuré qu'il était grand et généreux. Dès qu'il a ces qualités, il est naturel qu'il saisisse une occasion de les montrer. Le romanesque de cette affaire doit avoir

1. Mme Sermensan.

touché son âme par plus d'un côté. Je suis persuadé qu'il me servira avec chaleur.

Il est impossible, mon ami, d'être plus circonspect que je n'ai été depuis ma rentrée dans mon département, et cependant je n'ai pu éviter la calomnie. On a mal interprété jusqu'à mon silence. Les royalistes exagérés m'ont fait beaucoup de tort dans l'esprit du préfet et autres. Les exagérés du parti contraire m'en ont fait aussi en s'autorisant des opinions qu'ils me supposaient. Je n'ai fréquenté ni les uns ni les autres, parce que je méprise l'exagération.

Je pense comme vous que la légitimité est la première garantie du repos de la France, et je conviens aussi qu'il y a beaucoup de gens qui n'aiment pas les princes. On les accuse de n'être pas constitutionnels, de donner à la noblesse l'espérance d'un retour sur le passé, d'avoir envie de supplanter le roi, etc., etc. On va même jusqu'à dire qu'on a surpris une conspiration du comte d'Artois. Vous sentez que je suis loin de croire ces infamies. Si le cœur des princes ne s'y opposait pas, ce serait leur intérêt. Ils ne peuvent renverser la seule colonne qui les soutient sans s'exposer à toute espèce de malheurs. Mais, mon cher d'Esclaibes, laissons les princes qui sont hors de notre portée et parlons de personnages moins respectables. Il est certain qu'il existe, parmi ceux qui se sont dit les plus grands amis du roi, un parti qui marche dans une direction tout à fait opposée à celle que suit le monarque. Pour lui, la Charte n'est point la loi fondamentale, il ne la considère que comme la manie d'un vieillard qui se laisse conduire par des jacobins, qui sont les ministres. Ce parti dissimule pour ses projets. Il y a un mois qu'il publiait que les ministres allaient sauter. Aujourd'hui, il dit que les ministres ont *des systèmes* qui perdront le trône et la patrie. Cependant ils ne paraissent suivre que la Charte qui ne peut être appelée un système. Par qui ces gens-là sont-ils étayés ? je n'en sais rien, peut-être n'ont-ils d'autre appui que leur

exaltation. Mais beaucoup de gens ne pensent pas comme cela.

Je présume bien que les troupes et surtout la garde sont constitutionnelles, c'est-à-dire qu'elles veulent ce que veut le roi.

Quant à moi, mon ami, je suis vraiment constitutionnel, je respecte infiniment l'ouvrage de Sa Majesté et je suis persuadé que lui seul peut assurer le bonheur de la France. Faites-moi vos réflexions sur tout ce chapitre de politique et fournissez-moi des armes pour combattre victorieusement ceux que j'entendrai calomnier nos princes.

Pensez-vous comme moi sur l'absolue nécessité du maintien de la Charte?

Dites bien des choses de ma part à d'Outremont et à Feuchères[1].

Je serais fâché que tout le monde sût les démarches qu'on fait pour moi.

Excideuil, le 23 octobre 1816.

Je sais comme vous, mon cher ami, qu'une armée doit être essentiellement obéissante, et je conviens qu'elle doit obéir au roi, quand même il ordonnerait des choses inconstitutionnelles. Cette obéissance est dangereuse pour la liberté des peuples; mais les inconvénients d'une armée délibérante sont bien plus grands encore. C'est aux Chambres, qui partagent le pouvoir, à réclamer en faveur de la constitution. Mais cette obéissance passive n'empêche pas les individus de cette armée d'avoir la liberté de la pensée et par suite une opinion fixe, qui peut influencer

1. Feuchères (Adrien-Victor, baron de), né à Paris en 1785, mort à Paris en 1857. Il entra à dix-neuf ans à l'École militaire de Fontainebleau, fit les campagnes de 1806 et 1808, et fut nommé capitaine à l'état-major de l'armée d'Aragon, où il se distingua et fut cité à l'ordre du jour. Membre de la Légion d'honneur le 18 juillet 1809, à la bataille de Tudela, il fut blessé à l'assaut du col d'Ordal et promu chef de bataillon. Général de division en 1843, député du Gard de 1846 à 1848.

plus ou moins la société. J'ai donc pu, sans être ridicule, vous faire la question qui vous a étonné et qui vous eût paru bien moins singulière, si vous eussiez habité quelque temps au milieu d'une certaine société qui m'entoure, où il se trouve plusieurs gardes du corps. Je vous assure que la Charte n'y est pas en vénération. Dernièrement, dans une maison noble de mon voisinage, on l'appelait une manie de vieillard. Pour achever d'excuser ma *question singulière*, je vous apprendrai que M. de Saint-Astier, officier des gardes du corps, arrivé de Paris au moment des élections, est accusé d'avoir apporté et distribué aux électeurs un pamphlet, tendant à faire douter de la volonté personnelle du roi, et recommandant de nommer tous les mêmes députés de la dernière Chambre.

J'ai le droit aussi de trouver étrange que vous me disiez : « Et vous répétez ces bêtises-là, mon ami ! » Est-ce que confier à un ami un bruit, une nouvelle, peut s'appeler répéter? Je vous assure que vous êtes le seul à qui j'ai parlé de cette infâme calomnie, et je me garderais bien d'en parler à tout autre.

Mon pays, je vous jure, n'est pas plus mauvais qu'un autre, et si quelqu'un y fait tort aux princes, ce sont les exagérés royalistes, qui appuient sur eux leurs ridicules prétentions et qui s'autorisent des propos qu'ils leur prêtent.

La masse de la population est bonne et très amie du roi, surtout depuis les derniers actes, qui prouvent sa volonté de maintenir la Charte.

Je crois d'autant plus facilement tout ce que vous me dites de nos princes, que je désire avec ardeur qu'ils aient toutes ces qualités qui en feront les dignes descendants d'Henri IV.

Je n'ai point eu l'intention de diminuer le mérite de M. de Polignac. Les situations et les sentiments romanesques ne conviennent qu'aux grandes âmes ; d'ailleurs j'ai commencé par vous dire que je n'étais pas étonné de

ce procédé, que je savais par Durand que M. de P.[1] avait l'âme et l'esprit élevés.

Je suis bien reconnaissant, mon ami, de toutes les attentions que vous avez pour ma sœur et de tout ce que vous faites pour moi. Je vous dirai encore que je n'en suis pas étonné, car je me sens capable d'en faire autant pour vous.

J'ai attrapé une maudite fièvre qui me prive de la chasse dans le moment le plus propice.

J'espère que vous me direz les raisons qui vous font désirer que je quitte le Périgord, et j'espère encore plus que vous me procurerez les moyens de le quitter honorablement. Ce que vous me dites des dispositions de M. de P. me donne bon espoir. En attendant, je forme le projet d'accompagner ma sœur (Mme de S... [2]) à Bordeaux, et d'y passer trois mois.

Adieu, mon cher ami, écrivez-moi souvent et croyez à mon attachement inviolable.

BUGEAUD DE LAPICONNERIE.

Excideuil, le 23 *novembre* 1816.

Cher d'Esclaibes, Hélène[3] m'a appris vos amours[4]. Votre démarche près de votre future est une véritable intrigue de comédie. Je vois avec plaisir qu'elle finira, comme celles-ci ont coutume de le faire, par un matrimonio qui, j'espère, fera votre bonheur en vous donnant une bonne compagne et de la fortune. Je suis bien aise que vous soyez plus heureux que moi dans vos négociations : les miennes traînent en longueur. La jeune personne est bien disposée, à ce qu'il me paraît, mais le père l'est fort peu. Il a engagé sa parole pour le fils d'une femme qu'il a beaucoup aimée.

1. M. de Polignac.
2. Antoinette, mariée à M. de Saint-Germain.
3. Mme Sermensan.
4. Le commandant d'Esclaibes épousa, le 2 février 1817, Mlle Clémence-Françoise-Marie Bichet de Chalancey, fille du colonel du 11e chasseurs, née à Langres le 4 mai 1797 : l'autorisation ministérielle pour le mariage est datée du 20 décembre 1816.

Cela le retient. Cependant il me laisse des espérances. Cette incertitude est fort ennuyeuse.

Je veux faire expliquer positivement et le père et la fille avant mon départ pour Bordeaux, qui aura lieu à la fin du mois.

Je verrai en passant le préfet. On dit qu'il s'est opéré en lui un grand changement depuis quelque temps. Je ne l'ai pas vu ; mais il est certain que dans ses écrits, il parle de la Charte, tandis qu'autrefois ce mot n'aurait pu sortir de sa plume.

J'avais déjà vu ce qui concerne le 14ᵉ dans le mémoire du général Ameil [1]. Vous voulez savoir la vérité de tout cela. Vous savez que je n'ai rien de caché pour vous.

J'ai dit à peu près la vérité dans mon exposé à la commission; mais je n'ai pas dû parler du général Ameil, parce que j'ignorais qu'il eût rendu compte de sa conduite avec tant de franchise, et que je ne voulais pas être son dénonciateur. Le fait est qu'il arriva à la gauche de mon régiment un instant après que la tête s'était remise en marche après une halte. Il harangua les voltigeurs du 2ᵉ bataillon, qui crièrent aussitôt : *Vive l'Empereur!* Entendant ce bruit, j'arrêtai la tête, et je vis arriver au galop le général tenant son chapeau à la main et faisant crier successivement toutes les compagnies en leur annonçant la prochaine arrivée de l'Empereur.

J'arrêtai le général. Je serrai mon régiment en masse. Je le haranguai dans le sens contraire, et je fis ôter des cocardes tricolores qui déjà étaient aux schakos d'un grand nombre de soldats.

1. Ameil (Auguste-Jean-Joseph-Gilbert), né à Paris en 1775 et mort en 1822. Il débuta dans l'armée, le 14 juillet 1789, comme grenadier de la garde nationale parisienne (bataillon de la Jussienne). Il devint général de brigade en 1812. Sa vie n'est qu'une longue suite de faits d'armes. En 1815, il rejoignit l'Empereur qui l'envoya à Auxerre où il fut arrêté par ordre du roi et transféré à l'Abbaye, d'où il sortit le 20 mars. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet, il fut condamné à mort par contumace. Amnistié en 1821, il fut retraité peu après.

Cependant j'entendais des murmures qui m'annonçaient que je ne faisais que retarder de quelques instants la défection de mon régiment. Le général, désespérant de me gagner, me pria de le laisser aller. Sa présence était nuisible au régiment. Je consentis à ce qu'il s'enfuit, en ayant l'air de m'échapper, sur la parole qu'il me donna qu'il ne dirait plus rien sur sa route et qu'il se retirait à Paris pour y attendre les événements.

Ce qui venait d'arriver et l'annonce de l'approche de B. me décidèrent à doubler l'étape. Je fus coucher à Auxerre. Là une population en délire acheva d'ébranler mes soldats. Ils dirent tous à leurs capitaines, à l'appel du soir, qu'ils ne partiraient pas le lendemain et qu'ils voulaient attendre l'Empereur. Je reçus dans la soirée des députations de toutes les compagnies, qui me suppliaient de rester à la tête du régiment, tant ma conduite jusque-là les avait persuadés que j'étais attachés à la cause du roi. Les officiers vinrent chez moi, et je vis qu'ils pensaient tous comme leurs troupes. A l'heure indiquée pour le départ, le régiment se réunissait, et peut-être l'aurais-je fait partir, lorsque quarante hussards du 4e montés sur des chevaux d'emprunt, arrivèrent sur la place d'armes en criant : « Vive l'Empereur ! » Il ne fut plus possible de contenir le 14e, et j'avoue que je fus moi-même ébranlé par le concours unanime des troupes et de la population qui accourait des campagnes voisines en faisant retentir l'air de leurs cris. B. arriva à midi et passa aussitôt la revue de mon régiment. Il me demanda ce que je voulais. Je lui répondis que je ne voulais rien avant de l'avoir mérité sur le champ de bataille. Il donna trente croix à mon régiment, sur la remarque qu'il fit, qu'il n'y avait presque point d'officiers décorés. On m'accuse (les exagérés) dans mon département d'avoir foulé aux pieds la croix de Saint-Louis, et cependant je passai la revue sans l'ôter. Ce ne fut que le soir, lorsque Bertrand m'eut remis les décrets de Lyon, que je la retirai de ma boutonnière. Depuis j'ai passé une revue aux Tuilleries et je suis parti

pour les Alpes, beaucoup plus enthousiaste qu'à Auxerre et bien décidé à me bien battre. Arrivé à Chambéry, j'appris que j'étais destitué. Sur une lettre flatteuse de Grouchy qui commandait et avait vu mon régiment en détail, B. me le rendit et me nomma commandant de la Légion d'honneur. Vous savez tout.

Je ne puis concevoir comment j'ai été mis dans la 14e classe. Je le dois sans doute aux dénonciations mensongères [1].

Excideuil, 31 *octobre* 1817.

Je m'étais bien promis, mon cher d'Esclaibes, de ne rompre le silence qui règne depuis trop longtemps entre nous que lorsque je pourrais vous annoncer mon mariage [2]. Je réservais pour cette époque les reproches que j'ai à vous adresser pour ne m'avoir rien dit sur le vôtre; et je vous assure quinze jours plus tôt que je suis toujours bien votre ami malgré votre négligence. Je dis quinze jours plus tôt, parce que dans cet espace de temps mon matrimonio sera arrêté ou rompu, mais j'ai tout lieu de penser qu'il réussira, et alors je serai parfaitement heureux.

Vous le croirez facilement quand je vous dirai que ma belle joint à dix-huit ans une jolie figure, beaucoup de fraîcheur, un heureux caractère, une éducation simple, mais bonne et 250.000 francs à jouir tout de suite. Vous conviendrez que je suis aussi heureux en mariage qu'à la guerre ; mais aucune expédition militaire ne m'avait coûté autant de soins que cette conquête amoureuse. Il y a deux ans que je soupire et fais le pied de grue. Il m'a fallu

1. Lettre sans signature ni adresse.

2. Bugeaud épousa, le 30 mars 1818, Mlle Elisabeth Jouffre de Lafaye, de vieille famille périgourdine. Sa mère, née Aubarbier de Manègre de la Feuillade, descendait des comtes de Marquessac qui suivirent Pierre l'Ermite en Palestine. Elle comptait, parmi ses ascendants directs, le troubadour Bertrand de Born. Un de ses oncles, le comte Alain de Golminiac est béatifié en cour de Rome.

écarter une multitude de rivaux, faire rompre des projets de l'enfance, dissiper des préventions que des exaltés en politique avaient données contre moi; enfin j'ai fait un cours de diplomatie, à cela près que j'y ai mis beaucoup de franchise. Je suis persuadé que cette manière réussirait fort bien dans les négociations politiques d'un état fort, si, comme moi, on n'y apportait que de bonnes intentions. La ruse et l'astuce ne sont nécessaires que lorsqu'on est faible ou qu'on a de coupables projets. J'en excepte la guerre, dans laquelle il faut apporter de la ruse et de la tactique, lors même qu'on est beaucoup plus fort que son ennemi, car un seul revers peut rétablir l'égalité pendant toute la campagne.....

L'immortel 14e. Je dis immortel, car les 300 qui défendirent les Thermopyles le sont. Le combat du 28 juin 1815 dans la vallée de la Tarentaise (Savoie) approche de cette action glorieuse.....

Je ne sais si vous êtes comme moi; mais j'aime à mettre mes amis en relations: l'idée qu'ils parleront de moi m'est fort agréable, et puis il est naturel de penser qu'ils se conviendront, puisqu'ils me conviennent et que je leur ai convenu.

Ma sœur m'a dit tout ce que vous lui avez conté de votre future. Il me reste à savoir le bulletin depuis le mariage. Si j'étais près de vous, je vous ferais bien raconter la première nuit, mais vous n'oseriez pas me l'écrire.

Je suis toujours en relation avec Dufour. Il vient de publier un mémoire sur la culture de l'indigo, et il va en publier un autre sur le scorpion d'Espagne.

Vous ne m'entendrez plus parler de ma remise en activité de service : l'ambition est tout à fait sortie de ma cervelle. Vous ne me reconnaîtriez plus sous ce rapport. Je n'ai plus le moindre désir d'être employé, au moins en temps de paix. Ce n'est pas que j'aie perdu tout enthousiasme pour les armes : j'y pense encore avec plaisir et, si l'on faisait une guerre pour les intérêts de la nation, je voudrais en être; mais, hors cela, je vous jure que vous ne

verrez jamais que j'aie adressé une demande d'activité au ministre.

Vous avez sans doute lu l'ouvrage du général Rogniat [1]. C'est selon moi un fort bon livre [2]. Les grandes opérations de la guerre, les fortifications de campagne et beaucoup d'autres chapitres m'y paraissent fort bien traités ; mais je ne suis pas toujours de son avis sur l'infanterie, sur les troupes légères et sur les batailles de front, qu'il préfère toutes les fois qu'il n'est pas trop difficile d'aborder l'ennemi. Il paraît compter beaucoup sur l'usage immodéré du feu. Ses décharges multipliées, ses passages des lignes fréquents me paraissent tout à fait mauvais.

N'aborder l'ennemi que sur une partie de son front pendant qu'on tient l'autre en échec, se rendre supérieur sur le point où on l'aborde, ne pas tâtonner, faire une ou deux décharges à petite portée et charger à la baïonnette : voilà des principes qui me paraissent meilleurs. En fatiguant l'ennemi sur tout son front par un feu soutenu et par des passages de lignes, on perd beaucoup de monde sans arriver à son but et si, pendant ce jeu d'échiquier, l'ennemi prend l'offensive vigoureusement, il est probable qu'on sera renversé. Non que ceux qui chargent aient des avantages physiques, mais ils en ont beaucoup du côté du moral. J'en étais si persuadé que je n'ai jamais attendu une charge de l'ennemi, lors même que je défendais une position et, dans ce cas, je me plaçais toujours en arrière du terrain que je voulais défendre, afin d'avoir occasion de marcher et d'enlever mes soldats quand mes adversaires étaient arrivés sur le terrain où je voulais les combattre. Cette manœuvre ne m'a jamais trahi.

1. Rogniat (Joseph), né à Saint-Priest (Isère), le 9 novembre 1776, mort à Paris en 1840. Sous-lieutenant à l'école du génie en 1794, il est général de brigade en 1809 et général de division en 1811. Membre de l'Institut.

2. *Considérations sur l'art de la Guerre.* Paris, Magimel, Ancelin et Pochard, 1810.

Je passe sous silence une foule d'autres observations que j'ai faites sur cette bonne production ; si je n'étais pas aussi paresseux, je les communiquerais à l'auteur lui-même (donnez-moi son adresse). Je veux pourtant vous parler de son opinion sur les carrés : Il dit qu'on a dû préférer en Égypte les grands carrés simples et il a raison ; il fallait mettre à couvert les bagages et notre faible cavalerie ; mais il les préfère aussi en Europe, parce qu'ils font...

La fin de la lettre n'est pas aux archives de la famille d'Esclaibes.

Excideuil, le 7 avril 1819.

Mon cher d'Esclaibes,

J'apprends par ma sœur que vous vous occupez de moi et sur-le-champ je vous écris. Je vous avoue que je croyais que vos occupations, votre mariage, votre fils [1], votre séjour à Paris, m'avaient fait un peu oublier. Il y a longtemps que je vous écrivis à Langres après vous avoir écrit à Paris. Je n'eus pas de réponse à ces deux dernières lettres, et je me déterminai à attendre qu'il vous vînt dans la pensée de me donner de vos nouvelles. Je vois avec plaisir que je puis toujours vous compter au nombre de mes bons amis et ce nombre n'est pas fort. Tout le monde en est là.

Une indisposition m'a bien tourmenté. Depuis six mois il s'en faut bien que j'aie joui de tout le bonheur que me promettait la position heureuse dans laquelle je me trouve. Une femme charmante, qui a toutes les qualités appréciables, de la fortune autant qu'il m'en faut, et malgré cela je n'étais pas heureux. Il nous manque toujours quelque chose. Vous savez pourtant que je sais être content de mon

1. Emmanuel-Marie-Ferdinand d'Esclaibes-d'Hust, comte de Clairmont, né à Langres le 22 novembre 1817 et mort à Dijon le 12 décembre 1883. Il épousa Mlle de Girval, fille d'un officier d'artillerie, et eut un fils mort en bas âge et trois filles : 1° la baronne de Coudenhowe; 2° Mme de Lamolère ; 3° Mme Miron de l'Espinay.

sort. Il était rare que j'eusse un moment d'ennui dans les positions les plus désagréables de la guerre.

Nous avons toujours été trop franchement ensemble pour que je ne vous demande pas votre profession de foi politique, malgré que vous m'ayez dit une fois qu'un militaire de la Garde ne pouvait que penser comme son chef. Comme j'ai vu plusieurs de vos camarades n'avoir pas les doctrines avouées de S. M. Louis XVIII, je me crois autorisé à vous faire encore cette question. D'ailleurs, quelque passif et soumis qu'on soit, il est impossible, quand on n'est pas un sot, de n'avoir pas une opinion sur ce que l'on entend débattre tous les jours. Je présume que votre société est composée d'ultras, mais je vous connais trop de droiture dans l'esprit pour penser que vous ayez donné dans l'exagération de leurs opinions. Ces gens-là nous font bien du mal en entravant sans cesse la marche graduelle et naturelle de nos institutions. Nous avons une loi sur les élections qui, sans être parfaite, nous offre des garanties, ils voulaient nous l'ôter, car les modifications puériles dont ils parlaient n'étaient évidemment qu'un prétexte.

La proposition de M. de Barthélemy[1] a été généralement désapprouvée dans nos provinces. J'en ai assez dit, vous savez déjà que je suis constitutionnel. Je suis par conséquent ami de la monarchie, puisqu'elle est dans la constitution et ami de Louis XVIII, puisqu'il nous a donné la Charte et qu'il la maintient contre le vœu des *honnêtes gens* qui se disent exclusivement ses amis.

Je m'occupe de politique, parce que les intérêts de mon pays me seront toujours chers, mais je m'occupe encore plus d'agriculture. Je fais défricher des terrains, planter

1. Barthélemy (François, marquis de), membre du Directoire membre du Sénat, conservateur et pair de France (1747-1830), neveu de l'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*. Il vota la mort du maréchal Ney. En février 1819, il demanda au Sénat quelques restrictions à la loi électorale et fit adopter, le 2 mars suivant, des modifications dans l'organisation des collèges électoraux.

des vignes, des chênes, des châtaigniers, je transporte des terres où il en manque, je remplace les terres par des pierres, etc., etc., etc. Tout cela m'amuse autant que lorsque j'apprenais à mon régiment à repousser la cavalerie.

Quand je me porterai tout à fait bien, je ne m'ennuierai pas un seul instant.

Ecrivez-vous toujours à Dufour? Il a passé à Périgueux et, malgré mes instances, avant son départ pour Paris et avant son retour, il n'est pas venu me voir. J'en suis très en colère. Il voulait que je fusse l'attendre à Périgueux pour le voir pendant qu'il changerait de chevaux. Je lui écrivis, et je chargeai quelqu'un de lui procurer les moyens de venir ici. Il avait oublié de me dire le jour de son arrivée.

Le colonel Foucault est resté longtemps en Limousin et n'est pas venu me voir. Vous voyez que mes anciens camarades ne me montrent pas beaucoup d'empressement. Serait-ce dans ce dernier l'effet de la prospérité? je ne puis le croire. D'ailleurs je ne troquerais pas ma situation pour la sienne.

Je vous prie de présenter mes hommages à votre femme et d'embrasser pour moi votre fils. Il me tarde de faire leur connaissance. Je ferai en sorte de n'aller à Paris que quand vous y serez.

Votre ami, BUGEAUD, colonel.

Samedi 8 *mai* 1819.

Que je suis fâché, mon cher d'Esclaibes, d'avoir fait attendre si longtemps votre domestique! J'aurais juré que c'était aujourd'hui qu'il devait venir, et je crois bien encore que le postier, tout endormi, me dit : « Il enverra vous chercher samedi à dix heures. » Ce qu'il y a de certain, c'est que lors même que je me serais trouvé chez moi, je n'aurais pas pu aller a Vincennes. Il fallait que je fusse à onze heures chez le maréchal Suchet qui me faisait demander. La veille, il m'avait mandé, qu'il me présenterait au ministre à huit

heures du soir, et je n'avais reçu sa lettre qu'en sortant de la seconde répétition de *Jeanne d'Arc* [1].

Enfin il doit me présenter ce soir, mais on croit que le ministre ne recevra pas, et dans ce cas je serai présenté particulièrement mardi. Tout cela m'ennuie beaucoup, et je suis tenté de dire comme l'Ingénu : « Il ne fallait pas tant de cérémonies pour me présenter à l'ennemi. Ce pauvre jeune homme ne pouvait pas comprendre comment un ministre n'était pas *visible* et comment il ne pouvait être reçu avec l'habit qu'il portait lorsqu'il repoussa les Anglais. » S'il ne se trouve plus d'Ingénus, il y a bien encore des ministres invisibles.

Je vous dirai que j'ai acheté Ladurentie 180.000 francs.

Je me suis réservé six semaines pour retirer ma parole dans le cas où je ne pourrais pas vendre la terre de ma femme. Cette clause exige que je parte promptement, et cependant je ne pars que mercredi soir. Vous voyez qu'il m'est bien difficile d'aller vous voir. Cependant je ferai en sorte d'y courir dimanche, si vous n'êtes pas venu à dix heures. Jusqu'à cette heure, je serai chez moi ou aux bains Poitevins.

Jeanne d'Arc m'a remué jusqu'au bout des ongles. On pourra y trouver des défauts, mais il est certain qu'elle produit beaucoup d'effet par les sentiments patriotiques qui y sont exprimés avec beaucoup d'énergie.

Tout à vous de cœur. BUGEAUD, colonel.

Chantonay (*Vendée*), *le* 12 *juin* 1819.

Je fus bien fâché de partir de Paris sans vous voir, mon cher d'Esclaibes, et je l'aurais été davantage sans l'assurance d'un prompt retour pour me dédommager du peu de moments que j'ai passés avec vous. J'ai couru en Périgord

1. *Jeanne d'Arc à Rouen*, tragédie en cinq actes et en vers de d'Avrigny, représentée à la Comédie-Française le 4 mai 1819. La date de la représentation a permis de fixer celle de la lettre qui était marquée seulement : samedi 8.

prendre ma femme, de là à Bordeaux, puis à la Vendée. En arrivant, j'ai mis ma terre en vente, et bientôt j'ai reconnu que la terre classique du royalisme était aussi celle des écus. Les biens se vendent à volonté. En une demi-heure, j'ai conclu des marchés par corps de métairie pour 187.000 francs. Il me reste encore une métairie, des tailles, des terres et une haute futaie, dont je ferai environ 60.000 francs; enfin j'aurai vendu près de 250.000 francs une terre affermée 5.000 francs. A la vérité cette ferme était dérisoire.

Je partirai pour Paris le 20 ou 25 et j'irai loger dans un des hôtels de la rue de Richelieu. Je vous présenterai à ma femme. Vous serez à Paris à cette époque, nous pourrons nous voir souvent et je compte sur vous pour m'aider à faire voir à mon Éliza en très peu de jours les principales curiosités de Paris.

En arrivant chez moi, je me suis empressé de lire et relire votre longue épître, qui pourrait bien prendre le titre de discours académique. Je fus très satisfait du commencement: il annonçait de la modération, de l'impartialité et une défiance de vous-même du plus heureux augure; mais bientôt je fus plus persuadé que jamais de l'extrême difficulté de parler politique sans passion. Le portrait que vous faites de l'ultra est vraiment plein de bienveillance. C'est un ami dont on reconnaît les erreurs en cherchant à les atténuer, elles ne tirent pas à conséquence, elles sont même naturelles et pas du tout dangereuses. Le jacobin, au contraire, est un monstre irréconciliable, incapable d'autre sentiment que celui de la haine. A Dieu ne plaise que je cherche à blanchir ces êtres épouvantables, s'ils existent; mais j'avouerai que je n'en ai jamais rencontré qui affichassent les principes d'irréconciliation que vous leur prêtez. Discrédités dans la société, honteux de leur conduite passée, ils ne demandent qu'un ordre de choses qui les fasse oublier et ils se retranchent derrière les principes constitutionnels, qui seuls peuvent les abriter contre les récriminations. Ils

aiment donc la Charte par intérêt, et l'intérêt est une grande garantie. D'ailleurs leur nombre est si petit, ils sont tellement méprisés, qu'ils n'auraient aucune importance, sans les déclamations des ultras, qui grossissent leurs rangs de tous les libéraux. Ceux-ci les repoussent. Ils sont assez forts pour ne pas faire comme leurs adversaires qui ont admis en 1815 et 1816 tous les bonnets rouges qui ont voulu chanter la palinodie. Nous ne justifierons jamais les Septembriseurs et j'entends et lis tous les jours des justifications des égorgeurs du Midi. J'entends aussi vanter les heureux temps qui ont précédé l'ordonnance du 5 septembre. Nous n'avons pas cette impudeur, et nous ne voulons pas justifier les Cent-Jours, bien que nous n'ayons pas teint nos mains du sang de nos concitoyens.

Quel est le plus dangereux, dites-vous, de l'ultra ou du jacobin? Si ce vieil ultra ne faisait que *regretter en secret son vieux château* et si son amour pour le roi l'emportait sur ses intérêts, certes ma réponse serait en sa faveur; mais nous l'avons vu travailler de tout son pouvoir à renverser l'ouvrage du roi, nous l'avons vu persécuter dans les provinces, non pas précisément les anciens révolutionnaires, ils s'étaient presque tous faits bonnets blancs, mais tout ce qui avait l'âme fière et généreuse, tout ce qui avait servi son pays et qui ne voulait pas s'abaisser à plier devant lui. Nous l'avons vu, vil dénonciateur, faire destituer tout ce qui n'était pas *pur* et placer sans pudeur, les hommes les plus ineptes et souvent les plus immoraux.

Les plus petits emplois des droits réunis n'étaient pas au-dessous de sa cupidité et valaient bien la bassesse d'une délation calomnieuse. Nous l'avons vu rassembler dans les villes du Midi, pour en former des compagnies secrètes, toute l'écume du peuple et de là sont sortis les crimes de Toulouse, Béziers, Montpellier, Nîmes, Marseille, Avignon, etc. Nous l'avons vu à la *Chambre introuvable* demander des catégories et repousser la clémence du roi; nous l'avons vu faire descendre de la tribune d'Argen-

son[1] qui voulait signaler les crimes pour en arrêter le cours. Nous l'avons vu nier l'existence de ces crimes, afin que la justice du roi n'empêchât pas de les prolonger. Nous l'avons vu..... mais c'est assez, vous frémissez comme moi de ce tableau hideux et malheureusement trop vrai. Mais je frémis surtout en pensant qu'un changement de ministère dans le sens des *honnêtes gens du Conservateur* pourrait nous ramener un tel ordre de choses.

Je n'ai pas encore répondu à votre question sur le jacobin et l'ultra. Le jacobin est encore plus odieux, et s'il fallait choisir entre 93 et 1815, je prendrais le dernier régime, mais je ne balance pas à dire que l'ultra est plus à craindre, par cela même qu'il est moins discrédité. Il est partout, autour du trône et dans l'antichambre des princes; il occupe des emplois importants, il se pare de noms pompeux, il couvre son ambition de principes de royalisme; voilà ce qui le rend plus dangereux.

Vous n'êtes pas plus impartial envers les écrivains qu'envers les partis. Vous déclamez contre la *Minerve*[2] et ne dites rien du *Conservateur*[3], du *Drapeau blanc*[4], de l'*Ultra*[5], etc.

Je ne ferai pas des auteurs de la *Minerve* autant de petits

1. Voyer de Paulmy d'Argenson (Marc-René-Marie, comte de), représentant aux Cent-Jours et député de 1815 à 1824 et de 1828 à 1834, né en 1771, mort en 1842. Élu député du Haut-Rhin, le 22 août 1815, il prit place dans la minorité de la Chambre introuvable, dénonça avec indignation les assassinats de Nîmes, et fut rappelé à l'ordre, le 24 octobre 1815, par le président Laîné. Il combattit ouvertement le projet de loi pour l'établissement des cours prévôtales.

2. *La Minerve française*, par MM. Aignan, Benjamin Constant, etc., février 1818 - mars 1820, 113 numéros en 9 volumes in-8°. Recueil libéral semi-périodique, fondé en remplacement du *Mercure*. Le journal refusa, comme le *Conservateur*, d'accepter la loi de la censure en 1820, et ses auteurs essayèrent de le continuer sous forme de brochures.

3. *Le Conservateur*, par MM. de Chateaubriand, de Villèle, O'Mahony, Lamennais, Lamartine, Berryer fils, etc., etc., 8 octobre 1818-mars 1820. Créé en opposition à la *Minerve*, dont le succès inquiétait les ultra-royalistes. Il cessa de paraître en 1820, quand la censure fut rétablie à la suite de l'assassinat du duc de Berry.

4. *Le Drapeau blanc*, par A. Lamennais, Nodier, etc., janvier-juin 1819,

saints, cette admiration aveugle n'appartient qu'aux honnêtes gens. Je vous livre les auteurs, mais je défends les principes de l'ouvrage. J'y vois les doctrines constitutionnelles traitées avec beaucoup de talent et de vérité, j'y vois de la décence, de la justice et des principes réclamés pour *tous* même pour Canuel[5] au secret. Vous me citerez des déclamations contre les missionnaires, des nouvelles démenties par d'autres journaux. Je vous répondrai qu'il est fort rare que la *Minerve* ait cité à faux, et que bien plus souvent on l'a démentie sans fondement. Quant aux missionnaires, faut-il les laisser aller à leur but sans chercher à les arrêter? Ils sont les tirailleurs du parti ultra; ce n'est pas trop de les combattre avec les armes du ridicule et pour cela on cite leurs discours, le jour, la ville, l'église, etc. On ne peut pas démentir cela.

Cet ouvrage n'est pourtant pas à l'abri de tout reproche.

Il est impossible que, dans une lutte pareille, on soit toujours dans les justes bornes de la modération; mais il est certainement le plus modéré de tous les ouvrages périodiques, et c'est pour cela qu'il a tant de vogue. Cessez donc de vouloir discréditer l'ouvrage en faisant le procès des

24 numéros formant 2 volumes in-8° : 16 juin 1819, 1er février 1827, 15 volumes in-fol. Organe des royalistes « incorruptibles ».

4. *L'Ultra, archives politiques, morales et littéraires, pour servir à l'histoire des temps présents*, 13 numéros in-8°. Le dernier numéro est signé A.-S. de Montferrier.

5. Canuel (Simon, baron), né aux Trois-Moutiers (Vienne), le 29 octobre 1767, mort à Loudun, le 11 mai 1840. Volontaire de 1792, devint aide de camp de Rossignol, se distingua en Vendée et fut nommé général de division. Le Directoire le nomma gouverneur de Lyon. Il fut disgracié par l'Empereur et renvoyé dans ses foyers. A la première Restauration, il fut réintégré et fait chevalier de Saint-Louis. Il essaya de soulever le département de la Vienne pendant les Cent-Jours. Élu député de la Vienne en 1815, il siégea dans la majorité de la Chambre introuvable. Ses actes de cruauté lors de la répression des troubles obligèrent le gouvernement à le faire arrêter. Après cinq mois de détention à la Conciergerie, il bénéficia d'une ordonnance de non-lieu, le 3 novembre 1818. Il fut nommé grand-officier de la Légion d'honneur et inspecteur général de l'infanterie, prit part à l'expédition d'Espagne en 1823.

auteurs. Ceux-ci ont fondé la fortune de leurs écrits sur les opinions et la raison de la grande majorité des Français, et ils ne sont que les interprètes éloquents de cette majorité qui ne changerait pas, quand les Minerviens changeraient de langage.

Je préférerais certainement des hommes entièrement irréprochables et dont les noms ne fussent connus que depuis 1814 pour défenseurs des intérêts sacrés de la liberté, et dans cette classe on peut mettre les censeurs ; mais il n'en est pas moins vrai que ce qui est bon en soi ne peut être mauvais, parce que l'origine n'est pas très saine, et l'eau épurée dans un filtre est bue sans égard à la source où elle fut puisée. Je n'ai pas lu une phrase dans la *Minerve* qui respire le jacobinisme. Si cela eût eu lieu, il y a longtemps que j'en serais dégoûté. Si ces auteurs sont jacobins, ils savent bien se déguiser pour avoir des lecteurs, et cette hypocrisie est un hommage à l'opinion publique.

Bourbon-Vendée, le 18.

Mes nombreuses occupations font que je vous écris à bâtons rompus. Je parcours la Vendée pour mes affaires, et en même temps j'étudie le pays sous les rapports politique et militaire. Je trouve qu'on a exagéré les difficultés du terrain, et j'ai reconnu que j'avais une fausse idée des opinions de la masse des habitants. Il serait trop long de vous faire part de toutes mes observations. Je les réserve pour Paris. Je me contenterai de vous dire, que je rencontre presque partout de bons Français, très attachés au roi et à la Charte, et que dans ceux-là ne figurent pas les derniers chefs de parti, qui en général sont méprisés à cause des excès qu'ils ont commis après le retour du roi en dernier lieu, c'est-à-dire après que leurs vainqueurs ont été désarmés. C'est alors qu'on a vu les effets de leur bouillante valeur, car jusque-là ils ne pouvaient pas se glorifier d'un succès ; ils ont été battus partout avec des forces 8 ou 10 fois

moins nombreuses que les leurs. Au combat de l'Aiguillon, le général Travot[1] avait 500 hommes : il battit complètement 6.000 Vendéens. A Laroche-Servière, le général Lamarque avait 4.000 hommes, il en défit 15.000. Le combat dura une demi-heure. Et voilà donc ces terribles héros, si fiers, si arrogants, qui nient qu'ils aient proposé de se réunir à l'armée de la Loire pour s'opposer aux prétentions des alliés ! Ils se sont bien rendus justice par une pareille dénégation. Quelques personnalités tels que Laroche-Jacquelin méritent l'estime qu'on accorde au courage et au dévouement.

Le département de la Vendée a nommé Manuel[2]. J'ai dit à un grand nombre d'électeurs que quelques personnes croyaient à Paris que c'étaient des intrigues de la capitale et de l'argent qui avaient obtenu cette nomination et celle de Benjamin Constant. Ils se sont indignés contre ces suppositions injurieuses et ont protesté qu'ils auraient au contraire donné de l'argent pour avoir ces députés. M. Dufougerais[3], m'ont-ils dit, s'est bien assez *démené* de toute manière et il n'a obtenu qu'une cinquantaine de voix. D'après ce que j'ai vu jusqu'à présent, ce département est aussi constitutionnel que le mien. Je le crois même plus ardent. J'ai encore mille choses à vous dire, mais je suis obligé de finir.

Votre ami de tout cœur, B.

1. Travot (Jean-Pierre), né à Poligny (Jura) en 1767, soldat au régiment d'Enghien en 1784, caporal quatre ans après, il se retire en 1789. Chef de bataillon aux Volontaires du Jura en 1791, il est général de brigade l'an IV et général de division l'an XIII. Pair des Cent-Jours, il est condamné à mort en 1816 ; mais sa peine est commuée en vingt ans de détention à Ham.

2. Celui qui fut expulsé de la Chambre le 3 mars 1823 pour son discours en réponse à celui de Chateaubriand. En 1827, ses obsèques furent suivies par plus de cent mille personnes.

3. Dufougerais (Benjamin-François Ladouespe, baron), né à Bordeaux le 9 décembre 1765, mort à Paris le 2 septembre 1821. Il fut sous l'Empire directeur général adjoint à la caisse d'amortissement, et entra, le 4 mai 1811, au Corps législatif comme député de la Vendée.

Saint-Pantaly, le 16 *août* 1819.

Mon cher d'Esclaibes,

Je vous envoie mon Crispin pour prendre la jument que vous avez eu la bonté de m'acheter. Je vous assure qu'il me tarde de la voir; d'après son signalement elle me convient à merveille. Je vous remercie de cette commission d'ami. Je conviens qu'elle était difficile et ennuyeuse; mais j'avais beaucoup plus de confiance en vos lumières qu'aux miennes.

Veuillez joindre à ce service l'emplette d'une redingote un peu plus grande que pour vous et une poire à poudre en cuivre estampé ayant un ressort pour couper la charge, à la manière anglaise. J'en ai vu de très jolies au Palais-Royal. J'oubliai d'en prendre une.

J'aurais fait partir plus tôt mon domestique, mais nous étions partis pour prendre possession de notre nouvelle terre. Nous avions vingt convives. Nous ne pouvions pas nous passer de Lefèvre. Nous avons chassé et pêché. Les perdreaux et les cailles fourmillent. Que n'êtes-vous ici ou que ne pouvez-vous y venir ! Mais je sens qu'il est difficile de vous proposer sérieusement cette partie, à moins que vous ne puissiez la faire après avoir vu votre femme ou avec votre femme, ce qui serait encore plus aimable. Pensez-y sérieusement.

Si, comme je n'en doute pas, vous aimez le roi et la Charte, l'armée avec laquelle vous avez servi, la gloire et la prospérité nationale, je ne reviendrai pas à votre parti, j'y suis déjà; mais si vous comprenez par ce parti les énergumènes de 1815 à la Chambre introuvable, les écrivains du *Conservateur*, du *Drapeau blanc*, de la *Quotidienne* [1] et ceux qui les lisent avec enthousiasme, les

1. *La Quotidienne*, journal qui vécut de 1792 en 1847, après avoir changé bien des fois de forme et de nom. Elle compta pour principaux rédacteurs Michaud, de Fontanes, La Harpe, Malte-Brun, Nodier, Véron, J. Janin, etc.

persécuteurs de l'armée, les détracteurs de la France, les ennemis de notre gloire et de notre liberté, les auteurs des crimes du Midi, les apologistes qui les excusent sans cesse et pensent les justifier en citant en regard les horreurs de 93, jamais, jamais, jamais je ne serai de cet infâme parti.... Je leur pardonnerais leurs crimes s'ils étaient attachés à leur pays, ils ne le sont qu'à leurs privilèges. Ils sont Anglais, Russes, Prussiens, tout ce que vous voudrez, excepté Français.

Le roi, dont ils ont tant parlé, ils le détestent. Une prétendue marquise de mes environs, car tous sont comtes ou marquis, me disait l'autre jour devant dix personnes de son bord, qui ne se récrièrent pas, qu'elle espérait bien qu'une goutte remontée nous en délivrerait. Je défendis le roi devant des gens qui, en 1815, couraient dans toutes les communes pour forcer à inaugurer son buste et frappaient à coups de plat de sabre ceux qui n'ôtaient pas leur chapeau.

Que doit-on penser de ce changement ? n'est-on pas conduit tout naturellement à croire que, s'ils n'aiment plus le roi, c'est parce qu'il ne tolère plus les excès de 1815?

On cherche à nous entraîner, dites-vous, par notre amour-propre blessé. Le parti antifrançais n'a pas blessé mon amour-propre. On ne tient pas à l'estime des gens qu'on n'estime pas. Il a blessé mes sentiments de justice et d'amour de la patrie.

Mais ne serait-ce pas vous, mon cher d'Esclaibes, qui seriez entraîné par votre amour-propre flatté ? Il y a bien plus de probabilité. Vous avez été loué par votre famille et ses alentours de votre conduite en 1815, et je conviens que cette conduite, à Besançon, n'a pas été négative, comme celle de ce fat de Feuchères, qui fait aujourd'hui l'important et qui a signé au Champ-de-Mars l'acte additionnel, à ce que m'ont assuré plusieurs officiers. Vous avez donc été justement fêté et porté dans la Garde, où vous voyez souvent les princes ; vous chassez avez eux, ils vous parlent, tout cela flatte l'amour-propre et vous a con-

duit à soutenir les persécuteurs de nos libertés et de cette vaillante armée dont les grands souvenirs devaient lui faire trouver grâce devant des âmes un peu généreuses.

Ne soyez point le défenseur des Chateaubriand[1], des Castelbajac[2], des Labourdonnaye[3], etc., et nous sommes du même parti.

J'aime le roi autant que vous et plus que la plupart de ceux que vous dites faussement être des vôtres. Ils n'ont ni votre bonne foi ni votre patriotisme. Leurs écrits le décèlent assez. Je désire vivement que la dynastie des Bourbons se soutienne avec la Charte. L'hérédité dans la famille que nous avons est très favorable à la liberté.

Une nouvelle révolution compromettrait tout, et il ne faut pas combattre pour ce que l'on a. Voilà mes principes politiques, ils sont aussi ceux du médecin que vous me conseillez de changer. Il a environ pour 200.000 francs de propriétés, moi pour 300, et l'on peut croire que nous n'avons pas envie de désorganiser, autant que ceux qui ont des privilèges et des propriétés à rattraper. Et moi aussi j'ai des privilèges et des biens à rattraper. La terre paternelle, que je viens de racheter, avait des rentes considérables. La portion de mes deux frères émigrés[4] a été vendue et malgré tout je ne change pas d'opinion. Mon intérêt ne peut prévaloir sur ma justice.

Je n'ai pu lire encore le morceau dans *le Conservateur* sur l'organisation des légions. Sous les rapports militaires, il y a plusieurs choses que je n'approuve pas. Ce qu'a dit votre officier sur les adjudants-majors avait sauté aux

1. Chateaubriand avait voté la mort du maréchal Ney et combattu, dans son journal *le Conservateur*, le ministère du duc de Richelieu, qu'il trouvait trop modéré.

2. Castelbajac (Marie-Barthélemy, vicomte de), député du Gers, puis de la Haute-Garonne (1776-1868), l'un des ultra-royalistes les plus ardents de la Chambre introuvable, rédacteur du *Conservateur*.

3. La Bourdonnaye (François-Régis), né en 1767, mort en 1839. Élu député de Maine-et-Loire le 22 août 1815, il prit la direction de l'extrême droite de la Chambre introuvable.

4. Patrice et Ambroise.

yeux de tout le monde. C'est une imperfection facile à réparer.

Je vous recommande à mon tour le premier morceau de la 78[e] livraison de la *Minerve*. Vous aurez de la peine à en trouver d'aussi sages dans *le Conservateur* lugubre. Je le lis rarement depuis que je suis à la campagne. En revanche je me lance dans l'agriculture. Il y a beaucoup de ces *brigands* de Bonaparte qui ont pris du goût pour cet art: je connais un major qui fait des merveilles.

Adieu, mon cher d'Esclaibes, malgré la légère différence de nos opinions politiques (qui ne consiste, je crois, que dans l'estime que nous faisons réciproquement d'une certaine espèce d'hommes), aimons-nous toujours. Vous êtes mon ami, je suis toujours le vôtre à jamais. Si nous avions la guerre, vous verriez si je saurais servir sous les Bourbons. Je pense que les hommes monarchiques par excellence ne me passeraient pas en zèle et en dévouement, et j'espère que vous trouveriez que je suis du bon parti.

Tout à vous de tout cœur. B.

P. S. — Donnez-moi quelques nouvelles de politique extérieure. On dit par le monde des choses ridicules que je serais bien aise d'éclaircir.

Excideuil, le 20 *février* 1820.

Je vous écris à Paris, mon cher d'Esclaibes, parce que je présume que l'événement affreux qui afflige la France[1] vous aura promptement rappelé à votre poste. Quel crime horrible, mon cher ami, les cheveux m'en dressent sur la tête, et à cette horreur se joint la plus vive pitié pour la victime et pour toute sa famille, qui doit être aussi malheureuse qu'il est possible. Tous les partis se réunissent pour déplorer cet attentat, mais les amis de la liberté sont surtout profondément affligés. Indépendamment de l'intérêt qu'inspirent les grandes infortunes, ils craignent (et leurs craintes

1. L'assassinat du duc de Berry.

commencent à se réaliser[1]) que les ennemis de la constitution ne saisissent cette circonstance pour arriver à leur but, en calomniant les libéraux, et en excitant le gouvernement à adopter des mesures injustes et rigoureuses, qui tôt ou tard amèneraient une nouvelle révolution. Quelle triste politique que celle qui punirait la France du forfait d'un fanatique ! Car j'aime à croire qu'il n'y a pas eu de complots. Dieu le veuille pour la France et pour la tranquillité de la famille royale, qui ne vivrait plus que dans les alarmes !

La jument que vous avez eu la complaisance de m'acheter est une de ces bêtes qu'on ne peut connaître que par l'usage. Elle plaît aux deux premières lieues, mais elle ne se soutient pas et se coupe aussitôt qu'elle est un peu fatiguée. Que cela ne vous fasse pas de peine, je suis bien assuré d'en retirer mon argent et même les frais de route, parce que les chevaux de cette espèce sont fort rares chez nous.

Je crains que votre vin vous soit arrivé très mauvais, il était en route par le grand froid. Peut-être le double fût l'aura sauvé, c'est ce que je désire ; mais ce que je désire encore plus, c'est de vous en faire boire ici, et je rêverai encore longtemps ce plaisir, parce qu'il ne me paraît pas impossible à obtenir. On voyage si lestement et à si bon marché. De Paris à Thiviers par Limoges, il en coûte quatre jours et 50 francs ; de Thiviers chez moi, il y a deux lieues, que vous pouvez faire le quatrième jour. Obtenez une permission de quinze jours et vous en passerez sept avec moi. Au reste, je vous verrai au mois d'octobre prochain. J'irai finir de payer Ladurentie. Que j'aurais du plaisir à vous montrer ce beau bien ! Je m'y attache chaque jour davantage, et l'agriculture a remplacé entièrement la

1. Le ministre Decazes fut accusé d'être moralement le complice de Louvel. Le comte d'Artois, entouré de sa famille en habits de deuil, vint se jeter aux pieds de son frère Louis XVIII et le supplier d'écarter l'assassin de son fils.

passion militaire. Je n'ai d'autre ambition que celle d'introduire chez moi les bonnes méthodes d'agriculture. J'y travaille tous les jours et peut-être suis-je destiné à faire, dans ce genre seulement, une petite révolution dans ma contrée.

Cela vaut bien la révolution que médite M. Decazes. On est généralement d'accord sur son compte. Quand on parle de lui, on n'aperçoit pas de nuances d'opinions. Cependant un *très petit nombre* d'individus approuve les choses qu'il fait en ce moment. Pour moi, j'ai peine à croire que tout cela vienne de lui. Je crois que la cause se trouve dans sa position et les influences des courtisans, qui sont presque tous ennemis de nos institutions. Où cela nous mènera-t-il ? Je ne sais, mais j'ai peur, et j'aurai peur tant qu'on tiendra une marche aussi peu franche. Il m'en coûterait pour quitter mes champs et ma bonne petite femme ; mais si l'on veut ramener les gentillesses de 1815 et 1816, on aura un soulèvement, et je serai bien forcé d'y prendre une part quelconque. Quand une fois j'aurai les armes à la main, je n'aurai plus peur, mais jusque-là je craindrai les assassinats que les ultras de notre département avaient mis en délibération, et sur la liste desquels je figurais. Un de mes parents qui assistait à ce conseil de cannibales me prévint de me tenir sur mes gardes, et dès lors je ne marchai qu'avec des armes et un domestique qui en avait aussi. Je me barricadais tous les soirs et j'avais douze coups à tirer. Vous jugez que mon existence était agréable. Faudra-t-il y revenir ? Un homme très sage de Paris m'écrit :

« Soyez sage, mon cher Bugeaud, ne frondez pas en société, comme vous l'avez fait quelquefois, les hommes de 1815. Cette époque n'est peut-être pas éloignée de revenir. »

Quels que soient les événements, je serai toujours votre ami le plus dévoué. BUGEAUD, colonel.

P. S. — Ma femme veut que je vous dise qu'elle est tout

orgueilleuse des jolies choses que vous lui dites. N'allez pas me la gâter. Elle est simple comme au village. Il serait fâcheux que la vanité se glissât dans cette bonne petite tête. J'écrirai à Dufour, mais je suis toujours fâché contre lui de ce qu'il ne m'a pas vu en passant.

Mille choses aimables à Madame d'Esclaibes et à toute votre famille que j'aime comme étant à vous.

Excideuil, le 27 *décembre* 1821.

J'ai faim de vos nouvelles depuis longtemps, mon cher d'Esclaibes, et peut-être aurais-je encore attendu pour vous en demander, si Dufour, en m'annonçant son mariage, ne m'eût dit que vous n'aviez pas encore répondu à une lettre où il vous faisait la même annonce. Mais d'Esclaibes n'écrit à personne. Serait-il malade ? C'est ce qu'il faut savoir. Je profite avec empressement du départ d'un garde de Monsieur, et je le prie de m'écrire aussitôt qu'il aura pu vous voir ou savoir de vos nouvelles, car je compte peu sur votre exactitude.

Et mon tableau de l'assaut de Lérida ? Quand l'achèverez-vous ? Ou peut-être quand le commencerez-vous ? Je ne perds pas de vue cette promesse. Si vous ne l'accomplissez pas d'ici à mon prochain voyage à Paris, je vous volerai le plus beau de vos paysages, si je sais le connaître.

Je continue à couler des jours tranquilles, heureux et occupés. L'agriculture absorbe la plus grande partie de mon temps. Je commence à bien réussir. J'ai prouvé que la prairie artificielle pouvait bien réussir dans nos contrées et que par elle on pouvait supprimer la jachère et nourrir le double des bestiaux que nous avons. J'ai fauché deux fois cette année des trèfles qui avaient 3 pieds 1/2 de haut. Ces conquêtes en valent bien d'autres. J'obtiens ces résultats sans l'usage du plâtre, qui est trop cher ici pour être appliqué à l'agriculture. D'ailleurs les fumiers animaux ne me manquent pas. J'ai à ma réserve 16 bœufs, 6 chevaux

et 400 moutons, beaucoup de litières ; avec cela on ne manque pas de fumier.

Aussi je suis dans les dignités agricoles : membre de la Société d'agriculture du département, correspondant du Conseil d'agriculture près le ministère de l'Intérieur ; voilà ce que l'on a fait de votre ami. Vous seriez-vous douté que j'aiderais puissamment à nourrir les hommes, lorsque je les assommais au col d'Ordal ?

Vous devez avoir au moins deux enfants, car je me souviens que Madame avait des maux d'estomac. Ma femme va bientôt me rendre père pour la deuxième fois. Vous connaissez ma vie depuis notre dernière entrevue. La vôtre doit être plus féconde en événements. Ne m'en passez aucun, je veux tout savoir.

Le nouveau ministre de la Guerre sera-t-il mieux disposé que le précédent pour les officiers à demi-solde, qui ne demandent pas mieux que de rentrer au bercail ? Fera-t-il rapporter l'ordonnance du 20 mai 1818 par laquelle je serai rayé des contrôles en 1828, attendu que je n'avais que quatorze ans et huit mois de service lorsqu'elle fut rendue ? Tel qui aura quinze ans et un jour de mauvais services aura une retraite.

J'aime à croire qu'on reviendra là-dessus. Ce serait certain si on l'exposait au roi.

Le général Alméras [1] part pour Paris et dit qu'il va travailler à me faire mettre en activité. Il m'a demandé une lettre pour le maréchal Suchet, afin qu'il travaille à cela avec lui. Je compte peu ou point sur la réussite. Je sais qu'il faudrait un appui près du duc d'Angoulême, ou se présenter à lui avec franchise. Cette démarche ne me coûterait pas si j'étais à Paris, parce que je sais qu'il est bon enfant ; mais je vous avoue qu'en temps de paix mon désir d'acti-

1. Alméras (Louis), né à Vienne (Isère) en 1768 et mort à Bordeaux en 1828. Adjudant général en 1795, général de brigade en 1801, général de division en 1812. Il était commandant de la Rochelle pendant les Cent-Jours. Sous la deuxième Restauration, il était à la tête de la 11e division.

vité n'est pas assez grand pour faire le voyage. Je laisse donc couler l'eau ; si l'on m'emploie, j'accepterai avec reconnaissance, quoique ma femme soit loin de le désirer ; mais l'idée que bientôt je n'appartiendrai plus à l'armée me fatigue.

Mes hommages à votre femme, la mienne vous fait ses compliments, elle me parle souvent de votre gaîté. Nous voudrions bien tous deux que vous puissiez venir nous voir.

BUGEAUD, colonel.

Excideuil, le 10 septembre 1822.

Je suis pressé, mon cher d'Esclaibes, de répondre à votre lettre du 4. Vous pensez qu'on ne réussira pas à me faire employer. J'aurais désiré que vous m'en donnassiez les raisons, car les circonstances ne me paraissent pas aussi défavorables qu'à vous. Je vois employer une foule de généraux qui se sont prononcés au moins autant que moi, et cela semble prouver que le gouvernement veut rapprocher tout le monde et réunir tous les bons Français. Au reste je vous assure que si on ne réussit pas, je ne serai fâché que des démarches qui ont été faites contre mon opinion. J'avais bien mis dans mes projets de ne demander du service qu'en cas de guerre ; mais mes parents étaient désespérés de me voir dans une espèce de proscription et de plus calomnié par quelques exaltés qui ne m'ont jamais connu. J'ai été tellement pressé que j'ai consenti à ce qu'on cherchât à intéresser M. L... Ce sera, j'espère, la dernière tentative. Après cela, on me demandera quand on voudra, c'est-à-dire pourvu que cela ne tarde pas plus de quatre ou cinq années, car après je n'en voudrais plus.

J'ai bien reconnu M. de Montureux dans ce que vous me dites d'une de mes sœurs. Il répète une bêtise accréditée par quelques outrés royalistes, qui n'ont sûrement jamais causé avec ma sœur, mais qui causent beaucoup trop avec M. le préfet, et en sont beaucoup trop écoutés, ce qui ne fait pas beaucoup d'amis à ce magistrat. Je ne vous ai pas

parlé de lui, parce que je n'ai pas beaucoup à m'en louer. Il m'a toujours abordé en homme prévenu, et, dans une conversation, il m'a avoué qu'il m'avait signalé au gouvernement comme un homme qui pouvait être dangereux par son influence dans le pays et son crédit sur les officiers en demi-solde.

« Mais, Monsieur le préfet, ce ne sont que des conjectures et vous n'avez pas pu citer de griefs, puisque depuis ma rentrée je n'ai point donné prise sur moi par aucune action ni aucun propos. — Il est vrai que je n'ai rien à vous reprocher, mais l'opinion est contre vous. — L'opinion de quelques exagérés qui ne me connaissent que de nom et qui se fondent sur ma conduite en mars 1815, actions que l'amnistie a couvertes d'un voile que l'on ne doit pas lever si l'on veut obéir au roi. — Dans un mois je pourrai peut-être vous rendre justice... j'attends quelque chose.., je serai le premier alors... — Mais pourquoi pas tout de suite? on ne peut jamais faire trop tôt justice. — Je ne le puis pas, je ne le ferais pas pour mon frère, mais soyez sûr que je suis persuadé que vous êtes un bon officier, que vous servirez bien le roi et qu'on fera bien de vous employer quand le moment sera venu. On dit que votre sœur vous empêche de revenir de bonne foi, etc., etc. » Voilà exactement une partie de ma conversation avec votre illustre compatriote. Ne trouvez-vous pas bien de la conséquence et bien de la justesse dans ce qu'il dit? Ce qu'il y avait de meilleur, c'est qu'à travers tout cela il cherchait à me montrer de l'intérêt. Je ne sais comment l'expliquer. Ce qui est certain, c'est que M. Montureux voit habituellement des personnes très exaltées qui font la réputation de tous les individus du département qui marquent un peu et qui font partager aux autorités trop crédules les passions qui les animent. Ces braves gens font beaucoup de tort au roi chez les esprits faibles, qui ne savent pas séparer ces furieux de la cause royale. Les gens éclairés voient bien que le roi et ses ministres cherchent à faire le bien de la France

en marchant bien constitutionnellement et voilà ce qui enrage les personnes que j'ai citées plus haut. Aussi disent-elles hautement que les ministres sont des jacobins (les plus furieux donnent même ce titre au roi parce qu'il ne taille pas assez dans le drap), et qu'assurément ils sauteront à la réunion des Chambres. Votre voisin donne beaucoup dans le sens de ces gens-là et on lui prête des propos, que je suis loin de croire, mais qui lui font beaucoup d'ennemis. En voici un : « Je n'entends rien en administration, mais je sais me servir de mon sabre et je voudrais que les malveillants du département se montrassent pour leur faire voir comme nous les mettrions à la raison. » Plusieurs autres de cette force et rien de conciliant. Je vous répète les on-dit de beaucoup de gens.

Revenons à ma sœur. C'est la meilleure Française que je connaisse ; elle fut désespérée du retour de B..., mais elle fut désespérée aussi du malheur de nos armées. Elle manifesta alors quelques sentiments patriotiques qu'on ne lui a pas pardonnés et voilà d'où date sa réputation. On ne lui pardonne pas non plus d'avoir plus d'esprit que les bégueules de la province. Aujourd'hui, par les mêmes sentiments d'amour de la patrie, elle désire ardemment le maintien des Bourbons et c'est celle de toutes qui me presse le plus de les servir. Elle ramène plus de gens au roi que n'en ramènera jamais Montureux.

Celle de mes sœurs qui se rend à Paris pour affaires de famille (hôtel de Modène, rue Jacob, faubourg Saint-Germain) est toute comme vous pouvez la désirer.

Jamais on ne l'a soupçonnée de bonapartisme ; d'ailleurs elle est à la bonne souche, à Bordeaux. Elle est moins sémillante que la première, mais elle a bien son mérite. Voilà bien du bavardage. Je vais me coucher pour chasser demain de bonne heure. Adieu, je serai toujours votre ami.

B.

La Durantie (près Excideuil), le 26 octobre 1823.

Il serait tout naturel, mon cher d'Esclaibes, que ce fût moi qui rompisse le silence qui règne trop longtemps entre nous.

J'habite la campagne, je n'ai d'autres distractions que celles de la chasse et de l'agriculture, j'ai donc tout le loisir d'écrire. Mais aussi je suis naturellement paresseux, et je médite une lettre quinze jours d'avance. Il y a longtemps que je me proposais de vous écrire et toujours je remettais au lendemain. J'ai pourtant grande envie de savoir de vos nouvelles et de celles de votre petite famille.

Donnez-m'en, je vous prie, avec détails. Pour moi, je m'empresse de vous dire que ma femme et ma fille[1] se portent bien et que nous serions les plus heureux personnages de France sans l'énorme perte[2] que nous fîmes il y a un an. Nous aurons bien de la peine à nous en consoler. Je m'étourdis par la chasse et les travaux des champs; mais ma pauvre Eliza, presque toujours seule à la maison, n'a pas la même ressource. Je veux dire qu'elle voit peu d'étrangers, car moi je lui tiens compagnie autant que possible, mais je ne puis être une distraction à sa douleur. J'ai fait ce que j'ai pu pour la déterminer à aller à Paris cet hiver, je n'ai rien obtenu et certainement je ne la quitterai pas cette année ; mais l'année prochaine, si elle ne veut pas y venir, j'irai seul, et j'aurai le plaisir de passer quelques jours avec vous.

Je crois me rappeler que vous m'avez dit que vous aimiez beaucoup l'agriculture. Je puis donc vous en parler. C'est ma passion depuis six ans. J'y ai porté cette ardeur que vous me connaissez pour tout ce que j'entreprends; avec cela, on réussit ordinairement. C'est ce que j'ai fait. La contrée que j'habite est cultivée par le système de jachère

1. La future Mme Gasson.
2. La mort d'un petit garçon.

à deux soles. C'est-à-dire que la moitié seulement des terres est ensemencée chaque année, l'autre moitié est labourée quatre fois sans rien produire, si j'en excepte quelques lopins de pommes de terre et de sarrasin. La prairie artificielle était totalement ignorée, on ne nourrissait le petit nombre de bêtes qu'on avait qu'avec le foin. On ne peut guère imaginer une culture plus barbare. Je me suis occupé sans relâche de la changer dans ma propriété, et de propager de meilleurs principes chez mes voisins. J'ai eu à vaincre la routine, les sarcasmes, les préjugés, des insolences même de la part de mes colons : j'ai tout vaincu et, aujourd'hui, je suis une autorité qu'on cite. Mes bestiaux sont doublés, mes grains le seront bientôt. Mes terres sont couvertes de beaux carreaux de fourrages artificiels, tels que trèfle de Hollande, trèfle annuel, vesce, seigle, raves, maïs, sarrasin, etc.

J'ai la propriété la plus agréable possible pour l'entreprise d'une grande culture. J'ai 1.800 journaux (300 toises carrées chaque journal) en une seule pièce sans compter les bois. Ils sont exploités par treize familles, formant un total de 106 personnes. J'ai en outre 12 domestiques, mâles et femelles, pour exploiter ma réserve. Vous voyez que j'ai l'effectif d'une compagnie, mais je ne fais pas toujours manœuvrer tous ces gens-là comme je veux. Ajoutez à cela 80 bœufs, 50 vaches, 10 juments, 500 moutons et vous verrez que j'ai l'effectif d'un joli bataillon. Ainsi, quoique à demi-solde, je ne suis pas privé de commandement. Plusieurs dictateurs romains n'avaient pas une aussi belle retraite.

Que je serais heureux, mon cher d'Esclaibes, de vous y posséder pendant au moins un mois ! Je réunirais tous les chiens courants et tous les chasseurs du pays. Nous ferions bombance, chasse et fête continuelles. Vous feriez connaissance avec le cousin Foucaud, qui est mon voisin. C'est un grand chasseur, très bon enfant. Est-ce que ce rêve de vous avoir ne se réalisera jamais?

Je ne sais si je vous ai dit que pour prix de mon zèle j'ai

été nommé membre de la Société d'agriculture de la Dordogne et correspondant du Conseil de Paris ? On veut encore y ajouter la dignité de maire de ma commune, qui est un chef-lieu de canton, mais ma femme veut que je refuse. Elle n'a pas du tout de goût pour les grandeurs.

Laissons la houlette pour l'épée. Voilà donc la guerre d'Espagne terminée et bien plus heureusement que je n'espérais. Cette petite campagne fera du bien à notre armée et à son chef. Ce dernier surtout y aura beaucoup gagné dans l'opinion. Si par son inspiration le cousin donne à l'Espagne un gouvernement raisonnable, s'il met de côté l'inquisition et autres gentillesses de cette espèce, notre prince rentrera avec tous les genres de gloire et l'amour de toutes les classes de Français.

Une campagne est toujours une source abondante de réflexions, d'observations militaires, pour ceux qui cherchent à découvrir les secrets de la guerre. Quoique éloignés de la scène, nous avons sûrement tous les deux pris nos petites notes. Vous aurez remarqué comme moi que, malgré trente ans de guerre, la tactique *d'en avant*, sans manœuvres, sans discernement, n'était pas entièrement oubliée, et qu'on sait encore très bien prendre le taureau par les cornes. Il est même remarquable qu'on ne pèse pas plus sur une corne que sur l'autre, ce qui peut bien forcer l'animal à reculer, mais ne peut le renverser. Voyez le combat de Castel Tersol par Donnadieu ; Altafulla même, quoique dans un autre genre, puisqu'on était sur la défensive, a été conduit à peu près par les mêmes principes. Dans l'un et l'autre combat, trois colonnes ont été formées, *à peu près d'égale force*, comme si le nombre 3 avait quelque chose de magique. Les Espagnols, dans le dernier, ont commis la même faute ; ils y ont joint celle de ne pas faire tous leurs mouvements préparatoires pendant la nuit, pour attaquer à la petite pointe du jour. Les Français n'ont pas profité de leur faute ; car jugeant la distribution de leurs forces, ils pouvaient faire céder la gauche

et renforcer la droite, qui, après avoir tout culbuté devant elle, aurait, par un changement de front à gauche, coupé de la place les troupes qui avaient passé la Gaya près de son embouchure, et qui probablement auraient mis bas les armes aux environs de Tamaris.

En général, ces divers combats nous présentent d'une part des sorties sans objet, comme sans manœuvres et sans énergie, de l'autre des efforts uniformes et parallèles qui ont repoussé l'ennemi par la supériorité de valeur de nos troupes, mais qui n'ont obtenu et ne pouvaient obtenir aucun résultat marquant. Vous vous souvenez que le hasard et l'habileté du général Chlopicki[1] produisirent devant la tête de pont de Tortose un résultat bien différent. L'ennemi attaqua brusquement les postes, heureusement on n'eut pas le temps de lui opposer de résistance, il pénétra jusqu'au village de Jésus. Chlopicki, qui était sur le flanc, marcha sur la tête de pont. L'ennemi, *démoralisé par ce mouvement*, rétrograda en désordre et fut défait. Le souvenir de cette action est probablement ce qui m'a fait agir de la même manière au combat de l'Hôpital en Savoie. Deux mille hommes passèrent l'Arly au-dessous de moi et gagnèrent ma retraite sur Chambéry. Je ne pouvais alors disposer que de 6 compagnies de fusiliers, le reste était engagé pour repousser une attaque de front sur le bourg de l'Hôpital. Je marchai avec les 6 compagnies et le drapeau sur le gué où avait passé la colonne tournante. Ce mouvement *démoralisant* réussit complètement. La colonne, craignant pour sa retraite, craignant peut-être d'être fermée par mon attaque et des réserves qu'elle me supposait, revint rapidement au gué. Je l'attaquai en flanc et la mis dans une déroute complète. Elle eut beaucoup de tués,

1. Chlopicki (Joseph), né à Wesnica (Ukraine) en 1768. Cadet au service de Pologne en 1787, il devint capitaine en 1794 et entra avec ce grade au service de France dans la légion polonaise fondée en Italie le 1er floréal an V. Général de brigade en 1809, il démissionna en 1813, « ses blessures ne lui permettant plus de servir ».

150 prisonniers, et perdit au passage du ruisseau presque toutes ses armes et ses havresacs. Si je lui avais opposé mes 6 compagnies de front, je n'aurais certainement pas obtenu ce résultat.

Je trouve que notre armée en Catalogne s'est bien mise en prise aux attaques partielles et qu'il faut que les généraux espagnols soient de grands maladroits pour n'en avoir pas profité ; mais ils n'entendent pas plus la guerre de détail que les grandes opérations. Au reste, les principes de la petite guerre sont en général applicables à la grande.

Les mouvements *démoralisants* dont je vous parlais tout à l'heure rentrent dans le système des diversions. Ils ont seulement un effet moral plus prompt, plus immédiat, puisqu'ils s'opèrent sur de courts espaces et en vue. Si les constitutionnels, au lieu d'avoir des armées faibles partout, eussent rallié derrière l'armée en pleine marche sur Madrid, Morillo, Barbastro, etc., et qu'ils eussent rapidement marché sur la Catalogne, ils pouvaient écraser Moncey, entrer dans nos départements du Midi et rappeler par cela l'armée du prince. Il fallait avoir rassemblé à l'avance l'artillerie et les vivres nécessaires dans les plaines de la Catalogne. Je laisse mes autres réflexions pour le temps où j'aurai le plaisir de vous embrasser.

J'avais pris jour avec un de mes voisins pour aller voir M. le lieutenant général de Damas [1], qui était à son château d'Hautefort, situé à 2 lieues d'ici, j'apprends qu'une estafette lui a porté l'ordre de se rendre à Paris, pour prendre possession du ministère de la Guerre, et qu'il est parti sur-le-champ. Je regrette de ne pas m'être pressé da-

1. Damas (Ange-Hyacinthe-Maxence, baron de), né à Paris 1785, mort en 1862. Emigra et prit du service en Russie, fut blessé à la Moskowa avec les Russes et revint en France avec les alliés comme général-major. Nommé maréchal de camp, puis lieutenant-général, il commanda à Marseille, puis en Catalogne en 1823. Pair de France et ministre de la Guerre en 1823, il remplaça Chateaubriand au ministère des Affaires étrangères. Gouverneur du duc de Bordeaux, il le suivit ensuite en exil.

vantage, j'aurais vu mon nouveau ministre ; mais je ne m'attendais guère à ce brusque changement et surtout à voir tomber le choix sur M. de Damas.

Ma sœur, que vous connaissez, se porte toujours bien, elle me demande souvent de vos nouvelles. Elle s'intéresse beaucoup à vous.

Il y a longtemps que je n'ai eu des nouvelles de l'ami Dufour.

Je vous prie de dire mille choses aimables pour moi à Madame d'Esclaibes et de présenter mes respects à M. le général Valée.

Et mon tableau ?

Adieu, répondez-moi plus longuement encore que je vous écris.

Votre ami dévoué, BUGEAUD.

La Durantie, le 16 janvier 1824.

Oui, mon ami, vous m'obligez beaucoup de me tenir au courant de notre affaire et vos lettres ne sauraient jamais *m'accabler*, comme vous le dites. Certes, si cela ne réussit pas, ce ne sera pas votre faute. Vous êtes le modèle des solliciteurs et je conçois très bien qu'on vous trouve *poisseux* : l'expression est bonne, je ne la connaissais pas. Vous ne négligez rien ; vous avez aussi accroché le bon M. Laîné. Il me connaît fort peu, mais il porte de l'intérêt à ma famille. Si j'avais soupçonné toute votre aptitude à la sollicitation, je vous aurais indiqué plusieurs autres personnages qui auraient pu me servir, le général Curial[1],

1. Curial (Philibert-Jean-Baptiste-François-Joseph), né à Saint-Pierre-d'Albigny (département du Mont-Blanc) en 1774. Volontaire de 92 dans la légion des Allobroges, général de brigade et baron de l'Empire en 1808. Général de division l'année suivante, il commande une division de la jeune Garde en 1814 et est nommé comte de l'Empire. Peu de jours après, il vota la déchéance de l'Empereur, auquel il revint aux Cent-Jours. Réintégré à la Chambre des pairs par Louis XVIII, il vota la mort du maréchal Ney. Il mourut d'une chute de cheval en allant au sacre de Charles X.

par exemple, sous lequel j'ai servi. J'ai combattu dans son lieu natal et connais toutes les circonstances de ce combat. Il ignore que je lui ai rendu un grand service : les soldats l'avaient proclamé traître, parce qu'il allait de mauvaise grâce. Les Autrichiens paraissent vouloir violer l'armistice et menacer Chambéry. Les troupes sortent de la ville pour recevoir chaudement l'ennemi. Les soldats du 14e mettent trois balles dans leurs fusils et jurent de ne tirer qu'à vingt-cinq pas. L'ardeur et l'enthousiasme étaient au comble. Le général Curial, en se portant en avant, ordonne de mettre les troupes à l'ombre, en attendant le moment d'agir. Comme la position n'était pas bonne sous le rapport militaire, aussitôt on cria à la trahison et l'on résolut de faire un mauvais parti au général lorsqu'il repasserait. Je formai la troupe en colonne serrée, je la haranguai et je fis avorter ce barbare projet. N'allez pas croire que je vous propose d'ajouter à vos moyens le général Curial, je trouve que vous avez bien assez fait, bien plus que je n'espérais, bien plus que vous n'auriez fait pour vous-même. L'instinct de l'amitié m'a seul conduit quand je vous ai chargé de ma réintégration, et il m'a tenu lieu d'habileté. Assurément un personnage très éminent, m'eût-il porté beaucoup d'intérêt, ne m'aurait pas servi comme vous. Il eût fait une demande qu'il eût appuyée de quelques phrases d'éloges et s'en serait à peu près tenu là. Mais vous, vous voyez le prince, le ministre, le chef de bureau, l'employé, tous enfin, et vous les intéressez tous, parce que l'amitié d'un camarade intéresse plus que la protection d'un grand.

Vous me recommandez la patience. Quel que soit mon désir de rentrer dans l'armée, j'en ai beaucoup, parce que je suis heureux et occupé.

Le 47e se rend à Paris. Le colonel Peyris[1], qui le com-

1. Peyris (Vincent), né en 1775 à Dax, où il mourut en 1851. Il débute en 1794 comme soldat dans le 4e bataillon de volontaires du Gers, devenu 28e régiment d'infanterie légère. Capitaine en 1807 et aide de camp du général Jarry. En 1813, il est nommé colonel du 23e léger, est

mande, est, je crois, le plus ancien de l'armée. Si l'on pouvait insinuer au ministre de le nommer maréchal de camp et de me donner son régiment?

Je vous ai parlé du comice agricole de notre canton, afin que vous ayez une idée de notre manière ; je vous envoie le procès-verbal de l'une de nos séances. Je verrai le M. Delert au mariage de sa nièce qui est aussi celle de ma femme. Nous parlerons de vous, j'espère. Entièrement à vous. B.

La Durantie (près Excideuil), le 18 *février* 1824.

J'attendais chaque jour, mon cher d'Esclaibes, la nouvelle de votre nomination au grade de colonel [1]. Malgré votre silence, j'espère que vous avez obtenu cette juste récompense et je vous prie de ne me pas laisser plus longtemps dans l'incertitude. J'étais étonné comme vous qu'au milieu de toutes les faveurs qui pleuvaient vous fussiez négligé. Je ne vous en parlais pas, parce que ça ne pouvait servir à rien qu'à vous faire mieux remarquer l'oubli.

Vous m'avez donné l'espoir de vous avoir chez moi. Je m'y attache avec force. Et pourquoi en effet ne le feriez-vous pas? Ne faisons-nous pas tous les jours des démarches pénibles pour des choses qui valent moins que l'amitié? et lorsque l'égoisme est à l'ordre du jour, n'y a-t-il pas une grande satisfaction de cœur à faire des choses qui nous éloignent du vulgaire? Une preuve d'amitié est de ce genre et je suis persuadé que vous me la donnerez. Vous pouvez aussi donner à votre voyage un but utile, comme l'achat de quelques jolis chevaux. J'en sais trois ou quatre qui conviendraient bien à votre arme. Tâchez de venir avant la fin de la chasse. Nous courrons quelques lièvres.

blessé à Waterloo et commande le 47e de 1820 à 1826, où il est retraité. Il est replacé en 1830 et nommé maréchal de camp en 1831.

1. Le chef d'escadron d'Esclaibes fut promu lieutenant-colonel dans l'artillerie à cheval de la Garde, le 17 décembre 1823. Il reçut le commandement du 4e régiment d'artillerie à cheval, le 2 février 1826.

Ma femme a fait dernièrement une fausse couche. Vous jugez que cela nous a affligés. Elle est bien remise et ma fille se porte bien.

Je vais sous peu de jours être très empressé aux semailles des trèfles et des avoines.

Je viens de vendre vingt bœufs qui arriveront à Sceaux le premier lundi de mars. Je ne suis pas très content de ma vente. Ce commerce ne va pas. Je présume pourtant que la viande se vend cher à Paris.

Ma femme me charge de vous dire mille choses aimables. Annoncez-moi bien vite votre arrivée, si vous voulez me rendre content. Je vous enverrai un cheval à Limoges ou à Thiviers. Ce dernier endroit n'est qu'à 2 lieues, le premier à 9.

Votre ami, BUGEAUD, colonel.

La Durantie (près Excideuil), le 22 mai 1824.

Vous ne m'apprenez rien sur votre avancement, mon cher d'Esclaibes; c'est assurément parce qu'il n'y a rien de bon à annoncer, car vous savez trop le plaisir que me ferait votre promotion au grade de colonel pour négliger de m'en instruire. Quoique vous ayez pu si peu pour vous jusqu'à présent, j'ai imaginé de vous charger de ma réintégration dans l'armée. Il me serait doux de le devoir à un ami comme vous, plutôt qu'à la protection d'un grand personnage, ou qu'à toutes les manœuvres qu'emploient d'ordinaire les solliciteurs, et dont je me sens incapable. Si vous n'obtenez pour moi, je n'obtiendrai jamais rien, car je suis bien résolu à ne point aller solliciter. Outre que solliciter pour soi est un rôle fatigant pour un homme d'honneur, c'est qu'on le remplit avec désavantage, car on ne peut pas faire sa propre apologie. Voyez, mon ami, si vous voulez me rendre ce service et, dans le cas de l'affirmative, choisissez vous-même les moyens. Vous êtes sur les lieux, vous pouvez mieux juger que moi; mais il me semble qu'une démarche franche près du duc d'Angoulême

serait le meilleur début. Si vous prenez cette voie, vous pouvez hardiment assurer Son Altesse que le désir de m'attacher à la cause royale et d'être encore utile à la France me dirige principalement dans cette démarche. Ce n'est pas le besoin de me faire une existence. J'ai 20.000 francs de rente en fonds de terre et des espérances pour accroître ma fortune. Avec vous j'avouerai qu'à ces motifs viennent se joindre mon goût prononcé pour la profession et de petits intérêts d'amour-propre.

Vous devez penser que j'ai été humilié, après avoir servi comme je l'ai fait, d'être exilé de l'armée pendant huit ans et de m'être vu, dans mon pays, en butte aux calomnies et aux soupçons outrageants. Je demande donc plus qu'une place de colonel; c'est aussi une espèce de réhabilitation. Si à l'appui des démarches que vous feriez, il était besoin du bon témoignage de la députation de la Dordogne, j'ose me flatter que, malgré que je n'aie pas fait partie de la société politique de ces messieurs, ils ne me refuseraient pas une note d'estime et de considération. Vous voudrez savoir pourquoi je n'ai pas socié avec ces messieurs et leur parti. C'est aisé à vous expliquer. En 1815, je fus fort mal accueilli par cette classe, excepté quelques anciens amis de la maison. On me calomnia, on me dénonça. On voulut me désarmer à la chasse et c'était sur moi qu'on donnait le premier exemple de cette rigueur. Des traitements pareils m'indignèrent et je m'éloignai d'eux. Électeur, j'ai voté pour des hommes sages, amis de la monarchie, mais je n'ai pas voté pour les leurs. Cependant, cette dernière fois, j'ai voté pour un des députés actuels, parce que des amis m'en prièrent. Ce député est M. de Beaumont [1], capitaine d'état-major. Je ne voulais pas voter pour lui, parce que je savais qu'en 1816, il avait colporté dans son canton une pétition pour demander la suppression de la Charte. Il

1. Beaumont (Christophe-Armand-Paul-Alexandre, vicomte de), né à Paris en 1770 et mort à Pau en 1841, député de 1824 à 1830.

obtint même quelques signatures. Mes autres votes furent tous dirigés sur des royalistes constitutionnels, bien connus pour d'honnêtes gens.

En vous demandant ce service, mon ami, je mets votre amitié à une forte épreuve, mais c'est vous montrer en même temps que j'en ai une haute idée et que si la mienne agit si franchement, c'est qu'elle se sent capable du dévouement qu'elle réclame. Dites-moi sans détour si vous pouvez vous charger de cette ennuyeuse commission, et dans tous les cas gardez-moi tout le secret compatible avec les démarches que vous vous décideriez à faire, et absolu si vous ne faites rien.

Le 31 de ce mois, j'aurai une grande réunion agricole, qui a pour but de constater les résultats des expériences que j'ai faites. J'espère que les autorités et les généraux d'Hénin[1] et Noguès[2] y assisteront. Nous serons au moins soixante. Ma femme, qui n'aime pas le grand monde et la représentation, est tourmentée, mais je l'aide dans ses préparatifs et j'espère que tout ira bien. Que ne pouvez-vous pas être des nôtres !

Ma femme vous fait mille amitiés, ainsi que ma sœur de Bordeaux. Cette dernière m'en charge particulièrement dans sa dernière lettre.

1. D'Henin (François-Nivard-Charles-Joseph), né le 21 août 1771 à Lille et mort en 1847 à Paris. Sous-lieutenant au 87e de ligne en 1791, il est capitaine deux ans après et adjoint aux adjudants généraux en 1795; l'année suivante il est nommé au 2e chasseurs à cheval. Chef de brigade en 1801, il part à Saint-Domingue; général de brigade en 1809. Lieutenant général en 1815, il commande en 1823 la 20e division militaire.

2. Noguès (Antoine), né le 7 mai 1777 à Castelnau-Rivière-Basse, décédé à Plaisance-du-Gers en 1853. Volontaire au 2e bataillon des Hautes-Pyrénées en 1792. Aide de camp de Lannes, puis du général Noguès, son parent, et enfin d'Augereau. En 1806, lieutenant-colonel, il passe au service de Hollande, il y devient brigadier, et rentre en 1810 au service de France comme adjudant commandant et va en Espagne avec le général Lamarque. Général de brigade en 1813, il est blessé à Waterloo. En 1824, il commande la 1re subdivision de la 20e division militaire.

Mes hommages, je vous prie, à votre femme et mille baisers à votre petit bonhomme.

Votre ami,

BUGEAUD.

La Durantie (près Excideuil), 29 *septembre* 1824.

Vous ne me dites rien, mon cher d'Esclaibes, c'est une preuve que vous n'avez rien de bon à me dire. Je ne doute point que vous n'ayez fait toutes les démarches en votre pouvoir pour me faire remettre en activité et je vous en remercie d'ores et déjà. Dites-moi franchement s'il faut y renoncer ou s'il y a de l'espoir. Dans le premier cas, je tâcherai de n'y plus penser et de trouver, comme j'ai déjà fait, mon bonheur dans mon intérieur et dans mon agriculture. Dans le second, je me livrerai à une espérance flatteuse, celle de faire de nouveau partie d'une armée que je chérissais, et je ruminerai sur le métier de l'infanterie avec plus de suite, car je n'ai jamais cessé d'y réfléchir. En repassant toutes les circonstances de guerre où je me suis trouvé, il m'est venu une multitude d'idées nouvelles que j'ai réduites en principes, que j'appliquerais certainement si jamais j'en avais l'occasion.

Notre canton, si fort en arrière pour l'agriculture, semble vouloir sortir de sa barbarie. Dans une grande réunion de propriétaires qui a eu lieu chez moi, nous avons organisé un comice agricole dont j'ai été nommé président. Nous nous sommes cotisés pour faire un fonds destiné aux primes d'encouragement. Le préfet y a ajouté 200 francs. Nous avons discuté et adopté un règlement. Un des articles a pour but de faciliter nos réunions et par suite les multiplier. Il prescrit à tout membre qui voudra réunir le comice chez lui, pour constater ses expériences et faire voir les progrès de son agriculture, de ne donner que trois plats de viande et deux de légumes. Il est clair que si le luxe se glissait dans nos dîners de réunion, bientôt on finirait par ne plus se réunir.

Une grande partie du temps que me laisse l'agriculture est donné à la chasse. J'ai chez moi un état-major militaire et chasseur. Un capitaine de mes amis qui vient d'obtenir sa retraite s'est mis en pension chez moi, mon homme d'affaires est un ancien officier, enfin j'ai encore un officier en demi-solde qui aime beaucoup la chasse. Je vous assure que le gibier nous manque rarement.

Dans le mois dernier, j'ai eu pendant quelques jours le général Noguès. Nous avons chassé du matin au soir. Je crois vous avoir dit qu'il commande à Périgueux. C'est le meilleur homme qu'il y ait au monde. Il a une bonne femme et de charmants enfants. A propos d'enfants, vous ne m'avez pas dit que votre famille se soit augmentée, je présume que non. De mon côté, je n'ai que ma petite fille. Depuis ses fausses couches, ma femme n'est pas redevenue enceinte.

Je n'ai pas de relations avec Dufour depuis plus d'un an. Je veux pourtant lui écrire un de ces jours.

Les premières paroles et les premiers actes de Charles X donnent les plus grandes espérances. S'il continue, comme je l'espère, il aura le cœur de tous les Français.

Vous avez dans la Garde un de nos compatriotes, le lieutenant-colonel d'artillerie Delort[1]. Je le soupçonne d'être bon officier.

Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de M. le maréchal Suchet et de sa famille. De même du général Valée et des autres officiers que vous savez être de ma connaissance et qui sont près de vous.

J'ai fait part à ma sœur de ce que vous me dites pour elle. Quand croyez-vous pouvoir venir me voir? Je sais que je vous demande là une grande preuve d'amitié. Mais ne peut-

1. Delort de la Flotte (François-Ignace), né à Yssandon (Corrèze) en 1724. Soldat à la 10e demi-brigade en 1793, il y devint sergent en 1801 et fut congédié l'année suivante pour entrer à l'École polytechnique. Comme chef de bataillon, il commandait en 1815 l'artillerie à Vitry-le-François. Il devint colonel en 1831 et fut retraité en 1839.

on rien faire pour ce sentiment? On fait tant pour l'ambition, qui ne vaut pas tant.

Adieu, mon ami, portez-vous bien et soyez heureux.

BUGEAUD.

P. S. — Mille choses aimables à Madame d'Esclaibes et mille baisers à vos enfants.

PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE
CABINET DU PRÉFET

MONSIEUR[1] LE LIEUTENANT GÉNÉRAL,

Dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 courant, vous me dites que le colonel Bugeaud, officier en non-activité, vous a remis une demande adressée au ministre de la Guerre, dans laquelle il sollicite d'être employé activement, et, avant de la transmettre à Son Excellence, vous m'invitez à vous donner des renseignements sur sa moralité, sa conduite et ses opinions politiques.

Je ne puis qu'être flatté de cette preuve de confiance, car cet officier, marquant par son grade, ses moyens et sa fortune, étant sous vos ordres directs, vous le connaissez sans doute mieux que moi; mais puisque vous désirez corroborer votre opinion avec la mienne sur le colonel Bugeaud, je vais m'expliquer sur son compte.

Je me suis fait un plaisir de communiquer mes notes sur les militaires en non-activité du département que j'administre à votre prédécesseur, qui les a fait copier, et puisqu'elles sont restées dans les papiers de la division, il est surabondant que je vous dise que le colonel Bugeaud est signalé comme ayant une *bonne conduite* et des *opinions et des relations mauvaises*.

Vous connaissez sans nul doute avec plus de précision que moi les détails de la conduite du colonel Bugeaud pendant les Cent-Jours. Je ne sais rien de positif sur cette partie de sa vie et je n'ai cherché à le juger que depuis que j'administre la Dordogne. J'ai trouvé cet officier fort exaspéré des dégoûts et des humiliations dont il disait avoir à se plaindre; je tâchai de le

1. Arch. adm. de la Guerre.

calmer en l'accueillant bien et par l'aménité que je mis dans mes rapports avec lui. Jeune, plein d'amour-propre, de moyens et de feu, aimant son état, pouvant s'y promettre un avancement rapide, je concevais qu'un homme né au milieu des orages politiques, et qui n'avait point connu d'autre gouvernement que celui de Bonaparte, regrettât les chances d'avancement que lui offrait ce conquérant et dont son ambition se flattait. Je sentis que le temps seul pouvait le calmer et le ramener à des idées plus en harmonie avec le bonheur de la France : je crois ne m'être pas trompé.

M. le colonel Bugeaud me semble un homme capable et plein de ressort, ayant besoin de donner de l'aliment à son activité. Après avoir fait un très bon mariage qui l'a mis au rang des propriétaires riches de la Dordogne, il s'est entièrement adonné à l'agriculture, à laquelle il travaille en grand avec beaucoup de succès en naturalisant les bonnes méthodes dans ce pays routinier et très reculé ; il a déjà rendu de grands services au département sous ce rapport, en donnant par son exemple de l'autorité aux bonnes doctrines agricoles, et surtout en établissant dans le Périgord le premier comice, qui aura, j'espère, des imitateurs.

Politiquement, j'ai applaudi à la conduite qu'il a tenue aux dernières élections, pendant lesquelles il se rallia, ainsi que plusieurs autres, sur lesquels son exemple avait de l'influence, aux amis du gouvernement dont je crois qu'il souffrait d'être isolé, parce qu'il tient à la considération de l'élite de la société, dont a toujours joui sa famille.

La conduite morale du colonel Bugeaud est digne d'éloge ; je pense qu'il a des idées et des sentiments élevés qui me portent à croire qu'il justifierait la confiance que le gouvernement placerait en lui : il a de la capacité, des connaissances, de la suite dans ce qu'il entreprend et des moyens généraux susceptibles de beaucoup de développement.

Veuillez agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur le baron, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le préfet de la Dordogne,

24 *novembre* 1824. Cte DE CINTRÉ.

A Monsieur le lieutenant-colonel d'Esclaibes, à Vincennes.

Le 11 *décembre* 1824.

J'étais en tournée de visites de devoir lorsque votre lettre, mon cher ami, est arrivée chez moi. Je la reçois chez une de mes sœurs. Je me retire dans ma chambre à neuf heures pour y répondre et je ne dormirai pas que ce ne soit fait. Je ne crois pas du tout votre entreprise aisée, mais je vous crois capable de surmonter les difficultés. La franchise de vos manières, la chaleur et le naturel de vos expressions, votre dévouement connu pour les Bourbons, vous donnent de grands avantages pour recommander quelqu'un. Si vous aviez quelque sacrifice d'amour-propre à faire, je serais loin de l'attendre de vous, car je ne m'en sens pas capable moi-même pour faire réussir notre entreprise. Mais ici le rôle de solliciteur ne peut que vous honorer. Il n'est pas commun de voir l'amitié survivre à la divergence politique de deux amis. Le plus beau rôle est de votre côté, mais je n'en suis pas jaloux.

Votre ami a voulu ma lettre. J'attends impatiemment sa réponse. En général, son ouvrage sur la campagne de Russie m'a donné de lui la même opinion que vous en avez. Je ne puis en dire autant sur son dernier ouvrage; franchement je le trouve un peu insignifiant, mais ne le lui dites pas, cela pourrait lui donner de l'humeur et il ne me répondrait pas avec autant d'abandon. Au reste, celui qui est capable de concevoir les grandes opérations de la guerre entendra nécessairement les détails, pourvu qu'il ne les croie pas au-dessous de lui, et c'est ce dont il faut bien se garder. Sans une bonne exécution, que deviendraient les grandes conceptions? Souvent une conception vigoureuse et bien entendue a fait triompher les plus mauvaises dispositions. On voit rarement l'opposé. A la bataille de Tudéla, le maréchal Lannes attaqua le taureau par les cornes. L'élite des troupes fut dirigée sur la ville. Les murs en terre, qui ferment les jardins qui l'entourent, en faisaient la partie la

plus forte de la position. A la droite, nous devions faire une fausse attaque; mais l'ennemi ayant dirigé sur nous des forces considérables, il fallut en venir sérieusement aux mains. Par la vigueur et l'intelligence de notre exécution, nous gagnâmes la bataille sur le point où l'on ne voulait pas combattre. Les détails sont de la plus haute importance; mais peut-on appeler détails l'art de mouvoir les troupes judicieusement? J'ai remarqué qu'en général les grands hommes les négligeaient trop, parce qu'ils les regardaient comme l'apanage des petits esprits. De là cette opinion trop générale que tout le monde peut être officier d'infanterie ou de cavalerie. Il semble qu'il ne faille du génie que pour les armes savantes. En faut-il moins pour pratiquer une science qui n'a rien d'écrit, qui ne peut avoir de règles fixes, mais qui demande une méditation continuelle pour se meubler la tête d'exemples, de raisonnements, de principes, qui ne peuvent être invariables, mais qui servent à inspirer le parti à prendre dans les circonstances diverses que présente la guerre à chaque pas? Qui pourrait ne pas déplorer l'indifférence sur les détails d'exécution, quand on pense qu'à Waterloo, après trente ans de guerre, la division Marcognet[1] s'est portée sur l'ennemi, en une colonne (à distance entière), dont la fraction était un bataillon déployé? Que faire d'une pareille colonne? Rien. La fraction en est trop étendue pour qu'on puisse la manœuvrer dans aucun sens, et il est impossible d'en tirer, sans de longs tâtonnements, une bonne disposition contre la cavalerie. L'événement le prouva bien. Une brigade de cavalerie anglaise, qui était masquée, chargea brusquement cette malheureuse division, qui ne put lui faire aucun feu. Dans

1. Marcognet (Pierre-Louis Binet de), né à Croix-Chapeau (Charente-Inférieure) en 1765. D'abord élève de l'Ecole militaire, il fit les campagnes de 1781, 1782, 1783 en Amérique avec Rochambeau. Il servit ensuite à l'armée du Rhin; fut nommé général de brigade en 1803, il alla en Espagne en 1808 où il y resta jusqu'à sa nomination de général de division en 1813. Retraité en 1815, il fut remplacé en 1831, il demanda sa retraite l'année suivante.

l'impossibilité de tirer et d'agir, les soldats mirent leurs fusils sur la tête pour parer les coups de sabre. La division fut défaite et perdit son canon. La même manœuvre fut ordonnée à la division Lamarque pendant la bataille de Wagram et, si elle n'eut pas des résultats aussi déplorables, c'est qu'elle ne fut pas chargée. Je ne puis m'empêcher de remarquer, à l'appui de mes raisonnements de l'autre jour, qu'il eût été bien heureux pour la division Marcognet qu'elle eût été par pelotons et qu'elle eût commencé un en-avant en bataille au moment où elle fut chargée par la cavalerie. Les hommes accoutumés à ne voir que le grand de la guerre ont cherché les causes de la perte de la bataille uniquement dans les grandes dispositions. En y regardant de près, on les trouverait peut-être dans les détails d'exécution. Je ne puis me persuader que cette ferme de la Belle-Alliance ait été bien attaquée. Peut-être ne fallait-il pas l'attaquer du tout, et se contenter de battre les troupes qui étaient sur ses flancs.

Voilà une longue digression sur les détails ; mais depuis longtemps j'éprouvais le besoin d'en dire mon opinion et j'ai saisi la petite occasion que vous m'en avez fournie.

Vous voulez une note sur ma carrière militaire ; mais il me semble que vous vous en souvenez assez bien : vous me citez presque toutes les circonstances de l'Espagne. Il ne me resterait qu'à vous parler de ma courte campagne de 1815 ; mais j'imagine que ce n'est pas le cas de citer ces faits d'armes, bien qu'ils soient plus brillants que les autres. Dix jours après Waterloo, le 14e se trouva presque aux Thermopyles et s'en tira mieux que les Spartiates. Les détails de cette affaire seraient instructifs. Nous suivîmes souvent la *méthode des Anglais*, et nous pûmes nous convaincre que le meilleur moyen de défendre le passage d'une rivière n'est pas d'en occuper immédiatement les bords, mais au contraire de la laisser passer à une fraction de l'ennemi, afin de lui faire éprouver un échec considérable qui puisse diminuer l'inégalité numérique, et mettre

la supériorité morale de son côté. Laissons cela. Mais comment vous parler avec détail de mes affaires d'Espagne? Ce serait trop long. Vous en savez plus qu'il ne faut, car vous ne direz pas tout ce que vous savez, vous ennuieriez votre monde.

Ma manière devant l'ennemi est en grande partie la *méthode anglaise* un peu perfectionnée; j'y joins les deux balles, les déploiements brusques sur les flancs ou en écharpe, les menaces ou les effets sur la route de retraite, les réserves immédiates, le changement rapide des *dispositions d'illusion* au moment de l'attaque. Tout cela est précédé des discours et de la contenance générale qui peuvent donner une bonne direction au moral du soldat.

L'affaire d'Ordal est un exemple d'attaque avec *réserve immédiate*. Au moment d'aborder la position de l'ennemi, j'arrêtai mon bataillon dans un petit creux et je lançai la compagnie de voltigeurs avec ordre de jeter de grands cris et de s'étendre à droite et à gauche en tiraillant pour démasquer le front du bataillon.

Elle reçut la décharge de tout ce qui était devant nous. Le bataillon chargea aussitôt sans donner le temps de recharger et enleva tout, comme ça devait être. Une réserve seule, employée à propos, pouvait m'enlever la victoire. J'y avais pourvu autant que mes faibles moyens me le permettaient. Trois compagnies avaient reçu d'*avance* l'ordre de s'arrêter aussitôt le succès déterminé et de laisser aux autres le soin de poursuivre. Cela fut très bien exécuté, mais nous n'en eûmes pas besoin. L'effet des deux balles fut terrible, vous avez pu le remarquer en traversant le champ de bataille. Voilà un échantillon de ma manière, mais il y en a presque autant que de circonstances. Les seules choses que je cherche toujours à mettre de mon côté sont la bonne disposition morale, les deux balles et l'initiative.

Tivisa (près de Mora) fut une retraite soutenue sans ordre du général, pour empêcher l'ennemi de profiter du

désordre de notre colonne. Je l'arrêtai partout avec mes grenadiers qui chargeaient cent pas et reculaient deux cents, jusqu'à ce que, ayant été joints par une compagnie de voltigeurs qui arrivait, nous reprîmes l'offensive réelle sur l'ennemi qui s'était divisé pour nous envelopper, en arrivant avant nous à la Crux de Mora. Les tirailleurs qui précédaient la colonne victorieuse (le régiment d'Almeria) furent refoulés avec tant de vivacité qu'elle n'eut pas le temps de se déployer, et nous entrâmes dedans avec une seule décharge (à deux balles). La victoire ne fut plus incertaine et 11 compagnies poursuivirent 6.000 hommes le reste de la journée. Un petit stratagème fut employé avant la charge, ce fut d'ôter les coiffes des schakos qui étaient de toile blanche et de paraître ainsi de nouvelles troupes. Cette idée vint des soldats, je la saisis avec empressement.

Vous avez oublié mes surprises de nuit à Ibi, Bocaïrente, Concentaina, Venta d'Ordal (cavalerie anglaise). De ma méthode d'enlèvement, je déduisis un système d'avant-postes qui pût nous mettre à l'abri de pareils malheurs. Vous l'avez vu pratiquer à Saint-Vincent. Je suis sûr qu'on l'adoptera quand le hasard le fera examiner. Il l'eût été à l'armée d'Aragon sans l'indifférence pour le perfectionnement des détails, dont je vous ai déjà entretenu. Mon carré et quelques autres manœuvres le seront aussi, tôt ou tard.

Je relis votre lettre et je vois que vous avez oublié Yecla et la Rapita.

Quelques jours avant la trop célèbre affaire de Castalla, le général Harispe défit à Yecla une division espagnole. En ayant pris plus des trois quarts, il arrêta la poursuite parce que les troupes étaient harassées. Je pris des hommes de bonne volonté et je continuai de poursuivre une petite colonne qui avait gagné la montagne. Après un combat de deux minutes, j'entrai dans ses rangs et lui pris 500 hommes. Le général Harispe, voyant revenir ma troupe ainsi grossie, crut que c'était un renfort ennemi et fit prendre les armes à la division.

La Rapita. — L'armée était devant Tarragone. Une faible garnison avait été laissée à Tortose et un détachement de 300 hommes au fortin de la Rapita. 4.000 hommes de l'armée de Valence investirent ce dernier point, de concert avec une petite escadre anglaise. Le général Musnier[1], gouverneur de Tortose, était balancé entre le désir de secourir cette garnison et la crainte de compromettre une partie de celle de Tortose. J'opinai pour le secours et fus d'abord seul de mon avis. Enfin le général se rangea de mon côté et me chargea de la mission avec 700 hommes. A deux heures du matin, je tombai sur le camp espagnol, après avoir enlevé sans tirer une garde de 50 hommes. La rapidité de l'attaque fut telle que les Espagnols ne purent jamais se former. Ils perdirent la position, 7 canons et 300 prisonniers, dont un colonel.

La garnison fut sauvée et ramenée à Tortose avec les prises. Le général Valée me vit rentrer, et le compliment qu'il me fit fut une flatteuse récompense de mes travaux. Je la plaçai bien au-dessus des éloges du général M[1]...

Voilà bien assez, mon ami, j'espère au moins que vous ne montrerez pas ma lettre. On me jugerait bien fanfaron, etc.

Adieu, je crève de sommeil.

Tout à vous, B.

Excideuil, 5 *août* 1825.

Mon cher d'Esclaibes,

Je vous écris à la hâte par un de mes voisins et amis qui m'apprend sur le champ de foire qu'il part pour Paris. Il m'a souvent entendu parler de vous et il désire vous connaître, il est grand amateur de chevaux et connaisseur.

1. Musnier (Louis-François-Félix), baron, puis comte de la Converserie. Né à Louqueville (Pas-de-Calais) en 1766 et mort à Paris en 1837. Cadet à l'Ecole militaire de Paris en 1780, sous-lieutenant l'année suivante. Général de brigade en 1798 et général de division en 1805. Il resta en Espagne de 1808 à 1813.

Vous pouvez causer de cette partie avec lui, après avoir causé de moi, car je pense que vous commencerez par là, Il se rend au mariage de son frère, qui épouse une demoiselle de Berthy, directeur des droits réunis de Paris, etc. ; peut-être connaissez-vous cette famille ?

Vous ne me dites rien depuis longtemps ; mais j'en suis sûr, vous travaillez toujours avec ce zèle que je connais si bien, mais qu'il est temps de laisser reposer. Il est évident, mon ami, que s'il eût été possible de réussir, vous auriez réussi. Je vois que mon temps est passé. Mes petites connaissances en infanterie doivent être ensevelies. Je ne dois plus penser à être utile à mon pays, autrement que par l'agriculture. Si vous jugez la chose possible, tâchez de m'obtenir une retraite, quelque modique qu'elle soit.

S'il était possible que vous vinssiez à nos vendanges avec M. Mercier (le porteur de la lettre), je serais aussi heureux que de recevoir un régiment, plus même, car mon bonheur serait sans mélange, et avec le régiment j'aurais le regret de quitter ma famille.

J'attends tous les jours un nouvel enfant. Ma femme se porte bien.

Votre ami dévoué, BUGEAUD.

J'ai perdu deux chevaux depuis trois mois.

Excideuil, le 17 novembre 1825.

Je croyais avoir répondu, mon cher d'Esclaibes, à la lettre que vous m'écrivîtes peu de temps après le départ de Paris de M. Mercier ; en bien cherchant dans ma tête, je me suis rappelé qu'il n'en est rien. Ce qui a pu me faire commettre cette erreur, c'est que je m'entretiens souvent avec vous par la pensée. J'aurai composé une lettre et j'aurai cru l'avoir écrite. Tâchons de la retrouver.

M. Mercier me parut enchanté de la manière dont vous l'aviez reçu et de l'intérêt et du zèle que vous montriez pour moi. Il me rapporta les choses flatteuses que vous

dites sur mon compte au déjeuner que vous lui fîtes faire avec des officiers supérieurs et le commandant de l'école. Il me peignit le costume de ce dernier. Il regrettait beaucoup de n'avoir pu vous voir plus souvent. Vous avez fait sa conquête.

Je ne vous avais pas félicité sur la nouvelle fille que votre femme vous a donnée. C'est vraiment un bonheur que de voir augmenter sa famille. La mienne s'est accrue aussi d'une fille très forte qui promet beaucoup [1]. J'aurais préféré un garçon ; mais cela viendra une autre fois et j'aime beaucoup mes deux petites filles.

Il est heureux d'accroître sa fortune en même temps que sa famille. Les indemnités du milliard nous promettent de 40 à 50.000 francs, celle de Saint-Domingue beaucoup plus.

D'autre part, j'achète des propriétés à ma convenance. Je viens de m'arrondir d'une jolie manière, et la Durantie est aujourd'hui une des plus belles terres du Périgord. Je paye mes dernières acquisitions avec des coupes de bois. J'espère qu'en six mois j'aurai payé. Je puis me passer de ce revenu et vivre avec mes métairies.

M. Mercier m'a dit que vous vous étiez engagé formellement à venir me voir l'année prochaine. Un chevalier français tient à sa parole comme à l'air qu'il respire. Vous viendrez donc, j'en suis sûr, et cette attente me ravit.

Que ne puis-je vous avoir pour une chasse de sanglier que nous devons faire la semaine prochaine !

J'ai peu chassé cette année. Mes occupations agricoles et mes bâtisses m'ont absorbé. Je suis chaque jour plus passionné pour l'agriculture et je commence à être une autorité en ce genre. On me consulte, on me cite, on me demande des plans de culture pour telle ou telle exploitation, et vous jugez par vous-même si je suis flatté de pouvoir être utile et me faire un nom agricole.

1. La future Comtesse Feray.

Mon ami, perfectionner l'agriculture est, après le mérite de combattre pour les *intérêts* de son pays, la première de toutes les gloires. Par l'introduction seule du trèfle dans nos contrées, j'ai fait plus qu'annuler les impôts. Y aura-t-il jamais un ministre des Finances qui ait une pareille gloire ?

J'approuve fort votre projet de passer dans la ligne. Je vous prie de ne pas manquer de m'instruire de cette nouvelle promotion.

J'espère, mon ami, que vous ne travaillez plus pour m'avoir de l'emploi. Je vous avoue que je suis dégoûté, mortifié même de voir que, pour certaines personnes, il faille tant de peine pour être admis à être utile, pendant que d'autres sont si facilement admises à l'inutilité. Toutefois je suis reconnaissant de ce que S. A. le duc d'Angoulême a bien voulu s'y intéresser. Mais quel est donc le mécanisme d'un gouvernement qui fait qu'un prince généralissime ne peut pas faire placer un colonel? Je pense qu'en pénétrant ce mystère on n'y trouverait rien d'honorable.

Je borne maintenant mon ambition à avoir une petite retraite et je vous prie d'y travailler. Si vous ne pouvez y parvenir, je tâcherai de me la faire en augmentant mon industrie agricole.

Quand vous verrez Péridon [1], je vous prie de l'assurer de mon attachement. Je vous prie d'en faire autant près du maréchal Suchet et du général Valée. Remerciez vivement pour moi ce dernier pour l'audience de la voiture.

Adieu, mon ami, n'oubliez pas que vous devez venir et tâchez que ce soit bientôt, avant la fin des chasses.

1. Péridon (Jean-Baptiste), né à Nouillonpont (Meuse) en 1773, mort en 1839 ; il entra à l'âge de vingt ans au bataillon de réquisition de la Meuse en qualité de capitaine, mais fut remis sergent à l'incorporation au 11e léger. Capitaine en 1807, il devint aide de camp du général Harispe, puis en 1813 chef d'état-major de l'armée d'Aragon. Retraité comme colonel d'état-major en 1825, il fut nommé maréchal de camp honoraire en 1826.

Ma femme vous remercie du charmant couteau. Avant de connaître vos intentions, je le lui avais déjà donné. Elle veut vous envoyer une dinde truffée, c'est comme si vous l'aviez.

Mme Sermensan me demande souvent de vos nouvelles. Elle viendra passer avec nous une partie de l'hiver et le carnaval. Tâchez de vous rencontrer avec elle.

Tout, tout à vous.

BUGEAUD.

A mon retour [1] de Périgueux, où j'étais allé pour le concours des taureaux, j'ai trouvé votre lettre et mes demandes rectifiées. J'ai copié de suite littéralement et je ne perds pas une minute pour vous les envoyer.

La chaleur de votre amitié et de vos recommandations me garantit le succès. On ne peut rien dire de plus fort que votre lettre à M. du Coëtlosquet. Ma modestie en serait blessée, si je ne savais qu'on exagère quand en veut chaudement servir quelqu'un.

Votre empressement à m'écrire ne vous a pas permis de me dire votre opinion sur les observations que je vous ai adressées concernant l'ouvrage sur l'infanterie. Vous les avez sûrement fait lire à l'auteur, avec lequel j'espère que vous me ferez faire connaissance quand j'irai à Paris. Comme je ne regarde pas comme incontestable ce que j'ai dit sur l'infanterie, n'oubliez pas de m'en dire votre sentiment dans la prochaine lettre.

Le temps est abominable depuis deux mois. Malgré cela, j'ai presque fini de semer mes blés, parce que j'ai su me procurer beaucoup de bras pendant les éclairs de beau temps qu'il a faits. Indépendamment de mes métairies, je fais valoir à ma main une grosse réserve destinée aux expériences et à servir de modèle aux métayers, gens routiniers et difficiles à conduire. Malgré mes beaux résultats,

1. Lettre sans adresse, dossier Bugeaud des archives d'Esclaibes.

quelques-uns résistent encore ; mais je pense que je les entraînerai cette année parce que je serai plus florissant que les autres.

J'ai peu chassé ; cependant j'ai tué une douzaine de bécasses. Dans le mois prochain, le général Noguès et le commandant Doriac (ex-aide de camp du général de division Lamarque) doivent venir chasser pendant quelques jours. Que n'êtes-vous aussi près qu'eux !

Mille choses aimables à votre femme. Embrassez pour moi vos enfants. Puisse le 3e arriver à bon port !

Tout à vous de tout cœur,

BUGEAUD.

P.-S. — Sur votre avis, j'ai fait insinuer au préfet que j'accepterais la place de maire. Si on lui demande des renseignements sur moi, il n'en donnera que de bons, ainsi que le général de division.

En même temps que cette lettre, Bugeaud envoyait à son ami un modèle de supplique à adresser au dauphin au sujet de sa réintégration dans l'armée. Nous la reproduisons ci-dessous, avec les corrections qu'y fit d'Esclaibes, en indiquant en note la rédaction primitive de Bugeaud.

Le colonel d'infanterie Bugeaud, domicilié à Excideuil (Dordogne), à Son Altesse Royale Monseigneur le Dauphin[1].

Demande d'activité.

MONSEIGNEUR[2],

Nommé colonel par le roi en 1814, je fus entraîné dans la faute qui conduisit l'armée à Waterloo et au licenciement. Depuis[3] cette époque, je languis dans un repos qui n'a pas

1. Monseigneur le duc d'Angoulême.
2. Mon prince.
3. De cette époque.

été inutile à l'agriculture de mon canton; mais je n'ai pu guérir[1] les blessures que m'avaient faites le sentiment de mes torts, la persécution et les calomnies d'hommes passionnés, qui n'avaient pas entendu les paroles d'oubli proclamées par le roi et son auguste famille. Rien ne pouvait me dédommager d'avoir quitté un état[2] que je chérissais, et de n'avoir pas trouvé d'occasions[3] de réparer par d'ardents services rendus aux Bourbons[4] une erreur d'un moment. Je ne puis me réconcilier avec moi-même qu'en rentrant dans l'armée active[5]. J'ose le demander[6] à Votre Altesse Royale avec cette confiance qu'elle a inspirée à tous les militaires[7].

Aucun sentiment intéressé ne me guide[8], puisque je suis l'un des plus forts contribuables de mon département. Je sollicite[9] une réhabilitation politique et militaire. En exauçant mes vœux, Votre Altesse Royale[10] rendra au roi[11] un militaire qui se croira obligé de faire plus qu'un autre, qui a l'âge, la force et la volonté de le bien servir.

Je m'estimerais heureux si Votre Altesse Royale se faisait rendre compte de ma conduite quand j'appartenais à l'armée active et depuis que je suis rendu à la vie civile[12]. Le comte d'Esclaibes, mon ami, qui m'a connu dans les guerres

1. Mais dans lequel je n'ai pu guérir.
2. Quitté une armée.
3. N'avoir pas d'occasions.
4. Par d'ardents services une erreur.
5. Rien ne peut me réconcilier avec moi-même qu'une réconciliation avec les Bourbons par une rentrée dans l'armée active.
6. C'est ce que j'ose demander.
7. Confiance qu'inspire à tous votre conduite en Espagne et votre active sollicitude pour les militaires dévoués au roi et à la France.
8. Je prie Votre Altesse de ne voir dans ma demande aucun sentiment intéressé. Ce n'est pas une existence que je sollicite.
9. C'est une réhabilitation.
10. Votre Altesse.
11. Au roi, à la France et à l'armée.
12. Votre Altesse Royale, qui ne fait rien sans discernement, se fera informer de ma conduite dans l'armée et hors de l'armée : loin de redouter les investigations, je les désire.

me dispense de la tâche pénible de parler de moi[1].

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur[2], de Votre Altesse Royale, le très humble et très dévoué subordonné.

BUGEAUD,
colonel de l'ex-14e de ligne.

Cette demande est aux archives administratives et porte en marge : « Recommandé à Son Altesse par le comte d'Esclaibes.

« Le colonel est un homme très capable, je crois qu'il faut le orter sur l'état des colonels à employer. N'en parlez pas. »

(*D'une autre main*) : « Fait, porté sur l'état. »

La Durantie, le 28 *décembre* 1825.

MON CHER D'ESCLAIBES,

Aussitôt que j'ai eu montré la détermination d'accepter la place de maire, j'ai été nommé et je vous envoie l'arrêté du préfet qui me confère cette charge, pour que vous vous en serviez, si besoin est.

Vous pouvez être convaincu qu'on m'a toujours estimé, lors même que l'on ne m'aimait pas. On me regardait comme ennemi du trône, parce qu'on m'avait maltraité ; je n'étais ennemi que des exagérés qui me calomniaient et cherchaient à me perdre.

On ne saurait pousser l'attention plus loin, vous me tenez au courant de la marche de notre affaire presque jour par jour. J'aurais été bien étonné que le maréchal Suchet m'eût refusé une bonne note. Je ne l'ai jamais pensé et je lui ai toujours rendu assez de justice pour croire qu'il saisirait l'occasion d'obliger les officiers qui ont servi sous lui avec zèle, quelle que fût d'ailleurs la tournure de son opinion. Il serait plaisant qu'il fût devenu ultra. Je relis avec le plus grand

1. Le comte d'Esclaibes, qui a le bonheur de servir près de son roi, saura fournir en ma faveur les témoignages des généraux qui m'ont connu à la guerre. Son amitié me dispense de la tâche pénible de parler de moi.

2. Mon prince.

plaisir le colonel Marbot[1]. C'est un ouvrage d'autant plus excellent, selon moi, que je suis presque toujours de son avis. M. le général Rogniat a-t-il répondu? cela me paraît difficile. Ce qui m'étonne dans Marbot, c'est qu'il connaisse si bien l'infanterie, n'ayant pas servi dans cette arme, que le général Rogniat paraît croire si fort à la portée des plus minces génies. C'est pour l'avoir ignorée qu'on a perdu bien des batailles. Je vous ai cité la manœuvre de la division Marcognet à Waterloo. Que de fautes en ce genre se commettent tous les jours!

Je vais à Périgueux pour un procès qui pourrait me faire perdre 20.000 francs sur une succession de 40.000 francs.

Je verrai le général Noguès et tâcherai de le ramener avec moi pour une grande partie de chasse qui doit se faire à la maison et durer trois jours. Que ne puis-je aussi aisément vous avoir!... Mais je n'ai pas oublié que vous m'avez dit que vous regardiez comme probable que vous pourriez venir à Ladurentie.

Mille et mille amitiés pour vous et tous les vôtres.

BUGEAUD, C.

P. S. — Ma femme est grosse; puisse-t-elle porter cet enfant à bon port! C'est le seul remède qu'elle puisse trouver.

Au comte d'Esclaibes, lieutenant-colonel d'artillerie de la Garde à Vincennes.

Excideuil, le 19 janvier 1826.

Ma femme, en apprenant que vous deviez quitter Paris si tôt, a mis de suite la main à l'œuvre et la diligence vous a porté peut-être déjà une dinde truffée. Mais ce n'est pas tout d'avoir une dinde, il faut encore la faire bien cuire. Voici la recette : Prenez une dinde, pliez-la d'un papier

1. *De la nécessité d'augmenter les forces militaires de la France, et moyen de le faire au meilleur marché possible.* Paris. 1825, in-8°.

graissé, embrochez et mettez rôtir à un bon feu, sans être trop vif, assez chaud pourtant pour cuire votre dinde en une heure et demie ou une heure trois quarts au plus. Un peu avant de la saler, vous ôtez le papier pour faire prendre de la couleur, vous arrosez souvent. Quand la couleur est bonne, salez, puis servez chaud, sans tenir à la symétrie, ennemi juré en hiver de tout bon gastronome.

J'attends pour me rendre à Paris (à supposer que ma présence y soit nécessaire), que la commission ait commencé ses travaux et indiqué aux colons la marche à suivre et les bases adoptées. On doit me tenir au courant et m'indiquer le moment opportun. Je ne puis donc espérer de vous y voir, mais j'espère toujours vous posséder ici. Je considère cette réunion comme un des événements importants de la vie. Notre amitié est déjà respectable, et comme elle est assise sur de bonnes bases, elle ne peut périr qu'avec nous. Qu'elle serve au moins à prouver dans mon petit canton que, dans ce siècle tant calomnié, il y a des amis sincères qui savent faire 150 lieues pour se revoir. Je vous ai visité, c'est à votre tour.

Les travaux d'agriculture sont presque morts; mais en revanche la chasse a repris une nouvelle énergie. Il nous est arrivé des milliers de canards et de bécasses. Voici la chasse que j'ai faite en deux jours : 14 bécasses, 3 canards, 2 perdrix rouges et 2 lièvres. C'est énorme en hiver. Malgré cela j'attends impatiemment l'époque de remuer la terre. J'ai de vastes terrains bien préparés pour recevoir la prairie artificielle et les grains de mars, d'autres pour recevoir la pomme de terre et la betterave. Jamais je n'aurai été si brillant, pourvu que ce coquin de froid, qui est vif et sans neige, ne tue pas mes pauvres petits froments. Ils ont été semés tard, parce que, selon les bons principes, ils ont remplacé la rave et la betterave, qui sont restées longtemps sur terre à cause de la douceur de l'automne. La plupart n'ont été semés que depuis le 15 novembre.

Si par hasard vous connaissez des spéculateurs versés dans la fabrication du sucre de betterave, indiquez-leur ma propriété. Je leur fournirai la betterave. La situation est favorable. Le bois commun est peu cher comparé au reste de la France.

Mon ami, l'agriculture est le plus heureux passe-temps que puisse se créer l'homme de bien, le vrai philanthrope. Les succès en ce genre sont sans aucun nuage. Il est peu d'industries nouvelles qui ne nuisent à quelque autre industrie. Le pont de Bordeaux, les bateaux à vapeur ont ruiné les bateliers. Les progrès de l'agriculture vivifient tout et s'étendent sur toutes les classes. Ils font plus particulièrement le bonheur de la classe indigente, toujours la plus nombreuse. C'est par eux que la poule au pot d'Henri IV ne sera plus un rêve d'un bon roi. C'est par eux qu'il sera possible de civiliser nos paysans. Le moyen de les instruire quand ils meurent de faim et ne peuvent consacrer deux heures par jour au travail de l'école? C'est à peine s'ils peuvent aller quelquefois au catéchisme. Et qu'est ce catéchisme? Ils apprennent à marmotter quelques mots mystérieux, mais ils n'apprennent pas la morale et ils sont toujours aussi voleurs, aussi superstitieux, aussi routiniers. Est-ce d'ailleurs un pauvre curé, souvent vieux et infirme, qui peut instruire, moraliser toute une commune, qu'il doit en outre confesser et enterrer? la tâche est trop forte, aussi rien ne se fait pour l'instruction et la morale. Quelques mauvais sermons que n'entend pas l'auditoire, des processions, et voilà tout.

Il paraît qu'on n'en veut pas davantage. Un curé me montra dernièrement une *lettre confidentielle* de l'évêque[1] dans laquelle il lui recommande d'employer toute son influence à faire tomber l'école mutuelle qui existe dans sa paroisse. Et l'on ne veut pas voir l'Espagne et par opposition l'Angleterre et les États-Unis!...

1. Mgr Alexandre-Louis-Charles Rosa de Lostanges, évêque de Périgueux de 1821 à 1835.

Avez-vous lu le discours du président de ce dernier pays [1]? Voilà de la franchise, de la loyauté et de vrais bons principes. C'est là ce qui s'appelle *jouer cartes sur table.* Un autre président viendra, les principes seront les mêmes. L'autocrate des Russies meurt, peut-être tout va changer. Je suis un peu bavard aujourd'hui, n'est-ce pas?

Mon ami, aujourd'hui, je désire ma retraite par-dessus tout. L'inutilité de vos démarches et bien d'autres choses m'ont dégoûté. Avant de partir de Paris, faites, si vous le pouvez, un effort pour me l'obtenir, ou du moins laissez l'affaire en bon train, et recommandez-la à quelqu'un de vos amis.

Toujours à vous. B.

J'attends tous les jours Mme Sermensan. Je lui montrerai les douceurs que contient votre lettre.

Il y a [2] longtemps, mon cher d'Esclaibes, que nous n'avons causé. Je me souviens que je n'ai pas répondu à la lettre que vous m'écrivîtes en quittant Paris. Vous étiez tenté, disiez-vous, de vous féliciter de n'avoir pas réussi à me faire employer, et moi je m'en félicite tout de bon, car très certainement je ne serais pas aussi heureux que je le suis. Toutefois, comme vous devez voir dans les derniers replis de mon cœur, je veux vous dire que, pour penser ainsi, je suis obligé de raisonner et de faire taire ce premier mouvement du cœur qui nous porte vers le grand monde, vers la gloire, vers une chose qu'on a chérie dans l'illusion de la jeunesse. Vous savez que Gil Blas retiré à Lyria, où il épousa une bonne et jolie jardinière, voulut encore courir les hasards du grand monde. J'ai compris depuis dix ans que Le Sage avait bien peint le cœur humain. A présent, je me crois guéri entièrement de cette

1. John Quincy Adams, sixième président des États-Unis, qui succéda à Monroë en février 1825.
2. Sans date.

folie de ne pas savoir se contenter d'une situation paisible et par conséquent heureuse. Je suis désormais tout à fait l'homme des champs. Jusqu'à présent quelque chose me disait que ma passion pour l'agriculture, quoique forte, n'était que transitoire. Ma passion pour la guerre se tenait dans un coin aux aguets, toujours prête à s'élancer et à dominer; aujourd'hui je ne rêve que fourrages, bestiaux, engrais, assolements, charrues, houes, etc., etc.

A l'avenir mes lettres seront plus champêtres que guerrières et, pour commencer, je vous apprends que le 4 juin nous aurons ici une fête agricole donnée par le comice, dont je suis président. On a choisi ce lieu afin que les habitants des environs vissent mes cultures, qui sans vanité sont bonnes à voir. Elles m'attirent à chaque instant des visites qui souvent fatiguent ma femme plus que mon amour-propre. Nous distribuerons vingt primes d'encouragement à la suite d'un discours que prononcera le président. A chaque prime une bonne musique d'amateur jouera un air.

Après la distribution, il y aura banquet, puis bal champêtre pour deux classes de danseurs. Ces petites solennités font beaucoup de bien. Les paysans routiniers, voyant que tout ce qu'il y a de marquant dans une contrée se réunit pour les encourager à prendre les bonnes méthodes, finissent par se laisser ébranler. Il n'y a que deux ans que le comice est organisé et déjà on aperçoit d'heureux changements dans les cultures et plus encore dans les esprits.

Vous désirez, dites-vous, vous occuper un jour d'agriculture. Ah ! que n'êtes-vous propriétaire d'une belle terre dans mon voisinage ! Nous rivaliserions de zèle pour ce premier des arts (autrefois c'était la guerre). Nous nous communiquerions nos remarques, nos expériences, nous parlerions aux paysans le même langage et bientôt nous aurions *la gloire* d'avoir enrichi notre pays (j'entends contrée).

J'y arriverai, à cette gloire, mais je la partagerais vo-

lontiers avec vous. Je crois vous faire plaisir en vous envoyant copie d'un discours sur le fumier que je lus à la dernière séance de notre comice. Le système me paraît simple, neuf et bon. Vous m'en direz votre opinion. Dans la mienne, il fait le pendant de mon système d'avant-postes. Vous ne trouverez pas mauvais que j'affranchisse cette paperasse. Un auteur comme moi doit payer le plaisir d'être lu. D'ailleurs ayant eu la paresse de ne pas copier moi-même et le copiste ayant copié trop gros, je dois en porter la peine.

Amitiés pour vous et tous les vôtres.

A Monsieur le comte d'Esclaibes, colonel d'artillerie légère à Metz.

Excideuil, le 27 décembre 1826.

Qu'il y a longtemps, mon cher d'Esclaibes, que je ne me suis entretenu avec vous, mais que j'ai été malheureux depuis quatre mois! Ma femme a failli mourir plusieurs fois. Je la crois hors de danger; mais elle a encore la fièvre tous les jours, et le grand nombre des sangsues qui lui ont été appliquées fait qu'elle est dans un grand état de faiblesse. Durant cette longue et cruelle maladie, j'ai tout abandonné, agriculture, chasse, correspondance, amis; je n'ai songé qu'aux soins de garde-malade. Et quelle femme pouvait mieux mériter les plus tendres soins? C'est un ange de douceur et de vertu. Je ne suis pas le seul qui ait pris le plus vif intérêt à son sort. Paysans, nobles et bourgeois, tous lui ont offert leurs soins et lui ont donné des marques d'estime et d'attachement. J'attends le printemps avec impatience. La belle saison fera plus que les médecins et, s'il le faut, je la mènerai aux eaux.

Les peines du cœur sont les plus cruelles! J'ai vieilli de six ans en quatre mois. Jugez si j'ai compris et partagé vos douleurs! Tâchons de parler d'autre chose.

J'ai un vieux beau-frère qui a fait la campagne de Cata-

logne en 93. Quand il est morose, ma sœur lui parle de ses combats, et surtout du siège de Roses. Soudain il reprend sa gaîté. Elle employait la même recette avec moi en 1815 et 16, lorsque j'étais tourmenté par les délateurs et les hommes de parti ; elle me parlait de mon combat de l'Hôpital. J'ai été longtemps à m'en apercevoir, tant nous avons de pente à parler de ce qui flatte notre amour-propre. Aujourd'hui ma marotte a changé, c'est d'agriculture qu'il faut me parler pour me faire oublier mes peines.

Qu'il est difficile, mon ami, de changer l'agriculture d'un pays. Un seul homme instruirait plutôt vingt régiments qu'il ne ferait adopter deux principes nouveaux d'agriculture à une commune entière. Il y a dix ans que je travaille avec le zèle le plus ardent et je n'ai encore fait parmi les paysans qu'un petit nombre de prosélytes. Mes métayers (nous cultivons par métairies) même sont encore pour la plupart récalcitrants, bien qu'ils aient les plus beaux exemples dans ma réserve et dans une métairie dont le colon docile suit mon système. Toutefois je crois avoir franchi l'espace le plus difficile de ma carrière. J'ai pour moi tout ce qu'il y a d'éclairé et si le reste ne suit pas tous les bons principes, il ne les conteste plus. Ainsi je compte qu'à l'avenir nous ferons des pas de géants. L'institution de notre comice agricole y contribue puissamment. Le préfet le sent très bien. Dernièrement il fit insérer un article dans le bulletin pour exciter les autres cantons à nous imiter. Il eut la bonté d'y joindre quelques éloges pour moi. Il m'écrivit dernièrement pour me demander si je voudrais me charger de l'inspection des chemins vicinaux de mon arrondissement (celui de Nontron). Je lui répondis que les emplois gratuits étaient honorables, quels qu'ils fussent, et qu'un président des États-Unis ayant accepté l'an dernier les fonctions de juge de paix, un simple colonel pouvait bien accepter celle de commissaire voyer.

Depuis l'article sur les fumiers que je vous ai commu-

niqué (et dont je reconnais chaque jour la justesse), j'ai beaucoup écrit sur l'agriculture. Il serait trop long de vous communiquer tout cela. Je ne m'en sens pas le courage, et je réserve le plaisir de me faire lire par vous pour l'époque où vous viendrez me voir. Vous me l'avez promis, j'y compte toujours, heureux si ce pouvait être cet hiver.

Connaissez-vous le trèfle annuel, ou farouch, ou trèfle incarnat? Je l'ai introduit dans nos contrées. Il y réussit admirablement. Je le cultive très en grand. Cette plante réussirait très bien dans nos départements du Nord et je sais qu'elle commence à y être connue. Elle mérite bien de l'être davantage. Sa culture ne coûte presque rien. On la sème en août et septembre sur le terrain qui a produit le blé et sur un seul labour avec un hersage. En mai, elle donne une récolte égale à la plus belle prairie. Cette plante s'approprie les parcelles de fumier que le blé n'a pas consommées, et elle rend au cultivateur l'engrais primitif après avoir donné un bénéfice sur les bestiaux. C'est la meilleure des récoltes dérobées.

Elle est précieuse aussi comme engrais végétal. Si vous pouviez me placer à Metz 2 ou 3.000 kilogrammes de sa graine, je les expédierais à un prix modéré (rendu à Metz, 32 francs les 50 kilos). Voyez cela, je vous prie, chez les marchands grainiers.

Dans ma prochaine, je vous entretiendrai de la betterave dont je tire un grand parti sans pourtant en faire du sucre.

Robin se souvient toujours de ses flûtes. Au milieu de mes travaux agricoles, j'esquisse quelques articles militaires. J'en fais un dans ce moment intitulé : *Principes d'exécution de combat, adoptés et exécutés dans l'ex*-**14**^e^.

Adieu, adieu.

PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE

CABINET DU PRÉFET

Périgueux, 8 avril 1827.

Monseigneur,

Comme[1] ancien auditeur au Conseil d'État, attaché avant la Restauration à l'armée d'Espagne, commandée par le maréchal Suchet, j'ai appris de cet habile officier, qui m'honorait de sa bienveillance, le cas qu'il faisait de l'activité et des talents militaires du colonel Bugeaud de la Piconnerie, alors lieutenant-colonel.

Depuis huit ans que j'administre le département de la Dordogne, le colonel Bugeaud, qui en est un des plus riches propriétaires, m'a beaucoup aidé par ses sacrifices, les belles et fructueuses expériences qu'il a faites, sa capacité et son influence, à développer le Périgord sous le rapport si négligé de l'agriculture et à faire adopter les bonnes méthodes. C'est à lui que je dois le premier et seul comice agricole qui existe encore. Pour mieux prévaloir sur la routine, il s'est laissé persuader d'occuper la place de maire d'une vaste commune rurale ; c'est à ce titre, Monseigneur, que je prends la liberté de donner une lettre d'introduction à cet officier, auquel j'ai reconnu beaucoup de ressort, joint à une âme noble et élevée, et qui se rend à Paris pour solliciter la bienveillance de Votre Excellence.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le préfet de la Dordogne,
Cte de Cintré.

La Durantie, le 18 *août* 1827.

Mon cher d'Esclaibes,

J'étais peiné de votre silence ; mais ce n'était pas la cause du mien. Je faisais comme vous, je me proposais chaque jour de vous écrire et la multitude de mes occupations et divers incidents me faisaient remettre à un autre

1. Arch. adm. de la Guerre.

moment. Je ne compte pas avec un ami comme vous; quand vous ne m'écririez pas, vous recevriez de loin en loin pendant quelques années des lettres de moi.

Vous avez été malade, vous avez eu des peines. Je vous en plains; je voudrais être près de vous pour vous aider à supporter le tout. Ma santé est toujours des plus robustes; mais ma femme et mes enfants ont été malades pendant huit ou dix mois. Ma femme surtout a failli périr. A peine est-elle remise d'une cruelle maladie qui a duré huit mois. Mon ami, quand nous souffrions à la guerre, nous étions disposés à croire que tout était bonheur dans la vie civile. Eh bien! quoique je sois dans une position que tout le monde appelle heureuse, je me suis surpris quelquefois à regretter nos années d'Espagne. Il est vrai que nous étions dans l'âge des illusions ; mais quelle gaîté dans nos réunions, dans nos dîners, même au bivouac!... Quel bonheur, quel délire, quand nous avions contribué à quelque succès, quand nous recevions des preuves d'estime de nos camarades et de nos soldats!... Cependant nous faisions des guerres nuisibles à la patrie. Qu'aurait-ce donc été, si nous les eussions faites dans ses intérêts? Dans la courte campagne des Cent-Jours, bien que je prévisse l'inutilité de nos efforts, je m'élevai au-dessus de ce que j'étais en Espagne, parce que le danger était plus imminent. Ma tête était plus mûre pour la guerre. J'avais commenté toutes les circonstances de guerre où je m'étais trouvé ; j'en avais déduit des principes. Le fruit de ces méditations était devenu la propriété de tout mon régiment. Aussi nous fûmes vraiment de l'infanterie supérieure. Malgré la divergence d'opinion d'alors, vous n'auriez pu vous empêcher de nous admirer, si vous nous aviez vu combattre huit heures contre 10.000 Austro-Piémontais, ayant du canon et de la cavalerie, sur un terrain qui avait un front de 12 à 1.500 toises, couvert, il est vrai, par un ruisseau, mais qui était guéable presque partout. Nous restions maîtres du terrain, nous avions tué ou blessé

2.000 hommes, pris 760, *et nous avions encore la moitié de nos cartouches.* Ce dernier fait en dit plus que tous les autres. Que cette arme est forte, mon ami, quand elle est bien instruite matériellement et moralement. Mais combien peu de gens la connaissent !..... On est vraiment étonné et peiné des erreurs qu'on entend ou qu'on lit chaque jour.

Le général Rogniat, qui préfère les combats de front toutes les fois qu'il y a possibilité, et qui pour l'exécution recommande des feux multipliés et des passages de lignes répétés, pour fatiguer, dit-il, harasser l'ennemi ; après quoi une réserve ou un corps tournant achèvera sa défaite ! Le général Foy, ce flambeau, qui dit que les carrés simples, dits d'Égypte, devinrent règle fondamentale[1] ! Le général Rogniat qui dit, qu'ils sont préférables parce qu'ils font plus de feu, et qui n'a pas réfléchi que s'ils font le double de feu, ils ont aussi le double d'ennemis à combattre, puisque ce feu est réparti sur un double front et n'est par conséquent plus serré nulle part. En outre ils sont plus difficiles à manier. Et le général Préval[2] qui donne un nouveau traité sur le service des troupes en campagne et ne dit pas un mot des vices de notre système d'avant-postes? Il se borne à traiter de l'ordre du service sans rien changer à la manière de se garder, qui est extrêmement vicieuse comme vous savez, et n'empêche pas l'enlèvement des corps détachés, comme vous l'avez vu à San Saturnino et à Palleja, et comme c'est arrivé en mille autres endroits. En lisant les relations de nos guerres, j'en trouve une foule

1. Introduction de la *Guerre de la Péninsule.*

2. Préval (Claude-Antoine), né à Salins (Jura), le 6 novembre 1776, mort à Paris en 1753. Volontaire au régiment d'Enghien en 1782, il est sous-lieutenant en 1789, chef de brigade au 3e de cavalerie en 1801, général de division le 10 mai 1814. Inspecteur général de cavalerie en 1817, il est nommé directeur de la cavalerie au ministère de la Guerre en 1830 et retraité en 1848. Son avancement dans la Légion d'honneur est à signaler, car, membre de la Légion d'honneur en 1803, il est officier en 1804 et commandant en 1805.

d'exemples. En 1809, le 61e de ligne enveloppé et pris à Ratisbonne ; presque en même temps, 3 bataillons du 45e enveloppés et pris à Pordenone (Italie). Le quartier général était à Sacile, c'est-à-dire beaucoup trop loin. Il n'y avait que mon système d'avant-postes qui eût pu sauver ce corps. Par lui il eût fait sa retraite à temps et n'eût pas laissé l'ennemi s'établir sur ses derrières. En 1812, en Pologne, le général Reynier[1], grand tacticien, dit-on, laisse prendre une brigade à 4 lieues de lui et cette brigade n'est prise que par les vices du système. N'aurais-je pas été pris à Molins del Rey sans mon système, lorsque 11 bataillons manœuvrèrent pour m'envelopper, pendant qu'un corps plus considérable débouchait sur la rive gauche du Llobregat par Papiol ? Une heure avant l'attaque, l'ennemi était signalé sur plusieurs points. Mes bagages étaient à San Félice, mes postes étaient tous rentrés. J'étais concentré au point convenable lorsque l'attaque commença. Je fis plus de mal à l'ennemi qu'il ne m'en fit et ma retraite s'opéra aisément. Je n'aurais pas perdu un seul homme sans l'ordre inconsidéré *de tenir sur la rive gauche du Llobregat afin de forcer l'ennemi à déployer ses têtes de colonnes*, avantage bien futile en raison des catastrophes que cela pouvait amener. La moindre était la destruction de mon avant-garde ; mais cette conduite pouvait entraîner une bataille, ou tout au moins un combat sérieux sur la rive droite, où nous n'avions aucun intérêt à combattre.

Eh bien, mon ami, malgré tout on reste indifférent quand on propose des perfectionnements, ou du moins ce que l'on croit tel. Le général Saint-Cyr répond qu'il croit que c'est inexécutable par tout autre bataillon que le mien et tant que je le commanderai ; sous un autre chef, ce sys-

1. Reynier (Jean-Louis-Ebenezer), comte de l'Empire, né à Lausanne en 1771, mort à Paris en 1815. Adjoint à l'état-major en 1792, adjudant général l'année suivante et général de brigade pendant la campagne de Hollande. Alla en Égypte et fut gouverneur de Naples de 1805 à 1809. Il fit les campagnes de Wagram, de Russie, de Saxe et de France.

tème peut devenir dangereux. Après ces phrases, on ne fit aucun essai. On ne se donna pas même la peine de disserter dans le cabinet. On pouvait penser qu'en temps de paix mon système serait examiné plus attentivement et surtout dans un camp d'instruction. Dans cette supposition naturelle, j'en fis part à M. le général Curial à Saint-Omer. Je le vis à Paris. « Eh bien, mon général, avez-vous essayé mon système de postes? Mais... non... nous n'avons pas eu le temps... Au moins, mon général, dites-moi ce que vous en pensez... Voyez Dalton et Vasserot, ils vous parleront de votre système et de vos manœuvres. Ils les savent aussi bien que vous. » Je vis bien que, s'il m'avait lu, il ne se rappelait plus rien. Mais il me promit de s'en occuper cette année. Je lui écrirai sous peu pour en savoir des nouvelles. Au reste il m'a paru un fort bon homme; il m'a reçu avec beaucoup d'affabilité.

Vous saviez que j'étais allé à Paris : des affaires d'indemnités de Saint-Domingue m'y avaient appelé. J'ai vu en effet le général Valée qui m'a très bien accueilli. Il a renouvelé ses instances près du ministre de la Guerre pour me faire rentrer dans l'armée. Son estime n'a pas mieux réussi que votre amitié. Cependant on ne peut rien dire de plus fort que ce qu'il a dit : « C'est un officier à ne pas laisser échapper, prenez le tant qu'il se présente. Ce n'est pas pour lui que je vous le demande, c'est pour la France et le roi. » Voilà ce qu'il m'a rapporté chez la maréchale [1], où j'ai dîné avec lui.

Vous vouliez de l'agriculture et je vous ai parlé guerre. Robin se souvient de ses flûtes, mais enfin j'arrive à votre spergule. Je connais cette petite plante. Elle est ramifiée, les feuilles sont longues et étroites. Elle ne s'élève guère au-dessus de 10 ou 12 pouces, sa graine est noire et petite. Elle croît naturellement dans presque tous mes champs. Elle peut être fort appréciée par ceux qui ne connaissent

1. La maréchale Suchet, fille du maire de Marseille, Antoine de Saint-Joseph, nièce par alliance du roi Joseph.

rien de mieux, mais le farouch et diverses espèces de pois sont bien préférables. Le farouch (ou trèfle incarnat annuel) surtout qui réussit très bien aussi dans les terres légères après un blé qui a été bien traité, comme on peut le faire avec un bon système de culture, dans lequel l'étendue en céréales est relatif aux moyens d'engrais dont on dispose. Cette précieuse plante donne cinq ou six fois autant de fourrage que la spergule. Toutefois il est bon de cultiver un peu de tout ce qui est bon. La médiocre spergule peut trouver sa place dans une exploitation. Par exemple elle pourrait dans les terres médiocres succéder au farouch (dans les bonnes, je préfère pour cela le maïs fourrage ou la rave) et faire, selon les besoins du cultivateur, un pacage ou engrais végétal à enfouir aux semailles d'automne. J'ai cultivé cette plante; mais, trouvant le fourrage peu abondant, je l'abandonnai. Je vais revenir à elle. Je la cultiverai en petit au printemps pour la graine, en grand en automne pour engrais végétal, et en cas de disette d'autres fourrages, pour les vaches.

Il est bien tard pour envoyer de la graine de farouch à Metz. Et vous ne me dites pas si c'est dépouillée de sa capsule ou avec la capsule qu'on la veut pour 32 francs. Avec la capsule je pourrais la donner; sans capsule, c'est impossible. Éclaircissez ce point et nous tâcherons de faire une affaire pour l'année prochaine. Tâchez de m'en négocier 5 ou 6.000 kilogrammes, je me chargerai de les fournir. Je vais essayer un moyen d'obtenir la graine dépouillée. S'il réussit, je la fournirai à volonté, mais à un prix plus élevé.

Je vous enverrai volontiers quelques articles sur l'agriculture. Je viens d'en faire un sur le mot *économie*, qui est assez intéressant, mais aujourd'hui je n'ai pas le temps de vous le copier. Un vieux capitaine en retraite que j'ai chez moi me presse pour aller tirer des perdreaux. Il dit que le temps est excellent. Écrivez-moi bientôt et je vous promets six pages d'agriculture. Comment a-t-on trouvé l'article *fumier*?

Je puis vous garantir que la méthode est fondamentale : des expériences pendant neuf ans m'en ont convaincu. L'idée de multiplier le fumier par lui-même, en l'employant le plus tôt possible, est aussi neuve que vraie.

A propos nous avons dans le pays une dame qui vous connaît. Elle s'appelle Mme Hanin. Elle est fille d'un M. Leblanc, de Saint-Dizier. Son mari est médecin à Paris. Elle a marié sa fille, fort jolie, avec un de mes voisins. Dites-moi, je vous prie, ce que c'est que cette dame.

Je suis fort sensible au souvenir du médecin Rampont. J'ai toujours pour lui un souvenir agréable. Sa douceur, l'aménité de ses manières attiraient à lui. Faites-lui mille amitiés pour moi.

Faut-il renoncer au bonheur de vous avoir chez moi? Je suis persuadé que votre santé se trouverait bien d'un séjour d'un mois avec nous. Vous mangeriez nos bons raisins, boiriez notre bon vin. Vous seriez loin de vos affaires et vous chasseriez. Cela vaudrait mieux que tous les médecins. Amenez-nous tout : femme, enfants, chevaux et chiens. Nous nourrirons tout abondamment. Voilà qui s'appelle écrire *à fond*, et non pas votre petite lettre. Vous saurez pourtant que mes sœurs se plaignent de mon laconisme et qu'en effet je n'aime pas à écrire longuement.

Adieu, cher ami, écrivez-moi plus souvent et surtout venez.

B.

Excideuil, 19 *octobre* 1827.

MONSEIGNEUR [1],

A une audience que j'eus l'honneur d'obtenir de Votre Excellence [2], en avril dernier, je demandai de l'activité et représentai que, frappé par l'ordonnance du 20 mai 1818, je serai rayé des contrôles en 1828, si je n'étais pas replacé.

1. Arch. adm. de la Guerre.
2. Le ministre était le baron de Damas, lieutenant général.

Je fis observer à Votre Excellence que j'étais le *seul* colonel de l'armée placé dans cette position pénible. Votre Excellence me répondit à plusieurs reprises : « Soyez bien assuré que j'ai l'intention de vous placer. Avant que l'accident vous arrive, vous aurez de mes nouvelles. » Une promesse aussi positive ne me laisse pas le moindre doute sur vos intentions ; mais, au milieu des nombreuses affaires qui vous entourent, vous me pardonnerez de vous la rappeler, surtout si vous considérez que je n'ai plus que quelques mois d'existence dans l'armée.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

BUGEAUD, colonel.

1828.

Je ne veux vous imiter, mon cher d'Esclaibes, que dans ce que vous avez de bon, c'est bien assez. Aussi je vous réponds à l'instant même.

Mon aimable voisine m'avait donné de vos nouvelles. Elle ne vous a vu qu'un instant, m'a-t-elle dit, et cet instant a été employé à parler de moi. Je présume bien cependant qu'il y a eu quelque petite digression. On ne peut pas toujours entretenir une jolie femme d'un sujet éloigné.

Je suis bien fâché que votre farouch n'ait pas réussi. Je ne puis croire qu'il faille l'attribuer au froid, car cette plante y résiste très bien ; mais les limaçons sont pour elle un fléau bien redoutable. C'est pour cela qu'il faut la semer de très bonne heure. Cette année, cette précaution a été inutile, parce que les pluies sont venues en juillet et août. Beaucoup de pièces ont été entièrement détruites ; plusieurs de mes métayers n'en ont pas conservé. J'en ai à ma réserve environ trois hectares de magnifique, parce qu'il a été semé tout de suite, *après des blés qui avaient été parfaitement traités*. Au reste, cette plante, toute bonne, tout utile qu'elle soit, ne peut être considérée comme une base

d'agriculture, parce que sa réussite n'est pas assez sûre. Je l'obtiens en récolte dérobée et comme surabondance, entre la fin d'une série et le commencement d'une autre, comme suit : 1re année, betteraves, pommes de terre et raves ; 2e, froment ou avoine avec trèfle ; 3e, trèfle ; 4e, froment. Immédiatement après ce dernier froment, je sème en farouch et raves à peu près le tiers du terrain, lequel est destiné aux raves (fumées et sarclées) de l'année suivante, qui sont semées en juillet, récoltées à la fin d'octobre et puis froment. Cette portion de terrain donne une énorme quantité de nourriture pour les bestiaux pendant cette année-là. Vous allez en juger : 1° farouch et raves : en novembre, on arrache les plus grosses raves, en laissant le terrain garni des petites. Au printemps suivant, récolte de ces raves en fleurs, elle est abondante. Le farouch remplit bien vite les vides occasionnés par l'enlèvement des raves, et donne une récolte aussi belle que s'il eût été seul. D'abord après, on laboure et l'on herse. On fume, et l'on sème (en juillet) raves et maïs fourrage, ce dernier un peu clair. Dès que les deux plantes ont pris quelque développement, on sarcle et l'on éclaircit. Aussitôt que le maïs couvre les raves et peut leur nuire, on l'arrache pour le faire consommer. S'il est un peu épais, il y a avantage à l'arracher en deux ou trois fois, prenant toujours le plus beau. Ces arrachements travaillent les raves. Après l'enlèvement total du maïs, il est souvent utile d'éclaircir encore les raves et de leur donner un nouveau sarclage. Enfin les raves arrivent pour cinquième récolte entre deux froments. Je crois qu'il est difficile de pousser plus loin la production. Je n'ai rien lu d'égal dans aucun auteur. C'est bien le cas de dire, avec Arthur Young, que les terres bien cultivées valent mieux que les prairies.

Je pense comme vous que la culture des carottes est très profitable, mais j'ai peu de terrain qui lui convienne. En général nous avons peu de fond. Notre terre est légère et horriblement disposée à produire le chiendent. Il nous faut

pour plantes sarclées celles qui, étant très espacées, permettent de remuer profondément la terre pour en extraire le chiendent, et l'approprier de manière à assurer la série.

Que de choses, mon cher, j'aurais à vous dire en agriculture, mais c'est impossible dans une lettre. Il faudrait être là sur les lieux. Vous verriez que nous sommes devenus forts dans cet art heureux. Puisque vous n'êtes pas venu avec la fille, que j'avais chargée de vous amener pieds et points liés, venez avec la mère, qui n'est pas moins aimable. Mme Hanin vient avec M. Leblanc, son père, dans les premiers jours de mai.

J'ai comme vous reçu les *Mémoires* du maréchal Suchet[1]. J'en ai remercié la maréchale du mieux que j'ai pu et j'ai écrit au général Saint-Cyr une lettre de quinze pages sur les *Mémoires*. Je me suis tâté longtemps avant de m'y résoudre. Je pense comme vous sur la part qu'on me fait dans les mémoires (toutefois il m'est impossible de penser qu'il y ait jalousie ; je ne porte pas l'orgueil jusque-là, et sous ce rapport les mémoires ne m'ont pas *fait de plaisir secret*, phrase de votre lettre) ; mais je craignais que cette opinion me vînt de la disposition si naturelle à se juger trop favorablement. Votre opinion m'a rassuré sur ce point, et je suis flatté qu'elle s'accorde avec la mienne.

J'ai été de la plus grande franchise avec le général Saint-Cyr. Il m'a semblé que mon âge, mon expérience, et l'injustice envers moi m'en donnaient le droit. Après avoir cité les circonstances où je suis oublié ou cité faiblement, telles que Lérida, Tivisa, Yécla, Ibi deux fois, Almunia, Calatayud, Monporté, Montalban, Ordal combat, Ordal enlèvement de chevaux, etc., j'examine les mémoires sous le rapport de l'utilité pour la science. Je trouve intéressants les détails sur l'administration du pays et de l'armée, les approvisionnements, les magasins, hôpitaux, etc. Quant à la

1. *Mémoires sur mes campagnes en Espagne*, depuis 1808-1814, Paris, Bossange, 1828.

partie purement militaire, la tactique en un mot, c'est de nul intérêt. C'est, comme vous dites, un journal et des itinéraires. Les fautes y sont masquées et une critique éclairée n'accompagne nulle part l'exposé des faits. Dans plusieurs endroits, les fautes sont décrites avec complaisance et présentées presque comme des règles à suivre. Par exemple : dans la page 222, il est dit *que l'attaque sur Mislata eut une heureuse influence sur la victoire*. C'est complètement faux. Il ne fallait sur Mislata qu'une fausse attaque, ou même de simples démonstrations, puisque ce point devait naturellement tomber par l'effet des autres manœuvres.

Vous vous rappelez Castalla. Jamais combat fut-il plus intempestif? Jamais point d'attaque fut-il plus mal choisi ? Jamais a-t-on plus ignoré le bon mécanisme du combat de l'infanterie? Vainqueurs ou vaincus, il fallait également se retirer. On attaque le taureau par les cornes au lieu de tourner la position la nuit, et l'on ajoute à cette faute l'oubli de tout ce qui pouvait faire réussir cette attaque inconsidérée. Les fausses attaques, les démonstrations sur les flancs de l'ennemi, le bon emploi des tirailleurs, tout est négligé, et l'on voit des masses courageuses gravir l'arme au bras un coteau élevé et rapide, sous une fusillade des mieux nourries. Certes ce ne fut pas la faute des troupes, elles firent ce qui était humainement possible. Il faut donc chercher les torts ailleurs. Le maréchal eut les principaux : d'ordonner l'attaque et de ne pas en déterminer l'exécution; mais les généraux et officiers supérieurs qui la conduisaient eurent aussi celui, de ne pas savoir employer les tirailleurs; 600 voltigeurs, éparpillés sur le front et arrivant *près de l'ennemi avant de commencer leur feu*[1], auraient jeté du désordre dans ses rangs, et les masses les appuyant

1. On se persuade que les tirailleurs doivent tirer de loin et former pour ainsi dire une espèce de prélude musical du combat. C'est là une erreur. Ils doivent faire de l'effet, et comme cet effet ne peut être durable, les masses doivent arriver tout de suite pour en profiter (Note de Bugeaud).

de près, avec les fusils chargés à deux ou trois balles, auraient peut-être réussi. Les tirailleurs ne devaient être détachés qu'à une grande portée de balle, et lancés sans sacs et à la course sur l'ennemi, pour faire feu à cinquante pas. Dans ces cas-là, comme dans bien d'autres, on désigne d'avance, par un point saillant du terrain, le moment où il faut commencer le feu. Cette désignation doit être prononcée d'une voix forte et ferme, afin que tous les soldats l'entendent et que leur moral soit bien disposé.

La page 183 du tome Ier est dangereuse pour la postérité, en ce qu'on y préconise le système des détachements multipliés sur toute la surface du pays, système qui a contribué puissamment à ruiner nos armées d'Espagne. Il ne fallait que quelques points *fortement retranchés* sur la ligne de communication et peut-être ailleurs dans quelques cas fort rares. On laissa 3.000 hommes au général Musnier pour garder l'Aragon, et ils furent divisés comme il est dit (*ce système embrassait toutes les directions du centre à la circonférence*). On pouvait avec les 3.000 hommes faire obéir tout l'Aragon et assurer tous les services. C'était d'en avoir au plus 600 détachés et pour garder le château de Saragosse, et 2.400 toujours ensemble en se portant tantôt sur un point, tantôt sur un autre, pour y battre les bandes. Quand les partis armés sont vaincus ou chassés, le pays obéit sans qu'on en occupe tous les villages. Avec *le système d'occupation immédiate*, on n'assura rien. On fut battu et pris en beaucoup d'endroits. Mais je n'en finirais pas si je voulais vous dire toutes les réflexions que les mémoires ont réveillées en moi, et non pas suggérées, car je les avais faites dans le temps. Mes quinze pages au général Saint-Cyr n'ont pas suffi pour les contenir. J'ai gardé copie. Je vous la ferai voir si je suis assez heureux pour vous avoir chez moi. Je donne le 21 juin une fête agricole. Qu'il serait joli à vous de venir y assister, m'aider à faire ma récolte et voir l'effet des rouleaux en pierre dont vous ne me parlez pas! C'est

une invention admirable. J'en aurai douze cette année.

Adieu, cher ami.

J'embrasse tous vos enfants.

J'oubliais de vous dire que ma femme vient de me donner un fils [1].

22 *janvier* 1829.

Vous voulez faire valoir une partie de votre bien, mon cher ami, cette entreprise me paraît hasardeuse dans votre position, qui ne vous permet pas d'être là continuellement. Les soins d'une exploitation ne peuvent pas plus se déléguer que les soins d'un royaume. Mille choses qui frappent l'œil du maître sont inaperçues par les valets. En l'absence du chef, les bestiaux sont mal soignés, les instruments et outils sont négligés, les fourrages mal économisés, les travaux mal distribués, le temps mal employé et les occasions mal saisies. Attendez donc, s'il en est encore temps, que, cessant de servir la France et le roi, vous puissiez donner tout votre temps à une entreprise qui doit absorber un homme, si cet homme veut réussir. Un autre inconvénient grave de votre position, c'est la vaine pâture. N'aurons-nous jamais un code rural ? Il eût mieux valu s'occuper de cela que des misérables manœuvres et intrigues qui ont absorbé nos ministres déchus.

Comme vous avez l'air très décidé à vous mettre à la tête d'une ferme et que vous paraissez très amoureux d'agriculture, je présume que mes avis ne seront pas suivis, je vais entrer en matière comme si c'était chose arrêtée.

Choisissez bien le personnel de votre exploitation. Ne tenez pas à vingt ou trente francs pour avoir des ouvriers de réputation. Un bon ouvrier travaille souvent comme trois mauvais et il ne mange que pour un. Quoique l'on paye peu un mauvais ouvrier, il est toujours trop cher.

1. Cet enfant mourut dès la fin de 1830, à Grenoble, où Bugeaud venait de recevoir le commandement du 56e de ligne.

Ayez un maître valet qui soit à vos ouvriers ce qu'un colonel doit être à son régiment, vous comprenez qu'il doit être le plus actif et le plus adroit. Il faut qu'il sache faire obéir et, s'il était très robuste, il serait encore meilleur. Les hommes peu civilisés ont un grand respect pour la force.

9 *février*.

Vous voyez, cher ami, qu'il y a longtemps que cette lettre est commencée. Diverses affaires et des voyages me l'avaient fait suspendre. Votre lettre du 30 janvier me la fait reprendre et je vais la terminer sans désemparer. Laissons pour un moment l'entretien commencé plus haut pour nous occuper de ce que vous venez de me dire.

Mon désir d'être réemployé n'est pas assez vif pour me faire aller de nouveau à Paris solliciter des audiences et un régiment. Ce métier est trop fatigant pour un homme qui a un peu de fierté et de dignité dans le caractère. Je resterai donc et j'attendrai qu'un système réparateur me remette à un poste que j'ai gagné à la pointe de la baïonnette, tout consolé d'avance si ce temps n'arrive pas. Je vous remercie, mon ami, des nouvelles démarches que vous venez de faire, je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve pour vous croire un véritable ami.

J'ai demandé le *Manuel du cultivateur* de M. Mathieu de Dombasle, je vais demander les *Annales d'Agriculture* de Roville. Quoique je sache quelque chose aujourd'hui en agriculture, je suis persuadé que j'ai beaucoup à gagner à lire M. de Dombasle, qui, ayant monté une exploitation classique, est obligé, par la position qu'il a prise, de mieux faire et de mieux savoir que les autres. Je crois que l'extirpateur, mieux nommé cultivateur, est fort utile pour recouvrir les semences et donner des demi-labours à certains terrains couverts de petites herbes et nets de chiendents.

Je voudrais être à portée de me procurer cet instrument. Je vais engager la société d'agriculture à le faire venir

et nous en ferons faire. J'ai la houe à cheval depuis longtemps, mais je m'en sers peu, parce que le chiendent pullulant avec une grande facilité dans tous mes terrains, je lui préfère la houe à main. J'aime mieux que le travail coûte plus et qu'il soit plus parfait, parce que c'est de la bonne culture des plantes sarclées que dépend la réussite d'une série qui commence par elles. Quelques brins de chiendent laissés cette année-là suffisent pour en couvrir le champ pendant l'année de rapport du trèfle et, après la céréale qui suit la prairie, c'est une vraie toison. On paye cher alors l'économie de la première année. J'ai développé ces vérités dans mon article *économie.* J'ai prescrit aussi la herse, comme moyen de purger les champs de chiendents. Elle produit l'effet contraire en le brisant à l'infini et en ameublissant le sol de manière que les rayons du soleil ne peuvent y pénétrer pour griller ces fragments, si multipliés qu'ils seraient, sinon impossible, du moins extrêmement coûteux de les chercher à la main. Les gros labours sont préférables après la culture soignée de la pomme de terre, qui vaut mieux que tout, parce qu'elle paye le travail dans l'année.

Je suis partisan de vos carottes, et je prépare un morceau pour elles; mais je leur préfère la betterave, parce qu'elle permet de travailler et nettoyer le sol pendant qu'elles l'occupent. Si vous pouviez voir les récoltes que j'en fais ainsi que les feuilles que j'en retire, vous douteriez, je crois, que la récolte de la carotte soit plus abondante. Il n'est pas rare que j'obtienne 70.000 livres de racines sur une surface de 900 toises carrées. Les feuilles valent à peu près la culture. Je ne parle pas des fumiers. Au reste, il faut un peu de tout et ne pas mettre tous ses œufs dans un panier. On peut semer la carotte avant la betterave et ne pas l'arracher aussitôt, en ce qu'elle ne craint pas autant les gelées. Voilà deux raisons pour lui consacrer une partie de son terrain. M. de Dombasle observe judicieusement qu'on ne peut semer une très grande quantité, à cause des

soins minutieux qu'elles exigent, et de la difficulté de les arracher en temps opportun pour semer les froments d'hiver, qui sont bien préférables aux grains de mars, du moins dans nos contrées. Je doute que le blé dit de Fellenberg donne des résultats aussi assurés que nos froments d'hiver semés après les plantes sarclées, bien cultivées. Je me suis rencontré avec M. de Dombasle pour la culture du trèfle, je le sème sur froments d'hiver bien traités, et je sème l'avoine ou l'orge sur trèfle renversé.

Vous me parlez *de vos chevaux de labour*. Votre exploitation est donc déjà montée? C'est donc sur une certitude que je vais hasarder mes avis. Continuons sur votre ferme expérimentale.

N'ayez, s'il se peut, qu'une femme, et de préférence celle du maître valet, pour faire à manger, soigner les volailles et les cochons, etc. Les femmes et les enfants ne travaillent pas l'hiver, et l'été ne font que de petits ouvrages. On les paye toujours plus cher à proportion que les forts valets. Les hivers étant rigoureux chez vous, il ne faut avoir que les valets absolument nécessaires pour les labours, le soin des bestiaux et les transports, si toutefois vous pouvez aisément vous procurer des journaliers dans la belle saison. Donnez beaucoup d'autorité au maître valet qui est la cheville ouvrière. Qu'il soit toujours content de vous. Les autres doivent être mieux chez vous que chez eux. Excitez à propos le zèle et l'émulation par quelques petits encouragements, ce que j'appelle placer à intérêt.

Voilà pour le personnel, voyons les bestiaux. Je voudrais peu de chevaux et beaucoup de bœufs qui donnent du bénéfice tout en travaillant et se nourrissent de toutes sortes de substances sans exiger de grain. Les vaches sont peu propres à un commencement de bonne culture. Elles travaillent moins que les bœufs et pas toujours. Or, en commençant, on a beaucoup de transports de terres, de marnes, etc. D'ailleurs les bœufs bien achetés et bien engraissés donnent plus de profit que les vaches. Celles-ci

d'ailleurs exigent des pacages et un berger particulier, ce qui multiplie les difficultés, la surveillance et la dépense. N'ayez donc que les vaches strictement nécessaires pour le lait, si vos gens s'en nourrissent. Vos bœufs ne doivent pas être d'un fort prix, mais je crois que les bœufs lorrains sont petits. Si les plus beaux ne passent pas 300 francs la paire, prenez de ceux-là et de préférence les maigres en les achetant comme maigres et s'ils ont des marques de qualité. Un bon poil, une tête large et courte, des cornes ni grosses ni petites, un cuir ample et épais, des hanches larges, les côtes arrondies, le flanc court, la jambe large et le pied bien fait sont les principaux signes à remarquer, en achetant une paire de bœufs. Il faut aussi une poitrine bien développée et des épaules larges. On peut faire travailler les bœufs l'été et les engraisser l'hiver après les semailles. Pourvu qu'on ait en abondance des racines, trois mois suffisent s'ils ne sont pas tout à fait maigres. Dans le cas contraire, il faut quatre mois. Un bœuf doit manger 100 livres de racines et 10 à 12 de foin. Après le foin on le fait boire, et puis on lui présente un baquet de racines coupées avec l'S tranchante, mais pas trop menu. On donne des racines trois fois par jour : à neuf heures, à quatre heures et à dix heures du soir après la veillée. Un homme peut soigner douze bœufs, pourvu qu'on le fasse aider de temps en temps à laver les racines. L'étrille et la brosse contribuent puissamment à l'engraissement des bœufs. Ils doivent aussi être tenus chaudement. Une bête qui a froid engraisse mal.

Je terminerai là, pour aujourd'hui ; sous peu vous recevrez un article que j'ai lu au comice agricole et qui peut faire suite à cet entretien. Mais ce qui serait mieux que tout cela, ce serait de venir vous-même causer sur une multitude d'objets dont on ne peut parler par lettres et qu'on ne se rappelle qu'en les voyant. Venez ce mois de mai. Vous me l'avez tant promis !... Outre le plaisir que vous me ferez, votre voyage ne pourra pas être inutile.

Vous pourrez acheter quelques chevaux, et prendre d'ailleurs ce que nous avons de bon.

J'ai envoyé au *Spectateur*[1] mes manœuvres et un traité sur les avant-postes. Vous verrez ce qu'on en dira.

Ma femme se joint à moi pour vous prier de venir. Je suis sensible au souvenir de la vôtre.

Vous pouvez compter sur le farouch et sur un traité détaillé de sa culture.

La Durantie, le 2 octobre 1829.

MON CHER D'ESCLAIBES,

Le capitaine Perchain[2] m'annonce qu'il vous a écrit pour vous demander à remplacer le capitaine Magy[3], qui s'attend à obtenir une résidence fixe. Perchain serait enchanté de servir dans votre régiment et moi je serais très satisfait de l'y voir. Il serait en quelque sorte un intermédiaire entre nous. Il vous parlerait de moi quand il serait au régiment et quand il viendrait en semestre, il me donnerait de vos nouvelles avec détail. Cet intérêt particulier de mon amitié serait insuffisant pour me faire recommander cet officier, si je ne lui supposais pas des qualités militaires telles que vous devez les désirer dans les commandants de vos batteries. Je ne l'ai pas vu à la guerre et sous ce rapport vous devez le connaître mieux que moi; mais j'apprécie ses qualités sociales, et si, comme je le présume, il n'y a pas de raisons majeures pour que vous le repoussiez, je vous déclare que vous me donnerez une preuve d'amitié en le demandant au général Valée.

1. *Le Spectateur militaire*, recueil de science, d'art et d'histoire militaire, 1826, in-8°.

2. Perchain (Jacques-Antoine), né à Médina de Rioseco (Espagne) en 1791. Entré à Saint-Cyr en 1809, il est lieutenant au 3e d'artillerie à cheval en 1812 et capitaine en 1813; il ne passe chef d'escadron qu'en 1834. Lieutenant-colonel en 1840, colonel en 1840.

3. Magy (Louis-Polyeucte), né à Marseille en 1780, mort à Strasbourg en 1833. Canonnier au 4e régiment à cheval en 1803, lieutenant en 1812, armée des Alpes 1815. Capitaine en 1824.

Je me doutais bien que vous conserveriez un régiment; mais je vous avoue que je suis étonné de ne pas vous voir arriver l'étoile. Il faut bien que cela tienne à la marche régulière de l'avancement dans votre arme. Dans les autres on a porté au grade d'officier général tant d'hommes sans services qu'on doit être indigné de voir rester très longtemps dans le même grade des officiers qui se recommandent par les services guerriers et par des preuves d'attachement à la nouvelle dynastie. A propos de cela, connaissez-vous M. de Rochechouart[1], ancien commandant de Paris? Il a acheté près de moi la terre de Jumillac, sans doute avec les deniers de M. Ouvrard[2], dont il a épousé la fille. Dernièrement, en revenant de Châlus (d'une foire de chevaux), j'ai fait une visite à Madame. C'est une femme qui m'a paru aimable. Le sang Ouvrard coule bien dans ses veines. Elle est très active, elle n'est pas un moment sans rien faire. Elle fait réparer son immense château et en même temps ses nombreuses métairies. Elle visite tous les jours les divers travaux, et en outre elle donne des soins aux malades et aux indigents. Je m'étonnais de son activité : « Je ne suis heureuse, me dit-elle, qu'avec beaucoup d'affaires. » Monsieur est allé à Paris aussitôt après l'avènement du nouveau ministère[3]. Il paraît qu'il espère se remettre en selle et que, malgré sa belle fortune, son aimable femme et ses jolis enfants, il a la folie,

1. Rochechouart (Louis-Victor-Léon), né à Paris en 1788, décédé en 1858. Enseigne au service de l'Angleterre en 1800, il est sous-lieutenant au service de la Russie en 1807, il y devient général-major en 1814, et entre alors dans l'armée française avec rang de maréchal de camp. Chef d'état-major du duc de Feltre en avril 1815, il commande la place de Paris le 12 octobre 1815.

2. Ouvrard (Gabriel-Julien), né à Clisson en 1770, mort à Londres en 1846. Il obtint de Barras les fournitures de la marine et gagna 15 millons en trois ans. Il fut plus tard créancier de la France pour 400 millions. Il eut des difficultés avec les divers gouvernements qui tous le firent emprisonner. Il a publié : *Mémoires de G.-J. Ouvrard, sur sa vie et ses opérations financières* (1826).

3. Le ministère Polignac-Peyronnet-Bourmont avait été constitué le 9 août 1829.

comme dit La Bruyère, de vouloir être plus qu'heureux. J'ai eu cette cette folie-là aussi, mais j'en suis bien revenu. Mais comme l'activité de mon âme ne peut rester sans aliment, j'ai l'ambition de l'agriculture. Je la satisfais tous les jours. Je suis devenu une autorité dans le pays et je vous avoue que si la gloire d'être utile ne me soutenait pas, je me fatiguerais de ma renommée. Elle m'attire beaucoup de lettres contenant de nombreuses questions, qui souvent exigeraient un volume de réponses. Cependant je n'aime pas à écrire et même je n'en ai pas le temps. Quand j'ai couru toute la journée, j'ai envie de dormir le soir.

Si vous lisez *le Spectacteur militaire*, vous aurez vu une polémique entre moi et un officier de grosse cavalerie, qui en effet a pris ses grosses bottes pour combattre mon système d'avant-postes. Dites-moi votre sentiment là-dessus.

Ma femme et mes enfants se portent bien en ce moment, je crois vous avoir dit que j'ai un joli petit garçon.

Je ne me lasserai pas de vous dire : Quand viendrez-vous me voir? Cet hiver, quand votre régiment sera organisé, donnez-nous un mois. Je vous le consacrerai en entier. Les travaux iront comme ils pourront, je ne m'occuperai que de vous faire divertir.

Votre ami à toujours. B.

10 *novembre* 1829.

MON CHER D'ESCLAIBES,

J'ai fait dresser procès-verbal de mon opération pour battre le grain. Je crois utile pour vous et vos contrées de vous en envoyer une copie [1]. Je serais heureux de répandre

1. Ce procès-verbal, conservé aujourd'hui dans le dossier des lettres adressées au colonel d'Esclaibes, occupe trois pages d'une écriture assez serrée et a pour titre : *Rouleaux en pierre pour dépiquer les grains*. Il est daté de Lanouaille (Dordogne), le 10 août 1829, et contient le récit détaillé d'une opération de dépiquage de froment qui eut lieu le 5 août 1829 et dont tous les spectateurs affirmèrent les immenses avantages : rapidité d'exécution, emploi de tous les individus de la ferme, application possible pour les plus petites exploitations, économie de

en France cette excellente méthode de dépiquer. Je compte sur vous pour l'Est. J'ai un agent zélé pour l'Ouest. Je compte sur la société d'agriculture de Paris pour le centre et le Nord. Je me charge du Midi.

Ayant ainsi réglé le sort de mes rouleaux, je puis chasser et dormir en repos.

Vous ne m'avez jamais dit si votre farouch a réussi. Si vous allez à Paris, vous y trouverez Mme Sermensan. Vous aurez son adresse rue des Jeûneurs, n° 9, chez M. Gardère, commissionnaire.

Vous ai-je dit qu'une polémique s'était engagée entre un officier de grosse cavalerie et moi sur le service d'avant-postes, dans *le Spectateur militaire*? La grosse cavalerie ne dit plus rien, je ne sais si elle se prend pour battue, ou si elle médite une charge pesante.

Mes trois enfants et ma femme vont bien, mon agriculture prospère et prend crédit. J'ai de bons chiens et de bons chevaux, il ne manque à mon bonheur de cet hiver que de vous avoir pour deux mois.

Il me semble que vous auriez mieux fait de prendre Perchain, que ce vieil officier qui n'aspire qu'à s'en aller.

7 *mars* 1830.

Je ne veux pas, mon cher d'Esclaibes, laisser partir pour Metz le capitaine Granger des Ramières, sans vous donner signe de vie, bien que vous le méritiez peu, puisque vous ne m'écrivez, ni ne venez me voir, comme vous me l'avez si souvent promis. Je serai court parce que le capitaine Granger y suppléera. Je serais toujours fort heureux si mes enfants n'étaient souvent malades. Cela empoisonne un peu notre vie. Ma pauvre femme surtout ne peut se

nombreuses journées de travail, dont la valeur peut être évaluée au total de l'impôt foncier. Une note ajoute : « Le colonel Bugeaud aurait perdu cette année 1.800 gerbes d'avoine qui fermentaient de manière à s'enflammer, s'il n'avait pu les rouler en trois jours médiocrement beaux. »

livrer à aucune distraction, elle est toujours garde-malade. Elle ne confie ses enfants à personne, ni jour ni nuit.

Plus amoureux que jamais de notre mère nourricière, je viens d'établir une ferme expérimentale par souscription près d'Excideuil, où l'on essayera de toutes les bonnes méthodes, entre autres les engrais liquides, qui doivent suppléer au défaut de litières, qui accompagne toujours la grande augmentation des bestiaux qu'amène nécessairement les développements d'une bonne agriculture. Les pays de landes seuls n'éprouveront pas de longtemps cette pénurie; mais la plus grande partie du Périgord manque déjà de litières. La grande objection des paysans contre la culture des fourrages et l'augmentation des bestiaux est qu'ils n'ont pas déjà assez de litières pour les bestiaux qu'ils ont. Il faut donc leur apprendre à s'en passer. Nos bœufs coucheront l'été sur des planchers. Les urines et les déjections seront ramassées derrière eux et portées deux fois par jour dans une mare. Le liquide préparé sera répandu sur les champs par un tonneau arroseur. Nous arroserons même certaines plantes.

Connaissez-vous le général Cubières (Despans) [1] ? Je crois qu'il habite Bar-le-Duc. Il m'engage à faire un traité complet sur le service des avant-postes; mais vous savez que je suis peu travailleur de cabinet et d'ailleurs j'ai fort peu de temps à moi. Mes travaux champêtres et ma correspondance m'absorbent.

Je viens de recevoir coup sur coup deux lettres de Dufour. Il se rend à Paris, m'y donne rendez-vous et promet de me voir au retour, si je n'y vais pas. Il est toujours

1. Despans-Cubières (Amédée-Louis), né le 4 mars 1786 à Paris et décédé en 1853. Élève à l'École militaire le 18 mars 1804 ; il est sous-lieutenant au 51e d'infanterie de ligne le 29 octobre de la même année. Colonel en 1813, maréchal de camp en 1829 et lieutenant général en 1835. Il fut rayé de l'armée à la suite de l'arrêt de la cour des Pairs du 17 juillet 1847 qui le condamnait à la dégradation civique, mais réintégré à la suite du décret de réhabilitation le 1er janvier 1853. Il avait été blessé d'un coup de feu à Iéna.

enfoncé dans les insectes. Il espère concourir dans cette science pour les prix Monthyon.

Amitiés, je vous prie, à Rampont. J'embrasse tendrement vos enfants et j'offre mille hommages à votre femme.

La mienne vous embrasse.

Ami, ami. B.

Excideuil, 14 de mayo.

Muy amigo mio, he recibido con verdadero gusto su apreciable del 8° del corriente, y entro en sus razones tocante la intencion que yo tenia de pedir al ser empleado en la légion de Limoges. Seguire su consejo, porque me parece que alguna sospecha de acontecimientos proximos le habran dirigido en darmelo.

Lo que Vd. me dice de los aliadosme ha llenado del esperanza y de enthusiasmo. Que dicha para me de hacer para los borbones lo que hize à Tournon, Mouthier, l'Hôpital, en esta ultima campaña. Pero, hombré! como lo podre hacer si no tengo soldados? No tengo acerca del gobierno ninguna proteccion, y mi buena voluntad se quedara sin ocasiones. Conosco bastante su verdadera amistad por no dudar un instante que Vd. no déjara escapar la proporcion de servir me; pero la encontrara Vd. ? eso es imierto. El ardor mio es irritado destas dificultades.

He visto en los papeles que M. de Polignac ha ido à Calais. Si este me aprecia como se loha dicho à Vd., podria hacerme dar un reg^to. Pero en la ocasion seria menester que Vd. le solicitase, porque me seria muy dificil de determinarmo à eso.

Leo en los papeles la desgraciada noticia da Grenoble. Estos hombres son locos y malos patriotas. No ven los malditos que los estrangeros estan aqui prompos à aprovechar nuestras disensiones. Eso me reventa el corazon. Insensatos! mirad que vale mucho mas olvidar nuestras pasiones, y reunirnos contra el enemigo comun.

Le envio à Vd. la obrita mia, muy mal impresa y estam-

pada, es un maldito librero de Leon que lo ha compuesto tan mal. Il n'y a que les manœuvres. Elles sont susceptibles d'autres développements pour l'application devant l'ennemi; mais il y en a assez pour en faire sentir l'utilité. (Cette utilité est bien plus grande qu'elle ne paraîtra à la plupart de ceux qui les liront). Quant à mes autres mémoires, ils sont encore manuscrits. Je les ai augmentés, mais je ne les juge pas encore dignes de l'impression.

Je n'ai pas encore vu M. de M., depuis que vous lui avez écrit. Une certaine classe de gens (elle est nombreuse) l'accusent d'administrer militairement, d'exiler injustement, de trop écouter les exagérés qui se disent purs et veulent faire passer pour ennemis la plus grande partie de la population, etc. Je crois que la passion exagère ces reproches; mais il est bien...

(*La fin de cette lettre manque au dossier.*)

TRADUCTION :

Excideuil, 14 mai.

Cher ami, j'ai reçu avec un vrai plaisir votre honorée du 8 courant — et j'entre dans vos raisons touchant l'intention que j'avais de demander à être employé dans la légion de Limoges. Je suivrai votre conseil, parce qu'il me semble que quelque soupçon d'événements prochains vous aura poussé à me le donner. Ce que vous me dites des associés m'a rempli d'espérance et d'enthousiasme, quel bonheur pour moi de faire pour les Bourbons ce que je fis à Tournon, Mouthier, L'Hôpital dans cette dernière campagne. Mais, camarade, comment pourrais-je le faire si je n'ai pas de soldats? Je n'ai aucune protection près du gouvernement et ma bonne volonté restera sans occasion. Je connais assez votre véritable amitié pour ne pas douter un instant que vous ne laisserez pas échapper l'opportunité de me servir; mais la rencontrerez-vous? Cela est incertain. Mon ardeur est irritée par ces difficultés.

J'ai vu dans les journaux que M. de Polignac est allé à Calais. S'il m'apprécie comme il vous l'a dit, il pourrait me faire donner un régiment. Mais, dans cette circonstance il faudrait que vous le sollicitiez parce qu'il me serait très difficile de me déterminer à cela.

Je lis dans les journaux la malheureuse nouvelle de Grenoble. Ces hommes sont fous et mauvais patriotes, ils ne voient pas, les maudits, que les étrangers sont ici prêts à profiter de nos dissensions. Cela me retourne le cœur. Insensés! songez qu'il vaut beaucoup mieux oublier nos passions et nous réunir contre l'ennemi commun.

Je vous envoie ma petite œuvre, très mal imprimée et illustrée, c'est un maudit libraire de Lyon qui l'a si mal composée.

La Durantie, le 4 juin 1830.

Je vous aurais répondu tout de suite, mon cher d'Esclaibes, sans un violent accès de fièvre suivi d'une colique qui a duré six jours.

Vous vous trompez en croyant que je suis trop disposé à croire ce que disent les journaux. J'ai parlé sous la forme du doute de l'évolution dans le simulacre du débarquement[1]. Je pensais cependant que le fait était possible, parce que j'ai vu faire dans les petites guerres des choses tout aussi gauches, comme de faire fusiller et canonner les deux partis à travers une rivière, sans chercher à la passer, et bien d'autres choses tout aussi peu conformes à la bonne tactique, et devant par conséquent fausser les idées des officiers inexpérimentés.

Je suis indigné autant que vous contre les journaux qui cherchent à rabaisser notre gloire militaire, quelle que soit leur couleur; mais il faut convenir que dans les deux partis on ne s'est pas fait faute de ces articles anti-français (*le Constitutionnel* a fait un article sur l'embarquement de l'armée, rempli de bons sentiments). Je crois même que les journaux constitutionnels sont bien en arrière sur ce point.

Oui, *ce sont de mauvais Français que ceux qui sacrifient la gloire nationale, l'intérêt de la patrie à des amours-propres blessés, à des préventions injustes et à des personnalités;* mais **pensez-vous que la coterie qui a renversé le ministère Martignac soit composée de bien bons Français**[2], qu'elle ait fait ce mouvement de cabinet pour être utile à la France, qui était paisible et satisfaite? que ce soit dans un but patriotique qu'elle ait joint un homme comme M. de Peyronnet à un ministère

1. Le débarquement à Sidi-Feruch eut lieu dix jours après cette lettre, dont nous n'avons malheureusement pas l'adresse.

2. Le ministère Martignac avait été renversé au sujet de l'amendement qui supprimait les conseils d'arrondissement.

déjà si antipathique à la masse? Il y a dans tout cela un mépris souverain de l'opinion des masses et du bonheur de la patrie. Certes, mon amour-propre ne peut être blessé par l'avènement d'un nouveau ministère. Je n'ai jamais pu viser à un portefeuille, et j'ai été soulevé d'indignation quand celui-là a paru, mais surtout à l'adjonction de M. Peyronnet, dont je connais les faits et gestes privés et publics. Et l'on exige en retour de la modération de la part des électeurs... Sans doute ils feront bien d'être modérés dans leurs choix; mais il leur faut pour cela plus de sagesse que n'en ont eu les gouvernants, il leur faut de l'esprit évangélique pour rendre le bien pour le mal. Quant à l'adresse de la Chambre [1], elle aurait pu avoir une autre tournure, encore plus respectueuse si vous voulez; mais enfin elle devait exprimer les appréhensions qu'avaient généralement excitées les nouveaux ministres, et il lui fallait le dire assez clairement, puisque l'adresse de la Chambre des pairs avait été regardée comme non avenue. Cette conduite est plus loyale que si on avait dissimulé pour ensuite refuser le budget à la fin de la session et mettre ainsi le gouvernement dans l'embarras. En dernière analyse, il est impossible que les Chambres n'influent pas sur le choix des ministres; ainsi tous ces grands reproches tombent sur l'emploi de tels mots au lieu de tels autres mots.

On m'offre la candidature dans trois arrondissements [2]. On me presse de faire une profession de foi publique et j'ai refusé en donnant les raisons suivantes : je suis assez connu dans le département pour n'avoir pas besoin de dire qui je suis. Les mœurs constitutionnelles n'excluent pas la modestie; d'ailleurs on ne me croirait pas sur mon dire, si l'on ne me connaissait par mes actions plus que par mes

1. La fameuse adresse des 221, qui fut présentée à Charles X le 18 mars 1830.

2. La Chambre des députés, qui s'était réunie le 2 mars 1830 fut dissoute le 16 mai suivant, et une ordonnance royale convoqua les collèges électoraux pour le 23 juin et le 3 juillet, fixant la réunion des Chambres au 3 août.

paroles. Je veux devoir entièrement la députation à l'expression spontanée de l'estime de mes concitoyens. Du reste je n'ai jamais ambitionné cette mission; en l'acceptant, je croirai accomplir un devoir.

On m'oppose dans l'arrondissement de Périgueux un homme à sentiments républicains; mais la masse des électeurs n'en veut pas et, si je me donnais le moindre mouvement, il n'aurait pas dix voix.

Si je n'ai pas voulu faire de profession de foi publique, je ne crains pas de vous en faire une particulière. Je désire que la monarchie soit forte pour protéger la constitution, qu'elle conserve toutes ses prérogatives, mais qu'elle laisse aux Chambres tous leurs droits. Que les lois complétives de la Charte, qu'on appelle des concessions, ne soient pas plus longtemps ajournées. Enfin que la bonne foi, la loyauté soient de chaque côté. Qu'en retour de bonnes lois, d'intentions franches et généreuses, on entoure le trône de force et d'amour. Je suis sûr que vous dites déjà assez, assez de politique. Allons, parlons guerre.

Vous dites qu'il ne faudra pas faire la guerre de tirailleurs avec les Algériens. Mais vous y serez bien forcés; seulement il faudra peu tirailler, et pendant que vous opposerez quelques tirailleurs, manœuvrer pour tourner ou crever la ligne sur plusieurs points par un mouvement impétueux. Si le pays est couvert, vous aurez peu d'occasions pour leur donner *force coups de canon*, et je vous conseille de garder vos munitions pour des circonstances plus favorables. Le canon fait peu d'effet contre des tirailleurs; mais il pourra arriver qu'en les manœuvrant, on les forcera à se grouper, et alors votre mitraille fera bien.

Vous vous rappelez, j'espère, la manière de former les échelons sans quitter la ligne de bataille. C'est de faire faire aux grenadiers ou aux voltigeurs de chaque bataillon une conversion à droite ou à gauche à 45°, et le bataillon se porte sur cette nouvelle ligne, ou se forme en colonne sur cette base, si l'on veut tout de suite former le carré.

Dans ce cas, le mouvement serait plus court en opérant sur un peloton du centre (cette manœuvre est très importante dans la grande guerre).

Recevez, cher ami, de nouveau mes vœux pour votre conservation et vos succès.

B.

P.-S. M. de Polignac, ministre, est-il celui que je pris à Saint-Pierre en Savoie ?

Excideuil, 5 *août* 1830.

Mon Général[1],

Connaissant[2] le comte de Lobau et le général Pajol, je leur écrivis d'abord pour offrir mes services ; mais, craignant qu'absorbés par leurs nombreuses occupations ils aient négligé de mettre mes lettres sous vos yeux, je m'adresse directement à vous pour vous dire que je suis tout à la patrie, en corps et en âme.

En attendant une destination, je ne suis pas resté inactif. Pendant les 2, 3 et 4 août, j'ai organisé les gardes nationales de la ville d'Excideuil et des communes voisines. Dans chacune, j'ai formé une compagnie active et une compagnie sédentaire. Les compagnies actives sont presque en entier armées de fusils à deux coups, excellente arme entre les mains d'hommes exercés à la chasse. Avec elle on doit combattre sur deux rangs et on aura de l'avantage encore sur les troupes formées sur trois rangs et armées de fusils de guerre, puisqu'on aura quatre coups de profondeur contre trois. L'on objectera que la portée des fusils de chasse est moins longue. Je réponds que la bonne infanterie ne tire qu'à petite portée et qu'on peut obtenir cela d'hommes en général adroits, conduits par l'amour de la liberté et de bons chefs.

Si l'on ajoute à l'arme à deux coups l'usage de charger à deux balles, nous aurons une infanterie très redoutable

1. Sans nom de destinataire.
2. Arch. adm. de la Guerre.

dans les gardes nationales mobilisées. Je recommande à votre attention particulière les fusils à deux coups. Les armes d'ordonnance manqueront si on se lève partout, comme cela paraît nécessaire pour imposer à nos voisins. Il faut avoir recours aux armes de chasse. Chaque canton peut fournir un bataillon mobile. On trouvera assez de fusils à deux coups pour l'armer, en requérant ceux qui sont entre des mains inutiles ou malveillantes. On pourrait les payer.

J'ai imaginé une baïonnette de circonstance que le premier ouvrier venu peut fabriquer en peu de temps. Elle consiste dans un fer rond et pointu emmanché comme un couteau dans un mandrin de 5 pouces de longueur et pouvant entrer dans le canon. Un bourrelet dans le haut, renforcé par une virole en fer, empêche que la baïonnette puisse pénétrer dans le canon plus qu'il ne faut. Le fer a 10 pouces de saillie, sa pointe est évasée. Une ceinture en cuir avec deux poches pour contenir les munitions, les pierres, capsules, tire-bourre et tournevis, plus un petit passant pour tenir la baïonnette, termine l'armement de mon infanterie improvisée. Je le préfère pour de telles troupes à l'armure d'ordonnance. Leur défaut d'instruction et le peu de longueur des armes exigent qu'elles combattent sur deux rangs. Il serait aisé avec de tels hommes de préparer leur moral de manière qu'ils tirassent de très près. Alors le feu à deux balles serait écrasant.

M. Prévot-Leygonie, député de Bergerac, m'avait fait proposer de vous remplacer pour la députation de cet arrondissement. Je refusai, croyant avoir plus de chance à Périgueux ; quelques mots insérés dans le journal du département blessèrent mon amour-propre patriotique. Croyant rencontrer une forte opposition et ne voulant être député que par l'immense majorité constitutionnelle, je me retirai fort mal à propos, car j'ai reconnu plus tard que j'aurais eu les trois quarts des voix. C'est ainsi que j'ai été privé de coopérer aux glorieuses journées des 27, 28 et 29.

J'ai quarante-cinq ans, Général, j'étais colonel à vingt-

neuf. A l'armée d'Aragon j'ai passé pour un soldat vigoureux et connaissant bien l'arme de l'infanterie. Je fus souvent chargé d'entreprises hardies et difficiles. Je réussis dans toutes, ainsi que le prouvent mes états de services. En 1815, pendant que votre valeur était entraînée sur les bords de la Dyle, je remportais plusieurs avantages en Savoie à la tête d'une avant-garde du maréchal Suchet. Dans une surprise de nuit j'enlevai un bataillon piémontais. Au nombre de mes prisonniers se trouva M. de Polignac, alors commissaire du roi près de l'armée austro-sarde. Le 23 juin, j'enlevai un autre détachement, et le 28 je livrai à Conflans et à l'Hôpital un combat des Thermopyles avec 1.700 hommes contre une grosse division autrichienne qui perdit 2.000 hommes et le champ de bataille. Là les deux balles furent constamment employées et contribuèrent puissamment à notre succès.

Contre les règles de la modestie je me suis décidé à vous parler de moi, seulement dans le but de vous persuader que je puis être utile à la chose publique. Aucun autre objet ne me dirige, regardant ma carrière militaire comme finie, j'avais dirigé mon activité vers l'industrie agricole. Par elle et par un riche mariage je suis dans une position très indépendante. Mais la patrie a besoin de ses vieux guerriers et je n'hésite pas à lui tout sacrifier.

Recevez, général, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Colonel BUGEAUD.

A Monsieur le Ministre de la Guerre[1].

Paris, 23 *août* 1830.

MON GÉNÉRAL,

Dans[2] les premiers moments de notre brillante révolution, ma première pensée fut d'offrir mes services et vous m'avez nommé colonel du 1er régiment de ligne. Recevez l'expres-

1. Gérard (Maurice-Étienne), lieutenant-général.
2. Arch. adm. de la Guerre.

sion de ma reconnaissance. Mais, mon Général, il est survenu depuis peu dans ma famille des événements qui m'imposent l'obligation de rentrer chez moi, si je ne veux pas compromettre des intérêts majeurs, et je me vois forcé de renoncer aux bontés du roi, pour le moment. Mais vous pouvez être convaincu, mon Général, qu'en cas de guerre on peut disposer de moi. Tant qu'il me restera un peu de force, je croirai devoir consacrer à mon pays l'expérience que j'ai acquise à la guerre.

J'offre, si l'on forme un camp l'année prochaine, d'aller pendant un mois ou deux y enseigner les manœuvres que je crois de la plus haute utilité, et un service d'avant-postes non moins utile, et qui remédie à tous les inconvénients du service usité. Ces deux points seuls, j'en ai la conviction, nous donneraient de la supériorité dans la première guerre. Les vices de notre système d'avant-postes nous ont fait éprouver un grand nombre d'échecs partiels. Nos voisins ne se gardent pas mieux que nous, et je n'ai jamais entrepris de leur enlever un détachement sans y réussir. Par mon système on est aisément informé des démarches de l'ennemi, parce qu'on peut tenir très près de lui des corps détachés, sans qu'ils soient exposés. Par suite, on étudie mieux le terrain qui l'environne, et, connaissant l'insuffisance de son système d'avant-postes, on peut lui faire éprouver des enlèvements de corps détachés. Si même on cherche une bataille que l'ennemi évite, avec mon système d'attaque des corps détachés, on peut l'obliger à combattre en compromettant une de ses divisions. Il faudra qu'il vienne au secours, et voilà la bataille, ou qu'il l'abandonne, et voilà un succès peu coûteux.

S'il m'était permis, mon Général, de vous indiquer un officier très méritant qui pourrait me remplacer dans le commandement du 1er de ligne, je fixerais votre attention sur M. de Bar [1], lieutenant-colonel au 20e léger. C'est un

1. Bar (Adrien-Auguste-Fleury de), né à Thiais (Seine) en 1783, mort à Paris en 1861. Engagé volontaire au 15e de ligne en 1804, il est chef

militaire instruit dans son métier, ayant d'excellents principes patriotiques et fait en tout pour commander un régiment.

Recevez, mon Général, avec mes remerciements, l'assurance de ma respectueuse considération.

BUGEAUD, colonel.

P.S. — Je suis en traitement de réforme, serait-il possible de me mettre en disponibilité?

A Monsieur le Général Saint-Cyr Nugues, rue de l'Oratoire[1], *Caisse d'Amortissement, Paris.*

Excideuil, 31 *août* 1830.

MON GÉNÉRAL,

Décidément[2] il faut que je rentre dans les rangs. Les militaires, les civils, tout se réunit pour me gronder. Dans les circonstances où nous sommes, me dit-on, vous ne *devez pas rester inactif ce serait* (*sic*) montrer peu de zèle pour la France et pour nos nouvelles institutions. Je réponds qu'on me trouvera en temps de guerre; cela ne satisfait pas, et l'on ajoute : si l'on a la guerre, dans un ou deux ans on ne voudra plus de vous, et vous n'auriez pas dans les mains des éléments préparés par vous et pour vous. Enfin on m'a laissé sans mot dire et l'on a voulu que je vous écrive sur-le-champ. On veut même lire ma lettre.

Je vous prie donc, mon Général, s'il est encore temps, de réclamer pour moi le 1er de ligne, ou un autre si celui-là est donné. Si vous obtenez, je m'y rendrai sur-le-champ et j'y porterai l'ardeur que vous m'avez connue afin d'en faire un modèle. Je tâcherai de lui apprendre autre chose que l'exercice.

de bataillon en 1814. Maréchal de camp en 1837, chef d'état-major de l'armée d'Afrique en 1841 et lieutenant général en 1844.

1. Aujourd'hui rue Washington.
2. Arch. adm. de la Guerre.

Je m'en rapporte à vous pour tâcher de colorer la bizarrerie de mes démarches. Recevez d'avance mes remerciements et l'assurance de mon respectueux attachement.

BUGEAUD.

(En note : 56e.)

Le 9 septembre 1830, Bugeaud est nommé « à l'emploi de colonel du 56e de ligne en remplacement de M. Hache de La Contamine, rentré dans ses foyers en solde de congé ».

Excideuil, le 12 septembre 1830.

MON GÉNÉRAL,

Il paraît [1] que les demandes du capitaine d'Auxion, que je vous ai recommandé et à qui vous aviez donné une apostille très bienveillante, se sont égarées dans les bureaux. J'en fais une nouvelle pour lui et je viens vous prier d'avoir la même bonté pour ce brave officier.

Pressé par un grand nombre de mes camarades, par mes concitoyens et par ma famille, et plus encore parce que je vois que c'est rendre service à la cause que de contribuer à discipliner et à former les troupes, je me suis décidé à accepter un régiment, et je crois qu'on m'a donné le 56e. Je ne sais si ce commandement peut se concilier avec celui que vous avez eu la bonté de solliciter pour moi ; mais il me paraît que l'inspection des gardes nationales n'étant que temporaire, je pourrais faire l'un et l'autre.

Dans tous les cas, mon général, recevez l'expression de ma reconnaissance pour la bienveillance que vous m'avez montrée.

Votre respectueux et affectionné serviteur.

BUGEAUD, colonel.

1. Collection Eug. Tattet

Grenoble, le 11 octobre 1830.

MONSIEUR LE MARÉCHAL[1],

Il est de mon devoir de vous faire connaître les sujets qui méritent les bontés du roi, mais encore de vous signaler plus particulièrement ceux qui par leur capacité, leur énergie, leur dévouement, peuvent contribuer à la gloire de l'armée et servir brillamment la cause de la France. De ce nombre est M. le chef de bataillon Saint-Cric[2].

J'avais vu cet officier en Espagne, j'ai été heureux de le retrouver au 56e ; mais l'intérêt personnel doit céder à la justice, et j'ai la parfaite conviction que je sers la France en vous demandant pour lui le grade de lieutenant-colonel.

Le 56e serait heureux si, récompensant les longs et excellents services de M. Lebeau[3], notre lieutenant-colonel actuel, on le remplaçait par M. de Saint-Cric. M. de Pressac, député et préfet de Bordeaux, a dû vous le recommander. Il a pu apprécier son esprit et ses connaissances, j'ai reconnu ses qualités militaires.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, votre très humble et obéissant serviteur.

BUGEAUD.

1. Arch adm. de la Guerre.

2. Saincric (Pierre-Thadée), né à Blois le 26 mai 1786. Entré à l'École spéciale militaire alors à Fontainebleau le 25 octobre 1803, il est au 1er régiment de grenadiers de la Garde, comme lieutenant en premier, le 8 avril 1813, et en non-activité au licenciement le 10 septembre 1815. Replacé en 1816 à la légion de Seine-et-Marne, il y reste comme chef de bataillon en 1824. Lieutenant-colonel au 29e de ligne le 21 mars 1835, et enfin Colonel du 72e de ligne, le 11 octobre 1840. Retraité en 1844.

3. Beaux, dit Lebeau (Jean-Louis), né à Carcassonne en 1780, mort à Paris en 1849. Soldat à la 4e demi-brigade en 1798, il est major en 1812 et c'est avec ce grade que le 4 avril 1814 il est cité à l'ordre du jour pour avoir résisté à plus de 3.000 cosaques avec 120 hommes du 4e léger et sauvé ainsi 80 pièces de canon du parc de l'artillerie de la jeune Garde. Blessé à Waterloo, mis en demi-solde jusqu'en 1830 il est lieutenant-colonel du 56e en 1830. Colonel en 1831, maréchal de camp en 1839.

En marge : Nota. — Le lieutenant-colonel Lebeau commandait à Waterloo le 1er régiment de ligne. Ce fut à sa tête qu'il enleva la ferme de la Belle-Alliance, et d'une manière qui mérite d'être rapportée comme document de guerre. Il s'établit sous les créneaux pratiqués au mur de clôture et, ayant trouvé là des tas de moellons, une inspiration soudaine lui fit jeter un de ces moellons par-dessus le mur. Tous les soldats imitèrent, et ce nouveau feu courbe chassa bien vite les défenseurs du mur qui fut aussitôt escaladé en se poussant les uns les autres. M. Lebeau est un officier ardent, très propre à la guerre, qui remplacerait avantageusement un de ces vieux colonels qui n'aspirent qu'à la retraite. B.

A Monsieur le comte d'Esclaibes, colonel d'artillerie à Langres.

Grenoble, le 4 *janvier* 1831.

J'ai reçu, mon cher d'Esclaibes, la lettre que votre cousin Piépape[1] m'a apportée. Vous pouvez être convaincu que pendant tout le temps que je commanderai le 56e, je porterai sur votre parent une partie de l'amitié que je vous ai vouée.

La lettre que vous m'écrivîtes à votre retour d'Alger a été égarée par ma femme pendant que j'étais ici. Je n'ai pas eu le plaisir de la lire, ce qui m'a beaucoup privé; mais j'en sais à peu près le contenu. Je conviens, cher ami, qu'il a été funeste pour vous d'être privé de l'avancement que vous alliez obtenir et que sans doute vous aviez mérité. Les révolutions froissent toujours beaucoup d'intérêts individuels. C'est ainsi que moi et un grand nombre d'officiers

1. Philpin de Piépape (Charles-Jean-Baptiste), né à Besançon en 1810. Entré à Saint-Cyr en 1828, il fut nommé sous-lieutenant au 56e de ligne le 1er octobre 1830 et lieutenant deux ans après. Démissionnaire en 1837, il se consacra à la peinture et débuta dans l'atelier de Paul Delaroche. C'est le père de M. le général de Piépape, l'écrivain militaire bien connu.

furent privés de leur profession en 1815. Certes, après mes combats de Saint-Pierre-d'Albigny, Moustier et l'Hôpital en 1815, j'aurais été fait maréchal de camp sans la chute de Waterloo. J'avais refusé ce grade à Paris, parce que je voulais le mériter sur un champ de bataille. Une bonne femme, la vie des champs, l'agriculture m'avaient consolé de tout cela, et rien ne pourra me consoler d'avoir quitté l'agriculture. La révolution de Juillet m'a été plus funeste qu'à vous. J'ai été assez fou pour conduire ma femme et mes enfants à Grenoble et je viens de perdre mon unique garçon ! Le changement de climat, l'éloignement d'un médecin habile, qui connaissait son tempérament, ont contribué à cet affreux malheur ! Hélas ! en reprenant du service, je ne suivais pas mon goût ! je cédais aux instances de plusieurs militaires et de la presque totalité de mon département. Je cédais aussi à ce qui me paraissait un devoir, croyant la guerre imminente et prochaine. Mais, si nous conservons la paix, je ne resterai pas longtemps sous le drapeau. Comme vous, je rentrerai dans mes champs et je reprendrai des occupations qui dédommagent l'homme de toutes les déceptions de ce monde. Sans doute on y trouve aussi des contrariétés, des mécomptes; mais on y jouit d'une indépendance qui est précieuse à notre âge. J'en ai senti tout le prix lorsque le prince est venu visiter Grenoble. Voici ce qui m'est arrivé. Vous connaissez Marbot. Je l'avais vu à Paris. Invité à dîner chez le prince, je me trouvai à côté du critique du général Rogniat. Je le saluai et lui demandai de ses nouvelles. A peine il me répondit. Après un moment de silence, je lui adressai cette question : « Pensez-vous, général, que le général Saint-Cyr Nugues reste au ministère de la Guerre ? » Il se retourna alors vers moi et me dit du ton et de l'air le plus impertinent : « En vérité, colonel, vous me faites des questions bien singulières. — Général, je ne croyais pas que celle-ci fût inconvenante; mais puisqu'elle vous déplaît, je vous déclare que je ne vous en ferai plus. » Sur cela, je fis brusquement un demi à droite et je

causai avec mon voisin de droite. La grandeur de M. Marbot fut vivement blessée de cette marque de mon mécontentement. J'ai su depuis qu'il avait dit dans un groupe que je pouvais être un bon officier, mais que j'étais bien grossier. Le lendemain, revue, éloges de mon régiment par le prince qui m'adressa plusieurs compliments. Il avait apporté des brevets pour divers officiers. Il les distribua au centre du régiment. Je répondais à l'appel qu'il faisait quand l'officier était absent. Il appela Cachelou. Je répondis : « C'est un officier d'état-major qui n'a jamais paru au corps. J'aurai l'honneur de remettre à Votre Altesse une note à cet égard. » Le lendemain, quand le prince fut parti, le lieutenant général me fit appeler et me dit : « Le prince m'a chargé de vous témoigner son mécontentement pour la réponse que vous lui avez faite hier à la revue. » Je reconnus la rancune de Marbot. Le rouge d'indignation me monta à la figure. Je dis au général qu'un vieux guerrier ne pouvait supporter des reproches qu'il n'avait pas mérités et que j'allais donner ma démission. Il fit son possible pour m'en dissuader. Cependant j'écrivis au prince à peu près dans ce sens. Il a été malade et ne m'a pas répondu. Marbot a généralement déplu, il est tranchant et impoli. Il a besoin de ne pas chercher l'occasion de me taquiner, car je suis mal disposé pour lui, et ses étoiles ne lui épargneraient pas mon ressentiment. Soyez heureux, mon ami, donnez-moi de vos nouvelles et de celles de votre famille. Si nous faisons quelques mouvements de votre côté, je quitterai tout pour aller vous voir. Ma malheureuse femme vous dit bien des choses amicales.

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Paris, le 15 *janvier* 1833.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Votre[1] prédécesseur, M. Thiers, m'avait accordé, pour le journal que nous avons fondé à Périgueux afin de combattre

1. Collection Eugène Tattet.

les rouges et les blancs : 1° les caricatures du *Figaro;* 2° tous les journaux ministériels, y compris *les Débats;* 3° 1.500 francs restant de deux cents abonnements au *Mémorial de la Dordogne*, que nous devions toucher avant l'époque déterminée, pour faire face à nos frais de premier établissement.

Rien de tout cela ne nous est arrivé, quoique les ordres aient été donnés en ma présence.

Je viens vous prier, Monsieur le ministre, de vouloir bien les faire exécuter.

Recevez l'assurance de ma respectueuse considération.

BUGEAUD.

La duchesse de Berry avait été arrêtée à Nantes le 7 novembre 1832 et enfermée dans la citadelle de Blaye sous la garde du gouverneur, le colonel Chousserie. Au mois de janvier suivant, Bugeaud se voyait confier ce poste délicat.

Il obéit en soldat à cet ordre dont il lui répugnait d'être chargé, avouant à l'un de ses amis qu'il eût préféré de beaucoup conduire 6.000 hommes à don Pedro ou au grand Turc. Durant les six mois que dura sa pénible mission, il fit preuve d'un tact, d'une bonté et d'une élévation de sentiments auxquels la duchesse elle-même se plut à rendre hommage en entretenant avec le général et sa famille les relations les plus cordiales et en lui écrivant elle-même une lettre d'affectueux remerciements. Cela ne désarma pas la calomnie, qui accusa le général d'avoir tenu vis-à-vis de la princesse une conduite discourtoise et brutale. Pour faire justice de ces bruits, il suffit de lire ce que le fils de la prisonnière, le comte de Chambord, écrivait à un de ses amis, le 13 octobre 1848 : « Je me réjouis de ce que vous me dites des bonnes dispositions du maréchal Bugeaud. Je ne m'en étonne pas, car l'excellent colonel d'Esclaibes, que nous avons eu le malheur de perdre et qui était son ami, m'avait appris à le connaître depuis longtemps. Par ses talents militaires, sa haute capacité, son caractère ferme et énergique, et l'influence qu'il exerce sur l'armée, le maréchal peut être appelé à rendre à notre patrie, dans les circonstances actuelles, les services les plus signalés.

Jamais le comte de Chambord n'eût parlé ainsi, si Bugeaud avait été le « geôlier » de sa mère.

A Monsieur le Président du Conseil ; ministre de la Guerre.

Rade de Palerme, 5 *juillet* 1833.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

A[1] mon retour d'Italie[2], je me rendrai directement chez moi, à moins que je ne trouve des ordres en route. Éloigné de mes affaires depuis neuf mois, j'ai grand besoin de leur consacrer quelques instants ; si un *service important* ne me réclame pas ailleurs, je désire y rester jusqu'à la réunion des Chambres.

Ayez donc la bonté, Monsieur le Maréchal, de donner des ordres pour que j'y sois payé de mon traitement.

Recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon profond respect.

BUGEAUD.

En marge : Bugeaud, maréchal de camp, ex-commandant supérieur de la ville et de la citadelle de Blaye, admis au traitement de disponibilité, autorisé à fixer sa résidence à Excideuil où il jouira du traitement auquel il a droit.

Excideuil, 3 *juillet* 1834.

MONSIEUR LE MARÉCHAL[3],

J'ai cru[4] inutile de vous informer moi-même de mon élection : vous deviez l'apprendre bien plus vite par le télégraphe.

1. Arch. adm. de la Guerre.
2. Il avait accompagné en Italie la duchesse de Berry.
3. Le maréchal Soult était alors président du Conseil (il tomba le 18 juillet suivant) et le comte de Rigny, vice-amiral et ministre de la Marine, était en même temps ministre intérimaire de la Guerre. On voit que Bugeaud continue à traiter directement avec son ancien chef.
4. Arch. adm. de la Guerre.

J'ai triomphé brillamment de la ligue la plus acharnée de France. Toutes les influences carlistes et républicaines du département s'étaient donné rendez-vous à Excideuil; mais mes amis n'étaient pas moins ardents, et les dernières classes du peuple manifestaient hautement le désir de me voir élire. Je n'aurai eu rien à craindre du suffrage universel.

Mon but, Monsieur le Maréchal, n'est pas de vous donner des détails assez peu intéressants. Permettez-moi d'abord de vous exprimer la peine que j'ai eue en voyant que le commandant Saint-Cric ne figurait pas dans la promotion de huit lieutenants-colonels. J'avoue que j'y comptais comme si cela avait dépendu de moi. Comment aurais-je pu en douter? Vous écrivîtes en ma présence au général Schneider [1] ces paroles : « M. Saint-Cric, chef de bataillon du 56e, à porter au premier travail. »

Après cela, par quelle fatalité se fait-il que des chefs de bataillon moins anciens et beaucoup moins méritants que lui (j'en connais plusieurs) soient dans la promotion et qu'il n'y soit pas ? Ah ! Monsieur le Maréchal, réparez au plus tôt cette omission, je vous en conjure.

A présent, il s'agit de moi. Vous avez eu la bonté de m'accorder un congé de deux mois (jusqu'au 1er septembre); mais les élections m'ont pris mon temps jusqu'à ce jour, je n'ai pu faire mes affaires. Le conseil général va me prendre quinze jours; puis je vais conduire ma femme aux eaux. Vous voyez, Monsieur le Maréchal, qu'il ne me reste pas une minute pour donner mes soins à l'agriculture, qui souffre assez de mon absence. Ayez donc la bonté de me donner un peu plus de temps, si ma présence n'est pas nécessaire. Mais s'il y avait le moindre danger à prévoir,

1. Schneider (Antoine-Virgile), né à Saarunion (Bas-Rhin) le 22 mars 1779, mort à Paris en 1847. Maréchal de camp, commandant des troupes françaises en Morée, lieutenant-général en 1831, ministre de la Guerre du 12 mai 1839 au 1er mars 1840. Beau-père du général, baron Charon, dont il est parlé dans la suite.

un mot et je pars à franc étrier, sur les mains, sur la tête, s'il le faut, pour me rendre partout où besoin sera. Si j'aime peu le service de garnison, je ne cède à personne le service de guerre.

J'espère qu'avec une Chambre comme celle que nous avons, nous pourrons marcher à la consolidation de la dynastie de l'ordre. Une seule difficulté se présente, les finances. Malheureusement on ne peut réduire beaucoup le budget. Toutes nos vues, selon moi, doivent tendre à rendre les impôts légers par le développement de l'industrie et du commerce. Par là aussi les revenus de l'État s'accroîtront sur quelques branches, ce qui permettra de diminuer quelques-uns des impôts qui pèsent plus particulièrement sur les classes pauvres, le sel, par exemple.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir l'élection de votre fils[1]. Nous comptons là un bon collègue de plus.

Recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon profond respect.

BUGEAUD.

P. S. — Je lis dans le *Moniteur* que la Chambre est convoquée pour le 31 juillet ; je pense que ma présence n'y est nullement nécessaire. S'il en était autrement, je vous prie de me le mander : je m'y rendrai.

A Monsieur le lieutenant-général commandant la 1re division.

Paris, le 11 septembre 1835.

MON GÉNÉRAL,

Un ministre[2] m'ayant invité, au nom du roi, à rester jusqu'à lundi, j'ai dû céder. Disposez donc de moi au besoin.

1. Soult de Dalmatie (Napoléon-Hector), né en 1802 à Paris où il mourut en 1857. Entré à l'École polytechnique en 1819, il donna sa démission de capitaine d'état-major en 1830. Il fut nommé ministre plénipotentiaire à Stockholm (1831), à la Haye (1832), à Turin (1839). En juin 1834, il avait été élu député.
2. Collection Eugène Tattet.

Je vais profiter de cette prolongation de séjour pour voir les sous-officiers de ma brigade et causer avec eux. Ce sera demain.

J'ai l'honneur de vous saluer avec respect.

BUGEAUD.

Paris, le 23 *mars* 1836.

J'ai été bien heureux, mon cher d'Esclaibes, de recevoir de vos nouvelles, je craignais que cette infâme presse ne vous eût un peu ébranlé par ses odieuses calomnies. Grâce à Dieu, il n'en est rien, c'est un dédommagement à mes tribulations.

Vous avez bien raison de gémir sur les écarts et les inconvénients du gouvernement représentatif. La presse toute seule est de nature à en dégoûter tout homme de sens. La Chambre des députés n'est pas moins affligeante, et je vous pardonne bien de préférer le despotisme. Si vous aviez ajouté : *celui d'un homme intelligent*, je vous aurais répondu : vous n'êtes pas dégoûté.

Mais, mon ami, nous avons le gouvernement représentatif et nous ne pouvons en avoir un autre sans d'affreux déchirements. Il faut donc tirer de celui-ci le meilleur ou le moins mauvais parti possible.

Je vous recommande donc de faire taire vos répugnances aux prochaines élections et, si vous ne pouvez faire triompher le candidat de votre choix, votez pour l'homme du juste milieu, c'est plus sage et plus moral. Vous êtes l'un et l'autre, vous ne voterez pas pour la folle et scélérate république.

J'ignore si vous avez été content de mon discours sur les bestiaux étrangers [1] ; mais je me persuade que oui, parce que vous êtes homme des champs. Dites-m'en votre sentiment. Je vous l'envoie.

1. Il reprit la même question à la tribune de la Chambre, le 16 mars 1840 (cf. D'IDEVILLE, t. II, p. 173).

J'ai ici toute ma famille, ma femme, deux filles et un garçon[1]. Ma femme est sensible à votre souvenir, elle vous fait mille compliments.

J'ai été plusieurs jours gouverneur de l'Algérie sans l'avoir brigué en aucune manière. On était venu me chercher sous ma tente. Mais la gauche et la presse se sont fâchées et le ministère a tergiversé. Dès que j'ai vu les premiers symptômes d'hésitation, je me suis empressé d'écrire à M. le président du conseil[2] que je renonçais à ce glorieux commandement.

Nous avons demain une grande bataille, qui durera deux ou trois jours. Que le ministère soit vainqueur ou vaincu, la situation ne sera pas bonne.

Je crois qu'une bonne partie de la droite Berryer[3] votera avec les centres. Je désire vivement que ce soit le signal qui fasse voter la même opinion avec nous dans les élections. C'est le seul moyen de sauver le pays de l'anarchie et de rendre à votre parti la part d'influence à laquelle il a droit de prétendre par ses lumières et sa fortune.

Adieu, cher ami, mille et mille amitiés.

BUGEAUD.

Note[4] de M. le secrétaire général en date du 2 août 1836.

Le conseil des ministres a décidé que M. Bugeaud serait nommé lieutenant général; d'après cela, M. le maréchal me charge d'avoir l'honneur de vous prier, mon cher collègue, de

1. Charles Bugeaud, duc d'Isly, né à Excideuil en 1834. Entré à Saint-Cyr en 1852, il fit comme sous-lieutenant au 2e chasseurs d'Afrique la campagne de Crimée, et la campagne d'Italie avec les chasseurs de la Garde. Chevalier de la Légion d'honneur en 1859, il donna sa démission et épousa en 1860 Mlle Calley Saint-Paul, Consul de France à Tiflis de 1864 à 1867. Il mourut en congé à Paris au moment où il venait d'être nommé consul à Stettin, en 1868.

2. Thiers, ministre des Affaires étrangères et président du conseil du 22 février au 25 août 1836.

3. Berryer (Pierre-Antoine), né à Paris le 4 janvier 1790, mort à Angerville (Seine-et-Oise), le 29 novembre 1868, neveu du général Hippolyte-Nicolas Berryer.

4. Arch. adm. de la Guerre.

faire préparer de suite et de manière à ce que cela lui soit remis *avant midi* le rapport au roi et l'ordonnance de promotion.

Minute de la lettre écrite par le ministre de la Guerre le 9 *août* 1836 *à M. le maréchal de camp Bugeaud, commandant les trouves d'expédition de la Tafna.*

GÉNÉRAL,

Je vous annonce que, par ordonnance du 2 de ce mois, le roi vous a promu au grade de lieutenant général dont vous êtes en conséquence autorisé à prendre les marques distinctives.

Cette récompense accordée à vos bons services et au succès que vous avez obtenu dans la journée du 6 juillet dernier est un témoignage de la satisfaction de Sa Majesté qu'il m'est agréable d'avoir à vous transmettre.

Rapport au roi du 2 *août* 1836.

SIRE,

L'avantage[1] signalé que vient d'obtenir sur Abd-el-Kader M. le maréchal de camp Bugeaud mérite une récompense que j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté de lui accorder en lui conférant le titre de lieutenant-général.

M. le général Bugeaud compte d'ailleurs trente ans de services effectifs, treize campagnes et il est pourvu du grade de maréchal de camp depuis le 2 avril 1831.

Plusieurs extinctions étant survenues dans le cadre d'activité de l'état-major général depuis la dernière promotion, l'article 13 de la loi du 21 avril 1832 ne met point d'obstacle à cette nomination d'un lieutenant général qui pourrait en tout cas être fait pour service de guerre.

Si Votre Majesté approuve la promotion que j'ai l'honneur de lui soumettre, je la prie de signer le projet d'ordonnance ci-joint.

Le maréchal, ministre de la guerre,
Mis. MAISON.

1. Arch. adm. de la guerre.

A Chalancey par Prauthoy (Haute-Marne), le 3 août 1836.

Enfin vous voilà, mon cher Bugeaud, au poste où depuis si longtemps je désire vous voir pour l'avantage de la France, pour votre bonheur, et surtout pour votre gloire!

Tous les partis apprendront à connaître les hautes qualités militaires qui vous distinguent et seront forcés de rendre justice à votre mérite, mérite que depuis bien longtemps, je vous ai reconnu et que j'ai toujours proclamé quand même!

Je n'ai pu lire sans émotion dans mon journal les résultats que vous avez obtenus; ils m'ont rappelé tous vos brillants succès de l'armée d'Aragon que tant de fois, sur les champs de bataille, vous avez saisie d'admiration!

Apprendre que vos soldats viennent de battre nos ennemis, que ces ennemis sont des Arabes, qu'on leur fait des prisonniers, chose que nous n'avions encore pu obtenir, et que c'est vous qui les commandiez, rien assurément ne pouvait m'émouvoir davantage!

Je sens dans ma joie percer un mouvement d'orgueil puisque celui qui a souvent répété, quand il entendait parler de vous : Pourquoi ne l'envoie-t-on en Afrique, avec une armée à commander; pourquoi laisser vieillir de si grands moyens militaires, etc., celui-là était certain de vos succès, il vous connaissait bien; il a le droit de s'enorgueillir!

Vous faites une guerre difficile et pour laquelle la prudence est plus nécessaire que le courage.

L'ardeur française a besoin en Afrique d'être retenue.

Rappelez-vous la guerre qu'y firent les Romains, ce sont les mêmes hommes que vous avez à combattre; cachés dans le désert depuis des siècles, ils sont restés ce qu'ils étaient à la poudre près.

Méprisables quand on les attaque, dangereux quand on les a abattus. Vous en savez au reste là-dessus plus que moi; mais soyez méfiant si cela est possible à votre caractère.

J'aurais vu avec douleur votre avancement à une certaine époque; je vous ai su gré de vous y refuser; mais la joie sera grande en moi quand j'apprendrai que les services que vous allez rendre à la patrie sont récompensés.

Mes vœux vous accompagnent et la nouvelle de vos succès fera vivement battre mon cœur.

Comte A. d'ESCLAIBES,
Colonel d'artillerie en retraite.

Excideuil, 1er janvier 1837.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Vous m'avez agréablement surpris en m'adressant une nouvelle preuve des bontés et de l'estime du roi. Je ne m'y attendais aucunement, parce que je vous avais déclaré que je ne voulais rien pour ma dernière mission en Afrique. Je dirai même que je ne le désirais pas, parce que, ma division n'ayant presque rien obtenu, je ne voulais pas être récompensé seul. Je n'en suis que plus reconnaisant de la faveur que je reçois ; elle me présage que le roi voudra bien faire quelque chose pour les braves troupes que je m'honorerai toujours d'avoir commandées.

Je vous prie, Monsieur le ministre, de faire agréer au roi l'expression de ma gratitude. La récompense que Sa Majesté vient de m'accorder ne pouvait ajouter à mon dévouement sans bornes.

Recevez aussi, Monsieur le ministre, mes remerciements pour les expressions bienveillantes de votre lettre d'envoi.

J'ai l'honneur de vous saluer avec respect.

BUGEAUD.

P. S. — Je partirai pour Paris le 5.

Je vous[1] poursuis par la Dordogne, mon cher Bugeaud, pour vous prier de me donner votre adresse à Paris, parce que mon fils ne pouvant sortir qu'une fois par mois, je veux qu'il ne soit pas obligé d'aller la demander à la Chambre des députés, ce qui lui ferait perdre du temps.

Je veux aussi vous remercier de votre bonne lettre, sur laquelle je vais cependant vous faire quelques observations.

1. Seul brouillon de lettre du colonel d'Esclaibes qui soit resté dans les papiers de la famille d'Esclaibes-d'Hust.

Dans une affaire de l'importance de l'expédition contre Constantine, il ne faut rien négliger de ce qui peut contribuer à la faire réussir, et en général quand il s'agit de l'intérêt et de la gloire de notre pays, nous devons tout y sacrifier. Ainsi je n'admets pas pour bonne la raison que vous me donnez qu'étant l'ami du général Lami, vous le préférez à Dupau [1]. En pareil cas, j'éloignerais mon frère si un autre avait un peu plus de mérite. Je ne connais pas le général Lami ; mais à coup sûr Dupau a plus d'expérience que lui.

Quant aux colonels d'artillerie, vous n'en demanderiez pas d'autres que Tournemine [2]. Eh bien, vous avez encore tort. Tournemine est un excellent troupier; mais il n'a pas l'instruction première indispensable pour bien conduire l'artillerie d'un siège, ni l'expérience, ni le faire.

Vous ajoutez que vous préférez un homme de guerre à un savant. Je crois qu'ici vous êtes dans une erreur plus grave que les précédentes. Que le capitaine ou le chef de bataillon Bugeaud ait pensé ainsi, c'était tout simple ; mais le lieutenant général doit voir autrement, et je crois qu'après un peu de réflexion vous serez de mon avis.

Vous souvient-il du temps où, à l'armée d'Aragon, les savants et les corps savants étaient en grande défaveur ! Un certain David [3],

1. Dupau (Anne-Pierre-François-Auguste), né à Carbonne en 1783 (Haute-Garonne), mort à Toulouse en 1846. En sortant de l'École polytechnique, il est nommé élève-sous-lieutenant du génie à Metz en 1804. Chef de bataillon en 1813 à l'armée d'Aragon, le 19 février 1830, chef d'état-major du génie à l'armée d'Afrique et le 12 août commandant du génie de l'armée d'Afrique et colonel le 13 décembre. Directeur des fortifications à Toulon le 15 février 1831, il y reste jusqu'en 1840 où il est nommé maréchal de camp.

2. Tournemine (Bernard-Vacher de), né à Aurillac en 1788, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1861. Canonnier au 4e d'artillerie de marine en 1804, il est lieutenant en 1807 et passe dans l'artillerie à pied de la jeune Garde où il devient capitaine. En 1814, il entre aux gardes du corps comme brigadier, et est ensuite chef de bataillon dans l'artillerie de la garde royale. En 1830, il reçoit le commandement du 11e d'artillerie « qui doit être organisé à Vincennes ». Directeur de l'artillerie à Alger en 1836, il est l'année suivante chef d'état-major de l'artillerie du corps chargé d'opérer contre Constantine. En disponibilité en 1859 comme général de division et grand officier de la Légion d'honneur.

3. David, entré au service en 1792, est sous-lieutenant au 16e léger en 1806 : il devient lieutenant l'année suivante et est nommé le 29 mars 1807 aide de camp du général Harispe.

aide de camp du général Harispe, beaucoup d'autres officiers et le lieutenant général Suchet lui-même en faisaient de continuelles plaisanteries. C'était à qui lancerait son quolibet contre les savants. Un savant était à peu près regardé comme bon à rien. Cependant à Tortose, je crois, on voulut, contre l'avis du génie, s'emparer de certaines redoutes et l'affaire tourna fort mal. A Sagonte, on profita du départ pour la France des chefs des corps savants pour enlever le fort d'assaut et vous savez comment cela tourna : ces petites aventures et plusieurs autres remirent les savants un peu en faveur. Je me rappelle qu'à Mora le général Habert[1] plaisantait beaucoup le caustique Haxo sur les savants et lui disait : « Enfin, dites-moi à quoi sert un colonel du génie à l'état-major général? Cela sert, répondit-il, à dire sur la carte au général Melut : ceci est une rivière et non une grande route. »

Je suis loin de me regarder comme un savant, et si je les défends, c'est dans l'intérêt de la justice. Certainement, à la tête d'un bataillon, un savant qui n'aurait pas de qualités militaires y serait déplacé et ferait beaucoup moins bien que la plus grosse bête qui n'aurait d'autre esprit que l'esprit militaire ; mais à la tête d'une armée, et quand surtout il s'agit de faire un siège, c'est tout autre chose. L'art des sièges a des règles qu'on ne saurait impunément enfreindre : il faut les suivre sous peine de non-réussite. Le courage le plus brillant, l'esprit militaire le plus distingué, les attaques les mieux combinées viennent souvent échouer contre des murailles qu'on peut démolir, mais non démoraliser.

Ainsi, mon cher Bugeaud, si vous êtes appelé à commander en chef, rappelez-vous que vos brillantes qualités militaires ne vous suffiront pas, qu'il ne faut pas que vous preniez les yeux fermés les officiers que souvent l'intrigue vous donnera, qu'il

1. Habert (Pierre-Joseph), né en 1779 à Avallon, décédé en 1825. Volontaire au bataillon de l'Yonne le 1er septembre 1792, il est le jour même nommé capitaine et dix jours après lieutenant en second. Général de brigade en 1808 à l'armée d'Espagne ; général de division en 1811, il passe à l'armée d'Aragon (3e corps); commandant de la Basse-Catalogne et commandant supérieur de Barcelone en 1813. En non-activité en 1814, il reprend du service aux Cent-Jours et est remis en non-activité jusqu'en 1818 où il est compris comme disponible.

faut que vous vous défendiez de ce côté avec autant de persévérance que contre les Arabes, que c'est surtout du choix de vos commandants de l'artillerie et du génie que dépendra le succès de cette expédition, que si, comme vous me l'avez écrit dans le temps, l'infanterie dans une bataille est le canard autour duquel les olives représentent les autres armes, dans un siège l'artillerie et le génie doivent jouer le premier rôle, qu'enfin un général en chef qui ne serait pas de cet avis risquerait de tout perdre.

Je vous ai parlé du colonel Admiraut[1] parce que je suis certain qu'il convient ainsi que Molin. Il n'y a qu'un ami comme moi qui vous parlera ainsi.

J'ai été bien touché et bien reconnaissant de ce que vous me dites sur le désir de m'avoir avec vous : assurément il faut que ma détermination de ne plus servir soit bien prise pour ne pas saisir cette occasion de me retrouver à côté de vous.

Tout à vous de cœur.

Envoyez-moi de suite votre adresse à Paris.

Excideuil, le 9 *février* 1837.

MON CHER D'ESCLAIBES[2],

Votre amour pour l'intérêt général et pour mon intérêt particulier vous a fait me donner une leçon dont je vous remercie, bien que je sois un peu piqué de ce que vous ayez pu penser que j'avais pour la science ce sot mépris que nous avons vu affecter par des médiocrités orgueilleuses et envieuses comme la médiocrité. Quand je vous ai dit que je préférais le troupier Tournemine avec son expérience et ses bonnes qualités guerrières, à un savant, j'ai voulu dire à un savant qui n'aurait ni l'expérience, ni les autres qualités qui constituent le troupier. Il y a

1. Admirault (Louis-Gabriel), né à la Rochelle en 1784. Élève à l'École polytechnique en 1803, il servit dans l'artillerie en Espagne de 1808 à 1812 où il fut nommé capitaine; lieutenant-colonel en 1830, il fut retraité en 1849.

2. Réponse à la lettre du colonel d'Esclaibes dont le brouillon a été fort heureusement conservé.

longtemps que je pense que la science, loin de rien gâter, aide puissamment l'homme que la nature a doué d'un esprit juste, rapide et ferme; mais je pense en même temps qu'elle sert à peu de chose et souvent égare, quand elle n'est pas accompagnée d'un jugement sain. Ainsi, mon cher, entendons-nous bien : je préfère un officier peu instruit dans les sciences exactes qui se rattachent à son art, mais qui a beaucoup d'intelligence, beaucoup de bravoure, beaucoup d'expérience et de coup d'œil, à l'officier dépourvu de ces qualités, ou ne les ayant point démontrées, mais possédant à un haut degré la science de l'école.

Quand je rencontre un homme instruit et expérimenté, à l'esprit juste, à l'âme fortement trempée, à la détermination prompte, effet de la justesse de l'esprit, oh! celui-là je le préfère à tout, il approche de la perfection, et si ce n'est pas la science qui lui a donné ces belles qualités, elle vient les embellir, les aider, elle doit faire pencher la balance. Mais la science toute seule, je n'en fais pas grand cas, et je vous assure que j'ai rencontré, tout récemment encore, des officiers du génie et d'artillerie, qu'on disait fort instruits, à qui je n'aurais pas confié la direction de la plus petite opération de guerre, parce qu'ils manquaient de jugement et que rien ne peut remplacer cela.

A présent que je crois m'être suffisamment justifié, me serait-il permis de riposter un peu? Eh bien, je vous dirai, Messieurs les officiers des armes dites savantes, que si parmi nous on trouve des officiers qui méprisent vos sciences, on en trouve bien plus parmi vous qui méprisent la science de l'infanterie et de la cavalerie. Ceux-là croient que toute la science est dans l'ordonnance des manœuvres, et qu'il ne faut que de la mémoire pour être un bon officier de troupe. Cette science qui s'acquiert par l'observation judicieuse des faits, en se rendant compte des causes qui ont produit tel effet moral ou matériel, ce coup d'œil, fruit d'une longue expérience, cet art de conduire les hommes, par le moral et par les précautions matérielles,

à faire de grandes choses à la guerre : tout cela est compté pour rien par les officiers dont je parle. Les choses mathématiques sont seules appréciables; malheur au pauvre officier d'infanterie, s'il se sert d'une expression fausse en fortification ou en mathématiques! Fût-il brave et intelligent comme Ney et Lannes, on se moque de lui impitoyablement. Etonnez-vous qu'il prenne sa revanche quand il verra le savant bien gauche, bien irrésolu, bien troublé en présence de l'ennemi.

Le grand défaut des officiers d'artillerie et du génie, c'est de ne pas s'occuper de l'art de conduire les troupes, de dominer leur moral (et c'est dans le moral que se trouve la grande source des succès), de les faire marcher, camper, manger, cantonner, bivouaquer, de les disposer sur un champ de bataille, de les engager et de les retirer à propos, etc., etc. Tout cela est immense, bien que les mathémathiques y entrent pour peu de chose.

Vos observations sur le choix des officiers d'artillerie et du génie sont d'une justesse parfaite. Elles sont même d'un bon citoyen. Oui, l'affection, l'amitié même ne doivent pas déterminer le choix des commandants de ces armes. Si je vous ai dit que je n'écarterais pas Lami, qui est désigné depuis longtemps, c'est que je lui crois beaucoup de qualités militaires et d'instruction ; seulement je crois qu'il n'a pas une grande expérience des sièges, et à ce titre Dupau serait préférable. Mais ce seul point ne me paraît pas suffisant pour faire éprouver à Lami une grosse humiliation.

Je pense que je trouverais dans ses sous-ordres l'expérience qui pourrait lui manquer. Je saurai les voir, les questionner et un peu les juger, parce que j'ai beaucoup observé dans les sièges que j'ai faits à l'armée d'Aragon. Il n'est pas une des plus petites circonstances de ces sièges qui ne soit resté gravée dans ma mémoire. L'attaque des redoutes de Garden et l'assaut de Sagonte, dont vous me parlez, y avaient pris une place particulière ; mais permettez-moi de vous dire que ces fautes ne vinrent pas du

mépris pour les savants : la première vint de l'ignorance de l'une des premières règles de la tactique des combats, à savoir qu'il ne faut pas attaquer les points qui doivent nécessairement tomber par la réussite des attaques principales. On commit tactiquement la même faute lors de l'investissement de Valence ; on fit attaquer de front les retranchements de *Quarte* par la division Palombini, pendant qu'ils devaient tomber sans coup férir par la manœuvre de la division Harispe qui les prenait à revers. Cette faute coûta 6 ou 700 hommes à la division italienne pendant qu'on ne devait pas en perdre 10.

Quant à l'assaut de Sagonte, il doit être attribué à un lieutenant-colonel du génie dont j'ai oublié le nom. Je me souviens seulement qu'il était bavard, fanfaron et dépourvu de jugement. Je n'avais pas grand respect pour sa science, s'il en avait.

Je veux vous dire en passant qu'en politique on trouve plus d'idées folles, inapplicables dans l'artillerie et le génie que dans les autres armes, quoique plus nombreuses, ce qui m'a semblé prouver que c'est à tort qu'on a prétendu que les mathématiques formaient le jugement, C'est l'École polytechnique qui nous a fourni les Saint-Simoniens les plus renforcés et beaucoup d'autres bousingots. Cette influence de la science mal digérée, agissant sur des esprits de travers, se fait aussi nécessairement sentir à la guerre. Je ne puis vous dire combien j'ai trouvé d'idées fausses dans ce pauvre Lemercier[1] qui est mort à Constantine. Lui et un de ses chefs de bataillon (qui est fort bon troupier sous certains rapports) voulaient absolument me faire laisser 3.000 hommes dans les retranchements inutiles, je dis plus, absurdes, de la Tafna, pendant que j'allais

1. Lemercier (François-Auguste), né à Caudebec-lès-Elbeuf en 1787, mort dans la traversée de Bône à Alger en 1836. A l'École polytechnique en 1806, il est ensuite lieutenant du génie à l'équipage de siège d'Espagne. En 1830, il est nommé lieutenant-colonel en Algérie et colone en 1834.

combattre Abd-el-Kader, parce que, disaient-ils, il fallait que les retranchements fussent finis à la fin d'août, ainsi que le voulait le maréchal. « Mais, si je suis battu, en finirez-vous mieux vos retranchements? Commençons par battre l'ennemi qui tient la campagne et nous reviendrons, s'il y a lieu, finir les retranchements tout à notre aise. »

Ils ne voulurent pas comprendre cela, ils furent très mécontents et dirent que je ne pensais qu'à retourner bien vite à Oran.

Après l'événement, ils convinrent pourtant que j'avais raison; mais ils ne voulurent pas comprendre que le camp de la Tafna ne servirait qu'à emprisonner 12 ou 1.500 hommes et à compromettre nos bateaux et nos colonnes affaiblies par les nombreux détachements.

De tout cela, mon ami, je conclus qu'il faut estimer la science, mais ne pas lui accorder trop de confiance, à moins qu'elle ne soit unie à un excellent jugement et à une âme forte. Ma femme est sensible à votre souvenir, elle vous aime beaucoup. Je loge rue de l'Université, 114.

Votre ami de tout cœur.

BUGEAUD.

Mille hommages à Madame.

Après l'échec de la première expédition de Constantine, en novembre 1836, et le rappel du maréchal Clauzel, le gouvernement envoya à Alger le général de Damrémont comme gouverneur général et le général Bugeaud à Oran comme négociateur. Le traité de la Tafna, qui donna lieu à tant de controverses, fut signé le 30 mai 1837. Bugeaud revint en France le 12 décembre suivant.

Sans[1] titre et sans date, sans signature, mais l'écriture semble être celle de Bugeaud.

On accuse le général B. d'être allé trop loin au-devant d'Ab-del-Kader pour l'entrevue qui a eu lieu.

Témoin de cette entrevue et des faits qui l'ont précédée, je puis réduire cette accusation à sa juste valeur.

La paix avait été signée, le 30 mai 1837, par le général Bugeaud à la Tafna, par l'émir le même jour à Sidi-el-Senaghi. Le général B. voulant donner à cette paix un caractère plus obligatoire pour le peuple arabe, proposa une entrevue et indiqua le rendez-vous à trois heures de son camp en remontant la Tafna et à 8 ou 9 lieues de celui d'Abd-el-Kader. Il présumait avec raison que l'émir rassemblerait là toutes les forces des tribus, tous les chefs et qu'il y aurait une adhésion solennelle au traité qui venait d'être conclu. Il ne fut pas trompé dans son attente. L'émir accepta le rendez-vous et vint rallier son armée, car c'en était une, à trois quarts de lieue du rendez-vous. Il envoya plusieurs chefs pour dire qu'il arrivait et pour s'excuser du retard qu'il avait mis. Plus tard, nous avons su que ce retard était calculé pour attendre la réunion des guerriers de plusieurs tribus éloignées et entre autres de 6 ou 7.000 hommes des frontières du Maroc. Il manifesta même le désir que l'entrevue n'eût lieu que le lendemain entre les deux camps. Il était alors quatre heures du soir.

Le général ne comprenait rien à ces retards et les attribuait à un sentiment de crainte de la part de l'émir; craignant en outre que les délais et le cérémonial arabe ne fissent manquer l'entrevue, ce qui dès le début aurait jeté du froid dans les relations, voulant en outre donner aux Arabes un grand exemple de cette confiante loyauté et de cette hardiesse qui distingue notre nation, résolut de brusquer l'entrevue et d'aller trouver l'émir au milieu des siens sans songer à aucun cérémonial. Il s'avança donc rapidement

1. Arch. adm. de la Guerre.

dans la gorge tortueuse, ne croyant pas l'émir aussi loin. Plusieurs chefs vinrent au-devant de lui, et l'invitèrent à s'approcher, disant qu'Abd el-Kader arrivait et faisant évacuer les tirailleurs arabes pour nous ôter toute crainte. « Ne vous donnez pas cette peine, disait le général, nous croyons à la loyauté des Arabes. » Quelques officiers observèrent que nous étions assez loin et qu'il y avait du danger. « Il est trop tard pour reculer ! s'écria le général, on croirait que nous avons peur », et il continua de s'avancer. A quelques minutes de là nous rencontrâmes l'émir qui s'avançait vers nous. Il était à un quart de lieue de son armée. Le reste a été assez bien retracé dans un article que j'ai lu dans les journaux et je termine en disant que si, dans l'entrevue, l'un des chefs paraissait avoir de la supériorité sur l'autre, c'était assurément notre général. Il proposa à l'émir de mettre pied à terre pour mieux causer, et il le fit à l'instant. La musique empêchait la conversation, le général lui fit signe de se taire, elle se tut. Le général s'étant levé et l'émir étant resté assis, le général lui fit dire qu'il convenait qu'il se levât aussi et, voyant que le chef arabe ne se pressait pas, il le prit par la main et il l'enleva de terre. Ce qui est encore certain, c'est que les Arabes ont mieux jugé notre général que certains Français, car plusieurs disaient qu'il se serait montré bien plus hardi qu'Abd-el-Kader. Eh ! comment se serait-il montré humble devant l'Arabe puisque, l'année dernière, presque sur le même terrain, il l'avait complètement battu?

C'est même ce sentiment de sa supériorité qui a éloigné de sa pensée toute idée de cérémonial et d'étiquette ; sans ces antécédents qui devaient effacer toute pensée d'infériorité de sa part, il se serait sans doute montré plus difficile dans l'entrevue. Il a cru ne pas devoir compter les pas d'un camp à l'autre et pouvoir tendre la main à un homme qu'il avait vaincu trois fois.

Au reste, pour satisfaire ceux qui tiennent aux distances, je dirai qu'il y avait de Sidi-el-Senaghi (?), où était Abd-el-

Kader le matin, 8 à 9 lieues pour arriver au rendez-vous et que nous n'en avions que 3 à faire.

Pendant l'année 1838, le général Bugeaud demeura en disponibilité, et il s'occupa de ses électeurs.

A Monsieur de Belleyme, député de la Dordogne, Paris.

Paris, le 29 *janvier* 1838.

MON CHER COLLÈGUE,

Je [1] vous ai cherché à la fin de la séance d'aujourd'hui pour vous entretenir d'un projet que je dois vous communiquer, parce qu'il peut vous intéresser. Le voici : il y a longtemps que j'ai eu le désir de faire nommer sous-préfet à Ribérac M. Dumont, mon ami, et M. Desvignes, sous-préfet actuel, m'avait promis de donner à propos sa démission ; mais des circonstances de famille l'ayant empêché de le faire au moment où j'ai pu faire nommer Dumont sous-préfet, j'ai accepté pour lui la sous-préfecture de Saint-Gaudens, dans la vue de le faire venir plus tard à Ribérac. Aujourd'hui, Desvignes est sur le point de donner sa démission et je me suis empressé de demander à M. de Montalivet qu'il fût remplacé par M. Dumont. Je viens vous prier de ne pas être contraire à nos vœux et je vous garantis que M. Dumont a tout ce qu'il faut pour bien administrer et pour seconder vos vues dans l'arrondissement. Je puis vous répondre de lui comme de moi-même.

Recevez, mon cher collègue, l'assurance de mes sentiments très distingués.

BUGEAUD.

Paris, 22 *février* 1838.

MON CHER D'ESCLAIBES,

J'ai parlé au ministre de votre désir d'avoir des vaches de Durham à un prix modéré. J'ai cherché à lui faire

[1] Collection Eugène Tattet.

sentir l'importance qu'il y aurait à expérimenter cette race dans plusieurs localités, sous divers régimes et à la croiser avec diverses espèces françaises. Il m'a répondu que pour le moment c'était impossible, que le troupeau d'Alfort était trop petit et le fonds d'encouragement trop exigu pour qu'il fût possible de faire des sacrifices en faveur de simples particuliers, que déjà on ne pouvait suffire à satisfaire les comices et les associations de tout genre.

M. le ministre offre de vous faire venir deux vaches et un taureau à prix coûtant avec le premier convoi qu'il demandera en Angleterre; mais je ne vous le conseille pas. Attendez encore deux ou trois ans et vous en obtiendrez à meilleur marché et peut-être pour rien, car il faudra bien qu'on répande la race pour qu'elle soit utile.

Je voulais demander au ministre la même faveur que vous; j'ai commencé par votre demande et la réponse qui m'a été faite m'a fait rengainer mes prétentions.

J'ai été malade presque tout cet hiver et je le suis encore un peu. C'était un gros rhume négligé, produit peut-être par mes fatigues d'Afrique.

Je crois que votre ancien patron, le bon maréchal Valée, ne tardera pas à revenir. Il commence à voir qu'il est difficile de fonder quelque chose en Afrique et qu'un long séjour en ce pays ne pourrait qu'amoindrir le succès de Constantine. C'est une question désolante que celle-là; on ne sait par quel bout la prendre pour la résoudre un peu favorablement pour le pays. Tous les hommes s'y usent, quelle que soit leur capacité.

Adieu, mon cher ami, je vois bien qu'il faut renoncer à vous voir cette année à Paris. Si vous pouviez venir me voir en Périgord, je serais bien heureux.

B.

Excideuil, le 26 *mai* 1838.

Mon cher d'Esclaibes,

J'ai été si occupé, si obsédé, pendant mon court séjour à Paris, que je n'ai pas eu le temps de vous répondre. Il en a

été de même pour d'autres bons amis et pour les plus proches parents. J'ai apporté ici un gros paquet de lettres pour y répondre quand il pleuvra et que je ne pourrai pas courir dans mes champs que je n'ai vus depuis bien longtemps. Il pleut aujourd'hui et votre dernière lettre est la première que je retire du paquet.

J'ai vu votre fils[1] avec grand plaisir. Il n'est pas aussi bien, au physique, que vous l'étiez; mais il vous ressemble beaucoup. Je le crois moins vif et plus timide. Du reste il a l'air excellent. Je l'ai recommandé à M. Vatout, qui m'a promis de le soigner, mais qui ne l'avait pas encore vu à mon départ de Paris. Dites bien à ce cher enfant qu'il s'adresse à moi pour tous ses besoins quand je serai à Paris.

Mon ami, il y a deux ans que je n'ai pas vu pousser mes récoltes. Jugez si je suis désireux de rester tranquille cette année, et cependant je suis menacé de retourner en Afrique, si le prince y va, et il y ira si la guerre éclate. Or je crois qu'elle éclatera. Je ne sais à qui la faute; mais depuis mon départ on a brouillé les cartes avec Abd-el-Kader pour des misères, et celui-ci, qui est audacieux, a fini par faire d'assez grosses choses contre la teneur du traité.

M. le maréchal Valée dit bien qu'il ne veut pas la guerre, et que la paix qui la suivrait ne pourrait *différer beaucoup de celle que j'ai faite, quelque habile et ferme que fût le*

1. Les trois fils du colonel d'Esclaibes étaient :

1° Emmanuel, dont il est question page 70;

2° Raoul-Marie-Ferdinand, né à Metz le 19 avril 1829 et décédé à Marseille le 19 août 1904. Sa carrière militaire peut être résumée ainsi : chevalier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille d'Inkermann, officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille de Forbach. De son mariage avec Mlle Catherine de Lur-Saluces est né l'officier de cavalerie qui porte si dignement aujourd'hui le nom de comte d'Esclaibes-d'Hust ;

3° Raymond-François-Marie, né à Chalancey le 23 août 1836, décédé près de Chambéry en 1910. Entré à Saint-Cyr en 1855, il fut instructeur en chef à l'Ecole de cavalerie et général de brigade en 1898. Il eut trois filles dont deux sont mariées : la baronne de Lemud et Mme Paul de Clavières.

négociateur. Ce sont ses propres expressions. Cependant je crois qu'il se laisse entraîner par le parti de la guerre. Eh ! mon Dieu, moi-même je serais du parti de la guerre, si je voyais qu'on pût la faire avec succès. Mais que feront-ils, quoiqu'on ait réuni devant Alger 26 bataillons ? Ils s'avanceront dans la province de Titteri jusqu'à Médéa et Miliana. Ils feront quelques courses passagères sur le Chélif qui n'aboutiront à rien qu'à perdre beaucoup d'hommes et dépenser beaucoup d'argent, et l'hiver prochain on sera bloqué à Médéa et Miliana, si les garnisons ne sont que de 1.500 ou 2.000 hommes. Si elles sont plus nombreuses, il faudra une colonne de 6 à 8.000 hommes toujours en mouvement pour les ravitailler. L'activité de cette colonne ne pourra même y suffire. L'effectif actuel, qui dans la province d'Alger est de 25.000 hommes environ, sera fortement réduit par la campagne qu'on prépare. Il faudra demander de nouvelles troupes et ce n'est pas avec moins de 30.000 hommes qu'on peut tenir Médéa et Miliana d'une manière un peu sûre. Encore si l'on portait à la puissance d'Abd-el-Kader une atteinte un peu sérieuse; mais non, il n'en sera pas moins fort, car on le laissera parfaitement maître de tout le pays qui lui fournit une armée quand il en veut une. On s'imagine qu'en occupant Médéa et Miliana on l'empêchera de se jeter dans la province de Constantine; c'est là une de ces erreurs qui proviennent des idées stratégiques d'Europe. Si Abd-el-Kader a des partisans dans la province de Constantine, il ira les remuer contre nous sans qu'on puisse l'en empêcher, bien qu'on occupe Médéa.

Dans mon grand système d'*occupation agissante*, je porterais à Médéa une colonne de 8.000 hommes, autant à Mascara, Miliana, Tlemcen, et derrière chacune de ces colonnes j'en aurais une de 5.000 hommes pour porter incessamment des vivres à l'avant-garde, ce qui exige un effectif de 60 à 70.000 hommes, sans compter Bône et Constantine. Par ce moyen, on dominerait le seul intérêt saisissable des Arabes, l'agriculture. On pourrait leur dire :

« Vous ne sémerez pas, vous ne moissonnerez pas, vous ne pâturerez pas sans ma permission ». Alors seulement les Arabes se soumettront, et non pas devant des expéditions passagères dont l'impuissance devrait être assez constatée par sept ans d'insuccès. Mais il est bien peu d'hommes qui sachent prendre leçon du passé. On va recommencer les incursions et probablement les petites garnisons dont on fait des prisonniers de guerre. C'est la paralysie d'une partie de l'effectif et ce serait encore peu; mais le ravitaillement de ces recrues, qui n'ont d'action qu'à la portée du fusil, absorbe toute l'activité, toutes les forces du reste de l'armée.

Mon ami, la Restauration se targue de nous avoir *donné* l'Algérie, elle ne nous a donné qu'Alger et elle nous a fait un funeste présent. Je crains qu'il ne soit pour la monarchie de Juillet ce que l'Espagne a été pour l'Empire. Avec une nation qui se paye de grands mots et qui a la velléité des grandes choses avec les petites passions et la parcimonie des épiciers, on ne saura prendre aucun grand parti sur l'Afrique. On ne saura ni s'en aller, ni agir de manière à créer quelque chose... pour nos neveux.

Votre ami, BUGEAUD.

Excideuil, le 5 *décembre* 1838.

MON CHER GENTY [1],

Je [2] compte partir le 12 de Limoges par le courrier, et, à défaut de place, par la diligence. Je serai donc à Paris le 14 ou le 15. Je logerai rue de Courty, hôtel de Condé, 7. Le jour même de mon arrivée, et le plus tôt possible, je courrai chez vous.

Je suis privé de vos lettres depuis quelques jours; vous n'avez sans doute rien à me dire.

On m'a parlé d'une lettre de Veuillot dans *l'Univers reli-*

1. Voici la première des lettres adressées à l'intendant Genty de Bussy, dont il est longuement parlé dans l'avant-propos.
2. Achives Féray-Bugeaud d'Isly.

gieux en réponse à un article me concernant; je ne l'ai pas lue.

Je suis bien piqué de ce que E. Girardin n'a pas inséré mon article, ou du moins de ce qu'il ne m'a pas dit pourquoi, après m'avoir fait de lui-même l'offre de publier mes articles. Peut-être ne lui a-t-on pas remis mon paquet. Vous en êtes-vous assuré? J'avais prié Eynard[1] de le retirer.

Je vois que la coalition paraît rudement acharnée. Elle aurait peut-être de bonnes chances, si elle avait pris un autre thème que *le roi règne et ne gouverne pas*. Les gens sensés et désintéressés dans le renversement du ministère ne voudront pas s'exposer à affaiblir la royauté pour le bon plaisir des ambitieux et les espérances de la république.

C'est probablement ma dernière lettre et je n'ai pas le temps de vous en demander une d'ici au 11, que je partirai d'ici; mais je compte qu'il y a une lettre de vous en route pour moi.

Qui remplacera M. de Lobau? Je donne ma voix à Jacqueminot[2]. Il me semble qu'il a pour cela une position unique.

Adieu, cher ami, à bientôt, au bonheur de vous revoir.

B.

P. S. — Je ne vois pas paraître dans les *Débats* cet article que M. Molé vous avait promis.

J'attendais la gelée pour vous faire truffer une dinde. Il pleut à torrents tous les jours, et les truffes sont peu appréciables.

1. Eynard (Phocion), né à Amiens en 1796 et mort à Bellevue en 1861. Élève de la Flèche en 1813, il entre à Saint-Cyr l'année suivante et est sous-lieutenant au 40e de ligne en 1815. Entré dans l'état-major en 1819, il prend part à l'expédition de Morée et va en Algérie en 1830, où il est aide de camp de Bugeaud en 1837 et 1839 et en 1841 jusqu'à sa nomination de colonel. Il reste dans ce grade dix ans, car il est nommé général de brigade en 1851.

2. Jacqueminot (Jean-François), né à Nancy en 1787, mort à Meudon en 1865. Entré à l'Ecole militaire en 1803, sous-lieutenant de dragons à

Excideuil, le 14 *décembre* 1838.

Le courrier nous ayant manqué hier par suite du mauvais temps, je n'ai reçu que ce matin, mon cher Genty, votre lettre du 10. Elle m'a jeté dans une fermentation de pensées qu'il serait impossible de décrire!

Vous me demandez une prompte réponse; mais, d'après la manière dont vous présentez la question, je serais incapable de répondre en ce moment. J'ai besoin d'avoir vu le prince et d'avoir apprécié une foule de circonstances qui demandent une mûre réflexion. S'il s'agissait du Rhin, des Alpes, ou du Nord, si le pays et le trône étaient en danger, je ne réfléchirais pas; mais comme il s'agit d'une guerre qui peut nuire beaucoup à la France, mais qui ne menace pas sa sûreté, son intégrité, il est permis d'examiner. Au reste, je pars le 17. Je serai à Paris seulement le 24; car ma santé exige que je voyage à petites journées. Le 25 au plus tard, je me présenterai chez S. A. R. le duc d'Orléans.

Ne voyez dans cette réticence, mon cher Genty, rien de désobligeant pour vous. Elle tient uniquement à ma fierté blessée par les détails dans lesquels vous êtes entré. Quoi! pour m'employer, il faudra l'intervention active et bienveillante de l'héritier du trône? Il faudra *qu'il mette en avant pour moi l'amour que je sais inspirer aux soldats*, *le don que j'ai de les grandir*, pour qu'on daigne me confier un commandement! Quoi! on marchande une division subordonnée à celui qui a commandé deux fois en chef en Afrique! A celui qui, seul, a réellement battu Abd-el-Kader! à celui

Austerlitz, chevalier de la Légion d'honneur à Iéna, colonel à Essling. Il se retira après Waterloo pour ne pas assister au licenciement de l'armée, fut emprisonné pendant un mois en 1815, et se retira à Bar-le-Duc, où il fonda une filature, dans laquelle il plaça de vieux soldats. Il fut élu député des Vosges en 1828. Après la retraite de La Fayette, il fut nommé maréchal de camp et chef d'état-major de la garde nationale de Paris, lieutenant-général le 24 août 1837 et devint, en 1842, après le maréchal Gérard, commandant supérieur de la garde nationale de la Seine.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

qui, après avoir dès l'abord changé le système de la guerre d'Afrique, en a fait la théorie dans deux brochures, et en a maintes fois professé les principes dans des conférences avec les officiers de 15.000 hommes ! à celui qui a conquis et conservé la confiance de l'armée et qui en reçoit chaque jour de nouveaux témoignages ! à celui qui dans les émeutes fut toujours le premier sous les balles, comme un simple soldat, pendant que les chefs officiels ne paraissaient pas ! à celui, enfin, qui en toute occasion a montré un dévouement sans bornes au trône et aux institutions de Juillet !

J'en suis profondément blessé, et je gémis pour mon pays que des préjugés politiques fassent méconnaître à nos hommes d'État les services rendus et ceux qu'on pourrait rendre dans de grandes circonstances.

Et malgré l'élévation et le talent de mon avocat, malgré mon acceptation, *ce n'est point encore une nomination; il est probable même qu'elle souffrira quelques difficultés !*

Oh ! je vous en prie ; dites à Son Altesse Royale que je la supplie de ne pas compromettre sa haute dignité en plaidant ma cause devant le conseil ; car si elle ne réussissait pas... ?

Dites-lui bien aussi que je suis profondément touché de l'estime et de l'intérêt qu'elle me montre. Ajoutez que si elle vous eût chargé de me demander si je voulais l'accompagner comme simple volontaire, ma réponse affirmative ne se serait pas fait attendre.

Je crois facilement à la bonne opinion militaire qu'a, dites-vous, de moi le maréchal Valée, car j'ai fait six ans la guerre en Espagne avec lui, et il sait ce que j'ai fait à la tête de corps détachés; mais je crois moins facilement à sa bienveillance et, si je suis bien informé, il aurait parlé de moi d'une manière peu convenable. Tout récemment encore, il aurait dans un rapport particulier attribué au traité de la Tafna les malheurs survenus. (Je lui ai écrit trois fois, il ne m'a pas fait une réponse.) Il serait plaisant que ce traité fût coupable de la dispersion et de la paralysie de ses forces.

Sans doute aussi on dira plus tard que le traité a augmenté les pluies d'hiver, réchauffé le soleil d'été, desséché les sources, etc., etc. Eh bien! le traité est déchiré; nous voilà revenus à la situation de 37, sauf qu'Abd-el-Kader a 2 ou 3.000 hommes soldés de plus, ce qui n'est pas de nature à faire pencher la balance en sa faveur. On fera donc toutes les belles choses que j'ai empêchées; on reprendra tout le terrain que j'ai cédé et il en résultera une *immense* prospérité pour la France.

Je le désire sincèrement, soyez-en sûr, mais je n'y crois pas. Il faudrait d'autres déterminations que celles qu'on prendra. J'ai du moins la conviction que les troupes se battront bien, je ne crois pas à autre chose.

J'ai peine à comprendre comment le cabinet se chargerait de désigner les sous-ordres, qui, n'ayant aucune responsabilité, ne peuvent engager la sienne. En se chargeant de ce soin, c'est au contraire assumer une grande responsabilité par une usurpation de pouvoir. En bonne règle, le conseil ne devrait délibérer que sur le choix du commandant en chef. Les autres généraux et officiers doivent être choisis par le roi, qui commande l'armée, par le ministre de la Guerre, qui connaît les hommes, par le général en chef surtout, qui est plus intéressé que personne à avoir de bons collaborateurs.

Je dois croire que les difficultés que vous signalez sont uniquement dans une partie du conseil. Il m'est impossible de les supposer ailleurs.

Adieu, à bientôt. Tout à vous,

BUGEAUD.

Le 22 janvier 1839, Bugeaud fut nommé commandant de la 4ᵉ division d'infanterie du corps de rassemblement sur la frontière du Nord : on craignait alors une guerre européenne. Le 25 mai de la même année, tout péril étant conjuré, le général rentrait en disponibilité.

Lille, le 3 février 1839.

Eh quoi! mon cher Genty, on dissout la Chambre[1], on modifie le cabinet et vous ne me dites rien des causes, des effets probables? Je ne vous reconnais plus. Auriez-vous oublié les pauvres exilés du Nord?

Savez-vous que voilà une mesure bien hardie, que celle de la dissolution? Sans doute on a tenté tous les autres moyens de sortir de la situation avant de s'arrêter à celui-là, qui est à mon avis très dangereux, tant la presse a barbouillé les esprits, depuis six mois surtout. C'est la tour de Babel, la confusion des langues. Je tombe des nues en entendant des industriels, des négociants faire des vœux pour la guerre et adopter les idées de désordre que répandent les journalistes. Cet incroyable non-sens: *le roi règne et ne gouverne pas*, a fait un mal immense.

Quant à la guerre, on la traite comme une bagatelle. On n'y voit pas plus de difficultés et de dangers que dans une parade de Franconi. Les soldats sortiront de dessous terre, me disaient des fabricants d'Arras. (Sortiront-ils tout armés, tout équipés, tout formés ?). Avons-nous eu besoin de cela en 93? N'avons-nous pas vaincu l'Europe avec nos volontaires?

Vous le voyez, on sait mieux l'histoire des Perses et des Mèdes, que celle de 93 et 94! Mon ami, un pays livré aux rhéteurs ambitieux et aux journalistes insensés ou corrompus est bien en danger!

Vous sentez bien que je n'ai pas laissé le dernier mot aux fabricants: je les ai battus à plate couture.

L'un deux, qui fait des vœux pour que la république n'arrive pas brusquement, mais graduellement, me dit

1. La Chambre fut dissoute le 2 février 1839; aux élections générales qui eurent lieu le mois suivant, Bugeaud fut réélu député. La coalition, composée de Thiers, Guizot, Berryer et Garnier-Pagès, ayant triomphé dans ces élections, le ministère Molé-Barthe-Montalivet-Salvandy dut se retirer le 31 mars 1839 (Archives Féray-Bugeaud d'Isly).

quelques instants après que ses ouvriers étaient très difficiles aujourd'hui à mener, qu'ils voulaient tous sortir de leur condition. « Je m'étonne, lui dis-je, qu'ils ne vous aient pas encore étranglé ; c'est qu'ils n'ont pas encore assez profité de vos leçons et de celles du *Progrès d'Arras ;* cela viendra et je ne vous plaindrai pas. »

Si l'on appelle le maréchal Valée, on lui tirera une fameuse épine du pied. Il arrivait à la période des difficultés ou plutôt il était dedans. Il laissera à son successeur un effectif en grande partie paralysé et la guerre à faire au printemps, selon toute apparence. Quel sera ce successeur ? Il est probable que ce sera un homme qui ne connaît pas l'Afrique, qui n'y a jamais livré de combats. Je me consolerai fort aisément de ne pas avoir ce commandement, pour lequel cependant je suis assez indiqué par mes antécédents et par les vœux de l'armée.

Je crois vous avoir dit qu'on imprime chez Laguyonie une petite brochure intitulée : *Lettres d'un lieutenant de l'armée d'Afrique à son oncle, vieux soldat de la République et de l'Empire*[1]. Faites-vous-la donner, elle doit être prête. J'ai chargé M. Veuillot (rue du Regard, 5) de la distribuer aux députés et aux pairs, aux ministres et à quelques autres personnes. Je vous prie de lui dire qu'il ne faut plus distribuer aux Chambres, mais seulement aux ministres et à quelques autres personnes. Donnez-en un exemplaire à MM. Thiers, Guizot, Dupin, Piscatory, Rémusat, Duvergier de Hauranne[2], Léon Maleville, aux deux princes et à quelques autres personnes à votre choix.

Le National disait, il y a quelques jours, que les troupes ne pouvaient avoir aucune confiance en moi. Il en a menti.

1. *Lettres d'un lieutenant de l'armée d'Afrique à son oncle, vieux soldat de la République et de l'Empire* (signée par L de V***, in-8°, 36 pages, Paris, 1838). (Cette lettre est bien du général Bugeaud).

2. Duvergier de Hauranne (Prosper-Léon) appartenait avant 1830 au groupe des « doctrinaires ». Il prit plusieurs fois la parole sur l'Algérie et n'épargna pas les critiques aux administrateurs de la colonie depuis la conquête.

On m'accueille de manière à me prouver qu'on a confiance entière. Je n'ai vu encore que deux de mes régiments et je me suis mis en sympathie avec eux. Je leur ai déjà infusé mes principes de combat. J'ai causé avec eux et les physionomies m'ont appris que j'étais compris. Il sera facile d'électriser ces braves gens dans les moments solennels.

Que ne peut-on appliquer l'admirable discipline militaire à toute la société française; elle serait dix fois plus forte et sans nul doute plus heureuse. Nous voulons être forts vis-à-vis de l'étranger avec des théories sociales qui divisent la société à l'infini, qui menacent le gouvernement et absorbent toutes ses facultés pour sa propre conservation. Quelle folie pour un peuple placé comme nous le sommes vis-à-vis de l'Europe avec 400 lieues de frontières!

J'espère que vous ne m'oublierez pas près de Madame; je me souviens avec reconnaissance de la bonne visite qu'elle m'a faite après mes explications à la Chambre.

Adieu, réparez vos torts par une longue lettre.

Tout à vous.

BUGEAUD.

P. S. — Je vous envoie un numéro du *Nord*, qui me gratifie d'un article flatteur.

Confidentielle.

Lille, 6 février 1839.

MONSIEUR LE MINISTRE[1],

Bien[2] que ma réelection me donne peu d'inquiétude, je ne serais néanmoins pas fâché d'être aux élections, car j'ignore complètement l'effet qu'ont produit sur mon arrondissement et nos dernières discussions et l'ordonnance de dissolution. Si donc, Monsieur le ministre, les affaires de Belgique s'arrangent promptement, comme tout le fait présumer, je vous prie de m'autoriser à me rendre aux élections.

1. C'était encore pour deux mois le général Bernard.
2. Arch. adm. de la Guerre.

Ma présence n'y sera pas utile seulement pour moi-même. Elle servira encore à M. Lami, à Nontron, où sont mes principales propriétés, à MM. Saint-Marc Girardin et Maleville, à Saint-Yrieix et Sarlat, où j'ai beaucoup d'amis.

Recevez, Monsieur le ministre, l'assurance de mon respect.

BUGEAUD.

Lille, le 9 février 1839 [1].

Je me plaignais de vous, mon cher Genty; mais pour peu que je tardasse à vous écrire, vous pourriez bien aussi vous plaindre de moi. Mais qu'ai-je à vous dire? nous ne faisons pas de nouvelles ici, nous ne sommes pas, comme vous, à la cuisine politique pour ramasser les brimborions. Nous ne savons pas même les nouvelles de Belgique aussitôt que vous, ou bien nous en savons de fausses, car nous avons cru pendant deux jours que Léopold avait abdiqué, ce qui amènerait probablement une grande guerre. Il pourrait bien un de ces jours nous jouer la farce d'emmener notre fille en Angleterre et de nous planter la Belgique sur les bras. Comme nos publicistes et nos tribuns belliqueux seraient contents! Quelle bonne fortune! que d'encre répandue! que de paroles jetées au vent! que d'enthousiasme à dépenser; mais combien de publicistes et de tribuns dans les bataillons de volontaires? Hélas! c'est le pauvre peuple qui payerait cet enthousiasme avec ses deniers et ses enfants.

Vous, qui avez de l'imagination, cherchez donc, le cas échéant, les moyens de pousser à l'armée les écrivains et les parleurs d'abord, et à leur suite les piliers d'estaminet, les hommes du carrefour et même les forçats libérés qui pullulent à Paris. Si nous ne les avons pas aux avant-postes, ils seconderont admirablement l'ennemi en attaquant nos derrières, et nous serons forcés de laisser une armée pour les contenir. Il vaut bien mieux les emmener, quoique gênants. En en faisant tuer quelques milliers, le reste deviendrait bon.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Je n'ai pas bougé de Lille, parce que j'avais demandé que le 67e fût rapproché d'ici et que j'attendais la réponse. Elle ne vient pas, je partirai mardi pour Dunkerque, après j'irai à Valenciennes et, s'il y a lieu, j'irai aux élections. J'ai demandé à y être, si la paix n'est pas troublée, ou ne doit pas être troublée.

En attendant, j'étudie ma frontière, mes places de guerre, que je trouve trop multipliées, mes rivières que je ne trouve pas bien placées, mais dont il faut se servir comme elles sont. C'est une frontière qui me paraît presque impossible à défendre autrement que par une offensive vigoureuse et bien entendue.

La cavalerie de l'armée du Nord, comme toute la cavalerie de France, est d'une faiblesse affligeante : les divisions sont de 1.400 chevaux et encore n'est-ce pas bien satisfaisant.

Croiriez-vous que la grosse cavalerie demande en vain depuis longtemps de modifier ses selles, qui blessent horriblement les chevaux ? Deux ou trois régiments l'ont obtenu il y a deux ou trois ans, et ils n'ont plus de chevaux blessés. Comment ne l'accorde-t-on pas aux autres ? Ce n'est qu'une dépense de 7 ou 8.000 francs par régiment et la plupart ont, dans le produit de leurs fumiers, plus qu'il ne faut pour cela ; il ne s'agit que de les autoriser ; mais fallût-il dépenser 40.000 francs, jamais dépense ne fut plus fructueuse, plus économique.

Nous passons notre vie en bombances. J'ai commencé la série des dîners et on imite. Nous ferons renchérir les bons comestibles. Que n'êtes-vous ici pour manger d'une dinde truffée que j'offre ce soir à l'élite de la garnison !

Adieu, mon cher Genty, mettez-moi toujours aux pieds de Madame Genty. Après ma femme et mes sœurs, je l'aime plus qu'aucune autre.

Tout à vous à toujours. BUGEAUD.

Eynard sait déjà l'âge, les services et l'histoire de toute la garnison, ce qui ne l'empêche pas de penser à vous.

Excideuil, le 4 juillet 1839 [1].

Comme vous dites, mon cher Genty, *on* ne pèse pas beaucoup. Je m'en doutais, il y a longtemps que j'ai pesé l'homme principal dans deux carrières. Son défaut de poids dans l'autre carrière aurait des conséquences plus funestes encore. Son aide de camp pèse encore moins. Pour celui-là, c'est par trop fort. L'ensemble est peu satisfaisant et je doute que cela puisse rester ainsi.

Le procès B... [2] est terminé par un acquittement scandaleux, dont je suis pourtant bien aise, pour en finir. Cette détestable rencontre a assez pesé sur mon âme et sur ma destinée.

Eynard m'écrit que le défenseur a été d'une réserve et d'une convenance parfaites. Brossard lui-même a été très modéré. Mais il y a eu des témoins indignes par leurs mensonges pour sauver l'accusé.

Ma santé s'améliore lentement. Je prends le lait d'ânesse coupé avec les Eaux-Bonnes. Vous jugez que je ne puis rentrer à Paris. Je regrette pourtant beaucoup la question des sucres et le budget d'Afrique. Sur ce dernier point, la Chambre a montré fort peu d'attention à ce qu'a dit Desjobert [3], et cela diminue mes regrets, elle ne m'aurait pas écouté davantage cette année. On a tort, c'est là la question la plus sérieuse que nous ayons.

Je suis bien curieux de savoir ce que Delarue rapportera de ce pays-là. Dites-lui, je vous prie, de m'en écrire confidentiellement et, en attendant, dites-moi ce que vous en savez.

On m'écrit d'Alger que si l'on n'a pas fait la guerre,

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.
2. Le procès Brossard. Voir *le maréchal Bugeaud*, par H. d'Ideville, deuxième volume, chap. III.
3. Desjobert (Amédée), né à Orsay (Seine-et-Oise), en 1796, mort à Paris en 1853. Député de la Seine-Inférieure depuis 1833, combattit par des brochures et à la tribune l'occupation de l'Algérie. Il a publié *la Question d'Alger* (1837), *l'Algérie en* 1838, *l'Algérie en* 1844.

c'est qu'on n'en a plus les moyens. La presque totalité de l'effectif est paralysée par l'occupation permanente d'une multitude de points. Djidjelli est venu augmenter la pénurie de troupes mobiles. En outre, on a fait périr ou laissé périr les moyens de transports, et sans cela point de guerre.

Vous voyez qu'il n'a servi à rien que j'ai dit et écrit jusqu'à satiété : « Peu, très peu de postes permanents, qui ne gardent qu'à la portée du fusil et absorbent l'effectif de deux manières : premièrement par les garnisons des postes, secondement en exigeant toute l'action des troupes disponibles pour porter à manger aux garnisons. Tenez-vous toujours prêts à la guerre, ayant toujours au grand complet votre cavalerie et le train des équipages, car avec les Arabes on peut s'attendre à la guerre à tout instant, et point de guerre en Afrique sans de nombreuses bêtes de somme ».

La question d'Orient, voilà ce qui occupe aujourd'hui et l'Afrique est presque oubliée. Cependant, à mon avis, c'est l'Afrique qui nous impose une politique absolue, qui ne nous permet pas le choix entre la Russie et l'Angleterre. Nous serions forcé de prendre l'Angleterre, lors même que la Russie nous ferait plus de concessions. Sans l'Afrique, je vous avoue que je pencherais pour l'alliance russe.

M. de Lamartine a brillamment parlé ; mais il propose des choses peu applicables et peu fructueuses selon moi. Renouveler Ancône sur les côtes de Syrie n'aboutirait à rien. Il faut y être fort ou pas du tout.

Eynard vient d'arriver avec le chef d'escadron Belmont (d'artillerie) ; je vous quitte pour aller près d'eux. Écrivez-moi plus longuement. Mettez-moi aux pieds de Madame de Bussy et croyez à mon amitié.

BUGEAUD.

P.-S. — Il paraît qu'on a le projet de ne rien faire de moi, je vais donc avoir cinq mois d'agréments. Je n'en suis pas affligé, mais un peu blessé.

Excideuil, le 27 juillet 1839 [1].

Il est très vrai, mon cher Genty, que je vous ai bien négligé depuis quelque temps; mais ne vous en plaignez pas, j'ai négligé tout le monde. Quand je suis à la Durantie, je n'oublie pas tout à fait le genre humain, mais je le néglige. J'ai tant de choses à voir, à diriger, sur une si grande surface, qu'il m'est impossible de me fixer pendant quelques heures au cabinet pour ma correspondance. Je me disais chaque jour : il faut bien que j'écrive par ce courrier à Genty et à tel et tel, et puis je l'oubliais avec mes soixante moissonneurs. Je me hâtais d'enlever ma récolte pour la soustraire au fléau des orages, qui a ruiné la moitié du département.

Enfin la voilà engrangée ou enmeulée ; mais, comme les travaux ne manquent pas, et que je serais toujours distrait de ma correspondance, j'ai fui à Excideuil, et je me suis mis sous clef, avec ordre de ne laisser entrer personne.

Je vous dirai d'abord que je n'ai presque rien lu depuis quinze jours que je viens de passer aux champs, et je vois qu'il serait assez facile et assez doux de ne pas s'occuper de politique et surtout de journalisme, de cet horrible poison qui fait bien plus que remplacer chez les peuples d'Occident la peste des Orientaux.

Cependant j'ai à peu près suivi le procès de la Cour des pairs. Je me suis vivement indigné, mais non pas étonné, des doctrines inouïes par lesquelles nos précieux avocats ont défendu leurs clients : Barbès n'est point un criminel justiciable des tribunaux, quelque élevés qu'ils soient. C'est un réformateur. Il a vu les souffrances du peuple ; il a voulu les guérir; il a voulu résoudre un grand problème social Il peut s'être trompé, mais sa cause est du domaine de la science. On ne résoudra pas le problème par des supplices politiques. Voilà en gros les arguments de la défense.

Ainsi tout cerveau malade de quelque théorie sociale pourra descendre dans la rue, tuer les citoyens et les sol-

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

dats par centaines pour faire son expérience, et la société n'aura pas le droit de faire tomber un cheveu de sa tête, s'il vient vous dire : Je voulais résoudre un grand problème social, je suis un homme politique, je suis un vaincu, mais non pas un criminel : si j'avais vaincu, c'est moi qui vous jugerais ! Je ne suis pas de votre ressort, c'est à l'Académie des sciences morales et politiques à connaître de ma cause.

Et le roi a sanctionné de pareilles doctrines ! Et le ministre de l'Intérieur les a sanctionnées une seconde fois en n'envoyant pas au bagne l'infâme Barbès, chef de complot et de parti, à côté du stupide Mialon, bien plus digne d'indulgence, car il n'était qu'un instrument aveugle ! En vérité le roi et nos hommes d'État ont perdu la tête et le cœur. Quelle lâcheté envers leurs ennemis et quel mépris pour la société et les hommes qui défendent l'ordre social !

J'en suis profondément indigné et affligé ! Et Dieu sait si j'étais avide de voir répandre le sang de quelques insensés criminels ; mais je voulais voir frapper cet horrible sophisme, que le crime politique n'est pas punissable comme les autres crimes. Je voulais que par respect pour les intérêts de la société, pour les gardes nationaux et l'armée qui combattent les factieux, pour la Chambre des pairs qui les juge, on intimidât les hommes qui conspirent chaque jour contre l'ordre social, puisque la clémence et l'humanité n'ont rien pu sur ces esprits farouches et orgueilleux. Espère-t-on les ramener à force de mansuétude ? Voyez comme ils vous en tiennent compte. Le lendemain de la commutation de la peine, *le National* et les confrères qui se disent dynastiques déclaraient qu'on était dispensé de toute reconnaissance, parce qu'on avait traité Barbès comme un criminel vulgaire, en l'envoyant aux travaux forcés. Ils disaient en outre qu'on avait bonne envie de répandre le sang, mais *qu'on ne l'avait pas pu.*

Ils ont raison de dire tout cela, ils ont raison de bafouer la lâcheté, quand ils voient qu'après avoir réuni 60.000 hommes dans Paris et autour, on sanctionne toutes les doctrines de

l'insurrection, sans respect pour celles des bons citoyens, qui exposent leur vie pour défendre les principes sociaux.

Que recueillera-t-on de tant de lâchetés ? le mépris de tous côtés. Or les factieux attaquent avec audace un pouvoir méprisé et les bons citoyens le défendent mal ou pas du tout.

Il se peut qu'on combatte encore pour l'ordre social, mais alors le combat sera féroce. On tuera tout ce qu'on prendra les armes à la main, ou seulement la figure ou les mains noircies de poudre, et voilà comment on aura créé la barbarie en ne sachant pas rendre justice, en faisant de la fausse philanthropie. Oh ! stupide et lâche gouvernement !

La déroute de l'armée turque n'est point encore avérée, mais elle est très probable. Je m'y suis toujours attendu. Quand un peuple est en décadence militaire, il lui faut des hommes d'un génie et d'une trempe d'âme extraordinaires pour le relever. Ensuite je comprends toute la différence qu'il y a entre une armée aguerrie, instruite, disciplinée, et une armée qui n'a ces avantages qu'à un degré très inférieur, ou qui ne les a pas du tout, comme par exemple les rassemblements spontanés, révolutionnaires. Ils auraient beau chanter la *Marseillaise* et la *Parisienne*, si j'étais leur adversaire, je ne les redouterais pas beaucoup ; mais si j'étais leur général, je redouterais infiniment de livrer une grande bataille. Le désastre de l'armée turque n'ouvrira pas les yeux de nos belliqueux révolutionnaires, ils se croiront toujours capables, dès le lendemain de leur réunion, de renverser toutes les armées de l'Europe.

Je savais depuis longtemps que l'Afrique allait mal et ne pouvait que mal aller, lors même que le commandant en chef serait tout ce qu'il faut. Celui-ci a de grandes qualités et quelques défauts, mais là n'est pas la question. Dans l'état actuel des choses, un général peut faire un peu mieux ou un peu plus mal sans changer beaucoup la situation. A la place du maréchal Valée, j'aurais moins souffert les avances d'Abd-el-Kader, j'aurais moins de postes retran-

chés et plus d'hommes disponibles par conséquent, et cependant je n'aurais pas beaucoup avancé les affaires. Il faut que la France se mêle de la colonisation sur une grande échelle. Il faut soumettre tout le pays jusqu'au désert, y implanter de nombreuses et robustes colonies. En un mot, il faut 100.000 hommes de troupes et 150 millions pendant cinq ou six ans, 80 millions pour l'armée, 60 ou 70 pour la colonisation. Sans cela, ou approchant, on ne fera que végéter misérablement et honteusement. On dépensera moins que je ne dis, mais on ne fondera rien et en quinze ou vingt ans on aura dépensé plus que d'après mon système, puis on s'en ira. Voilà, mon ami, ce qui nous attend.

A propos de l'Afrique, je vous remercie de votre livre, que je lirai avec intérêt, ne fût-ce qu'à cause de mon affection pour l'auteur. Ne pourriez-vous pas me l'envoyer par le ministre de l'Intérieur, qui l'adresserait au préfet? Si cela ne se peut, adressez-le-moi par la diligence, il vaut bien le port.

Avez-vous vu un seul journal réclamer (excepté *la Presse*) contre l'envoi de Mialon aux travaux forcés, pendant que B. est à Saint-Michel? A force de raffinement de sophismes, nous sommes arrivés à l'aristocratie du crime.

Comment trouvez-vous Eynard qui, en passant ici, me promet de m'écrire deux ou trois jours après son arrivée à Paris, et qui ne m'a pas écrit un mot? Je présume qu'il est en inspection avec le général Cubières.

Mon ami, je vous demande un grand service, c'est de voir pour moi le général Trézel [1], de lui faire mes compliments,

1. Trézel (Camille-Alphonse), né en 1780 à Paris où il mourut en 1860. Il débuta dans l'armée comme dessinateur au bureau topographique de la carte de Souabe en 1801. En 1807, il est aide de camp du général Gardanne, ambassadeur en Perse. Maréchal de camp aux Cent-Jours, il est replacé colonel en 1816 et devient en 1829 maréchal de camp, chef d'état-major des troupes françaises en Morée. En 1831, il est chef d'état-major du corps d'occupation d'Afrique. C'est en occupant le poste de commandant de Bône qu'il reçoit sa nomination de lieutenant-général. Dernier ministre de la Guerre de Louis-Philippe.

mes amitiés *sincères* et de lui parler de trois personnes et d'une chose que voici :

1° Lui rappeler le brave colonel Lebeau du 56ᵉ, à qui le roi promit formellement le grade de maréchal de camp en récompense de sa conduite en Espagne et des peines qu'il y a endurées. Véritablement on le lui doit. Qui voudra désormais accepter des missions de cette nature, si l'oubli en est la récompense, ou si l'on vient vous opposer votre âge ? Il n'était pas trop vieux pour conduire avec gloire la Légion étrangère et des bataillons espagnols dans les montagnes de la Navarre. Il fallait le récompenser alors, et parce que vous ne lui avez pas rendu justice dans le temps, vous viendriez dire aujourd'hui qu'il est trop vieux ? Non, cela ne se peut. D'ailleurs Lebeau est encore très capable d'agir, plus capable que beaucoup d'autres, car, outre qu'il est très agile, il a une âme qui emporte le corps. Priez pour moi le général Trézel d'être chaudement son avocat.

2° Rappelez-lui qu'il m'a donné à espérer l'avancement du chef d'escadron Laribière [1], de la gendarmerie.

3° Enfin, qu'il m'a fait espérer qu'il ferait nommer maréchal des logis le brigadier Redon, de la brigade de Lanouaille.

Voilà pour les trois personnes. Quant à la chose, c'est d'ériger la brigade de Lanouaille en poste de maréchal des logis et d'y laisser Redon. Je tiens beaucoup à cela, dites-le-lui bien, je vous prie. Voyez aussi Biju-Duval [2], mettez-le dans mes intérêts, ce qui, j'espère, ne vous sera pas difficile.

1. Laribière (Antoine-Marie-François-Eugène Chassaigne de), né le 4 juillet 1789 à Limoges. Entré à l'école de Fontainebleau en janvier 1806, il est sous-lieutenant au 2ᵉ cuirassiers en décembre de la même année et passe capitaine en 1812. Blessé d'un coup de lance à Leipsig, il est fait prisonnier. Chef d'escadron au 2ᵉ cuirassiers. Est nommé dans la gendarmerie par ordonnance du 10 janvier 1831.

2. Biju, dit Biju-Duval (Edouard), né à Versailles le 30 frimaire an III, mort en 1865. Il entre à seize ans comme surnuméraire au ministère de la Guerre et en part en 1846 comme chef de bureau de 1ʳᵉ classe, officier de la Légion d'honneur. De 1834 à sa retraite, il dirige le bureau de la gendarmerie.

Je m'arrête là, c'est bien assez abuser de votre excessive obligeance. Vous en avez besoin pour me lire et pour me servir.

Ma femme vous fait ses compliments empressés. Il est bien décidé que j'amène à Paris, l'hiver prochain, toute la famille. Je présenterai ma belle fermière à M[me] Genty.

Adieu, ne négligez pas mes commissions et imitez-moi pour la longueur des lettres.

Votre ami, BUGEAUD.

Auriez-vous la bonté de demander à M. Vernet, quand vous le verrez, s'il donne suite au projet d'un tableau de la bataille de la Sickack, que le roi l'avait autorisé à faire?

La Durantie, le 16 août 1839.

MON CHER GENTY,

Je vous ai vu verser, sans accident autre, sur les routes de Flandre et je me suis réjoui de cette heureuse chute: mais je vous croyais en voyage et je n'espérais pas recevoir une lettre de vous, datée de Paris du 12. Je l'ai donc regardée comme une bonne fortune.

Je suis bien aise que vous ayez choisi M. Devienne pour porteur de votre livre; cela me procurera, j'espère, le plaisir de le recevoir. Il n'a pas encore donné signe de vie.

Je vous félicite du succès de cette nouvelle partie de votre ouvrage; quand je l'aurai lue, je vous en dirai mon sentiment, bien que je me souvienne de Gil Blas chez l'archevêque de Grenade, à supposer que j'aie quelques critiques à faire, ce qui est probable, quant au fond des choses, mais non pas pour le style et l'arrangement des matières. Ma franchise vous prouvera que je vous juge moins infatué de votre talent que le vieux prélat espagnol.

Vous avez raison de me féliciter de vivre éloigné de la politique active. Je suis parfaitement heureux depuis quelques mois au milieu de mes champs, au sein d'une famille

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

chérie qui jouit d'une santé parfaite. Je n'ai d'autres soucis que ceux que me cause la température, et l'on prend bien vite son parti de ce qui est inévitable et de ce qui tient à l'ordre naturel et providentiel. Ainsi je me console de la sécheresse qui grille mes maïs, mes haricots, mes pommes de terre, mes navets, en pensant que mes froments et autres céréales acquerront plus de valeur par l'affaiblissement des récoltes d'automne. Celle des grains m'a été très favorable et je crois pouvoir en vendre pour 15.000 francs en gardant amplement la provision de mes valets et autres ouvriers que je paye en partie avec du grain.

Ce bonheur, que vous vantez et que j'apprécie beaucoup, je m'apprête à le quitter pour aller me fixer deux ans à Paris. Vous pensez bien que ce n'est pas l'ambition, ni la politique, que je méprise, qui m'y conduit ; c'est l'éducation de mes enfants. Je suis en train de tout régler pour que mon agriculture, en progrès constant, ne souffre pas trop de mon absence. A cet effet, je divise mes états en deux gouvernements, afin que mes deux gouverneurs soient stimulés l'un par l'autre. Cette rivalité fera, je crois, prospérer tout. Mais ce qui vous étonnera, dans ce siècle où l'on vante tant les lumières de l'école, c'est que mes agents de gouvernement ne savent ni lire ni écrire. Ils seront obligés d'aller tous les soirs chez un capitaine en retraite pour faire enregistrer les opérations du jour. Ce sera un contrôle de plus, et il serait bien difficile que ce triumvirat s'entendît pour me tromper. Le capitaine est d'ailleurs d'une probité achevée, il sera caissier ; les agents ont cette grande intelligence naturelle que la science peut perfectionner, mais non pas remplacer ; avec ces éléments, mon affaire doit marcher, mieux que celles du ministère du 12 mai.

Vous dites que les journaux disent vrai en le peignant désuni sur presque toutes les questions? Il faut bien qu'ils disent vrai quelquefois, quand la vérité s'accorde avec leurs passions. Au reste, je pensais comme eux quant à la question d'Orient. Elle est si difficile, si compliquée, si

grande, qu'il est à peu près impossible que neuf hommes d'État, fussent-ils homogènes, la voient de la même manière.

Voulez-vous savoir en peu de mots comment je l'envisage? Le voici : Les intérêts en Orient sont bien plus anglais que français. Il nous importe moins qu'à eux que la Russie s'empare de Constantinople. Il sera peut-être avantageux pour nous qu'il s'élève une marine qui puisse lutter avec l'Angleterre, car alors nous ferons pencher la balance en nous alliant avec l'une ou l'autre *suivant nos intérêts*, et non pas suivant des sympathies politiques.

Dans cet ordre d'idées, nous devons nous tenir en expectative avec nos flottes et une petite armée sur la côte, plus les moyens nécessaires pour la transporter où besoin sera. Laisser agir d'abord la Russie et l'Angleterre, mais négocier avec toutes les deux et se décider pour celle qui nous offrira les meilleures compensations *en Europe*. La Russie pourrait le faire, sans que nous eussions besoin de jouer le terrible jeu des batailles. Ce serait de nous faire céder les provinces rhénanes par la Prusse et d'indemniser celle-ci avec le duché de Varsovie. Ce serait un bon marché pour les trois puissances, ou du moins pour les deux plus grandes, car la Russie est obligée de garder la Pologne avec une grosse armée pendant des siècles. L'alliance avec la Russie ne me laisserait pas la moindre hésitation sans notre occupation d'Afrique; mais j'avoue que cela m'arrête beaucoup. J'ignore si la flotte russe réunie à la nôtre pourrait nous rendre les maîtres dans la Méditerranée. Si les flottes anglaises y dominaient, nous perdrions infailliblement notre armée, ce qui serait affreux, et *nos possessions*, ce qui ne serait pas un grand malheur. Cette grande considération me ferait pencher pour l'Angleterre, si elle consentait à notre agrandissement sur le Rhin, sans Anvers, et si elle engageait avec nous dans cette question une armée de 30 à 40.000 hommes. A ces conditions, je lui prêterais le concours de mes flottes et au besoin d'un petit corps de débarquement, que je prendrais dans les troupes accli-

matées d'Afrique, en le remplaçant par de nouvelles troupes.

Ce parti adopté, il faut exécuter avec énergie et de grandes déterminations. Il faut reconstituer l'empire turc, soit avec le nouveau sultan, soit avec Mehemet-Ali, ce qui peut-être serait le plus sûr, pour faire un contrepoids à la Russie, car il faut donner des affaires à ce colosse, soit en favorisant son extension en Orient, ce qui occuperait longtemps ses forces, soit en lui créant de ce côté un voisin puissant, qu'on puisse pousser contre lui quand il voudra trop se mêler des affaires de l'Europe occidentale.

Le débile empire d'Abdul-Méjid ne peut convenir à ces vues. Il sera, je pense, difficile de traiter avec l'Angleterre sur les bases que je viens d'indiquer. Elle dira que, ne voulant aucune conquête en Orient, mais seulement opposer une barrière aux Russes, elle ne voit pas qu'il y ait nécessité à consentir à notre agrandissement sur le Rhin et encore moins à nous aider de ses troupes pour atteindre ce but. Mais nous dirons que l'intérêt de contenir les Russes est tout anglais et que ce résultat vaut bien pour eux les provinces rhénanes que nous achèterions fort cher par la guerre qu'il nous faudrait faire pour les prendre et surtout pour les garder. L'Angleterre refusant, nous serions parfaitement libres de traiter avec la Russie et, je le répète, sans l'Afrique, ce dernier parti me paraîtrait de beaucoup le préférable, car c'est une terrible chose pour la France désunie d'entreprendre la guerre contre toute l'Europe. Les flottes anglaises qui croiseraient dans l'Adriatique ou les mers du Nord ne nous seraient d'aucun secours le jour où nous livrerions une grande bataille sur la Sambre ou sur la Meuse, laquelle bataille serait peut-être décisive.

Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il faut prendre un des deux partis. Les événements me paraissent arrivés au point où l'on ne peut plus temporiser autrement que pour laisser engager la Russie et l'Angleterre En attendant, il faut se préparer vigoureusement.

Il faut que le gouvernement donne des occupations à la

partie remuante de la nation, ou qu'il sache la comprimer d'un bras vigoureux. Il m'est prouvé qu'il est incapable de ce dernier œuvre; voilà pourquoi je penche pour la guerre, quelque dangereuse qu'elle soit. Si elle réussit, nous consoliderons aisément l'ordre social et la dynastie. Si on ne la fait pas, on sera tué par les journalistes et les démagogues de toutes nuances, puis envahis par l'Europe, partagés et soumis à un joug de fer que nous aurons bien mérité pour n'avoir su ni faire la guerre, ni comprimer les brouillons et les fous.

Vous me dites qu'en Afrique les malades sont décuplés des autres années. Ah! misérable Afrique! de quel embarras tu es aujourd'hui que de grandes circonstances se présentent! Je me trompe, tu as toujours été un embarras, à présent tu es un immense danger!

A propos, comment trouvez-vous *les immenses avantages qui doivent résulter des modifications du traité de la Tafna*? 1° « Nous pourrons aller d'Arzew à Mostaganem et *porter du moins notre civilisation* dans cette contrée qui reste sous la domination de l'émir. »

Je réponds que nous sommes toujours allés à Mostaganem sur une convention verbale, qui n'eût été rompue que par la guerre, tout comme le sera la convention écrite. Quant à la *civilisation*, il nous était également permis de civiliser les sangliers, les lions et les chacals, seuls habitants des broussailles qui couvrent l'aride terrain qui sépare la Macta, ou les marais, à qui nous avons donné ce nom, du petit terrain de Mostaganem.

2° « Nous occuperons Hamza et quelques autres points, ce qui nous donnera l'avantage d'établir des colonies dans cette contrée. »

Nous avions d'après le traité le droit d'occuper Hamza et tout le terrain jusqu'à la province de C... Cette difficulté n'est venue que d'une interprétation jésuitique de l'émir, qui l'a soutenue avec persévérance, parce qu'il a vu qu'au lieu d'y aller, on s'est abaissé à lui en demander

la permission et que mille signes lui ont indiqué qu'on redoutait la guerre. Quant aux avantages de l'occupation d'Hamza, etc., ils seraient de la même nature que ceux qu'on retire de l'occupation de Bougie, Djidjelli et vingt autres points. Ce sera, sans profit, une nouvelle dispersion de nos forces, un autre membre paralysé, et voilà tout. O pays des illusions, faut-il donc que les meilleurs esprits subissent l'influence de ton atmosphère !

Ce que je vois de plus clair dans tout cela, c'est que l'émir, à qui l'on a permis de ne pas payer à l'époque la contribution que je lui avais imposée, finira par s'en dispenser tout à fait. Il a obtenu dix ans et pourra remettre d'année en année, *si la récolte n'est pas bonne*. L'habileté arabe la présentera toujours mauvaise.

Les vœux des hommes de sens dont vous me parlez sont peu réalisables. Réunir MM. Thiers, Molé et Soult dans un cabinet est presque aussi difficile que de traiter avec les Arabes. Quant aux six cents brouillons de journalistes à enrégimenter et envoyer en Afrique, vous pensez si je jouirais de conduire une pareille troupe ; mais c'est encore une chimère. Cela ne pourrait se faire que le lendemain d'une sanglante émeute, et votre gouvernement, quoique victorieux, n'aurait pas assez de C... pour cela.

Enfin on veut que l'on s'occupe peu de politique et beaucoup des affaires du pays. C'est mon vœu depuis longtemps, mais cela ne ferait pas les affaires des journalistes qui sont vos maîtres, ni de vos grands hommes politiques qui sont conduits par les journalistes. Cela n'aura donc pas lieu, car cette double patriotaille mène la France ; vous voyez qu'elle est bien moins occupée de la loi des sucres, de l'agriculture, que de la réforme électorale.

A propos, vous dites que le ministère pense qu'il y a quelque chose à faire sur ce point. Je lui en fais bien mon compliment. Prenez des capacités départementales, vous n'aurez pas beaucoup mieux qu'avec les notabilités de clocher, comme on dit, parce que les hommes qu'il faudrait

n'existent qu'en très petit nombre, et la réforme n'y changera rien. Il faut ordonner aux mamans d'en faire davantage, ou trouver le secret de diminuer le travail sans nuire aux produits. Alors un plus grand nombre d'hommes pourra étudier et apprendre la science publique. Jusque-là, la réforme électorale sera creuse d'améliorations et grosse de désordres.

Il faut cependant vous quitter, mais je ne veux pas le faire avant de vous prier de dire à Mme Genty que ma femme est très reconnaissante des bonnes dispositions qu'elle lui manifeste par avance. Ma femme les lui rend bien.

Ha! j'allais oublier de vous prier de voir encore pour moi Trézel et le chef du bureau de la gendarmerie, pour qu'après qu'ils auront fait Redon maréchal des logis, ils le laissent à Lanouaille. Je leur demande cela comme une faveur toute particulière dont je leur saurai un gré infini. J'ai écrit au préfet pour qu'il s'entende à cet égard avec l'inspecteur général, afin qu'une demande soit faite. Mais, avec la bonne volonté du ministre, on pourrait ne pas attendre ces formalités pour m'obliger et j'en serai certainement reconnaissant, car j'y tiens beaucoup.

Je vous prie de vous charger de cette négociation plus importante pour moi que vous ne pourriez croire, tant je désire donner cette satisfaction au canton.

Adieu, vous savez bien que je suis tout à vous.

BUGEAUD.

La Durantie, le 7 septembre 1839 [1].

« Que diriez-vous si d'ici à une quinzaine j'allais vous embrasser ? » Voilà comme se termine votre lettre du 4 septembre. Ce que je dirais? Que je serais bien heureux! et plus encore si je pouvais vous garder quinze jours. Je vous ferais vendanger, tuer des perdreaux et prendre l'avant-goût de la vie des champs, par laquelle vous finirez, si vous ne perdez la raison.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

A propos, apprenez, en très grand secret, que le pauvre général ..... est menacé de ce malheur. Tout le conseil général a remarqué que sa tête commençait à se détraquer. Il était d'une exaltation et d'une violence telles que je doute qu'il puisse faire convenablement son inspection. Je crois que ce serait lui rendre service, ainsi qu'à la chose publique, que d'en instruire confidentiellement le ministre et de le faire rappeler sous prétexte plausible et non blessant. Sa tête a besoin de repos. Pesez cela et voyez s'il est convenable d'en parler au ministre. Pour moi, je le crois fermement, et si vous partagez mon avis, il faut vous dépêcher.

Vous ne sauriez dire combien la situation d'esprit de ce brave homme m'a rendu malheureux ! Il a toujours été fort nerveux ; peut-être n'est-ce qu'une surexcitation momentanée ; mais deux médecins qui font partie du conseil général m'ont manifesté des craintes.

Je viens enfin de recevoir votre livre ; mais je n'ai presque encore lu que les deux préfaces, qui sont courtes, ou plutôt concises, simples et modestes. Je vous réserve pour les jours de pluie, car, quand il fait beau, je ne lis pas : je dirige les travaux, je surveille sur un immense espace, ou je chasse et, quand je rentre, je mange et je dors. J'ai à peine le temps de lire mes journaux.

Je vous félicite de nouveau de vos succès, dont je partage la joie. L'approbation du roi a dû vous faire grand plaisir.

Pendant que vous faites de gros livres, je produis de minces opuscules et quelques discours agricoles. Je viens de parler dans trois comices. Un jeune homme a reproduit mes deux derniers discours, il les fait imprimer, je vous les enverrai.

Puisque vous me parlez avec franchise de vos ouvrages, vous me permettrez de vous dire qu'on a eu tort de ne pas faire attention à une *Lettre d'un lieutenant de l'armée d'Afrique à son oncle, vieux soldat de la République et de l'Empire*. Le duc d'Orléans seul m'en a parlé d'une manière

convenable. « C'est, m'a-t-il dit, un code attachant de la guerre d'Afrique. » Il y avait quelque mérite de faire comprendre en quelques pages la guerre d'Afrique et d'en poser les principes, contrairement à ce qui a été fait pendant sept ans. Hé bien! *le Spectateur*, à ce que m'a dit Eynard, n'a pas voulu en rendre compte.

Vous avez raison de dire que la présence du prince ne ranimera pas notre colonie languissante. Le mal est en grande partie dans la force des choses, plus fortes que les princes et les généraux. Il est aussi dans l'emploi peu judicieux de nos troupes qui, en les paralysant, a nécessité l'occupation d'une foule de points insalubres et produit une augmentation de fatigues, de privations et d'ennui. Cet état de choses est intolérable autant qu'absurde. 40 ou 45.000 hommes disséminés autour d'un très petit territoire pour le garder contre les Arabes, avec qui l'on est en paix et contre lesquels on ne pourrait pas faire la guerre sans de nouveaux renforts! C'est vraiment honteux. Vous rappelez-vous que je vous ai dit que l'Afrique amoindrirait tous les hommes qui en seraient chargés? Cependant on ne dit rien de celui-ci, bien qu'avec des forces plus considérables de beaucoup que celles de ses devanciers, il ait souffert les injures, les infractions des Arabes; bien qu'il ait cloué ses soldats à quelques arpents de terrain, et qu'il en perde en paix plus que les autres en guerre. C'est qu'il a su jeter le grappin sur les ministres et le roi, puis se faire louer par la presse.

Adieu, mon ami, venez vite, si c'est pour acquérir une propriété près de moi, car je n'ose me flatter d'être l'unique but de votre voyage, et je n'en conçois pas d'autre qu'une acquisition.

Mille hommages et amitiés à Madame.

Votre ami, BUGEAUD.

P.S. — Vous savez si je suis disposé à la partialité pour la presse. C'est bien assez de lui rendre exacte justice. Eh

bien ! cette fois, je la crois dans le vrai quand elle blâme la politique du cabinet en Orient. La voilà qui se refroidit sur l'alliance anglaise. Il y a longtemps que je le suis.

Je vous prie d'envoyer la lettre ci-jointe à Émile de Girardin, après l'avoir mise sous enveloppe et l'avoir lue, si vous voulez.

Excideuil, le 16 *septembre* 1839.

Si vous voulez, mon cher Genty, que je lise le troisième volume des *Annales algériennes*, où se trouve la *singulière* lettre dont vous me parlez, ayez la bonté de me l'envoyer sans retard par le courrier. Ce n'est qu'après l'avoir lue que je puis aviser à ce qu'il y a à faire. Mais, d'ores et déjà, je juge que ce que je puis faire de mieux, c'est de reproduire à la tribune une discussion sur le traité de la Tafna et cela me sera facile.

Je savais que le général Damrémont, plein d'illusions absurdes sur l'Afrique et de jalousie contre moi, s'était montré très hostile au traité et en avait écrit dans ce sens au gouvernement. Il ne m'avait pas non plus dissimulé sa désapprobation et, à cet égard, je lui répondis une lettre que je conserve et que je vous ferai lire. Je crois l'avoir combattu avec une grande force. Sa femme et lui ne me ménageaient pas dans leurs conversations publiques et, malgré cette conduite inconvenante, je me conduisis envers lui avec une générosité chevaleresque. Voici à quelle occasion : M. Molé, dont je n'ai eu alors qu'à me louer, m'offrit d'aller traiter avec le bey de Constantine. Je lui répondis que j'y irais s'il le voulait, mais que ce serait complètement annuler le gouverneur et qu'il était convenable de le charger de cette *négociation* (alors on ne voulait pas du tout du siège). On se rendit à mon avis, on la lui confia. Mon action fut connue de Damrémont et de sa famille. Ils chargèrent Piscatory de m'en témoigner leur reconnaissance. Depuis on ne parla plus de moi qu'en termes honorables.

Une de ses lettres d'humeur et de mauvais vouloir a été reproduite. Je ne puis en vouloir au mort, mais je dois être

très mécontent au moins de M. Pélissier. Où aura-t-il pris ce document? dans les cartons du gouvernement ou dans le registre de correspondance du général Damrémont, que sa position a pu mettre entre ses mains? C'est ce que je ne puis vérifier en ce moment.

Les *Annales algériennes* sont-elles publiées avec approbation du gouvernement? Ce n'est guère croyable, car, dans les premiers volumes, bien des chefs y sont maltraités, et le gouvernement ne pouvait autoriser un pareil acte contre la discipline.

Quoi qu'il en soit, je ne devais pas m'attendre à une telle conduite de la part de M. Pélissier, après les lettres plus que flatteuses qu'il m'a prodiguées. Eynard pourra vous dire que lorsque le général Damrémont fut tué, Pélissier m'écrivit pour m'engager à aller prendre immédiatement le commandement d'Alger, disant que j'étais le seul homme capable de bien conduire cette affaire et d'imposer à Abd-el-Kader. Il développait cette idée : l'armée, disait-il, le désirait, et personne ne doutait que je ne fusse investi de ce commandement. Depuis il m'a manifesté plusieurs fois cette opinion et dernièrement encore, dans une visite qu'il me fit à Paris. Cet homme-là est donc réellement un serpent, comme le disent ses camarades et ses chefs! Attendons d'avoir lu, nous jugerons.

Je ne serais pas étonné que quelqu'un au ministère eût fourni le document. Ne vous paraît-il pas évident que j'ai là quelque ennemi? N'a-t-on pas fourni ma correspondance à Brossard? Et ne voyez-vous pas, dans l'oubli dans lequel on semble se complaire à me laisser, l'effet des sourdes manœuvres de la malveillance?

On fait des camps, on distribue des commandements, des inspections, on ne pense pas plus à moi que si je n'existais pas. Et le duc d'Orléans, qui me demandait il y a quelques mois *comme une faveur*[1] de l'accompagner en

1. Ses expressions textuelles sont celles-ci : « Promettez-le-moi, je vous le demande comme une faveur; mais je vous préviens que je

Afrique, parce que, disait-il, il était convaincu que j'entendais parfaitement cette guerre. Eh bien! il part et ne me dit pas un mot. Selon mon habitude je n'ai pas réclamé, j'attends. L'avenir peut-être me fera connaître comme je dois l'être.

E. de Girardin a donné mes discours au comice d'Excideuil; remerciez-l'en, si vous le voyez.

Je viens de lire un discours de M. de Lamartine sur l'agriculture (*Presse* du 12). Il y a du bon et surtout du brillant; mais il y a aussi quelques idées fausses et un peu de verbiage poétique. Quoi qu'il en soit, c'est un bon symptôme de l'époque que de voir des hommes d'un talent si élevé chanter l'agriculture. Je vous prie de lui faire remettre l'exemplaire ci-joint. Ayez aussi la bonté de faire remettre à leur adresse les autres exemplaires.

Veuillez m'acheter ce troisième volume, je vous rembourserai. Veuillez aussi m'envoyer les articles qui pourront paraître dans les journaux sur la susdite lettre. Je ne lis en ce moment que *le Siècle* et *la Presse*.

Adieu, tout à vous et aux vôtres de tout cœur.

BUGEAUD.

Mes amitiés au général Trézel.

Excideuil, le 17 *octobre* 1839 [1].

Je savais, mon cher Genty, que vous étiez réintégré au Conseil d'État; mais j'ignorais votre élévation au grade d'intendant. Je me réjouis avec vous de ces deux bonnes nouvelles. Vous devez être pleinement satisfait.

Quant à moi, mon ami, il n'y a de changements que

désire avoir le commandement et peut-être cela ne vous arrangerait pas ? Mon prince, lui répondis-je, je m'estimerai heureux de faire la guerre avec l'héritier du trône et quant au commandement, quelque désireux que j'en sois, je sens qu'il importe peu que le général Bugeaud acquière de la réputation, et qu'il importe beaucoup à l'État que le prince royal s'entoure d'une auréole de gloire. Je serai heureux de pouvoir y contribuer. » Il parut très satisfait et je dus compter qu'il n'irait pas en Afrique sans moi (Note de Bugeaud.)

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

dans ma santé. J'ai une maudite fièvre que je chasse et qui revient. La quinine n'est définitivement qu'un remède transitoire. A la première invasion, je vais faire venir un forçat de Rochefort qui emporte la fièvre sans retour. Obligé souvent de garder le lit ou la chambre, j'ai pu lire votre ouvrage. J'y ai fait grand nombre de croix pour marquer les points sur lesquels je ne suis pas de votre opinion. Il serait impossible de vous en parler convenablement dans une lettre. Ce sera pour quelqu'un des déjeuners que j'aurai le plaisir de vous donner au numéro 126 de votre rue, où je suis logé par préférence à cause du voisinage. En attendant, je vous dirai que, si nous étions en 1830, je regarderais votre livre comme très dangereux par les illusions qu'il pourrait répandre dans les esprits, mais le mal est fait (la première édition peut y avoir contribué). Nous sommes engagés aussi fort que possible, alors peut-être y a-t-il quelque avantage à maintenir l'erreur séduisante. Cela fera fournir des soldats et de l'argent sans trop crier.

J'excepte de mes critiques la partie historique et administrative, qui est instructive; mais je ne puis m'empêcher de vous dire un mot d'une exclamation louangeuse pour le maréchal Valée, qui vous échappe page 83 :

« Le maréchal Valée avait choisi l'époque de décembre dernier (toutes les grandes idées germent à la fois dans cette tête !) pour faire entre Alger et Constantine l'expédition militaire destinée à les mettre un jour en rapport, etc. »

Assurément je ne nie pas que le maréchal, s'il n'a pas toutes les grandes idées à la fois, ne soit très capable d'avoir de grandes idées; mais je soutiens, et je me charge de prouver que jamais idée ne fut plus fausse et que l'opportunité de l'exécution ne pouvait être plus mal choisie. L'époque de décembre pour une expédition de cette importance, de cette longueur, de cette difficulté! Mais c'est presque de la démence. Quoi! s'exposer à tant de dangers, sans nécessité, sans urgence, pour un but illusoire! On ne

tente de pareilles choses que quand on y est forcé par les circonstances.

Aussi Galbois a failli y périr, parce qu'il était subordonné et qu'il n'a pas eu assez de résolution pour rétrograder à temps. C'est le danger des mouvements combinés à de si grandes distances. Le maréchal lui-même fut fort heureux que le mauvais temps arrivât si tôt; s'il eût pu faire quatre ou cinq jours de marche de plus, il eût couru des dangers, et à coup sûr il eût beaucoup souffert.

Je vous expliquerai plus tard ce qu'il y a de vain et partant d'absurde dans cette entreprise. Au reste, vous voyez qu'il n'a pas donné suite à cette grande conception, soit qu'il en ait enfin reconnu les vices, soit qu'il en ait perdu les moyens par la grande quantité de postes qu'il a occupés et les nombreuses maladies, qui en ont été la suite. J'ai bien su qu'il avait négocié avec Abd-el-Kader pour faire l'expédition à l'amiable; mais cela n'a pas pris et il y a renoncé, ce qui est un peu humiliant.

Je ne puis qu'être très satisfait de la manière dont vous parlez du traité de la Tafna, et j'en suis d'autant plus reconnaissant que, dans d'autres passages, vous laissez bien deviner que ce traité n'était pas dans votre opinion, c'est donc un sacrifice que vous avez fait à l'affection que vous me portez.

Je n'essayerai pas ici de défendre contre votre opinion intime une convention qui n'était pour moi qu'un pis aller, qu'une trêve pour donner le temps de réfléchir et de faire mieux. Je satisfaisais aux idées émises par la commission d'Afrique et par M. Thiers lui-même à la tribune; enfin j'évitais de grandes pertes d'hommes et d'argent sans aucun fruit, sans aucune compensation. C'est à ces vues que j'ai sacrifié patriotiquement ma gloire et ma carrière. Je fus un sot, j'en conviens avec vous; mais enfin la responsabilité même morale du traité de la Tafna ne peut plus peser sur moi, puisqu'on a laissé violer le traité sans le rompre, alors qu'on avait 53.000 hommes. Pourquoi ne le brise-t-on

pas encore aujourd'hui, puisqu'il n'est exécuté sur aucun point? Cela est sans réplique; qu'on cesse donc de m'attribuer le traité, il ne m'appartient plus.

Le duc d'Orléans m'a écrit une lettre très aimable d'Alger. J'en ai reçu une fort aimable aussi de M. Thiers, de Lille. Il m'annonce son retour à Paris, à cause de la maladie de la mère de Mme Dosne. Mais il veut, dit-il, être à Paris comme s'il n'y était pas et suivre mon exemple, ne se mêler de rien. Les partis feront tout pour qu'il ne tienne pas cette résolution.

Adieu, je vais prendre un bouillon, car je suis faible. Je termine en vous faisant remarquer encore une fois le laconisme de vos lettres; mais vous êtes si affairé qu'en exigeant plus on pourrait n'avoir rien, je me contente donc de vos billets.

Tout à vous. BUGEAUD.

Excideuil, le 6 novembre 1839 [1].

Vive votre lettre du 4, mon cher Genty! Voilà comme on écrit. J'aime mieux cette lettre, qui m'a coûté 24 sous, que les petits billets qui ne me coûtaient rien.

Quant à la modification ministérielle projetée, je m'en soucie, je me soucie même du ministère actuel, sauf deux ou trois hommes, car je n'ai aucune tendresse pour cette composition. Je ne l'ai acceptée que comme un expédient du moment. Je l'ai soutenu et je le soutiendrai probablement encore pour l'intérêt du pays et non par sympathie.

Depuis la dernière session, il n'a pas gagné dans mon esprit. Je ne juge point encore les affaires d'Orient; mais dans le choix des fonctionnaires d'un ordre élevé, dans les distributions des faveurs, il a en général pris les hommes d'intrigue et d'opposition, ou de ces hommes nageant entre deux eaux, ayant souvent empêché, n'ayant jamais servi. Quant aux hommes de dévouement constant, on n'a pensé à eux pour rien, assuré qu'on est de retrouver leur dévouement généreux dans les grandes crises.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Les ambitieux désappointés veulent, dites-vous, faire une coalition contre le 12 mai, comme celle qui renversa le 15 avril. Je ne sais pas du tout ce qui en est, mais je dis que c'est probable. Il est dans l'ordre naturel des choses que le 12 mai soit puni par la loi du talion. Il périra comme il a tué les autres, et il ne lui appartient pas de venir nous dire aujourd'hui que cette guerre perpétuelle à tous les ministères est contraire aux vrais intérêts du pays, qu'il faut donner le temps aux ministres de faire quelque chose et de mener à bonne fin les affaires pendantes. Nous lui ririons au nez. Les 221 seuls seraient en droit de tenir ce langage, parce qu'ils l'ont toujours tenu et qu'ils en ont pratiqué les principes. Auront-ils toujours cette vertu qui les a fait qualifier de ventrus, serviles, ministériels quand même ? C'est ce dont il est permis de douter. On s'ennuie de jouer toujours le rôle de dupes et de niais.

Ah ! vous commencez à croire que l'Afrique est une question *grave ;* qu'elle peut engloutir nos trésors et nos soldats. Il y a longtemps que je le vois ainsi. Mais vous attribuez l'insuccès au caractère français. L'Afrique ne peut pas avoir tort, ni M. Genty de Bussy qui l'a chantée. Entre les mains des Anglais et même des Allemands, elle serait bientôt une source *immense* de prospérités, etc. Mon ami, vous ravalez trop la capacité nationale. Soyez convaincu que ce ne sont pas seulement les hommes qui sont mauvais, que les choses sont aussi quelquefois mauvaises à un tel point que les hommes, même de mérite, n'y peuvent rien. C'est à peu près le cas en Afrique. Vous voyez combien d'hommes s'y sont usés. Ils n'étaient pas tous sans capacité. Le maréchal Valée lui-même est un homme d'esprit, de cœur et de volonté. Qu'a-t-il fait, quoiqu'il ait eu carte blanche, quoiqu'il ait eu plus de forces de beaucoup pour la paix que ses prédécesseurs pour la guerre ?

Sans doute, il aurait pu mieux faire en ce sens que l'armée aurait moins souffert; qu'elle n'aurait pas fait les pertes effroyables qui navrent le cœur, qu'il y aurait eu

moins d'hommes immobilisés, éparpillés, qu'elle ne serait pas comme aujourd'hui dans la presque impossibilité de soutenir la guerre, mais plus de sagesse et d'habilité sur ce point n'auraient pas résolu les grandes questions.

Ces fautes, qui sont la cause du spectacle qui a affligé le duc d'Orléans, le maréchal pouvait les éviter en lisant le mémoire intitulé : *De notre établissement dans la province d'Oran*, que je lui ai envoyé. Il l'aurait lu, que probablement il n'en eût pas suivi les principes. Je vous engage à le relire. Vous verrez combien je m'élève contre la multiplicité des postes fortifiés, etc. Relisez aussi ma brochure : *De l'établissement des légions de colons militaires dans l'Algérie.* Vous dites qu'il est temps de prendre un parti décisif. Il n'y en a pas d'autres à mon avis qu'une grande invasion derrière laquelle s'établiront des colons militaires, ou l'évacuation.

Le premier moyen réussissant, comme je le crois, si c'était bien conduit, ne nous créerait pas *une immense source de prospérités ;* mais il ferait cesser un danger permanent et fermerait l'abîme où viennent s'engloutir chaque année 50 millions et 10.000 hommes. L'armée serait libérée, nous l'aurions pour les besoins de l'Europe, et nous ne craindrions plus de la perdre par une guerre avec l'Angleterre : crainte qui embarrasse toute notre politique extérieure.

Je reviens à mes brochures. Elles ont peu fixé votre attention ; mais la situation actuelle et l'avenir encore plus peuvent vous faire juger autrement.

Je reviens aussi à vos Anglais et à vos Allemands. J'ai la conviction que non seulement ils ne feraient pas mieux que nous dans la même situation, mais même qu'ils feraient moins bien. Tout ce que je puis vous concéder, c'est qu'ils se seraient moins aventurés, parce qu'ils ont moins de poètes, moins de rêveurs enthousiastes pour les pousser aux sottises. Les Romains, qui valaient bien les Anglais, n'ont pas fait grand chose de l'Afrique ; tout l'atteste.

Il est à peu près certain qu'Abd-el-Kader se disposait à la guerre pour le cas où l'on aurait fait l'expédition de Hamza, annoncée depuis si longtemps. On s'en est bien gardé, car on sent qu'on ne peut pas soutenir la guerre sans demander 15 ou 20.000 hommes de plus, ce qu'on n'oserait.

Voulant faire quelque chose, on a imaginé l'expédition sur Sétif, que l'on a annoncée comme présentant un caractère de grandeur et de nouveauté inaccoutumé. Dieu veuille qu'elle ne soit pas funeste. J'en suis inquiet pour le prince, je serai heureux quand je le saurai de retour à Toulon.

Périgueux, le 21 *février* 1840 [1].

MON CHER GENTY,

Je n'ai pas voulu répondre à votre petit mot du 16 ou 17 avant d'avoir exploré le terrain électoral. Aujourd'hui, je puis vous en dire quelque chose.

Mon élection est aussi certaine que celle de M. Royer-Collard, il ne s'agit que d'avoir une plus ou moins forte majorité.

Celles de M. de Marcillac [2] à Périgueux, de Bellegrand à Ribérac sont assurées à une assez bonne majorité.

Lami est menacé. Je lui ai ramené tout le canton de Lanouaille qui l'abandonnait. Je travaille le canton de Jumillac, où il a négligé quelques intérêts *matériels* et *individuels* qui lui ont aliéné des voix que j'espère lui reconquérir ; mais il a un rude compétiteur et nous avons un peu peur.

Durand l'emportera à Bergerac, mais il sera combattu vivement. Maleville est douteux à Sarlat ; Garaube [3], quoi qu'on fasse, sera nommé à la Linde.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

2. Marcillac (Léger Combret de), né à Gimel (Corrèze), en 1789, mort à Périgueux en 1866. Il fut élu député de Périgueux le 4 novembre 1837 et réélu jusqu'en 1843, où il fut nommé préfet, et donna sa démission de député.

3. Garaube (Jean-Alexandre Valleton de), né à Tonneins en 1790, mort en 1859. Ses états de services débutent par sa nomination dans la

Saint-Marc Girardin est menacé à Saint-Yrieix ; mais il l'emportera.

Je cours et j'écris sans cesse, le repos n'est pas fait pour moi. Il faut aussi que je chasse pour recevoir mes électeurs forains.

Je vous engage à voir de ma part M. de Lamartine pour lui témoigner ma vive adhésion aux belles paroles d'honnête homme qu'il a fait entendre à la réunion Jacqueminot et que je n'ai lue qu'hier. Donnez-lui mes deux petites brochures : *Souvenirs militaires*, *Lettre d'un lieutenant de l'armée d'Afrique*. Je vous prie de m'envoyer sous le couvert du ministre un paquet de la dernière.

Ma lettre est pour vous et Eynard. Entre vous deux, tenez-moi au courant de toutes les nouvelles. Je présume que j'ai une lettre de vous à Excideuil. J'y rentre ce soir.

Avez-vous envoyé de mes brochures aux princes ?

Adieu, vous savez ce que je suis pour vous et les vôtres. Je n'ai pas le temps d'écrire à Eynard, envoyez-lui ma lettre.

BUGEAUD.

La Durantie, le 1er juillet 1840.

MON CHER GENTY [1],

Je suis touché de ce que le mot que je vous ai rapporté a fatigué votre esprit et votre cœur au point de vous pousser à m'écrire le jour même de mon départ. C'est une preuve que vous tenez à mon estime, à mon affection et j'en suis flatté. Mais tranquillisez-vous. Je n'ai pas cru à cette méchanceté. D'abord, malgré mes nombreux mécomptes de ces trois dernières années, je ne crois le mal chez les hommes que lorsqu'il m'est prouvé, et j'aime trop à penser

compagnie des Cent-Suisses en 1814 avec le grade de chef de bataillon. Lieutenant-colonel en 1830 lorsqu'il fut nommé député de la Dordogne, réélu jusqu'en 1848. En 1832, il eut comme concurrent M. Festugière. Nommé maréchal de camp en 1840, il fut mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

que vous m'aimez pour moi-même pour avoir pu penser que vous me faisiez la cour par intérêt. Et d'ailleurs où est donc ma puissance et, de la manière dont les choses vont, quand serai-je puissant? Et puis, comme vous dites, qu'avez-vous à désirer? Ces suppositions sont absurdes autant que perverses.

Quand j'ai quitté Paris, des bruits assez sinistres arrivaient d'Afrique par des lettres particulières. Qu'en est-il? je l'ignore encore. Dites-moi bien vite ce que vous en savez. On allait jusqu'à dire que notre armée n'était plus en état d'agir. Je n'attendais rien de bon d'une armée sans confiance et par suite sans force morale, mais pourtant je ne croyais pas à des désordres. Si la situation était telle qu'on le disait, serait-ce le cas d'envoyer, à la place d'un vieillard qui ne manque ni de fermeté ni d'activité, un autre vieillard qui n'a pas autant de ressources dans l'esprit et qui est séparé des troupes depuis dix-sept ans? C'est un faible adversaire à opposer au moderne Jugurtha. Mais, dit-on, il *régnera* à Alger et fera faire la guerre par ses jeunes lieutenants. Croit-on qu'un maréchal de France, qui a de l'honneur, voudra rester à se prélasser à Alger avec une faible garnison, pendant qu'on se battra au loin? Non, il ira à la guerre, et ce sera une nouvelle éducation à faire à soixante-sept ans, car assurément cette guerre lui est fort étrangère. N'était-il pas plus conforme à la raison de tous les temps et de tous les peuples de se servir de celui qui était éprouvé, de celui qu'on voulait, et qui n'a été éloigné que par de misérables motifs politiques qui ne devraient pas entrer dans la balance de la guerre. Au reste, dans ma conversation avec M. de R... et sur ses instances, j'ai consenti à commander les troupes sans le titre de gouverneur. Je serais commandant en chef, j'aurais le fait sans le titre. Mais, d'après la conversation de M. de R..., j'ai compris que le grand personnage auquel j'ai fait allusion avait l'offre du gouvernement et que tout dépendait de son acceptation. Si les situations sont périlleuses, il acceptera plutôt et j'en

juge d'après moi, car je commence à avoir envie de me mesurer de nouveau avec Abd-el-Kader. Or vous savez que jusqu'ici j'ai été peu désireux de l'Afrique. Combattre ce Jugurtha flatte mon imagination. Voyez de R...., parlez-lui de cette disposition de mon âme et dites-lui que je ne me soucie du gouvernement civil, pourvu que j'aie la direction de toute la guerre contre cet ennemi digne de moi depuis cette campagne.

Je veux vous dire que j'ai été très satisfait de la conduite d'Eynard depuis qu'il n'est plus avec moi et je n'étais pas mécontent avant. Il m'a montré un véritable attachement que je lui rends bien. Rouvray est aussi très bien.

Il est bien entendu que vous ne parlerez de ce que je viens de vous dire qu'autant qu'il n'y aurait pas de parti pris avec un autre et que les circonstances seraient favorables. Au reste, on ne peut me savoir mauvais gré de m'offrir dans le danger.

Mais je réfléchis qu'au point où j'en suis avec M. de R...., je ne dois pas agir par intermédiaire, je me décide à lui écrire directement. Ne dites donc rien.

Mes récoltes sont superbes. Je jouis en les considérant.

Mille amitiés.

BUGEAUD.

A Monsieur Genty de Bussy, intendant militaire et conseiller d'État, à Néris (Allier).

La Durantie, le 26 juillet 1840.

Je ne sais trop pourquoi, mon cher Genty, je n'ai pas répondu à vos premières lettres. Je ne saurais trouver une bonne excuse. Serait-ce parce que vous n'étiez plus à Paris ? mais ce n'est pas admissible, car c'est surtout aux eaux qu'on a le loisir d'apprécier les lettres de ses amis. Je n'ai donc pour me faire pardonner qu'à remplir ces quatre pages. Je vais essayer.

Voyons d'abord si vous avez raison de me blâmer d'avoir de lassitude fait insérer deux lettres dans deux récipients

de la plus précieuse, de la plus *vitale*, de la plus indispensable de nos libertés.

Vous savez, ou vous ne savez pas, que pour l'immense *Majorique* du public, quand on ne répond pas à certaines choses, elles sont reconnues vraies. Et puis il est si dur de voir si mal apprécier un acte vraiment patriotique, et puis encore je voulais bien faire connaître que je ne briguais pas le commandement d'Afrique. J'ai donc lancé ces deux lettres, qui seront certainement les dernières sur la matière. Vous les désapprouvez, je suis tenté de croire que vous avez raison, mais d'autres les ont approuvées, et un major de beaucoup d'esprit m'écrit de Bayonne qu'il les a lues avec grand plaisir, et que la garnison de Bayonne pense comme lui. Vous voyez que les esprits sont très divers.

Vous avez lu le rapport grandiose du maréchal et la proclamation napoléonienne qui le suit. Après cela, il ne peut plus être question de m'envoyer en Afrique, puisqu'il n'y a presque plus rien à faire. L'ennemi a été battu partout et a éprouvé huit ou dix fois au moins des pertes immenses, des pertes considérables, des pertes irréparables, etc., etc.

Nous avons posé les bases de ce système de vaste domination qui a fait la prospérité de la province de Constantine. De nouveaux travaux, de nouvelles victoires attendent bientôt nos soldats, qui vont finir une guerre qui dure depuis dix ans et qui vont donner à la France une vaste et belle colonie.

Le moyen de rappeler un homme qui a fait et qui va faire de si belles choses? Le ministère serait insensé, car le public, qui sera ébloui et ne saurait voir le résultat vrai des deux immortelles campagnes, lui jetterait la pierre. Il restera donc et peut-être fera-t-on bien, s'il est vrai qu'il ait reconquis pleinement la confiance de son armée, ainsi que paraissent le croire quelques personnes. Mais j'ai peine à me le persuader d'après deux lettres que j'ai reçues de Médéa. Il est certain toutefois qu'il a mis de la témérité et de l'activité à approvisionner les deux garnisons avancées. Il faut l'en louer, car c'est un grand souci de moins, et

il atténue ainsi la faute d'avoir mis garnison à Miliana et d'en avoir mis une trop faible à Médéa.

Convenez que si le maréchal bat médiocrement les Arabes, il est plus habile que moi à manier son public, qu'il connaît bien. Il sait qu'avec lui il faut enfiler de grands mots et promettre des victoires, des conquêtes. J'ajoute qu'il n'est pas moins heureux à paralyser les ministres qu'à immobiliser la plus grande partie de son armée.

Forcé de faire reposer ses troupes et craignant une décision pendant les chaleurs, il lance un pompeux rapport, un brillant ordre du jour, qui arrêteront les mauvais vouloirs. Puis il rentrera en campagne et il sera invulnérable.

Voici de grandes nouvelles en Espagne. J'avais bien prévu que l'anarchie succéderait à la guerre civile, je l'avais même dit à M. Thiers; mais je ne croyais pas que cela viendrait par Espartero. Quelle allure va prendre le cabinet? Il sera bien embarrassé. La reine est cependant en droit de réclamer l'appui de la France contre les anarchistes, aussi bien que contre les carlistes. Quel malheureux pays! Il faut qu'il passe par toutes les étamines des fausses idées.

Il a été question de moi pour l'Afrique jusqu'à ces derniers jours et peut-être en est-il question encore. Il y a huit jours qu'on y croyait si fort qu'un aide de camp du roi m'écrivait pour me recommander ses amis. MM. Thiers et Rémusat sont les deux ministres qui le voulaient le plus. Ils ont trouvé des résistances où elles n'auraient pas dû se rencontrer.

Ma femme et mes filles partent pour les eaux des Pyrénées; moi je reste à faire ma récolte.

Adieu, mille amitiés, présentez mes hommages à Madame de Bussy.

Tout à vous. BUGEAUD.

La Durantie, le 25 *août* 1840 [1].

Vos deux dernières lettres, mon cher Genty, mais sur-

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

tout celle du 22, sont fort sombres et ne me paraissent pourtant pas exagérées. Il y a longtemps que je vois la situation que vous peignez, les malheurs qui peuvent en résulter. Un pays sans lien moral, un pays où l'on a détruit toute notion du vrai et du juste, où le faux libéralisme, le faux patriotisme sont seuls honorés et élevés, où l'on bafoue et met de côté les hommes qui ont montré de l'énergie pour défendre l'ordre, conservateur des sociétés, un pays où l'on encense et l'on élève les hommes qui ont tout empêché pour l'établissement d'un système gouvernemental, et tout fait pour jeter le pays dans la guerre et l'anarchie, un pays enfin gouverné par la presse révolutionnaire est bien exposé à se perdre.

Auront-ils seulement de l'énergie pour la guerre, ces tribuns creux qui l'auront amenée par les principes dont ils ont effrayé l'Europe? Ils se sont montrés trop lâches vis-à-vis des mauvaises passions pour que je compte sur leur fermeté dans les grandes crises qui menacent la patrie. Ce sera à nous, homme d'ordre et de vrai patriotisme, à sauver la nation. Ce sera surtout à l'armée, où il reste encore, au milieu du scepticisme et de l'égoïsme général, un grand amour du pays.

Que pouvait-on, que peut-on espérer de ces pompeux orateurs, de ces célèbres hommes d'État, qui se sont coalisés avec tous les ennemis de l'ordre, tous les esprits faux, pour affaiblir l'autorité royale, déjà si faible? qui ont voulu donner le gouvernement parlementaire, c'est-à-dire l'instabilité, l'absence de suite dans les affaires, à un pays qui touche par 400 lieues de frontières à des voisins puissants? Guizot, lui-même, a donné dans cette folie.

Quelle confiance voulez-vous qu'aient les cabinets dans un pareil régime, dans de pareils hommes, qui ont eu si peu de foi dans des principes qui avaient fait leur gloire au temps où ils les défendaient? Les cabinets ont dû saisir avec avidité la première occasion qui s'est offerte de s'unir à l'Angleterre contre ce gouvernement de démocrates

besogneux, derrière lesquels s'agitent pour saisir le pouvoir les communistes, les égalistes et autres nuances enfantées par l'imagination déréglée de cette nuée de lettrés qui luttent sur le corps de la France à qui dévorera son cadavre.

Ah! je bénirais la guerre si nous pouvions y conduire cette surabondance de savants! Faisons-leur commander cette tourbe des villes. Ils savent si bien l'exciter à l'insurrection, qu'ils l'excitent à la victoire contre l'étranger!

Je vous remercie de m'écrire si souvent. Cela m'est bien agréable habituellement, mais surtout dans les circonstances actuelles. Seulement je vous prie de ne pas attendre lettre pour lettre. Qu'ai-je à vous dire? qu'hier j'ai dépiqué au rouleau soixante sacs d'avoine, qu'aujourd'hui mes rouleaux seront employés à dépouiller de la graine de trèfle de sa capsule, et qu'en même temps trois de mes valets vont mettre en terre comme amendement 150 quintaux métriques de chaux, etc., etc. Voilà mes nouvelles à moi, elles vous intéresseraient peu.

Dans trois ou quatre jours je me rendrai à Périgueux pour y attendre ma femme.

Après le conseil général, le préfet et M. de Garaube doivent venir chasser ici. Le dernier ne me paraît pas très satisfait de ce que le ministère ne l'a pas fait maréchal de camp. Il ne fallait pas le lui promettre; mais on a tant promis pour se faire une majorité!

Eynard ne m'a pas écrit un mot, je suis en colère contre lui.

Je vous prie d'envoyer la lettre ci-incluse à M. Claro, à l'École militaire.

Mille amitiés bien sincères, malgré le siècle.

BUGEAUD.

La Durantie, le 28 *août* 1840 [1].

Oui, mon cher Genty, l'article de M. de Lamartine est pyramidal contre le ministère. Il est impossible de critiquer

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

avec plus de force, en plus beau style. Il est impossible de mieux peindre la situation entraînée de ce cabinet issu d'une coupable intrigue et gouvernant au nom de la presse révolutionnaire et des ministres coalisés pour abaisser, annuler le pouvoir royal, ou en un mot détruire la constitution.

Mais M. de Lamartine n'est pas aussi heureux quand il offre sa politique à la place de celle du cabinet. Il eût bien fait de suivre l'exemple de l'ancienne opposition, qui critiquait toujours et ne mettait rien à la place de ce qu'elle condamnait. Si nous avions pris possession de quelques points de la Syrie, si nous avions proclamé son indépendance, on ne nous aurait pas accordé le congrès qu'aurait demandé M. de L., on nous eût donné la guerre générale sans hésitation. Nous avions bien assez de l'Algérie sans nous embarbouiller en Syrie. C'est absurde.

Je n'ose dire ce qu'il fallait faire en présence de si grands esprits qui se trompent, mais j'ose dire ce qu'il ne faut pas faire, c'est la guerre contre tous pour les prétentions du pacha. J'aimerais mieux dissimuler, attendre, négocier, brouiller les cartes des alliés, les laisser s'engager, donner des secours indirects au pacha et me préparer tout doucement à prendre mes indemnités sur le Rhin après avoir détaché l'Autriche.

Je parlerais différemment si nous n'avions pas l'Algérie. Tout cela est bien difficile aujourd'hui. En vérité je m'y perds et je ne conçois pas comment on en sortira.

Le ministère a-t-il été réellement séduit par les rapports et les proclamations du maréchal V... ? Que dit-il aujourd'hui des résultats de la campagne ? On appelle égorgement, assassinat, l'enlèvement d'une compagnie. C'est un fait de guerre qui annonce que l'ennemi n'a guère été abattu par la campagne *glorieuse* et que l'occupation des *clefs de la Métidjah* (Miliana et Médéa) ne l'empêche pas de porter la guerre aux portes d'Alger.

Pour se consoler, on parle de la prospérité de la pro-

vince de Constantine. Quelle prospérité, grands dieux! C'est moins mauvais qu'ailleurs et voilà tout.

Pauvre nation! qui veut être trompée et qui trouve toujours des jongleurs pour le faire!

Quel effet a produit l'article de M. de L...?

Pas encore un mot d'Eynard.

Le général Létang [1] a publié une brochure sur l'Afrique, j'en ai lu un extrait dans les *Débats*, lequel renferme des illusions. Je suis curieux de lire le reste, envoyez-la-moi, je vous prie.

Je pars pour Périgueux.

Amitiés mille fois. BUGEAUD.

Saint-Pantaly-d'Excideuil, le 23 septembre 1840 [2].

MON CHER GENTY,

Je rentre d'une course de cinq jours faite pour répondre à l'appel de trois comices agricoles. J'y ai péroré souvent et longuement. On m'écoutait comme un oracle et en vérité, toute vanité à part, je trouve que mes discours agricoles sont autant au-dessus de ceux de Dupin à Clamecy que ses discours de tribune sont au-dessus des miens.

En arrivant, j'ai trouvé trois lettres de vous, et je les ai lues d'abord après avoir embrassé ma femme et mes enfants.

Une fois pour toutes, il est convenu que vos lettres ne sont que pour moi, et réciproquement, hors les choses qui ne peuvent compromettre aucunement envers qui que

1. Létang (Georges-Nicolas-Marc), né le 2 mai 1788 à Meulan (Seine-et-Oise), mort en Belgique en 1864. Entré à l'École militaire le 9 février 1806, il est nommé sous-lieutenant au 10e chasseurs à cheval le 11 avril 1807, et se couvre de gloire en Espagne. Chef d'escadrons au 1er dragons en 1814. Colonel du 2e chasseurs d'Afrique en 1831, il revient en France comme colonel du 12e chasseurs en 1833. En 1835 il est mis à la disposition du gouverneur général des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique. Nommé maréchal de camp peu après, il reste en Afrique jusqu'en 1837. Lieutenant-général en 1845, il revient en Algérie en 1850 comme inspecteur général.

2. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

ce soit, et nous avons assez d'intelligence pour les juger.

J'avais sur la Vendée des renseignements analogues aux vôtres; je l'aurais du reste deviné, si mes amis de ce pays ne me l'avaient écrit. De même je n'ai pas besoin qu'on me dise que, la guerre éclatant, il y aurait à Paris, Lyon et autres villes, des conspirations et des insurrections. Les factions ont fait cela dans tous les temps et dans tous les pays.

Oui, nous sommes dans une situation bien triste, bien singulière, et bien honteuse pour le gouvernement parlementaire !

Toutefois, à travers toutes ses sottises, je le loue infiniment d'avoir saisi l'occasion pour obtenir de la presse qu'elle veuille bien laisser fortifier Paris. J'approuve le principe, car je l'ai toujours approuvé, et je suis le député qui en a le plus parlé à la tribune; mais je n'approuve pas le mode, du moins entièrement, par lequel on veut fortifier. J'y vois de grands dangers politiques et militaires.

Du reste, c'est une plaisanterie que de dire qu'il y a urgence à faire, pour la guerre qui menace, ce qui ne peut être achevé que dans cinq ou six ans. Si la guerre éclate au printemps, on aura bien autre chose à faire qu'à fortifier Paris d'après les plans actuels. Outre la guerre à la frontière, il faudra préparer les rues et les maisons de Paris pour une défense comme celle de Saragosse. C'est là qu'il y aura urgence, parce que c'est possible à temps et c'est bon. Je dirai en temps et lieu ce qu'il faudra faire.

L'altesse dont vous me parlez a le caractère ou l'esprit faux, puisqu'elle ne veut pas que j'aille en Afrique, quoiqu'elle m'ait dit plusieurs fois que j'étais l'homme de l'Afrique, que j'entendais cette guère à merveille, que ma destinée était d'aller terminer cette affaire. Au fond, il pourrait y avoir l'un et l'autre, car il est inconcevable qu'on ait insisté pour y laisser le maréchal Valée après tant de preuves d'impuissance guerrière, après tant de déceptions, tant de malheurs, tant de charlatanisme !

La campagne d'automne doit tout terminer?... On sera cruellement déçu, on n'ouvrira pas encore les yeux.

Il est vrai que le maréchal dit hautement : « Je me f... d'eux » (il a raison de le faire). Sans doute il a dans les mains de quoi se venger de plusieurs personnages, et c'est avec cela qu'il se fait redouter.

Je suis heureux de vous savoir rentré à Paris. Votre correspondance, toute laconique, tout écourtée qu'elle est, faisait un grand vide dans mon répertoire. Ne me l'épargnez pas.

Ma femme, en rentrant des Pyrénées, a été malade quinze jours. Elle va mieux à présent.

Présentez mes hommages à la vôtre et embrassez pou moi vos enfants.

Votre tout dévoué, BUGEAUD.

La Durantie, le 10 *octobre* 1840 [1].

Je réponds à vos deux dernières lettres, mon cher Genty. Dans l'une, vous me dites que M. Thiers m'a toujours aimé et qu'il me destine un grand commandement autour de Paris ; dans l'autre, vous me faites le noir tableau de notre situation, tableau trop vrai.

Oui, je crois que M. Thiers a toujours eu pour moi une assez haute estime et même de l'affection, que je lui ai rendue avec usure ; mais pour qu'il donnât un libre cours à ces sentiments, il eût fallu que je le suivisse dans ses transformations, ce que ma sincérité, ma loyauté ne me permettaient pas de faire. Je savais très bien que si j'avais voulu faire partie de la coalition, j'aurais été ministre de la Guerre. Si je n'avais consulté que mes affections pour les hommes, j'aurais préféré à M. Molé, MM. Guizot et Thiers. Mais je prévoyais dès lors que la coalition donnerait le triomphe à l'opposition dynastique, qui n'est que le précurseur des révolutions antidynastiques, car la logique des premières conduit inévitablement aux secondes. J'ai donc sacrifié l'intérêt personnel. MM. Guizot, Rémusat, Jaubert

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

et autres n'en ont pas su faire autant, où cela nous a-t-il conduit? où cela les a-t-il conduits eux-mêmes? Nous, dans une situation affreuse; eux, dans la déconsidération, et, j'aime à le croire, dans le remords.

Un ministère arrivé sur les ailes de la presse révolutionnaire ne pouvait que mal faire les affaires du pays. Pour garder cette indigne et funeste popularité, il fallait plaire à ces journaux insensés qui, quoique soutenant le cabinet, leur ouvrage, avaient conservé les principes et les allures de leur vieille opposition. Cette situation était surtout funeste pour nos affaires extérieures. Les préjugés, la *fanfaronnaderie* de nos publicistes ne permettaient pas de prendre le parti le plus sage, il n'a pas été pris. Je crois vous avoir dit souvent qu'un gouvernement conduit par la presse perdrait le pays. Nous sommes sur la voie.

On me prenait pour un maniaque quand je signalais le danger de cette tyrannie moderne. Qu'en dit-on aujourd'hui? N'est-il pas évident que c'est elle qui nous a conduits où nous sommes?

Et le roi à qui j'ai conseillé si souvent de s'emparer de cette terrible arme, d'y dépenser s'il le fallait 2 ou 3 millions! « Je ne les lis jamais, me répondit-il. — Mais vos sujets les lisent. — Ils s'useront contre le bon sens national. — Oui, comme le granit s'use en le frottant contre la cire molle dont est pétrie la masse de vos sujets. » Quel aveuglement! Ne valait-il pas mieux dépenser là quelques millions qu'aux galeries de Versailles?

Je comprends très bien qu'*on* veuille se retirer pour se retrancher de nouveau derrière la popularité de la presse, après avoir tellement embrouillé les affaires qu'on laisserait le nouveau pouvoir dans l'alternative ou de reculer honteusement, ou de faire une guerre, où nous jouerons notre existence à un contre sept ou huit. Enfin, si ce malheureux cas nous échoit, il faudra agir avec l'énergie du désespoir. Deux ou trois batailles gagnées peuvent nous mener fort loin; mais deux batailles perdues, où nous mènent-elles?...

Ce que je redoute tout autant que l'ennemi, c'est cette faction qui crie déjà qu'on ne peut défendre le pays avec le système actuel de gouvernement. M. Thiers n'a pas peu contribué par ses écrits à persuader ces gens-là qu'on ne peut vaincre qu'avec la terreur. Ils croient avoir seuls le secret de la victoire. Selon eux, ils doivent renverser toutes les armées de l'Europe, pourvu qu'ils aient un chiffon rouge ou bout d'une perche, qu'ils chantent la *Marseillaise* et que la guillotine soit en permanence. Ils se fient sur l'exemple de 93, et ils ne veulent pas voir qu'alors on ne fut attaqué que par 150.000 hommes ignorant la guerre, lesquels cependant vainquirent dans la première campagne, mais ne surent pas tirer parti de la victoire. Au fond le parti révolutionnaire est peu redoutable les armes à la main. Il suffit de ne pas le craindre.

B.

Après la formation du ministère du 29 octobre 1840 (maréchal Soult, amiral Duperré, Guizot, Martin du Nord, Villemain), les critiques dont le maréchal Valée était l'objet déterminèrent le gouvernement de Louis-Philippe à le remplacer par le général Bugeaud, qui fut nommé gouverneur général le 29 décembre 1840. Le général comte Schramm fut nommé par intérim commandant en chef de l'armée d'Afrique.

Paris, le 14 janvier 1841.

J'allais vous écrire, mon cher d'Esclaibes, et vous envoyer une petite brochure que voici, lorsque j'ai reçu votre lettre du 10 janvier.

Non, mon ami, je ne suis pas tellement gâté par les *grandeurs* que je ne puisse écouter sans me formaliser les conseils d'un ami tel que vous. Vous m'avez fait grand plaisir et je vous en remercie.

Rassurez-vous, le gouvernement ne m'a pas *choisi* pour me faire subir la seconde *humiliation* d'un traité de la Tafna. J'ai ordre au contraire de pousser vivement la guerre contre Abd-el-Kader et de n'écouter de sa part aucune proposition. Je reviendrai sur la guerre.

Quant au traité de la Tafna, je suis si loin de le croire humiliant que je m'en honorerai toujours, car il a été de ma part un grand acte de jugement et de patriotisme.

De jugement, parce que la guerre était à peu près impuissante et que, pour la faire mieux, il fallait 100.000 *hommes judicieusement employés*, ce qui est un danger et une ruine pour la France. De patriotisme, parce que je sacrifiais à ces intérêts ma gloire, mon avenir.

Je vois avec étonnement que vous n'ayiez pas plus lu dans les faits qu'une bonne partie du public. Voyez donc ce qu'a produit et ce qu'a coûté la guerre que M. le maréchal V. a fait avec 70.000 hommes, et vous jugerez que j'avais raison d'essayer d'empêcher le pays de s'engager dans l'intérieur de l'Afrique.

M. le maréchal le pensait comme moi et il le pense bien plus encore après la guerre. Il avait tout fait pour conserver la paix : il a souffert des avanies, des manques de foi, des roueries indignes, des assassinats nombreux, et enfin, après avoir été sérieusement attaqué, il écrivait (voir *le Moniteur* de novembre 1839) : « quoi qu'il en soit, je lui ferai (à l'émir) toutes les concessions compatibles avec l'honneur de la France, parce que la paix est encore nécessaire à la consolidation de nos établissements. »

Quand il écrivait cela, il avait dans les mains une déclaration de guerre et on venait de lui tuer dans une embuscade un chef de bataillon et plusieurs soldats. C'est qu'il jugeait bien que la guerre était horriblement difficile et ne produirait pas grand'chose. Elle débuta mal pour lui : dès le premier jour, 200 hommes de divers détachements eurent la tête coupée, beaucoup de colons eurent le même sort et leurs fermes furent brûlées. Toutes les troupes étaient paralysées dans un demi-cercle de postes retranchés que l'ennemi avait franchis. Il resta maître de la plaine pendant plus d'un mois, parce qu'on ne pouvait pas réunir assez de monde pour l'en chasser. Depuis, qu'a produit la guerre ? des combats dans lesquels on a repoussé les Arabes en leur

faisant du mal, qu'ils nous rendaient ou à peu près. Ils nous ont encore détruit près de Koléa un détachement de 180 hommes.

Enfin, après une campagne très laborieuse, il faut le reconnaître, nous avons occupé Médéa et Miliana. Nous avons laissé là deux garnisons qui ont toujours été bloquées et qui ont perdu par la maladie les deux tiers de leur monde.

Vous dites que « le maréchal a pris une bonne direction en prenant de distance en distance des points d'appui qui lui permettent de parcourir le pays quand bon lui semble pour écraser les tribus »; Miliana et Médéa n'ont pas été des points d'appui, on n'est pas parti de là pour rayonner en avant et par côté. Les garnisons étaient trop faibles, elles n'ont pu que mourir, et quant aux troupes restées mobiles, elles ont eu bien assez à faire que d'aller relever les restes fiévreux de nos deux malheureuses garnisons et de ravitailler les nouveaux martyrs qu'on y enfermait. Dans ces diverses courses, on a foulé les tribus qui habitent cette partie de l'Atlas, mais on n'a pas été au delà de Miliana et Médéa. Ainsi on a porté la guerre à 8 lieues au sud, à 15 lieues à l'ouest.

Combien ce beau succès a-t-il coûté ? 15.000 hommes sont morts, 9.600 sont encore dans les hôpitaux, 8.000 malingres sont successivement évacués sur la France ; nous avons dépensé 80 millions de francs. Nous n'avons pas perdu autant pour conquérir la Prusse entière en 1806. Et l'on est assez stupide pour appeler cela de bons résultats, et l'on croit que l'Algérie est presque soumise, parce qu'on a brûlé quelques grains et quelques cabanes sur un rayon de 8 ou 10 lieues, lorsqu'il reste à l'ennemi 130 lieues à l'ouest et l'immensité au sud !

Ce que je dis n'est point pour faire la critique du maréchal V., mais uniquement pour vous faire voir que, jugeant dès 1837 combien la guerre était, dans ce pays, difficile et peu productive, il fallait essayer de la paix plutôt que de

déployer en Algérie des forces énormes, et créer ainsi un grand danger, une grande gêne, pour nos relations en Europe. Mais les sacrifices ont été vains, on s'est engagé dans l'intérieur avec 63.000 hommes qui sont très insuffisants, comme je vous le prouverai tout à l'heure, et vous n'êtes arrivé qu'à une situation pire que celle qui avait existé jusqu'en 1837. Vous n'avez rien fondé, vous n'avez qu'une armée et des marchands qui l'exploitent. Vous n'avez pas la moindre colonisation, vous ne produisez rien, si ce n'est quelques légumes autour d'Alger. Tant que cet état de choses durera, vous serez dans une situation précaire et tout à fait dépendante de l'issue d'une guerre sur la Méditerranée. Si votre flotte était battue, la perte de l'armée d'Afrique en serait la conséquence. Quand les magasins militaires seraient vides, il faudrait capituler avec l'amiral anglais. Or ils le seraient bientôt, car il faudrait les partager avec les 60.000 âmes de population que vous avez dans les villes.

J'ai dit que l'armée était insuffisante, vous allez en juger par la décomposition qui suit et qui n'est que sommaire.

			Effectif
Non-valeurs de toute nature, compagnies, pelotons hors rang, ouvriers d'administration, train des équipages, musiciens, etc.	8.000	Français	63.000
Aux hôpitaux	9.800	Indigènes	5.800
Malingres, convalescents, incapables d'agir	8.000		68.800
Garnisons des villes de Bône, Constantine, Philippeville, Bougie, Djidjelli, Alger, Blida, Koléa, Cherchell, Médéa, Miliana, Mostaganem, Arzew, Oran, plus une multitude de postes et de camps	27.000		52.800
			16.000

Il resterait donc dans toute la régence 16.000 hommes environ à faire mouvoir pour la guerre. Duvivier[1] m'écrit qu'ils n'y sont pas.

1. Duvivier (François-Fleurus), né à Rouen le 7 juillet 1794, « mort

Cette manière d'occuper le pays est déplorable, et je ne pourrai la modifier que très légèrement en supprimant quelques petits postes intermédiaires. On m'impose de garder tous les postes principaux, de peur qu'on ne dise que nous reculons. Ce sont toujours les fausses opinions qui nous gouvernent.

Je demande de réunir sur un seul point les deux garnisons qui sont au delà de l'Atlas, afin de n'avoir qu'un point à approvisionner et que les deux garnisons réunies puissent agir au dehors au lieu d'être bloquées séparément. Me l'accordera-t-on? On se demandera d'abord ce qu'en dirait la presse. C'est, mon ami, une tâche bien difficile que la mienne. Je n'ai rien fait pour qu'on me la donnât, j'ai fait le contraire, car je n'ai pas laissé échapper une occasion de dire à la tribune et partout que je regardais l'Afrique comme une plaie de la France.

Si M. le maréchal V. croit que j'ai travaillé à le supplanter, il est dans une complète erreur.

Je ne suis pas, mon ami, aussi impopulaire que vous semblez le croire. A la Chambre, à Paris, dans mon département, il n'en est rien. Il n'y a donc que les journaux ennemis et les gens du désordre, je m'en f... Je vous écrirai quand je le pourrai, mais le pourrai-je?

Votre ami, BUGEAUD.

P. S. — Dites-moi votre opinion sur ma brochure.

Pour frapper un coup sensible sur Abd-el-Kader, il fau-

Paris des suites des blessures qu'il a reçues en combattant contre les insurgés » le 7 juillet 1848. Entré à l'Ecole polytechnique en 1812, il fait la campagne de France en étant sous-lieutenant à l'École de Metz, et n'est nommé sous-lieutenant du génie qu'en 1817. Chef de bataillon au 2e bataillon de zouaves le 27 septembre 1830, il reste en Algérie jusqu'en 1841. A la disposition du ministre de la Marine à compter du 1er décembre 1845 pour commander l'expédition contre Madagascar. Cette expédition n'eut pas lieu. Chargé par le gouvernement provisoire de l'organisation des gardes mobiles en 1848, il eut ensuite le commandement de la Seine et de la place de Paris, et fut fait général de division le 22 mai 1848. Il était représentant du peuple.

drait agir dans la province d'Oran en même temps qu'en avant de Miliana, et occuper Mascara avec une colonne agissante ayant sa base de ravitaillement à Mostaganem, où se trouveraient 3 à 4.000 hommes disponibles pour porter des vivres à Mascara. Sans cela, la guerre n'aura que de faibles résultats.

Mais après le succès, quoi? rien, sans une large et solide colonisation. On ne la fera pas probablement; on n'arrivera donc à rien.

Alger, le 16 *avril* 1841 [1].

On se plaint que je vais trop vite, mon cher Genty, et d'autres en même temps trouvent que je vais trop doucement. Ceux-ci voudraient voir déjà des résultats brillants, comme par exemple d'avoir déjà pris Abd-el-Kader et son armée.

Je réponds aux premiers que, à supposer que je sois allé trop vite en matière de gouvernement, il faut accepter les défauts de mes qualités, qu'en même temps j'ai vu et fait beaucoup de choses dans la province de Constantine; que j'ai évacué le Fondouk et une foule de petits postes; que j'ai mis tous les dépôts des corps dans les camps pour les garder et cultiver; que j'ai organisé mes prochaines opérations dans la province d'Oran et leur base à Mostaganem; que j'ai pris grand nombre de mesures dans l'intérêt de l'armée et des opérations futures; enfin que j'ai, avec des moyens improvisés et vigoureux, introduit deux grands convois dans Médéa et battu deux fois l'ennemi, ce qui me dispense de répondre aux impatients dont vous me parlez.

L'arrêté sur les maraudeurs arabes n'est pas de mon invention; il m'a été suggéré par la population en alarme, par le conseil lui-même, qui l'a approuvé à l'unanimité, et enfin par une dépêche du gouvernement que je fais rechercher.

Les modifications que le gouvernement a cru devoir y apporter ont été peu goûtées par le conseil, ainsi que le

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

constate le procès-verbal de la séance d'hier, que vous pouvez voir.

La proclamation de l'état de guerre était nécessaire pour ranimer la garde nationale, ou milice, qui tombait dans le marasme. Je l'ai réorganisée et recrutée de 800 hommes. Les chefs sont aujourd'hui très satisfaits de cette mesure. Elle s'habille, elle sert mieux, c'est une force, ce n'était presque rien.

Enfin, mon ami, je ne puis contenter tout le monde. Ce qui est certain, c'est que mon armée est contente, que c'est une garantie pour la guerre et que, si celle-ci est bien faite, c'est aussi la meilleure garantie pour les intérêts du pays et des colons. Ceux-ci crient de ce que je requiers leurs charrettes et leurs mulets. Ils veulent que la guerre se fasse bien et ne voudraient y aider en aucune manière. Je les laisse crier. Le succès fera taire ces croassements.

Adieu, mon cher ami, dites aux grogneurs, aux impatients, de venir voir de près les difficultés avant de juger.

Mille amitiés, mille hommages à Madame.

B.

P.S. — Je me remets en campagne le 20.

J'oubliais de vous dire que je n'ai parlé de ressources secrètes extraordinaires que sur une lettre de Lamoricière, que j'ai communiquée en original au ministre et dans laquelle il me fait entrevoir et la possibilité de détacher les chefs importants par quelques récompenses considérables, et la nécessité de remplir, immédiatement après l'acte accompli, les promesses qui leur auraient été faites. On peut être assuré que l'argent ne sera compté qu'après un grand service rendu, comme par exemple 5 ou 600 cavaliers amenés dans nos rangs.

Blida, le 23 *avril* 1841.

Il y a trois ou quatre jours, mon cher d'Esclaibes, que M. Jourdain m'a remis votre lettre du 21 mars et les préparatifs d'un départ avec un immense convoi, l'expédition

de trois courriers (France, Constantine, Oran) et d'une multitude d'affaires m'ont empêché de vous répondre d'Alger. Je vous consacre quelques minutes de mon sommeil, après avoir distribué mes ordres.

Vous trouvez que j'aurais dû parler de mon prédécesseur. Je croyais que c'était de règle pour les académiciens, mais non pas pour les généraux. Au reste j'ai fait l'éloge de l'armée. Je lui ai dit qu'elle avait vaincu les Arabes, supporté les marches, les fatigues avec patience, etc., etc. L'éloge du chef s'y trouvait compris. Mais je vous jure qu'il m'eût été impossible de parler de sa manière de faire la guerre favorablement. Il valait donc mieux ne rien dire que de vanter ce qui est mauvais, ce que je déplore. Je sens trop en ce moment le poids de la succession pour vanter le défunt. Il a fait à l'armée et à moi un funeste legs dans Miliana, Médéa, Cherchell, Djidjelli, Koléa, etc., etc. Quand j'aurai le temps, je vous expliquerai les conditions du ravitaillement de Miliana et Médéa pour qu'ils deviennent des points d'appui d'une colonne agissante pendant quatre mois. Pour le moment, je me borne à vous dire qu'il faudrait sur chaque place une douzaine de convois comme ceux que nous pouvons faire, pour tenir la campagne trois mois et nourrir la garnison six mois, ce qui est impossible à faire. J'ajoute qu'à chaque convoi il y a une série de combats à livrer dans un pays affreux, et que l'armée s'usera vite à ce métier.

Je me hâte d'approvisionner pour agir après, mais il pleut et je crains de perdre mon convoi si péniblement rassemblé.

Adieu, adieu, mille amitiés. BUGEAUD.

A l'intendant Genty de Bussy.

Alger, le 15 *août* 1841 [1].

Je relis ma lettre écrite à la hâte en sortant du bateau qui m'a ramené d'Oran et sous les impressions pénibles de

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

tout ce qu'on me mande de Paris. Je ne suis pas content de ce que je vous dis, c'est très insuffisant pour peindre mon indignation et le ridicule des reproches qu'on m'adresse et, si j'avais le temps, je vous en dirais long.

Quoi! on trouve mauvais que je me multiplie pour porter partout l'œil du chef, pour porter partout mes principes de guerre? J'aurais dû partout laisser agir mes lieutenants et rester à Alger pour discuter les concessions de masures, ou un chemin vicinal! On croit donc mes lieutenants plus habiles que moi? mais alors, qu'on me retire, et qu'on ne veuille pas faire de moi un scribe quand les autres feront la guerre!

On me blâme de ce qui devrait m'attirer l'éloge! Mais où en sommes-nous donc?

Demandez aux troupes si elles sont bien aises que j'y sois. En vérité tout cela serait incroyable, si ce que je retrouve dans toutes les correspondances ne me montrait l'influence d'une coterie qui a exploité longtemps les événements d'Afrique, et qui ne souffre pas que d'autres que ses membres y fassent quelque chose. Je retrouve ses opinions, ses jugements dans plusieurs lettres ministérielles, et il me faut écrire des volumes pour combattre le sophisme, lorsque déjà je meurs à la peine. C'est ainsi qu'aujourd'hui j'écris une lettre de huit pages pour combattre une opinion par laquelle Duvivier appuyait une de ses prétentions. On m'a reproduit tout au long cette opinion dans une lettre sur les opérations militaires, et l'on termine ainsi : « Faites que nos places de l'intérieur, au lieu d'exiger des convois, qui fatiguent nos troupes et usent nos moyens de transport, offrent à vos colonnes des ressources toujours assurées. »

Faites est admirable. Si je pouvais le faire, la question d'Afrique serait jugée, elle serait à nous dans peu de mois toute entière. Tâchez de lire ma réponse.

Mon ami, si l'on continue à me juger par le canal de cette coterie, si l'on affaiblit sans cesse ma puissance morale en m'enlevant une à une toutes les prérogatives

dont jouissait mon prédécesseur, si on me marchande quelques avancements pour la campagne la plus active, la plus fructueuse qui se soit encore faite, lorsqu'on les prodiguait à mon prédécesseur, la position ne sera pas tenable et je demanderai qu'on me rappelle!

Adieu, adieu, je suis désespéré, indigné!

Tout à vous de cœur. B.

Alger, le 28 *août* 1841 [1].

Un mot, mon cher Genty, malgré tous les diables qui me tiraillent.

Rentré de Constantine, j'ai mis la dernière main (dans la mesure du possible) aux préparatifs pour le ravitaillement de Médéa et de Miliana. Tous mes petits dépôts de régiment sont installés dans les camps, mes chevaux et mulets faibles ou invalides sont au vert; l'organisation de la colonne expéditionnaire et du convoi est faite (faites-vous montrer l'ordre donné à cet égard, j'en ai envoyé copie au maréchal); les vivres sont accumulés à Blida; l'organisation de ce qui reste pour garder ce maudit Sahel est terminée: tout est prêt, tout prévu pour ce vaste dessein; tout, excepté les mulets, et j'en suis désespéré. De 2.600 qu'en avait M. le maréchal au printemps dernier, il en reste 604, dont 200 non valides. Je ramasse toute la muletaille et tous les chariots d'Alger et de la banlieue. On crie, on murmure, je me bouche les oreilles, il faut avant tout que la guerre marche, nous ferons de la légalité après. Tous ces moyens réunis me donneront peut-être 300 mauvais mulets et une centaine de voitures, lesquelles ne viendront que jusqu'à Mouzaïa. Mes chevaux de cavalerie porteront chacun un sac jusqu'à Médéa. Voilà où nous a réduits l'imprévoyance de plusieurs et les lenteurs de M. Crestu.

Il y a toujours quelques assassinats et quelques vols dans le Sahel; d'un autre côté, mes embuscades et mes patrouilles jouent de mauvais tours aux petits partis de l'ennemi.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Malheureusement une embuscade de Cherchell est tombée elle-même (en allant s'établir) dans un piège et a perdu neuf hommes.

La garnison de Mostaganem a manqué une ghasia à cause du brouillard ; elle a été poursuivie, a fait belle retraite, perdu deux hommes et quinze blessés, mais a pris un chef de marque.

Lamoricière est sorti au sud du Saghba et a vidé quelques silos. J'ai ordonné qu'on cessât ces courses pour soigner les chevaux et les mulets, afin de pouvoir s'en servir dans la prochaine campagne.

Si j'avais des transports et qu'il ne me fallût pas laisser tant de monde pour garder le Sahel, Cherchell, Koléa, Bougie, Djidjelli, etc., mes affaires seraient en bonne posture. Sous le rapport de l'influence, je n'ai rien à désirer. On a même trop de confiance, et l'on attend de moi des choses que je ne pourrai pas réaliser.

Je serais bien fâché d'être obligé de mépriser *quelqu'un*. *On* me montrait du zèle, du dévouement. Outre que cela est toujours agréable, c'est aussi fort utile dans cette circonstance.

On dit que l'émir a presque évacué Tegdempt, mais qu'il se prépare à soutenir la lutte. Ce dernier point est certain.

Je vous remercie de vos complaisances pour ma femme et ma sœur. Je vous le rendrai quand je pourrai.

Je serais bien heureux de voir le ministère se consolider et rester uni. Mais il y a bien des intrigues ourdies. Est-il vraiment question de dissolution de la Chambre pour cette année? Ce serait à mon avis une faute, il faudrait nous laisser vivre au moins une session.

Mille hommages à Madame, amitiés à vous. B.

Mille compliments à MM. Evrard et Martineau [1].

J'espère me mettre en campagne mardi.

1. Martineau des Chesnez (François-Edme-Joseph), né à Auxerre en 1791, fils du président de la cour criminelle de Paris au moment de l'affaire Moreau. Il entra au ministère de la Guerre à l'âge de dix-huit

Mostaganem, le 5 octobre 1841[1].

Mon cher Genty,

J'ai touché ici pour y déposer 329 prisonniers, beaucoup de butin, refaire mes vivres et me concerter de nouveau avec le général Lamoricière pour mettre de l'harmonie dans nos opérations.

Il est parti hier, je pars dans l'instant, il va à Mascara, nous nous rejoindrons sur la Mina à Sidi-Filali-ben-Amar.

Nos affaires n'ont pas été conformément aux espérances données par les lettres de MM. Tempoure[2] et Lamoricière. Aucune soumission n'a eu lieu ; les tribus ont fui. Par une marche de nuit, j'en ai joint deux, que j'ai fortement étrillées. J'espérais que cela ferait venir Abd-el-Kader. Vaine attente, il ne veut pas combattre ; il se tient là pour empêcher les tribus de se soumettre. C'est fort habile ; mais cela peut-il durer longtemps? je ne le crois pas.

Je blâme ma sœur de l'impatience qui la fait vous importuner ; mais je vous remercie de votre complaisance.

Amitiés.

B.

Alger, le 12 novembre 1841[3].

Mon cher Genty,

Je ne puis répondre que quelques mots à trois ou quatre de vos lettres, qui à la vérité n'en rempliraient pas bien une.

ans, et fit la campagne de Russie et de Saxe comme secrétaire de Daru, fut décoré aux Cent-Jours (décoration non confirmée par Louis XVIII), devint directeur général, conseiller d'État, secrétaire général, et enfin sous-secrétaire d'État au ministère de la Guerre. Baron et grand officier de la Légion d'honneur. C'est la plus belle carrière qu'on ait parcourue dans les bureaux de la Guerre.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

2. Tempoure (Jacques), né à Nérac en 1790 et mort à Bordeaux en 1854. Entré au service dans la marine en 1805. Prisonnier en Angleterre en 1806, il s'évade en 1810. Il est nommé en 1811 sous-lieutenant au 44e de ligne pour prendre rang à la date de 1807. Capitaine en 1813. En 1832, il est colonel au 55e de ligne et en 1833 il va en Algérie : il y revient en 1839 et y reste jusqu'en 1844. Maréchal de camp à la disposition du gouverneur général de l'Algérie. En 1848, il a le commandement de la garde nationale mobile.

3. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Dans la dernière, vous me parlez de l'émotion qu'ont causée les intérimaires, et vous dites que les inconvénients ont été signalés par une personne avec qui j'ai de fréquents rapports. J'ignore qui est cet homme, mais en ceci il montre fort peu de jugement. Ce qui l'a touché, ce ne sont pas les véritables inconvénients qui ne sont pas où il croit, mais bien plutôt la vanité blessée. On n'aime pas à être présidé par un maréchal de camp ; il faut tout au moins un lieutenant général. Et puis on attache une importance extrême à une question municipale un peu en retard. Toute l'Afrique est là. On ne voit que cela. Les grandes affaires de la guerre ne sont rien auprès.

Il est vraiment absurde de me blâmer de ce dont on devrait me louer. Le maréchal lui-même m'avait engagé à aller dans la province d'Oran. Eh bien ! fallait-il écourter ma campagne pour venir au plus vite répondre aux lettres de M. Guyot ou discuter en conseil quelques minces affaires qui peuvent très bien se faire sans moi et qui se font ? Le mal de mon absence n'est pas dans les affaires civiles, qui sont au fond bien peu de chose, mais dans les tiraillements des généraux, et ce n'est certainement pas de cela dont ont voulu parler nos directeurs. Je voudrais pouvoir être partout, je vais au plus important : c'était à Oran.

Tâchez de lire mon rapport sur cette campagne et priez qu'il soit inséré *in extenso* dans le *Moniteur* et les *Débats*. Il est de nature, je crois, à faire comprendre au public la guerre que nous faisons.

Ici les troupes ont beaucoup souffert des ravitaillements. La chaleur a été grande jusqu'au 20 octobre, et puis sont survenues des pluies froides et abondantes. Il faut aussi l'attribuer en partie aux travaux de l'obstacle. On a remarqué que les troupes qui y avaient travaillé ont beaucoup plus perdu que les autres. On ne peut pas dire la messe et sonner les cloches en même temps. Les troupes ont bien assez de la guerre, des gardes, des convois, des travaux de leur installation, des embuscades, patrouilles, etc., sans

avoir encore à travailler à un fossé dans des lieux souvent malsains. Il faudrait l'armée de la guerre et l'armée de l'enceinte. Dites ce paragraphe à M. le maréchal.

Oui, je sais qu'il est très bien pour moi, et j'en suis reconnaissant. Je ferai tout pour l'honorer. Mais il est trop avare de récompenses pour l'armée, qui mérite tant par un dévouement à toute épreuve. On a mieux récompensé le camp de Compiègne.

Ce que vous me dites de l'anarchie qui nous gagne (lettre du 27 octobre) est vraiment affligeant. Pauvre pays!

Et ce petit Duvergier de H. qui prêche une *transaction* entre la gauche et la droite, et qui pousse à la réforme électorale! Dans quelle forêt noire sommes-nous donc? Lui que j'ai vu si exagéré en sens contraire! Où peut donc nous pousser la rage d'être ministre? Voyez quel beau semblant d'amour pour la dignité nationale! Ne dirait-on pas Bayard ou Gaston de Foix? La réforme électorale va lui donner les moyens de pourfendre l'Europe, si elle ose ne pas céder à tous nos caprices de dignité nationale.

Je crains bien que le ministère aura une rude campagne à soutenir.

Je vais m'occuper d'un mémoire sur la colonisation, en réponse à des questions nombreuses que m'a adressées le maréchal. C'est un livre à faire.

Adieu, adieu, j'ai des travaux par-dessus la tête.

Mille amitiés pour moi et les miens. BUGEAUD.

P.S. — Festugiere[1] m'avait chargé de vous recommander quelque chose dont je ne me souviens pas. Si vous savez ce que c'est, dites que je vous l'ai recommandé.

Je répondrai à votre lettre sur la justice. Il est faux que mes lieutenants aient fait appliquer la peine de mort de leur autorité privée. Avant moi, M. Guingré avait fait exécuter un Arabe.

1. Fils de M. Jean Festugière et de Mlle Jouffre de Lafaye, demi-sœur de la maréchale Bugeaud.

Alger, le 10 janvier 1842.

Je vous remercie, mon cher Genty, de vos vœux et même de votre joie de ne pas me voir arriver à Paris. Oui, vous avez bien raison, j'aurais fait une grande faute de quitter la partie. Depuis j'ai envoyé de bonnes nouvelles, j'en envoie d'excellentes par ce courrier. Décidément la puissance d'Abd-el-Kader croule dans la province d'Oran. Privé de ses plus nombreux guerriers et de ses plus gros impôts, comment résistera-t-il quand la guerre va se concentrer et qu'il aura sur le dos dans un échiquier plus étroit Lamoricière, Bedeau et la division d'Alger? Le Jugurtha moderne a besoin d'être plus habile encore que son modèle.

Eynard vous fait ses amitiés, ses deux épaulettes lui vont très bien.

Les résultats de la Chambre m'ont comblé de joie, mais je regrette que des amis imprudents aient procuré un échec à M. de Lamartine.

Le ministère vivra, j'espère, et fera les élections, pourvu qu'il reste uni et qu'il sache satisfaire l'ambition présente ou future de quelques hommes du centre gauche. Pour ces bons centres, ils se contentent que tout aille bien.

Adieu, mille amitiés, mille hommages à Madame, ma femme est sensible aux vôtres.

B.

Je pars demain pour Oran.

Alger, le 10 avril 1842.

Je rentre d'expédition et je trouve à la fois trois lettres de vous ou billets. Je fais mon profit de ceux-ci.

J'ai jeté deux grands convois dans Médéa et j'ai battu deux fois l'ennemi. Il a voulu renouveler au bois des oliviers le combat du 20 mai ; mais tout était prévu, le convoi avait filé avant le jour et mes bataillons, disponibles et sans sacs,

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

étaient échelonnés dans la montagne, prêts à se jeter sur les flancs des assaillants. Mais je n'ai pas le temps de vous raconter ces combats, demandez à lire mon rapport. Je me contente de vous dire que les deux combats ont achevé de disposer l'armée en ma faveur et que ma force morale est ce qu'elle doit être pour être fort.

Vous dites que j'ai une activité herculéenne et cependant je ne fais pas le quart de mon ouvrage. Il est au-dessus de quel homme que ce soit.

J'ai dans Appert [1] un excellent appui. Je vous remercie de sa nomination.

Adieu, mon cher Genty, je ne puis écrire que des billets. Tout à vous cent fois.

B.

Alger, le 24 *avril* 1842.

MON CHER D'ESCLAIBES,

Je reçois de vous une lettre sans date, mais que je juge ancienne, qui m'a été apportée par M. Jolly [2], capitaine au 2e de chasseurs. Je connais depuis longtemps cet officier qui est très recommandable, et je désire trouver l'occasion de faire quelque chose pour lui. Malheureusement il y a dans son régiment deux capitaines présentés pour le grade de chef d'escadron depuis longtemps.

J'ai voulu vous donner un petit souvenir d'amitié avant de me mettre en route pour Oran où je vais, d'abord pour organiser les Arabes soumis, et puis préparer une colonne

1. Appert (Louis-Nicolas), né à Saint-Rémy-sur-Bussy en 1786, décédé en 1863. Soldat au 58e de ligne en 1808, il est lieutenant en 1811, capitaine en 1819, chef de bataillon en 1830. Il passe deux ans après dans l'intendance. Intendant en 1841. Il prend sa retraite en 1850. C'était l'oncle du général Appert.

2. Jolly (Frédéric-Louis), né en 1801 à Charonne. Engagé volontaire au 3e dragons en 1819, il est lieutenant en 1828 et passe en 1833 au 2e chasseurs d'Afrique; capitaine en 1834 et chef d'escadron en 1845. Il quitte l'Algérie l'année suivante et est nommé lieutenant-colonel en 1850. au 1er chasseurs à cheval où il est retraité en 1856.

Cité dans le rapport du maréchal Bugeaud en date du 17 août 1844 pour s'être particulièrement distingué à la bataille d'Isly.

avec laquelle je compte remonter le Chélif jusqu'à Miliana et Médéa, en passant tour à tour sur les deux rives. J'espère être suivi par 4.000 cavaliers arabes en laissant suffisamment au général Bedeau pour réprimer les incursions d'Abd-el-Kader qui, cantonné sur la frontière du Maroc dont il reçoit l'appui secret, recrute, peut-être avec l'argent de l'Angleterre, des volontaires fanatiques avec lesquels il a passé deux fois la Tafna pour se faire battre.

Je rentrerai à Alger par Médéa après avoir obtenu, je l'espère, bon nombre de soumissions.

Je suis presque sur le point de marier ma fille aînée avec un sous-préfet, fils d'un colonel tué à la Moskowa [1]. L'Empereur fit baron le fils de ce colonel, mon futur gendre. Il n'était alors âgé que de quelques mois.

Écrivez-moi quelquefois, mon cher d'Esclaibes, vous qui en avez le temps, et comptez sur mon inviolable amitié.

BUGEAUD.

P.-S. — Ma femme veut que je vous fasse ses compliments.

Oran, le 6 *mai* 1842.

MON CHER GENTY,

J'apprends indirectement qu'on se propose de modifier l'administration militaire de l'Algérie en envoyant trois intendants, dont un remplacerait Appert à Alger. Je regretterais beaucoup M. Appert. Je n'ai eu qu'à me louer de sa prévision et de son intelligente activité. Le seul reproche que je crois pouvoir lui faire, c'est d'avoir un peu trop de faible pour ses agents et d'avoir voulu deux ou trois fois se mettre à couvert derrière moi. Mais y a-t-il des hommes parfaits ? Au total, c'est un très bon administrateur, et je

1. Il est ici question du colonel Charles-Bertrand de Massy, tué à la Moskowa à la tête du 4e de ligne (voir *Carnet de la Sabretache*, 1912, p. 129 et suiv.).

Son fils, sous-préfet en 1842, était préfet des Hautes-Pyrénées au moment des apparitions de Lourdes. Il mourut préfet de l'Isère.

Ce mariage fut rompu, encore à l'état de projet.

serais fâché de le changer pour un autre, quel qu'il fût. J'ignore si le ministère a des griefs contre lui, je n'en ai pas et je l'aime. Tâchez de dire cela à M. le maréchal.

La boutique est si horriblement difficile qu'on peut y laisser quelque chose à désirer et être encore très bon.

Je pars pour Mostaganem. J'en repartirai pour le Chélif central, je crois, le 12. Je rentrerai à Alger par Médéa. Nos affaires vont bien et j'espère qu'elles iront mieux encore. Bedeau a bien battu Abd-el-Kader le 29 avril dans les montagnes de Traras. Les Marocains n'étaient pas de la partie, ce qui simplifie bien la question. Tout annonce que le Maroc veut rester neutre.

Changarnier vient de faire une belle razia. Je vais me mettre en relation avec lui, et je compte que nous ferons une bonne campagne.

Ici le commerce est d'une activité remarquable. La vie animale est devenue à très bon compte. Je vais tâcher de donner les mêmes avantages à Alger en lui ouvrant les portes du pays.

Adieu, mille amitiés à vous et aux vôtres.

BUGEAUD.

Alger, le 19 juin 1842.

MON CHER D'ESCLAIBES,

Au retour de ma grande expédition d'Oran à Alger par le Chélif, j'ai trouvé la lettre que vous aviez remise au capitaine Bizot [1]. Je n'ai pas encore vu cet officier; mais je le verrai certainement avec attention, puisqu'il est votre ami et qu'il a de la distinction; je l'inviterai à dîner un de ces jours pour causer de vous à mon aise.

1. Bizot (Michel-Brice), né à Bitche (Moselle) en 1795. Entré à l'Ecole polytechnique en 1811, lieutenant en 1815 à la défense de Besançon. Parti pour l'Algérie en 1839 comme capitaine, chef du génie dans la province d'Oran. Général de brigade en 1852, et commande le génie de l'armée d'Orient en 1854. Général de division le 12 avril, il reçoit le jour même une balle à la tête, dont il meurt le 15 avril suivant. Il était fils d'un général et son fils est devenu général de division.

Vous n'exigez pas que je vous parle avec détails de nos affaires algériennes. Je viens d'adresser au ministre un rapport de vingt pages que je ne suis pas tenté de répéter dans mes lettres particulières. Je vous dirai seulement en somme que la guerre et la conquête marchent à grands pas et que le gouvernement de l'émir, si habilement édifié, est renversé de fond en comble. J'ai attaqué d'abord sérieusement l'Ouest, parce que là était la principale base de sa puissance militaire et de l'impôt. Le tour des kalifats de l'Est est arrivé, et je viens d'un seul coup d'en bouleverser deux, Sidi-Embarrek et El-Berkani. Chaque jour m'apporte de nouvelles soumissions dans ces deux provinces. Mes communications avec Miliana et Médéa sont soumises. Les tribus qui sont sur la route ont déjà commencé à approvisionner elles-mêmes mes deux places. Les portes du pays sont ouvertes à la capitale. Les défilés de cette partie de l'Atlas ne sont plus battus par le fusil kabyle. Si vous voulez connaître les opérations qui ont amené ce bon résultat, voyez mon rapport dans le *Moniteur* ou les *Débats*. Je me borne à vous dire que la guerre avec Abd-el-Kader touche à sa fin. On pourra donc, si l'on veut, me faire maréchal de France sans trop blesser vos idées de citoyen et en satisfaisant votre cœur d'ami.

Je ne veux pas dire pour cela qu'on ne tirera plus un coup de fusil; longtemps, toujours peut-être, on en tirera contre des tribus isolées, parce que l'Arabe est turbulent et belliqueux; je veux dire seulement que l'unité est détruite, qu'il n'y a plus de gouvernement de l'émir, que nous sommes maîtres de la plus grosse et de la meilleure partie du pays.

Il faut songer sérieusement aux moyens de la conserver et de l'utiliser.

Ma famille rentre en France. La chaleur est excessive, je la redoute pour elle.

Vous me demandez des plantes pour vos montagnes. Je n'ai observé ici qu'un gros sainfoin et des luzernes qui ne

valent pas les nôtres. Quand j'aurai le temps, j'examinerai cela de plus près. Jusqu'ici je n'ai observé que la topographie des montagnes et les Bédouins qui les couvraient.

Adieu, cher ami, mes amitiés à toute votre famille.

Tout à vous comme en Espagne.

BUGEAUD.

Alger, le 29 *juillet* 1842[1].

MON CHER INTENDANT,

Je commençais à être inquiet de votre long silence, tout en faisant la part de vos embarras électoraux. Votre lettre du 20 m'a rassuré, et je ne me demande plus : mais que lui ai-je donc fait pour qu'il ne m'écrive pas?

Je déplore que vous n'ayez pas réussi à écarter ce Labourdonnaie. J'aurais été bien heureux de vous voir à la Chambre, pour vous y voir d'abord, et puis pour vous faire fouiller pour moi les projets et les documents, ce que vous faites avec tant d'activité et de dextérité. J'aurais appris dans votre conversation ce que je n'aurais pas eu le courage d'étudier moi-même. Vous voyez qu'il y avait un peu d'égoïsme dans mon fait.

Je crains bien que notre majorité soit à peine ce qu'elle était. Fût-elle égale, c'est perdre que de ne pas gagner, car le gouvernement a dans sa main bien des moyens. Si l'opposition faisait les élections, il en sortirait la république. Et qu'on me parle après cela du bon sens public ! L'opposition a gardé le pouvoir pendant quelques mois, elle avait tout compromis. Depuis elle a fait mille fautes. Elle a montré dans sa paresse combien peu elle était corrigée et cependant elle gagne du terrain. Oh ! que le bons sens est rare ! Et voilà pourquoi la presse sera toujours pernicieuse.

Je veux vous quereller encore d'écrire des lettres si courtes à de pauvres gens si éloignés de France quand il y a tant à dire. Quelle cruelle perte nous avons faite[2] ! et

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.
2. La mort du duc d'Orléans, prince royal.

qu'en résultera-t-il dans le présent ? Quant à l'avenir, personne ne peut le dire.

Quelle physionomie va prendre la nouvelle Chambre? Est-il question, comme on le dit, d'une modification ministérielle? et dans quel sens ? Voilà des sujets que vous auriez dû traiter.

Vous me dites que je recevrai bientôt la récompense de mes travaux. Mon ami, je ne suis pas impatient et je suis assez heureux du succès et de l'assentiment général, ici et peut-être en France ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que mon prédécesseur a reçu une grande récompense pour vingt-quatre heures de commandement et qu'il y a dix-huit mois que je travaille comme on a peu travaillé jamais. Quant aux succès, ils ont dépassé mes espérances et ils grandissent tous les jours. Depuis six semaines je ne fais autre chose que recevoir des soumissions, investir des chefs, organiser. C'est, je vous jure, un rude métier que de se débrouiller dans ce labyrinthe.

Voilà le désert même qui commence à m'arriver. J'ai ici depuis hier les chefs de trois tribus qui en annoncent beaucoup d'autres et cependant ces peuples sont presque à l'abri de notre atteinte ; mais ils ont besoin des grains de l'Algérie et, comme ils nous en croient aujourd'hui les possesseurs, ils font des actes de soumission.

A l'est, le gouvernement de Bensalem se démanche tout seul. Les tribus m'arrivent successivement après avoir à peu près secoué le joug de leur chef, qui s'est enfui dans les hautes montagnes.

Nous avons vaincu les Arabes, c'est certain, authentique ; mais il faut ramasser les débris de la puissance déchue, consolider l'édifice, discipliner les Arabes, lever l'impôt, sillonner le pays de routes, couvrir les rivières de ponts, ouvrir les sources du commerce, faire les travaux préparatoires de la colonisation, etc., etc. Pour tout cela, il faut rester forts et ne pas m'enlever la classe de 36 et deux ou trois régiments comme j'en suis menacé. Si on l'exécute,

il faut me licencier aussi, car avec une telle perte je me déclare incapable d'achever l'œuvre.

J'ai écrit longuement sur ce point au maréchal, et je rédige un mémoire quand je puis dérober quelques minutes aux affaires incessantes.

Adieu, mille hommages à Madame, mille amitiés pour vous.

BUGEAUD.

Alger, le 14 août 1842 [1].

MON CHER GENTY,

Je me reproche de n'avoir pas encore répondu à tant de petits billets de vous, mais si vous saviez comme je suis! jamais galérien n'a été plus esclave que moi. J'ai le tonneau des Danaïdes à remplir. Il faut une santé et une volonté de fer pour y tenir.

Outre la correspondance avec toute l'Algérie, le travail avec tous les chefs de service, les conseils, les courses, la guerre, la colonisation, on me taille de la besogne à Paris. A chaque instant, on me demande des rapports qui exigent un volume. On semble croire que je n'ai autre chose à faire que de la bureaucratie : c'est ce que j'aime le moins et c'est ce que je fais le plus.

Malgré tout cela, j'ai jugé indispensable de faire un mémoire pour éclairer le gouvernement, les Chambres et le pays sur la situation des choses en Afrique et sur ce qu'elles exigent pour atteindre le but. Ce mémoire est intitulé : *Des moyens de conserver la conquête de l'Algérie et de l'utiliser*. Il a été imprimé à Marseille. J'en ai fait adresser un exemplaire à chaque ministre, et j'ai promis de ne le distribuer aux Chambres qu'à l'ouverture de la session, afin de donner le temps de vendre à l'éditeur qui a imprimé à ses frais et qui me donne gratuitement mille exemplaires. Le ministre de la Guerre l'a reçu en outre en manuscrit. Si vous désirez le lire tout de suite, il pourra vous prêter l'un des deux exemplaires.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Je suis peu satisfait de l'accueil fait à mes propositions de récompenses. On les a trouvées exagérées. Vous voyez qu'on ne gagne rien à être réservé et à vouloir réformer les abus. Autrefois on demandait pour chaque action et même pour de simples marches pacifiques, et on obtenait, bien qu'on n'eût à constater aucun bon résultat général. Je n'ai demandé qu'après une campagne incessante d'hiver, de printemps et d'été, qu'après de grands résultats obtenus et l'on accorde beaucoup moins de croix qu'il n'en fut accordé pour le seul combat du Teniah, qu'on aurait dû éviter.

En revanche, pour prouver l'exagération de mes demandes, on me dit que *l'opinion publique ne les sanctionnerait pas, surtout lorsque, comme dans ces derniers temps, tout s'est passé en simples marches.*

Travaillez donc, ayez de grands résultats pour qu'on apprécie de cette manière !

J'ai répondu que si j'avais voulu des combats et des bulletins ronflants, il n'y avait rien d'aussi facile, que la marche était tracée depuis dix ans. Je n'avais qu'à me traîner lourdement avec des canons de campagne et des chariots pour faire 3 ou 4 lieues par jour entier, la pioche à la main, et revenir par la même route, me borner à repousser les attaques avec force coups de canon, ne prendre jamais une offensive décidée et prolongée, attaquer les Teniahs de front au lieu de les manœuvrer pour forcer l'ennemi à combattre sur un autre terrain ou à ne pas combattre du tout.

J'ai ajouté que si, dans ces derniers temps, il y avait eu moins de combats, c'est que dans le principe nous avions démoralisé l'ennemi par la vigueur incessante de nos attaques, en passant partout, en allant partout, en ne aissant aucun repos aux Arabes. Doit-on tourner contre nous notre habileté, notre activité?

Tout cela m'a fait voir, mon cher Genty, qu'on juge très mal ce que nous avons fait et qu'il y a plus de profit à faire moins bien et à faire mousser.

Je vous avoue que cela m'attriste et me dégoûte. J'ai voulu être simple, modeste et vrai, j'en suis puni dans mon armée. Plusieurs régiments n'ont reçu qu'une croix.

Alger, le 29 septembre 1842.

MON CHER GENTY,

Les saints sont plus difficiles que le bon Dieu. Les hauts agents du ministère ont vu dans ma brochure un danger ou tout au moins un embarras pour le gouvernement; mais la preuve que le patron n'y voyait pas tout cela, c'est que je lui ai parlé au moins cinq fois dans ma correspondance, que je lui ai demandé son approbation et qu'il ne m'a rien répondu. J'ai appliqué l'adage, qui ne dit rien consent, parce que je voyais l'opinion marcher en sens inverse des besoins de l'Afrique, parce que, dans toutes les lettres ministérielles, on me parlait de la réduction de l'armée. Depuis et en même temps que la brochure s'imprimait, le ministre a reconnu que les forces de l'Afrique ne pouvaient pas être amoindries. La brochure est donc dans son sens et ne peut lui causer d'embarras. Il doit même la faire sienne en l'approuvant, puisqu'elle est dans son système.

Quand il a décidé que l'armée ne serait pas amoindrie, il me demandait des arguments pour appuyer la mesure devant les Chambres. La brochure lui en fournit. Je lui en fournirai d'autres.

Mais fallait-il les lui donner seulement dans la correspondance intime? Je ne le pense pas encore, malgré l'avis des sages des bureaux. L'opinion marchait, il fallait l'empêcher de s'égarer, car, après, il est difficile de la ramener dans la bonne voie.

D'après ce qu'on me mande, l'effet produit par mon opuscule servira le ministère au lieu de lui nuire.

Et comment a-t-on pu supposer que je voulais embarrasser le ministère? N'est-il pas composé d'hommes selon mon cœur, selon mes opinions?

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

N'ai-je pas besoin de sa bienveillante sollicitude pour accomplir l'œuvre ardue dont je suis chargé? Pourquo donc me prêter une pensée contraire à mes sentiments et à mes intérêts?

Le maréchal n'y aurait pas pensé, j'en suis sûr, si l'on n'avait réveillé ses susceptibilités, s'il n'eût reçu avant une lettre toute faite qu'il a signée et à laquelle je réponds de manière à le satisfaire, je crois. Je lui cite cinq dépêches où je lui parle de cette publication et je lui demande si depuis vingt mois je n'ai pas apporté la plus scrupuleuse attention à répondre à tout, à prendre son avis sur tout, à l'éclairer sur tout, à le faire assister autant qu'il était possible à la guerre et aux affaires d'Afrique. Je crois qu'aucun gouvernement dans le monde n'a été mieux éclairé sur ses affaires lointaines. Je sais ce qu'il en a coûté à mon sommeil.

Demandez à messieurs de la Guerre si on répondait autrefois et immédiatement à toutes leurs questions et demandes. Je réponds à tout et cependant je n'ai pas à me louer du style bureaucratique, il est sec et peu poli. Si, au milieu des tracas de la guerre la plus active, j'oublie le plus petit détail, on me le rappelle avec admonestation. On me traite en bureaucrate assis dans un fauteuil et n'ayant autre chose à faire que la chouette[1] à tous les bureaux. J'ai à faire la chouette avec Abd-el-Kader et tous les kalifats; j'ai à correspondre, diriger, instruire, réprimer, pousser ou contenir sur tous les points de l'Afrique.

Et vous trouvez étrange que je me plaigne de ne pas recevoir après tant de travaux plus de récompenses que les camps de paix? J'ai trois régiments qui ont reçu une décoration et qui sont en campagne depuis l'automne dernier. Vous me dites que l'armée de France est deux fois aussi forte. C'est vrai, mais elle ne fait pas la guerre. Elle n'a

1. Cette expression signifie tenir tête à plusieurs personnes à la fois. Mme du Deffand dit : « Ma correspondance avec la duchesse de Choiseul et sa compagnie est très active. Je fais la chouette à trois personnes.»

pas 22.000 malades ou convalescents et 5 ou 6.000 morts. Ses officiers supérieurs et autres ne meurent pas comme les miens de la fièvre et de la dysenterie. Ils ont une vie douce et nous une vie dure et mortelle d'ennuis dans des camps, des bivouacs et des masures de l'intérieur.

Je pars pour l'Est. Je quitte cet infernal guêpier d'Alger au moment où j'allais avoir quelques compensations aux ennuis de la bureaucratie. Ma femme arrive et je lui tourne le dos.

Mille choses aimables. BUGEAUD.

Alger, le 4 novembre 1842 [1].

Je vous remercie, mon cher Genty, de votre billet confidentiel. Je l'ai déchiré sur-le-champ, et je le regrette, car, ne l'ayant pas bien compris du premier coup, j'ai senti le besoin de le relire.

En effet, je ne comprends pas comment la chose dépend de la présentation du budget de 1844. Faudra-t-il attendre jusque-là? Et puis il faut donc un passeport à celui qui passe partout?

Mon intelligence se perd dans ces biais, dans ces atermoiements. Que les temps sont changés! Une action bien minime a emporté d'emblée ce qu'on n'ose pas faire pour cent actions et des résultats qu'on espérait si peu que l'on n'y croyait pas. C'était peut-être, m'écrivait-on, une ruse d'Abd-el-Kader, de faire soumettre les tribus pour mieux ressaisir la victoire.

Il faut qu'il y ait quelque part autour du pouvoir bien de l'opposition contre moi, bien de la jalousie, bien du dénigrement. Peu importe, les faits triompheront de tout cela. J'accomplirai patriotiquement ma tâche; vienne la justice quand elle pourra. Au reste, je la reçois déjà d'un nombreux public et de l'armée. Avec cela on peut attendre.

Je comprends peut-être très mal votre billet; pouvez-vous y joindre des explications?

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Vous avez lu mon rapport sur l'expédition de l'Est. Les nouvelles que j'en reçois chaque jour sont des plus satisfaisantes. Le combat du 13 a produit un effet magique.

Si le temps le permet, je ne tarderai pas à aller chercher Abd-el-Kader et ses lieutenants dans les montagnes de l'Ouarensènis entre le Chélif et la Mina.

Adieu, mille amitiés, mille hommages à Madame.

BUGEAUD.

Eynard est un peu souffrant ; il vous fait ses amitiés.

Alger, le 15 *novembre* 1842.

MON CHER D'ESCLAIBES,

Je ne reçois qu'aujourd'hui votre lettre du 6 septembre et j'y réponds sur-le-champ : non que j'aie le temps, mais parce que sa date est ancienne et que je ne veux pas que vous puissiez croire que je vous néglige.

Vous vous étonnez de ce que je ne suis pas encore maréchal. Mon ami, vous vous étonnerez encore, car, si je suis bien instruit, vous en verrez faire un avant moi qui ne fait rien depuis longtemps, qui n'a jamais fait de grandes choses, si ce n'est d'avoir puissamment contribué à faire perdre la bataille de Waterloo en formant son corps d'armée de 24 bataillons en trois colonnes serrées dont la fraction était un bataillon déployé, ce qui formait la figure suivante :

I	I	I
I	I	I
I	I	I
I	I	I
I	I	I
I	I	I
I	I	I
I	I	I

ce que j'appelle la paralysie.

Les temps ne sont plus où l'on faisait un maréchal de France pour vingt-quatre heures de commandement au

siège de Constantine, ou pour une expédition à Médéa et un ordre du jour qui apprend aux soldats bivouaqués sur l'Atlas que les étoiles se confondaient avec les feux du camp. A présent, qu'après vingt et un mois de travaux ardus et ardents, j'ai soumis, quoi qu'en disent certains journaux, les 5/6 des États d'Abd-el-Kader, on semble me dire : « Quand vous aurez pris ce chef devenu partisan vagabond. » Après, on me dirait peut-être : « Quand vous aurez soumis le désert ».

Pourriez-vous me dire, mon ami, ce qu'il y a dans ma personne qui fait qu'en aucun temps on n'a mesuré mes actions et mon avancement à l'aune des autres, et qu'il m'a toujours fallu arracher mes grades comme de force, pendant que beaucoup de mes contemporains, qui ne faisaient presque rien, obtenaient tout facilement?

Il y a sans doute dans ma physionomie quelque chose d'extraordinaire qui conduit à cela.

Enfin n'importe, je n'en ferai pas moins bien, tant que j'y serai, et si un jour on croit devoir me récompenser, mon élévation sera plus généralement sanctionnée.

Mon plus grand mobile n'est pas l'avancement, c'est l'estime publique, et celle de mes amis surtout.

Il est facile de vous trouver un cheval, moins facile, mais très possible, de vous le faire conduire par un congédié. Maintenant, je dois vous dire que ce serait folie de faire venir d'Afrique un cheval de peu de valeur, car les faux frais couvriraient son prix, tout en le faisant entrer sans payer de droits. Si vous tenez à cela, je vous conseille : 1° de mettre 6 ou 700 francs pour avoir un cheval jeune, bon et joli, ce qui seul vaut les embarras et la dépense; 2° de trouver un voisin qui en veuille un, parce que le même homme conduira les deux et la dépense sera moindre, étant partagée. Cela posé, je me chargerai de trouver les deux chevaux et de vous les adresser sans frais de passage ni d'entrée.

Je pars le 19 pour attaquer les montagnes de l'Ouaren-

sènis entre le Chélif et la Mina, où Abd-el-Kader et ses kalifes semblent avoir pris leurs quartiers d'hiver avec les tristes débris de leurs forces régulières, mais appuyés sur 20.000 Kabyles qui habitent cette chaîne. Le cerf est très fatigué, il ne faut pas le laisser se refaire.

Mille amitiés, cher et vieil ami. BUGEAUD.

P.-S. — J'ai ici mes deux filles bonnes à marier et à qui je promettrai 200.000 francs et donnerai 6.000 francs de pension. Cherchez-moi de votre main deux bons marieurs, qui soient *bien*, d'une honnête famille et passablement riches. Il faut bien faire connaître sa marchandise.

Alger, le 17 *décembre* 1842 [1].

MON CHER GENTY,

Vous vous réjouissez de me revoir, et moi je suis comme ces jeunes filles qui sont contentes et fâchées de certaines choses ; je voudrais être à Paris et j'ai grand regret de quitter dans un moment où les résultats se déroulent. Les nouvelles de l'Ouest sont excellentes, j'entends à Oran et Mostaganem, car je n'en ai pas de Lamoricière.

Je vous dirai en passant que j'ai été content de sa manière d'être avec moi dans la dernière campagne. J'ai confiance qu'il fera très bien à Mascara. Il prépare bien les opérations, il est soigneux pour les détails, il est intelligent, il ne lui manque qu'un peu d'expérience et de se meubler la tête d'une petite série de principes de guerre qu'il ignorait. Au reste, il a beaucoup gagné.

Ici nous avons fait six razzias et la ligne « obstacle de l'Ouest » est presque achevée : trois villages sont commencés. Les demandes de concessions pour s'établir affluent.

J'ai garni Cherchell, nous augmentons Dely-Ibrahim et Kaddous et Douéra ; le Phaz se peuple par la confiance qu'a donnée la guerre énergique. Enfin j'ai fondé une colonie arabe sur la rive droite de l'Harrache avec les réfugiés appartenant aux anciennes tribus de la Mitidja. Je lui ai

1. Archives Feray-Bugeaud d'Isly.

fourni des bœufs, des charrues, des semences, et aujourd'hui même je vais avec mon état-major et ma femme et le directeur de l'intérieur ouvrir solennellement les semailles.

Je crée une autre colonie arabe du côté de Blida.

L'obstacle est autour d'Alger la plus puissante œuvre de colonisation. C'est donc à tort que *le Siècle* et d'autres journaux disent que je ne me suis occupé que de guerre. J'ai plus fait pour la colonisation en un an qu'il n'en a été fait en dix et d'ailleurs la guerre bien faite est éminemment colonisatrice, car sans ses succès je vous défie de coloniser.

Adieu, adieu, mille amitiés. B.

Alger, le 3 janvier 1843.

Mon cher Noël [1],

J'ai [2] trouvé ici en rentrant d'une expédition de quarante-deux jours votre lettre du 20 décembre.

Vous dites que le ministre de la Marine nous a fait de belles promesses. Il me semblait au contraire qu'il ne nous avait donné aucun espoir, attendu que la marine se suffisait à peu près à elle-même et que l'industrie bordelaise ne pouvait faire assez bien et à assez bon marché. Au reste, je ne me rappelle que confusément la réponse.

Aujourd'hui, vous voulez que je m'adresse au roi lui-même. Mon ami, y avez-vous bien réfléchi? Mais c'est la chose du monde la plus délicate, et j'aimerais mieux toute autre mission, quelque pénible qu'elle fût. Comment supposer que le roi dans sa haute position puisse se mêler de ces marchés. C'est même tant soit peu inconstitutionnel, car il doit laisser aux ministres leur responsabilité. Toutefois je tiens tant à vous obliger et à être utile à la ville de Bordeaux, que j'ai cherché un biais pour arriver au roi. J'écris au chef de son cabinet, M. le baron Fain [3], la lettre

1. Papiers de famille Nismes-Festugière, ainsi que toutes les lettes adressées à Noël Festugiere.

2. Fils de l'auteur de *Manuscrit de l'an III*, de 1812, 1813, 1814.

3. Demi-neveu de la maréchale Bugeaud, père de M[mes] Fouinat et Nismes.

dont je vous envoie copie. Je vous communiquerai sa réponse. Vous pourriez aussi charger quelqu'un à Paris de voir M. le baron Fain pour suivre cette affaire.

A présent je veux me plaindre à vous de ce qu'Adrien croit, ou paraît croire, les absurdités qu'on lui débite sur mes procédés envers lui. On écrit à ma femme qu'il s'est plaint de ce que j'avais recommandé M. Lavareille pour les élections départementales de Savignac. Rien de plus faux au monde. M. Lavareille ne me l'a pas demandé, et je ne l'ai pas fait, et je ne l'aurais pas fait. Je défie qui que ce soit de montrer une ligne de moi à cet égard. Or je ne pouvais pas parler à 400 lieues. Dites cela à Adrien.

Mille choses aimables aux trois dames Festugiere, à M. Allègre, à vos frères.

Tout à vous tous. BUGEAUD.

Post-scriptum de madame Bugeaud. — Mille compliments bien affectueux à Mesdames et Messieurs Festugiere [1].

J'embrasse tendrement ma gracieuse Marie [2] que j'aime de tout mon cœur. E. B.

A Monsieur Martineau des Chesnez.

Alger, le 2 *avril* 1843.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai [3] reçu votre jeune sous-lieutenant [4] : il a dîné et passé la soirée avec nous. Dans ce peu d'heures on a jugé qu'il ne laissait rien à désirer qu'une constitution un peu plus robuste. Il nous a montré de l'esprit et du sens. Je crois qu'il vous fera honneur. Il partira pour Constantine par le prochain courrier.

1. MM. et Mmes Adrien, Noël et Eugène Festugière, demi-neveux de la maréchale Bugeaud.

2. Mlle Festugière, future générale Espinasse.

3. Collection Eugène Tattet.

4. On serait porté à croire qu'il s'agit du fils de M. Martineau des Chesnez qui était en Afrique à ce moment-là et qui mourut général de division. Il ne saurait être question de lui, car Émile-Philippe Martineau des Chesnez avait été nommé lieutenant au bataillon de tirailleurs indigènes d'Alger, le 16 décembre 1842.

Je saisis l'occasion pour vous demander un secours pour deux vieux soldats qui en ont déjà reçu. L'un est le nommé Gorgaud Pierre, aveugle, domicilié à Excideuil.

L'autre est Beney Jean, domicilié à Eyliac, près Périgueux.

Vous m'obligerez beaucoup de leur adresser sans retard un secours que je voudrais voir porter à 50 francs.

Je partirai le 23 de Miliana, non pas pour rentrer en campagne, il n'y a pas d'interruption, mais pour aller occuper El Esnam, sur le Chélif, et Ténès, sur la mer, comme point de ravitaillement.

C'est une grosse affaire que de créer de nouveaux postes et de donner plus d'extension à l'occupation. Cela rend l'effectif exigu et, pour trouver les troupes nécessaires à ces nouveaux points, il faut découvrir Saint-Paul et Saint-Jacques. Il les faut aussi pour les escortes de convois.

Tout cela va paralyser beaucoup la guerre jusqu'à ce que nous soyons établis. Est-il croyable que c'est le moment que choisit M. le maréchal pour m'annoncer que d'ici à l'automne il m'enverra quatre bataillons de chasseurs novices en échange de quatre vieux régiments d'Afrique? Et ce qui serait plaisant si ce n'était pas par trop triste, c'est qu'il me donne cela comme un secours, un avantage. « Je ne puis, me dit-il, aller *au delà*. » Je le prie de rester en deçà, de me laisser mes bons régiments et de garder les chasseurs, car j'aime mieux douze bataillons aguerris, acclimatés, que quatre bataillons de conscrits, qui, même numériquement, ne pourraient équivaloir qu'à six des miens. La perte serait toujours de six bataillons. M. le maréchal voudrait compenser cette perte en augmentant les troupes indigènes; mais, outre que celles-ci sont loin de valoir les troupes françaises tout en coûtant beaucoup plus cher, c'est que nous ne trouvons pas même à compléter celles que nous avons. Les Arabes n'ont pas le goût du service régulier. Ils se battent par à-coups, conduits par le fanatisme et l'amour de la patrie; mais ils ne veulent pas être

éloignés de la tente et de leurs femmes plus de douze ou quinze jours. Ce n'est pas là ce qu'il nous faut. Abd-el-Kader est parvenu à discipliner de l'infanterie ; mais il avait toutes les tribus pour en faire la police. Les déserteurs étaient arrêtés par elles et les châtiments les plus sévères leur étaient infligés. Dès qu'il y a eu des tribus soumises à la France, tous les soldats de l'infanterie régulière qui appartenaient à ces tribus ont déserté avec armes et bagages. C'est comme cela que les 9 ou 10.000 hommes qu'avait Abd-el-Kader se sont réduits à environ 2.500, malgré des efforts inouïs pour les recruter. Ce n'est pas nous qui avons détruit ces troupes, car elles ont peu combattu, elles n'étaient employées qu'à pousser les tribus au combat et à faire payer l'impôt.

C'est une grosse affaire que l'Afrique, mon cher Monsieur Martineau ; elle est en bon train ; prenons garde de ne pas la gâter par des économies ruineuses.

Les économies se trouveront dans le succès complet. Voyez dans mon grand rapport au ministre les résultats déjà obtenus par les succès militaires et jugez d'après eux ce qu'on obtiendrait de la conquête entière et incontestée.

La confiance des Européens est immense aujourd'hui ; la population et les capitaux abondent ; le mouvement dépasse mes espérances ; mais le moindre pas rétrograde paralyserait tout.

Agréez l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués. BUGEAUD.

P.-S. — Le ministre veut prendre sur les revenus coloniaux pour augmenter les troupes indigènes ; mais ne pourrait-on pas verser au trésor les sommes disponibles pour solder des troupes françaises ?

1er *mai* 1843.

Nous[1] sommes dans un moment de crise. Une insurrection commencée dans le Dahra, à l'ouest de Ténès, a franchi

1. Sans adresse ni signature.

le Chélif et a gagné l'Ouarensènis ainsi que les tribus du versant sud de ces montagnes. On s'est déjà battu plusieurs fois autour de Ténès.

Le 5 mai, je réunirai sous Miliana, dans la vallée du Chélif, une bonne petite colonne et j'agirai conformément aux circonstances. Les journaux *l'Algérie*, *l'Afrique* et autres diront-ils encore que c'est nous qui allons chercher la guerre ?

Voudront-ils que nous envoyions leurs feuilles aux insurgés qui nous ont attaqués, au lieu de leur opposer nos baïonnettes et nos sabres? L'un d'eux prétendait l'autre jour que nous avions fait passer la charrue avant les bœufs, qu'au lieu de guerre il fallait faire connaître aux Arabes ce que nous voulons par la voie de la presse, *qui est la reine du monde*.

Et puis dans un tel pays n'est-il pas bien pressant d'établir partout le gouvernement civil? On y est toujours dans la situation où les républiques antiques donnaient la dictature.

Kranios des Sbeah, sur le Chélif, le 8 *juin* 1843 [1].

Votre lettre du 16 mai, mon cher Genty, m'est arrivée fort tard et au milieu de mes opérations. Elle était jointe à une masse de dépêches auxquelles il fallait répondre sur-le-champ ; voilà ce qui explique mes divers retards avec vous.

Je vous remercie de chercher à me consoler du retard en me faisant entrevoir encore un avenir prochain. Je vous jure que je ne suis pas affligé, car je sais me consoler par cette bonne opinion dont vous me parlez; mais je suis étonné et même un peu blessé qu'on ait été si large et si facile envers des services beaucoup moins grands et qu'on soit si difficile envers moi. Au reste, je n'ai de rancune contre personne, car j'ignore entièrement à qui je dois cette rigueur de principes qui paraissent inventés exprès pour moi.

On attendait, m'a-t-on dit, une occasion; eh bien! en

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

voilà : nous venons d'avancer beaucoup nos affaires sur tous les points. Le Dahra et la vallée du Chélif sont soumis ; Orléansville et Ténès marchent à grands pas. Les communications entre ces deux points sont aussi sûres que d'Alger à Blida. La route est chaque jour couverte d'Européens isolés, faisant transporter leurs marchandises par des Arabes. Les contributions de guerre que j'ai frappées se payent sans difficulté et couvriront une partie de nos frais d'établissement.

Vous connaissez les succès du prince, des généraux Lamoricière, Changarnier, Bedeau, Gentil[1] et du colonel Géry[2] ; il est superflu de vous en parler. Nous poursuivons nos opérations. Abd-el-Kader se montre de plus en plus digne du dévouement que lui ont montré les Arabes et que lui montrent encore ceux de l'Ouarensènis et du pays entre ces montagnes et le désert. Ses malheurs ne paraissent pas l'avoir ébranlé. Il est impossible de montrer plus de fermeté d'âme, plus de ressources dans l'esprit.

Recevez, mon cher Genty, l'assurance de mes sentiments affectueux.

BUGEAUD.

P.-S. — Mes hommages empressés à Madame.

1. Gentil (Jean-François), né à Paris en 1789, mort en 1852. Entré à Saint-Cyr en 1808, il est capitaine en 1813 et en 1833 il part pour l'Algérie comme chef de bataillon. En 1842, il est nommé maréchal de camp à la disposition du gouverneur général de l'Algérie.

2. Gery (Pierre), né le 16 juillet 1795 à Rochefort, décédé à Aix, en congé de convalescence, le 31 mars 1846. Enfant de troupe au 2ᵉ régiment d'artillerie de marine en 1805, il est soldat dans ce même régiment en 1811, et est nommé lieutenant en 1812. Il ne quitte ce corps qu'en 1816, à la formation du 7ᵉ bataillon d'artillerie de marine. Capitaine en 1823, il passe dans l'armée de terre en 1827. Il commande en 1831 le gymnase normal militaire. Il est nommé colonel du 56ᵉ de ligne le 22 novembre 1842, et en 1845 maréchal de camp à la disposition du gouverneur général de l'Algérie. Son nom a été donné à Géryville.

Alger, 16 *août* 1843.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

J'ai[1] l'honneur de vous adresser mon serment[2], qui a été oublié en fermant mes dépêches du courrier du 15.

Recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon respectueux dévouement.

BUGEAUD.

Je jure fidélité au roi, à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume, et de me conformer en toutes circonstances aux ordres de Sa Majesté pour le bien et l'utilité de son service, comme maréchal de France.

Alger, 12 *août* 1843.

Le Maréchal de France,
gouverneur général de l'Algérie,
BUGEAUD.

Alger, le 24 *août* 1843.

MON CHER GENTY,

J'avais bien présumé que vous étiez absent de Paris. Vous avez suivi avec trop de constance et d'intérêt nos affaires d'Afrique et mes chances de succès en France pour que j'aie pu douter de l'empressement et de la cordialité de vos félicitations. Je m'applaudis beaucoup aujourd'hui qu'on ne se soit pas hâté de m'accorder cette grande récompense. L'assentiment que mon élévation rencontre de toutes parts me rend doublement heureux. Je vais, par de nouveaux efforts, témoigner ma reconnaissance au roi et répondre à la confiance de mes amis.

Adieu, mille amitiés. BUGEAUD.

Alger, le 17 *novembre* 1843.

Je vous avoue, mon cher Genty, que je ne pensais à l'intérêt que pouvait me porter le pape Grégoire XVI ; mais

1. Arch. adm. de la Guerre.
2. Le 31 juillet 1843, Bugeaud avait été élevé à la dignité de maréchal de France.
3. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

je suis flatté qu'il veuille bien s'occuper de moi. Il est bon d'avoir des amis partout. Au fait, je combats des infidèles et le pape doit m'aimer pour cela[1].

J'espère que vous vous êtes promené cette année. Et moi aussi. La promenade, le bivouac, le combat me vont au reste beaucoup mieux que cette horrible bureaucratie d'Alger, ce guêpier où viennent aboutir tous les rêveurs, tous les meurt-de-faim de France, gens très recommandés par les pairs et les députés. C'est la pire espèce de colons que tous les gens de plume, de robe, d'industrie qui, n'ayant pas su faire leurs affaires dans la métropole, viennent chercher fortune en Afrique. Ils ne savent rien faire de leurs dix doigts, ils n'ont pas le sou, comment pourraient-ils exploiter une concession ? Pour peupler le village de Saint-Ferdinand bâti par des condamnés et des soldats, on m'a envoyé de Paris des familles parmi lesquelles se trouvent un libraire, un huissier-priseur, un courtier, etc. Ce sont des laboureurs qu'il nous faut.

Du reste, il est difficile que nos affaires aillent mieux. Il n'y a plus qu'un petit reste de guerre! il est relégué aujourd'hui au sud-ouest de Tlemcen. Tout le reste du pays obéit mieux que les Français à leur roi, et la sécurité est plus grande qu'à Paris, où la cour d'assises ne peut suffire à juger les vols et les assassinats.

Je viens de faire dans la province d'Oran une grande tournée qui n'a été qu'une ovation continuelle. Les tribus se disputaient très chaudement l'honneur de me donner l'hospitalité. Et cependant c'était environ 500 hommes et 500 chevaux à nourrir. Ils l'ont fait partout avec une magnificence antique. Après chaque repas, on m'offrait un cheval que j'ai refusé. Il serait trop long de vous raconter tous

1. Nous ne savons à quelle marque d'intérêt de la part du pape Bugeaud fait allusion ici; par contre, il reçut de l'empereur Ferdinand III une magnifique tabatière d'or enrichie de diamants, à la suite de l'accueil fait à l'équipage d'un navire autrichien perdu en rade d'Alger.

les honneurs, toutes les attentions délicates dont j'ai été l'objet.

A l'approche de la session, on voit une recrudescence d'attaques contre le ministère. Quant à M. de Lamartine, c'est l'ordre social tout entier qu'il veut bouleverser, se croyant de taille à le reconstruire. Quel constructeur!

Voudra-t-on déjà réduire l'armée d'Afrique! Si l'on fait cela, au lieu du progrès dans lequel nous voguons à pleines voiles, nous verrons bientôt une décadence rapide et puis renaître la guerre partout. Nos revenus croissent, ainsi que le commerce et les établissements de tout genre, à l'ombre des baïonnettes et des grands travaux de l'armée. C'est dans ces compensations qu'il faut chercher l'économie et non pas dans le chiffre de l'armée. Ce serait tuer la poule aux œufs d'or sous prétexte qu'elle mange trop de grain.

J'attends S. A. R. Mgr le duc d'Aumale. J'attends aussi ma femme et une de mes filles. L'autre vient de se marier avec le receveur particulier de Neuchâtel, M. Gasson. Ce mariage s'est fait presque sans ma participation. Je n'ai vu le jeune homme qu'une fois à Alger. Il paraît que les jeunes époux sont très satisfaits.

Je vous prie de faire pour moi mille compliments empressés à Mme Genty de Bussy. Je suis toujours bien reconnaissant de la jolie lettre qu'elle m'a écrite.

Adieu, j'ai déjà trop causé, les affaires me talonnent.

BUGEAUD.

Alger, le 23 novembre 1843.

MON CHER GENTY [1],

Je viens vous recommander Blanchot [2], qui est proposé

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

2. Blanchot (Aquilas-Jean-Baptiste), né à Brienne en 1806, décédé en 1862. Entré à Saint-Cyr en 1824, sous-lieutenant au 10e d'infanterie en 1826, lieutenant au corps des zouaves en 1838. Adjoint de 2e classe à l'intendance en Algérie en 1840, il y reste jusqu'en 1844, où il rentre en France comme sous-intendant de 1re classe. Au moment de sa mort, il était directeur de l'administration au ministère de la Guerre et conseiller d'État en service extraordinaire.

pour l'avancement dans le travail que j'adresse au ministre. Il est, sans aucun doute, le meilleur de nos sous-intendants de colonne expéditionnnaire, et il est très bon partout, car il est capable, zélé pour ses devoirs et actif. Faites-le passer, je vous prie.

Je vous recommande aussi le capitaine du 3e chasseur d'Orléans, présenté pour adjoint. Il a rempli à Miliana et remplit encore à Teniet-el-Had les fonctions de sous-intendant à la satisfaction de tout le monde, il est donc capable et éprouvé, on ne peut se tromper dans ce choix.

Le combat du 11 novembre a complété la solution de la question de guerre, déjà tranchée dans mon esprit depuis la campagne du printemps dernier. Abd-el-Kader n'a plus d'autre infanterie qu'un petit bataillon qui est enfermé à Biskra, à plus de 200 lieues de lui.

Le problème militaire est donc résolu sur toute l'Algérie d'Abd-el-Kader et sur la plus grande partie de la province de Constantine. Il ne s'agit plus que de savoir comment on résoudra cet autre problème : réduire successivement l'armée sans compromettre la conquête, sans retarder les progrès de son utilisation.

Ce ne sera pas avec la colonisation civile toute seule qu'on y parviendra.

Mille amitiés pour vous; mille choses aimables pour Madame.

Maréchal BUGEAUD.

Alger, le 6 [*janvier*] 1844.

Votre lettre du 24 décembre, mon cher d'Esclaibes, m'a vivement contrarié, parce qu'elle a devancé celle que je me proposais chaque jour de vous écrire sans pouvoir le faire. Cent affaires pressantes, cent lettres d'affaires me forçaient toujours de dire : Eh bien ! ce sera pour demain. Ah! vous croyez que je puis me reposer parce que le royaume d'Abd-el-Kader est dompté et que lui-même est relégué sur la frontière du désert de Maroc! Erreur, mon cher ami, le

travail s'est accru avec l'extension de notre puissance. Songez donc que j'ai aujourd'hui à gouverner les Arabes et qu'en ceci j'ai dû tout régler, tout organiser à nouveau ; qu'il faut à chaque instant expliquer ma pensée aux chefs militaires qui commandent les subdivisions et souvent aux chefs arabes qui administrent sous eux. Il faut aussi s'occuper d'une grande armée sur cinquante points différents. Et si vous saviez avec quelle rapidité les courriers de terre et de mer se succèdent! En France, on n'est pas tenu de répondre immédiatement, il y a rarement une grande urgence. On en prend à son aise. Ici tout est urgent. Ce sont à chaque instant des questions nouvelles qui demandent une décision immédiate. Vient ensuite l'administration des Européens, la colonisation et tous les travaux qui s'y rattachent et enfin le guêpier de la correspondance avec Paris et la France, les réceptions, les cérémonies, les solliciteurs que m'apportent en foule tous les bateaux de France, dont tous les ruinés viennent en Afrique pour refaire leur fortune et tombent sur le dos du pauvre gouverneur avec une masse de lettres de recommandation.

Cet aperçu, très abrégé, vous permettra-t-il de croire encore que je me repose sur mes lauriers? Non, mon ami, il n'y a pas une minute de repos pour un gouverneur d'Afrique qui veut faire face aux affaires. Je prends le temps de vous écrire cette lettre sur les quatre heures de sommeil que je me réserve, et il m'arrive souvent de les écorner ainsi.

Aujourd'hui, touché des souffrances qui régnaient à l'hospice civil, j'y ai passé trois heures à chercher le moyen de les atténuer. Notre population grossit avec une telle rapidité que toutes les prévisions sont en défaut. Il nous est arrivé dans le dernier trimestre 7.000 colons ou ouvriers. Demain j'irai visiter des villages en construction par l'armée. On m'attend pour y décider diverses questions. Après-demain je recevrai les courriers de France, de l'Est et de l'Ouest, plus dix courriers arabes par terre.

Vous voyez, cher ami, que je puis vous avoir négligé en apparence sans que mes sentiments se soient en rien altérés et les honneurs dont vous parlez ne font autre chose que de me donner des embarras tels que je n'ai pas le temps de dire à mes amis que je les aime toujours autant que le capitaine de grenadiers Bugeaud les aimait en Aragon.

Je n'avais pas besoin de vous apprendre ma nomination de maréchal. C'était assez connu et je n'attendais pas votre lettre de félicitations pour être convaincu que vous aviez applaudi à mon élévation, comme Français et surtout comme ami.

J'aurais dû vous apprendre le mariage de ma fille avec M. Gasson, fils d'un receveur général et receveur lui-même (à 16.000 francs) à Neuchâtel. Je l'ai oublié. Il est vrai de dire pour ma justification que je ne pense jamais, comme le fait le dernier épicier, à faire savoir au monde ce qui arrive dans ma famille.

Il me reste encore à marier une assez jolie fille de dix-huit ans qui voudrait un militaire distingué, n'aimant pas, dit-elle, les *pékins*. Quand j'aurai trouvé l'Achille qui lui convient, je tâcherai de ne pas oublier de vous en instruire. Quant à mon petit diablotin de neuf ans, il n'est pas prêt à se marier. Sa mère l'a laissé au pensionnat d'Excideuil, où il se renforce dans un très mauvais accent. En revanche, il monte souvent sur un joli cheval arabe et il fait, dit-on, très bien la fantasia.

Je ne crois pas avoir écrit à votre préfet, depuis qu'il est dans la Haute-Marne. Ce sera ma lettre d'adieux, quand il nous quitta, qui ne lui sera parvenue qu'à Chaumont. N'est-ce pas qu'il est bien spirituel? J'ai eu avec lui des relations très agréables; il a été très bien pour moi en toute occasion. Je vous le recommande, aidez-lui à aplanir les difficultés qui pourront se présenter sur son chemin et surtout à ne pas nous envoyer à la Chambre des radicaux en aucun genre.

Je vous adresse cette lettre sous son couvert.

Je crois que je vous envoie le *Moniteur algérien*. Il vous fait connaître de temps en temps notre situation générale et il vous apprend chaque fois les actes de mon gouvernement. Notre situation actuelle était inespérée par beaucoup de gens, même de ceux qui avaient mis la main à la pâte. Les principes de guerre que j'ai émis à la tribune en 1838 ont reçu de l'expérience la sanction la plus complète. A l'exception de quatre ou cinq petites tribus sur la frontière du Maroc et autant sur le haut Jurjur, je ne puis vous dire combien est soumis tout le reste de l'empire constitué par Abd-el-Kader. Assurément je gouverne les Arabes avec plus de facilité que les Européens, et il y a plus de délits et de crimes dans Alger et sa banlieue que dans tout le reste de l'Algérie.

Nos princes sont loin d'être reçus, quand ils voyagent en France, comme je le suis en Algérie, et même comme l'est tout homme porteur d'une lettre de moi qui le recommande aux Arabes.

M. Gustave de Beaumont[1], qui fut mon antagoniste dans *le Siècle*, vient de parcourir les environs de Médéa, Miliana et Cherchell. Il partit d'abord, escorté seulement par quelques cavaliers hadjoutes; au retour, il a couché chez cette tribu, qui fut la terreur de la plaine et du Sahel; il y a été encore mieux traité qu'ailleurs. Partout il a été escorté avec fantasia; il a reçu soir et matin un repas splendide; la nuit, il a eu la meilleure tente et des tapis. Une garde lui a été donnée pour le préserver des voleurs et des lions; il est revenu enthousiaste. En m'abordant, il m'a sauté au cou en me disant : « Vous m'avez vaincu encore plus que les Arabes; je proclamerai partout que vous avez résolu la question de guerre que je croyais insoluble et que vous êtes en bonne voie pour résoudre celle de la

1. Beaumont (Gustave-Auguste La Bonninière, comte de), né dans la Sarthe en 1802, mort à Tours le 30 mars 1866, était un ancien procureur du roi. Il fut chargé en 1831 d'une mission aux États-Unis afin d'étudier le système pénitentiaire américain, et élu député de Mamers en 1839.

colonisation. Votre armée est admirable! partout je l'ai vue travaillant avec ardeur et gaîté; elle a fait des choses incroyables tout en faisant la guerre, vous méritez une belle page dans l'histoire. »

Comme vous le dites, mon cher, j'aurais bien des choses à vous dire qui vous intéresseraient; mais il faut aller dormir afin de pouvoir encore travailler.

Je vous donne rendez-vous en Périgord au mois d'août prochain, j'y rentrerai d'une manière ou d'autre à cette époque. Là, à notre aise, au milieu de mes champs, nous causerons de tout ce que vous voudrez. Je mettrai sous vos yeux mes quinze ou vingt gros registres de correspondance, les mémoires que j'ai adressés au gouvernement, le *Moniteur algérien;* vous y trouverez l'histoire de la guerre d'Afrique et de son administration. Peut-être même vous montrerai-je une ébauche d'histoire que je fais essayer par un ancien militaire qui est un peu connu par les écrivains de Paris.

J'espère pouvoir vous amener un cheval convenable, vous le conduirez à Langres en vous en retournant; menez un homme avec vous à cette fin.

Faites connaître à votre préfet les détails que je vous donne sur l'Afrique; présentez mes hommages à votre femme et aimez-moi comme devant, car je le mérite toujours. Maréchal BUGEAUD.

P.-S. — Ma femme, en allant se coucher, m'a recommandé de vous faire ses compliments empressés.

Je n'ai pas encore vu M. de Montbrun, il sera reçu comme doit l'être un de vos recommandés.

Alger, le 12 janvier 1844 [1].

Nous avons reçu avec grand plaisir, mon cher Genty, vos vœux de bonne année pour toute la famille. Nous vous les rendons et nous espérons que votre éloignement du

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

ministère n'a rien de fâcheux pour vous, qu'il a été déterminé par une nouvelle combinaison des services intérieurs et qu'on vous donnera une destination à Paris. J'ignore les motifs de ces modifications, je ne puis donc pas les juger.

Nos affaires ici sont toujours en voie de progrès rapide; mais la besogne suit la progression et nous sommes tous insuffisants à remplir notre tâche. Il n'y a que la tâche militaire qui soit bien remplie. Cela tient à l'organisation, à la discipline, à l'habitude du devoir, à la grande autorité qu'exerce le chef. Dans le civil, il y a très peu de discipline, très peu d'autorité; aussi chacun en prend à son aise. On travaille tout juste comme en France, six heures souvent incomplètes ou mal employées, lorsqu'il faudrait travailler au moins quinze heures pour répondre à cette ébullition continuelle d'un monde qui se crée. Il se fait beaucoup de choses, trop peut-être à la fois, mais beaucoup d'affaires languissent qui pourraient mieux marcher, s'il y avait plus d'activité dans les fonctionnaires civils de tous les rangs.

Abd-el-Kader, malgré ses malheurs inouïs, n'a pas encore renoncé à la partie. C'est une âme à toute épreuve. Retiré sur la frontière du Maroc, d'où il tire quelques secours occultes, il menace toujours.

Il écrit aux tribus qu'il ne tardera pas à revenir, ou avec une paix que l'empereur négociera pour lui, ou avec une armée qu'il lui fournira. Ces manœuvres nous ont fait déserter ces jours-ci une petite tribu au sud de Tlemcen, les Ouled-Ourieche.

Partout ailleurs règne le calme et l'obéissance, de Tlemcen à la frontière de Tunis, sauf le grand pâté kabyle du Djurjura à Collo. La soumission de ce morceau qui, je crois, n'a été soumis à personne, est une grosse affaire qui demande des préparatifs et une augmentation de troupes. Heureusement qu'il n'y a pas urgence. Abd-el-Kader n'y a jamais commandé et je ne présume pas qu'il s'y réfugie : les Kabyles aiment trop leur indépendance pour le recevoir et lui obéir. Ils n'aiment pas l'impôt et ils savent qu'il faudrait

en payer pour faire la guerre sainte offensivement. Ils ne feront la guerre que quand on ira chez eux.

Mille choses affectueuses, mille hommages à Madame.

Maréchal BUGEAUD.

Alger, le 4 février 1844[1].

MON CHER INTENDANT,

J'avais appris indirectement que vous quittiez le ministère. Je craignais que ce ne fût une défaveur, l'explication que vous me donnez me rassure.

Je crois en effet que votre situation sera plus agréable et que vous aurez plus de loisir. Si vous venez faire l'inspection administrative d'Afrique, j'aurai grand plaisir à causer avec vous des intérêts de cette conquête. Vous y trouverez des changements à ne pas vous reconnaître.

En ce qui concerne le peuple arabe, vous verrez que nous avons suivi un de vos préceptes : « leur nommer des chefs et leur apprendre à les respecter ». Mais, pour arriver là, il fallait les avoir vaincus.

Justement je m'occupe en ce moment de la hiérarchie entre les chefs et de leurs attributions, et je vous quitte pour aller à la commission que j'ai formée pour réglementer la législation arabe.

Tout va bien. Abd-el-Kader est toujours sur la frontière du Maroc, qui ne lui donne pas de secours patents, mais qui tolère les secours individuels.

Mille amitiés. Maréchal BUGEAUD.

Au camp sur l'Oued Sebaou (est d'Alger, pays kabyle), le 24 mai 1844.

MON CHER D'ESCLAIBES,

J'ai reçu ici votre lettre de Paris, le 9 mai, en faveur de M. de Noüe. J'apprécie cet officier et je ferai pour lui et pour vous tout ce que je pourrai. Si l'on publie mon rapport

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

sur le difficile et brillant combat du 17, vous y verrez le nom de votre protégé [1].

Mon ami, depuis quinze jours je me suis trouvé en présence de multitudes armées cinq ou six fois plus nombreuses que nous, et ma situation avait beaucoup d'analogie avec celle de plusieurs généraux romains vis-à-vis de ceux qu'ils appelaient des Barbares.

J'ai temporisé avec nos Berbères pour laisser user leur ardeur sous une pluie battante, qui n'a eu d'interruption jusqu'au 22 que dans les deux jours où j'ai livré combat.

Le 7, je laissai la moitié de mes forces en présence des rassemblements pour aller à Dellys prendre des vivres, que m'y avait apportés un bateau à vapeur. Je voulais aussi y établir un poste-magasin. Les troupes laissées en présence de l'ennemi étaient dans la plaine et, ma cavalerie française en faisant partie, je n'avais point à redouter que pendant mon absence les Kabyles descendissent de la montagne pour les attaquer, quelque considérable que fût leur nombre. J'emmenai avec moi à Dellys 600 chevaux arabes des goums et 6 bataillons. Le 12, en revenant avec mon convoi, je fus attaqué au passage du gué de l'Oued Nessa par 10.000 Kabyles et 500 chevaux. Vous avez dû lire la relation de ce combat, qui me donna une puissance morale, laquelle devait nous seconder dans l'affaire du 17, plus considérable par le nombre des ennemis et la force des lieux où il était posté. Je n'ai pas le temps de vous le raconter, il faut que vous vous en teniez à mon rapport officiel. Je vous dirai seulement que mes troupes ont été admirables de courage et de

1. Noüe (Armand, vicomte de), né à Villers-en-Frayère (Aisne), mort à Paris en 1869. Entré à Saint-Cyr en 1820, il est sous-lieutenant au 16e chasseurs à cheval en 1822 ensuite chef d'escadrons du 2e chasseurs d'Afrique, où il reste comme lieutenant-colonel en 1845, et l'année suivante il devient colonel du 1er chasseurs d'Afrique. Général de brigade en 1852, général de division en 1860. La famille de Noüe a fourni sept généraux à l'armée française.

Le combat du 17 est celui contre les Flittas-Toum et Lill; le commandant Armand de Noüe fut cité à l'ordre du jour.

vigueur pour gravir des pentes longues et escarpées sous une grêle de balles. Cependant elles veulent bien accorder aux dispositions générales et à la conduite du combat une grande part dans le succès. J'ai pourtant fait deux fautes dont personne ne se serait aperçu si je ne les avais moi-même signalées au cercle le lendemain du combat, qui ne finit qu'à cinq heures du soir, ayant commencé à trois heures et demie du matin. L'ennemi a été très acharné; plusieurs fois il a repris l'offensive sur divers points de la chaîne, et comme chaque fois il était accueilli par une fusillade à deux balles et chargé immédiatement, il a éprouvé des pertes énormes.

Je ne les ai pas élevées assez haut dans mon rapport. D'après les renseignements que je reçois des chefs qui se soumettent, il y aurait eu plus de 1.000 morts et 2.000 blessés. Les villages sont pleins de ceux-ci. Je viens de leur envoyer des chirurgiens pour les panser.

Depuis le 17, il n'a pas été tiré un coup de fusil et les soumissions nous arrivent de toute part. J'organise en ce moment trois agaliks, qui embrassent tout le pays kabyle que j'avais l'intention de soumettre. La tâche que je m'étais tracée dans la Kabylie est donc finie, et c'est fort heureux, car l'Ouest m'appelle. Il paraît qu'Abd-el-Kader est enfin parvenu à intéresser le Maroc à sa cause; des troupes sont réunies à Oudjda, la guerre sainte y a été prêchée; des lettres d'Abd-el-Kader répandues dans le pays annoncent son retour appuyé par l'empereur Muley Abd-er-Rhaman; tout est à la guerre et le général Lamoricière s'attendait à être attaqué le 18. D'après une lettre d'Oran, il ne l'aurait pas été. Vous saurez que cet officier général est sur la rive gauche de la Tafna avec 12 ou 13 bataillons, 10 escadrons, une demi-batterie montée et 6 pièces de montagnes. D'après les renseignements, le corps régulier marocain serait d'environ 10.000 hommes et beaucoup d'irréguliers. C'est beaucoup, mais on peut battre cela. Pour peu que les Marocains temporisent, j'y serai avec un petit renfort. Je

ne puis dégarnir trop les autres parties. Abd-el-Kader ne manquera pas de chercher à fomenter des révoltes, il faut être prêt partout.

Je ne sais si, en présence de cette situation, les Chambres parleront de réduire l'armée. Insensés! ils veulent les grandes choses avec les petits moyens ! Mais qui a compris cette entreprise?

Vous dites que je vais rentrer en France, j'en accepte l'augure. Je ne puis avoir le désir de rester lorsque tous les ans une ou deux fois on me demande de renvoyer des troupes en même temps que nous étendons nos conquêtes. Ensuite je ne suis pas d'accord avec le ministre sur la colonisation et je suis horriblement fatigué de la bureaucratie de Paris, qui veut tout régenter et qui prétend mieux savoir que moi ce qu'il faut, ce qui est en Algérie.

J'ajoute que j'ai en France des affaires qui souffrent, l'éducation d'un fils à faire, une fille à marier.

J'avais interrompu ma lettre pour investir les chefs de l'agalik de Taourhga qui entoure Dellys. Il se compose de sept tribus, grandes et petites. Demain j'organiserai l'agalik des Amraouas, qui est plus considérable. Avant-hier j'avais organisé celui des Flissas. Ainsi, dans cette petite campagne et avec deux combats, sérieux, il est vrai, j'ai soumis et constitué trois beaux agaliks, qui renferment 24 ou 25 tribus et 25 à 30.000 guerriers. Le sol en est généralement fertile ; les vallées sont larges et bien arrosées ; il y a une immense quantité d'oliviers greffés et de figuiers; si ce n'est pas le pays le plus riche de l'Algérie, c'est tout au moins le plus frais, le plus pittoresque, le plus agréable à habiter.

Votre ami, BUGEAUD.

Frontière du Maroc, le 18 juillet 1844.

MON CHER GENTY[1],

J'ai reçu ici votre détestable billet (du 26 juin), en ce

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

qu'il n'a que trois lignes et demie. Je savais déjà que vous étiez des nôtres, et je ne doutais pas que ce ne fût d'intention, de cœur et de place : je m'en réjouis de tout mon cœur.

Vous attendrez, dites-vous, pour m'écrire plus longuement, que j'aie cueilli tous mes nouveaux lauriers. En ce cas-là, mon cher collègue, vous attendrez longtemps ; car en Afrique, il y a toujours quelques petits lauriers à cueillir, ou quelques petits revers à subir. De longtemps l'incendie ne sera complètement éteint, mais nous en préservons la presque totalité de la surface du pays, nous le tenons confiné à la limite ; n'est-ce pas déjà une chose immense ?

Le fâcheux incident du Maroc m'a contrarié, plus que ne l'ont été le roi, les ministres et les Chambres : j'avais le plus vif désir de rentrer en France au mois de juillet, pour accompagner ma femme malade, pour voir mon fils et ma fille, pour faire connaissance avec mon gendre et sa famille, pour voir le petit-fils ou la petite-fille qui naîtra bientôt, enfin pour faire une multitude d'affaires de famille très pressantes. Me voilà encore accroché pour quelques mois.

J'étais de mauvaise humeur, je l'ai fait sentir aux Marocains, qui m'ont fourni le 15 juin et le 3 juillet d'heureuses occasions d'épancher ma bile. Plaisanterie à part, c'était la meilleure politique à suivre. Notre situation indécise vis-à-vis de nos orgueilleux et arrogants voisins était pénible, triste et surtout dangereuse pour l'Algérie. Déjà les malveillants, et ils ne peuvent manquer d'être nombreux, frémissaient d'espérance de se voir délivrer de notre joug par le puissant empereur du Maroc, le schériff, le chef de la religion dans tout le nord de l'Afrique. La moindre hésitation de notre part, le moindre signe de peur pouvait tout perdre. Nos actions énergiques ont, j'en ai la conviction, tout sauvé. Nos ennemis baissent la tête et protestent de leur dévouement, nos amis ont repris confiance, les masses populaires, qui en tout pays aiment mieux la paix que la guerre, sont calmes et obéissantes. Jamais encore l'Algérie

n'avait donné autant de signes de soumission réelle. Après le combat du 15 et mon entrée à Oudjda, j'ai cherché sur la côte un point de débarquement, pour faciliter nos approvisionnements. Mon intention était d'y fortifier 400 hommes. Je trouvai tant de bonne volonté dans la population du pays, où nous pénétrions pour la première fois, que je chargeai un caïd de recevoir mes vivres à la côte, d'en être le gardien, et un autre caïd de l'intérieur d'en faire le transport successif à notre camp de Lalla-Maghrnia. Cela s'exécute chaque jour religieusement. Cette population cependant touche la population du Maroc. D'un autre côté, les populations kabyles à l'ouest de Tlemcen, qui étaient restées rebelles jusqu'à ce jour, viennent de se soumettre au général de Lamoricière.

Mais voici une meilleure preuve du bon effet produit par une conduite vigoureuse : Le 22 juin, Sid Mohammed ben Drio, ministre des Affaires étrangères de l'empereur du Maroc, répond à notre consul général à Tanger par la lettre la plus arrogante et la plus provocante. On peut dire qu'on ne vit jamais en diplomatie rien de pareil. Le 7 juillet, c'est-à-dire quand on eut connaissance de mon combat du 15 et de mon entrée à Oudjda, le gouverneur des provinces septentrionales, Sid Bousellam, écrit au même consul une lettre dans laquelle il proteste des intentions pacifiques du Maroc et prie *instamment* M. de Nyon de demander à son maître d'empêcher son armée de passer la frontière, s'engageant à en faire autant de leur côté. C'est qu'il commençait à comprendre qu'ils n'étaient pas capables de nous envahir. Cependant je n'avais pas alors plus de 5.000 hommes. J'en ai aujourd'hui 7.000 environ, pleins de confiance en eux-mêmes et se croyant capables de braver les multitudes que peut nous opposer S. M. l'empereur. Ayant déclaré, après l'incroyable attaque du 15, que je ne respecterais plus le territoire et que je poursuivrais Abd-el-Kader et nos tribus émigrantes partout où elles se trouveraient à ma portée, je viens de faire une tournée dans

l'ouest et le sud-ouest d'Oudjda ; les Marocains ont fui sur une rivière qui est à 12 lieues de cette place ; j'ai recherché alors Abd-el-Kader et nos tribus émigrantes ; j'ai été sur le point de saisir celles-ci, elles ne m'ont échappé que parce que je ne connaissais pas le pays et que je n'avais aucun guide.

Le 21 ou le 22, je me reporterai encore en avant, et j'agirai ainsi jusqu'à ce que le Maroc nous ait donné satisfaction. J'espère que cela facilitera la diplomatie à Tanger. Ce qui est certain, c'est que la conquête de l'Algérie s'en trouve très consolidée ; de toutes parts on me signale les bons effets de nos allures hardies, mais en même temps il faut que l'on ne soit pas timide à Tanger. On peut parler haut là-bas, puisque nous avons conquis ici une grande supériorité morale sur nos adversaires.

Je fais vivre mes chevaux et mes mulets sur le territoire marocain. Il faut que ces insolents sentent les effets d'une guerre qu'ils provoquent depuis deux ans par des actes que nous avons peut-être trop longtemps soufferts. Si nos journaux belliqueux savaient tout ce que nous avons enduré, ce serait pour lors qu'ils accuseraient le gouvernement de lâcheté, des interpellations seraient faites à la Chambre, et assurément elles seraient mieux fondées que celles pour Taïti.

Recevez, mon cher collègue et ami, l'assurance de mes sentiments affectueux.

Le Gouverneur général,

Maréchal Bugeaud.

Après la victoire d'Isly, le maréchal rentra à Alger, où il débarqua le 5 septembre 1844, accueilli avec enthousiasme par la population. Un *Te Deum* solennel fut chanté, le 14 septembre, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Le 18 septembre, le roi lui conféra le titre de duc d'Isly.

Je savais bien, mon cher d'Esclaibes, que vous ne douteriez pas de ma victoire sur la nombreuse cavalerie des

Marocains, je savais bien aussi que vous vous en réjouiriez autant que ma famille.

Les principes que vous connaissez ont été appliqués dans cette bataille avec la plus grande exactitude et le succès a été complet. L'avant-veille, les officiers du camp s'étaient réunis pour offrir un immense punch au 2e de hussards dans un Tivoli improvisé sur les bords de l'Oued-el-Abbed. J'y fus invité. On me porta un toast qui me fournit l'occasion de parler de la bataille que je prévoyais. Je décrivis l'ordre de marche et de combat, sa puissance, ses résultats certains sur des masses confuses, sans organisation, sans discipline, sans tactique, sans aucun moyen de coordonner leurs mouvements. Cette dernière partie de mon discours enthousiasma mon auditoire. On se jura de se soutenir mutuellement et de combattre avec cette ténacité et cette vigueur dont j'avais parlé. Le lendemain, on ne causait dans le camp que de ma harangue, qui fut connue de tous les soldats. Cependant, pour mieux le pénétrer de mes idées, de mes sentiments et de ma confiance, je réunis en masse toute l'infanterie et je lui parlai.

Puis je fis répéter la manœuvre en simulant le fourrage qui devait tromper l'ennemi sur notre mouvement offensif. Cette préparation a fait que ma petite armée a marché, passé, combattu comme un seul homme sans la moindre hésitation. Cet ordre, cette marche rapide et non interrompue sur le centre de la cavalerie marocaine l'ont frappée de terreur. Après quelques tentatives infructueuses, elle a cédé et cédé le terrain jusqu'à ce qu'enfin, ma cavalerie ayant chargé dans la direction des camps, elle a été partagée en deux parties qui formaient chacune une vaste confusion. L'une de ces parties s'est ralliée en face du côté ouest du camp et se préparait à charger sur nos cavaliers dispersés dans le camp. Heureusement je suis arrivé, avec l'infanterie et l'artillerie, très à propos pour arrêter cette charge qui aurait pu nous être funeste. J'ai refoulé cette masse à une lieue et la voyant en pleine déroute vers la

route de Fez, où l'on ne trouve de l'eau qu'à 10 lieues, j'ai arrêté la poursuite et ramené les troupes au camp marocain.

Je vous destine un cheval de la bataille, que j'ai choisi entre beaucoup d'autres. Il est joli sans être pur sang. Son poil est bai cerise. On pourrait lui désirer un peu plus de jambe; mais il marche à merveille, il est d'une solidité parfaite et court bien. Je cherche un chasseur ou un artilleur de la Haute-Marne pour vous l'envoyer.

Vous devez être content de la manière dont votre préfet mène les affaires. Faites-lui mes amitiés et présentez mes hommages à sa femme et à sa mère. Mais avant tout mes respectueux compliments à Mme d'Esclaibes.

Ma femme a failli mourir à Alger. Décidément le climat lui est nuisible. Elle est allée se remettre en Périgord. Je pense qu'elle ne reviendra plus en Afrique.

Adieu, cher et vieil ami, je vous conserverai mes sentiments jusqu'au tombeau.

Maréchal Bugeaud.

Alger, le 14 septembre 1844.

Mon cher d'Esclaibes,

Je ferai partir demain par le bateau de Toulon un cheval pour vous; il est de bonne taille arabe, il marche bien, trotte bien et court bien sans être d'une première vitesse. Toutefois je crois qu'il battrait la plupart des chevaux de votre pays. Il est bai cerise, il a des balzanes, du blanc au chanfrein. Il n'est pas pur sang; mais il a assez de distinctions et, tel qu'il est, c'est un joli cheval.

Il est conduit par un chasseur de Besançon, qui doit attendre son congé définitif (dans trois mois) dans ses foyers. Je lui ai remis 200 francs pour sa route. En dépensant 6 francs par jour pour lui et le cheval, il économisera environ 60 francs. C'est assez pour l'indemniser du petit surcroît de route qu'il fera. Il est d'ailleurs récompensé par trois mois d'anticipation de congé. Toutefois donnez-lui si vous voulez. C'est un brave garçon.

Je compte bien rentrer en France avant peu. Nous nous verrons, j'espère, à Paris, où je me rendrai après avoir passé quinze jours en Périgord. Comme vous dites, *nous causerons, nous nous épancherons sur la déplorable époque*, que vous voyez naturellement beaucoup trop en noir. Il y a un peu de vrai; mais il y a bien des causes auxquelles il était bien difficile de se soustraire.

Comment être aussi vigoureux avec l'étranger qu'on le voudrait, quand républicains et carlistes n'attendent qu'une guerre pour éclater? Et l'Afrique? Croyez-vous que cela soit encourageant pour se brouiller avec l'*Anglais*?

Vos insinuations ne pouvaient arriver plus à propos pour égratigner mon épiderme de conservateur, car en ce moment je suis de l'opposition (soit dit entre nous) à cause du déplorable traité que le pusillanisme de Nyon[1] et l'enfant de Gluksberg viennent de bâcler avec le Maroc, contrairement à mes conseils, souvent répétés, au gouvernement et aux chargés d'affaires. L'empereur m'avait accordé l'internat et la surveillance d'Abd-el-Kader dans l'un des ports de l'Océan et l'on se borne à lui demander à Tanger l'expulsion. Il y a cent contre un à parier qu'on va l'envoyer dans le désert et que nous l'aurons bientôt sur les bras à la frontière du Sud et même de l'Ouest, car il sera peu scrupuleux pour violer le territoire marocain. On a gaspillé nos victoires, j'en ai dit mon sentiment avec amertune.

Au sujet du traité, on ne m'a jamais répondu un mot. Je suis très en colère... et cependant je ne vois pas, comme vous, l'époque déplorable.

Je m'occuperai de votre maréchal des logis du 2e.

De Nouë commande deux escadrons qui vont dans l'est de Dellys avec une colonne qui va achever l'œuvre ébauchée au printemps. Il s'est manifesté quelques mauvais symptômes qui n'ont aucune gravité.

Ami, ami. B.

1. Le comte de Nyon, consul général et chargé d'affaires, et le duc de Glucksberg, fils du duc Decazes.

Le duc d'Aumale quitta l'Algérie le 14 octobre 1844; le gouverneur général le suivit de près. Il remit ses pouvoirs au général de Lamoricière, commandant de la division d'Alger, et s'embarqua le 16 novembre pour Marseille, où il fut reçu avec enthousiasme. Auparavant la Société agricole de l'Algérie lui avait offert une épée d'honneur.

Paris, le 26 janvier 1845.

Mon cher d'Esclaibes,

Arrivé à Paris depuis le 20[1] et quoique harcelé par une foule de solliciteurs, je veux vous répondre quelques mots à la lettre que j'ai trouvée ici de vous.

Tout ce que vous me dites sur la race chevaline en France est judicieux et bien pensé ; mais je croyais vous avoir dit que, loin d'entrer dans la voie fâcheuse des haras, tels qu'ils sont, je m'étais toujours opposé en Afrique à leur établissement qui est trop cher, tandis qu'en laissant élever par les Arabes qui possèdent de grands espaces dont ils ne profitent pas pour la culture, on aura toujours les produits à bon marché.

Ce qu'il fallait, c'est améliorer la race et j'ai cherché à entrer dans cette voie en faisant sur divers points de l'Algérie des dépôts d'étalons choisis avec soin en majorité dans le pays, à Tunis et enfin en Syrie.

Aux environs de tous les points où se trouvent établis ces dépôts, on rencontre déjà quelques jeunes produits qui ont de l'avenir, et dans quelques années je ne doute pas qu'on ne se ressente d'une manière avantageuse de cette innovation qui était devenue utile, car la guerre avait enlevé à la production une grande partie de ses plus beaux étalons.

Je vais écrire ainsi que vous me le demandez en faveur de votre ami, M. Lefebvre, qui a servi avec nous en Aragon.

1. Paris aussi avait fait au vainqueur des Marocains une ovation sincère et chaleureuse. A cette heure-là, le maréchal Bugeaud était vraiment, dans l'esprit du public, le second personnage du royaume.

Adieu, mon cher d'Esclaibes, croyez toujours à ma bien vive et bien sincère amitié.

Le Gouverneur général,
Maréchal duc d'Isly.

Le 29 mars suivant, Bugeaud était de retour à Alger.

A Monsieur le comte Emmanuel d'Esclaibes, à Chalançay, par Prauthoy (Haute-Marne).

Alger, le 19 *août* 1845.

J'ai appris avec une vive douleur, Monsieur, la perte immense que nous venons de faire, vous du meilleur et du plus aimable des pères, moi d'un ami de quarante ans sans un seul nuage.

Je serais heureux de trouver l'occasion de prouver aux enfants[1] la vive amitié que j'avais pour le père.

Consolons-nous en pensant qu'il ne peut manquer d'être heureux au ciel, parce qu'il a été très bon sur la terre.

Maréchal duc d'Isly.

Alger, le 30 *août* 1845.

Mon cher Genty[2],

Je vous ai bien négligé depuis quelques temps, ne m'en blâmez pas, c'est que les affaires ici vont chaque jour en se multipliant. Pour n'en être pas écrasé, il faudrait se placer dans une sphère presque royale, négliger les détails et ne se rendre abordable que rarement. Cela n'est pas dans mon caractère, quoique je *sois féroce*, comme disent les journaux et *quelques agents des bureaux de la guerre.*

1. Les enfants du colonel d'Esclaibes étaient les trois fils dont il est question plus haut et deux filles : 1° Mathilde-Marie-Françoise, née en 1821 et décédée à Chalancey le 28 août 1853 (non mariée) ; 2° Louise-Marie-Françoise-Sosthénie, née à Langres en 1825 et décédée à Versailles le 4 janvier 1883. Elle avait épousé François-Philibert-Joseph Guéneau de Mussy, né à Dijon en 1818 et décédé le 3 février 1891. Il appartenait à la vieille famille française qui a laissé de si brillantes traces dans l'armée, la médecine, les sciences et les arts.

2. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

J'essaie de voir tout le monde et de suffire à tout. Je n'y réussis pas, parce que c'est au-dessus d'un homme, et que la guerre chaque année absorbe une partie de mon temps; mais je fais quelque chose et beaucoup de choses, quoi qu'en dise cette excellente presse. L'armée et les habitants ne me trouvent pas encore trop *usé*.

Vous me demandez ce qu'il y a de vrai dans les bruits de retour, de conflit.

Le retour en congé est certain, le retour en Afrique ne l'est pas autant, cela dépendra beaucoup de la conférence que je dois avoir à Soultberg [1] du 8 au 10 du mois prochain. J'espère qu'elle sera bonne; le maréchal se montre très bienveillant dans sa correspondance particulière.

Il n'en a pas été de même dans celle que lui faisaient signer les bureaux et cela, avec l'ordonnance du 15 avril, avec la réduction de 1.200 spahis et une foule d'autres dissidences sur l'administration et la colonisation, avaient déterminé le conflit dont vous avez entendu parler. J'ai demandé très sérieusement mon rappel, en le motivant. Parmi les motifs, je n'ai pas oublié le journal *l'Algérie*, qui est subventionné par le ministère de la Guerre pour m'attaquer tous les jours d'une manière indigne, et dont le principal rédacteur est en Algérie avec une mission de faveur et une bonne indemnité de voyage.

Ma lettre a été lue en conseil, et il a été décidé unanimement que je serais pressé de la part du roi de demeurer à mon poste. Le maréchal m'écrivit de son cabinet une lettre pleine de bons sentiments; mais le même jour, 29 juin, il en signait une très longue des bureaux, qui contenait une foule de récriminations remplies de mauvaise foi et de faussetés. Depuis, la correspondance est très convenable, et sur certains points on a cherché à me donner satisfaction.

Au lieu de quatre nouveaux sous-directeurs qu'on devait faire, on n'en fera qu'un et l'on m'épargne aussi quatre

1. Château du maréchal Soult, près de St-Amans-Soult (Tarn).

commissaires civils. Quoi qu'il en soit, l'ordonnance du 15 avril nous coûtera annuellement, directement ou indirectement, plus de 400.000 francs, et tout d'abord nous aurons à débourser environ autant pour loger les nouveaux fonctionnaires. Ce progrès qu'a vanté de Beaumont à la tribune se fera surtout sentir dans le budget, mais ailleurs cela sera à peu près nul, bien qu'on nous ait envoyé, je crois, des hommes de mérite; mais j'aurais mieux aimé conserver mes 1.200 spahis que d'avoir mes huit conseillers de plus et tout ce qui s'ensuit.

Quelqu'un m'écrit qu'il y aura dans la Chambre une grande réaction contre les choses d'Afrique, et sans doute aussi contre moi. Écrivez-moi en Périgord ce qui en est.

Vous recevez, je crois, *le Moniteur algérien*, vous aurez lu dans celui du 15 ou du 20, un article sur ce qu'il y a de vrai dans le système de destruction et d'extermination. Vous en lirez deux autres dans le 24 et le 30 sur la colonisation. J'y fais connaître mes doctrines sur cette matière, pour tâcher qu'on ne me dise pas toujours que je suis exclusif et que je ne veux que la colonisation militaire, à moi qui ai plus fait pour la colonisation civile que qui ce soit, et surtout que les écrivains.

J'ai modifié mon système de colonisation militaire de manière, je crois, à me concilier les esprits qui ont horreur du mot et de la chose. Je ferai de la colonisation civile avec des soldats, je ne les garderai que trois ans sous la discipline militaire; après quoi, je les rendrai à l'administration civile, mais j'en disposerai pendant trois ans pour fonder leur prospérité, en leur faisant exécuter, dans les moments perdus pour l'agriculture, tous les travaux d'utilité publique dans leur commune.

J'ai fait un appel aux soldats de bonne volonté pour entrer dans cette colonisation, j'en ai déjà 3.000 inscrits dans la seule division d'Alger. Voilà déjà une grande question résolue, car on me disait toujours : Vous ne trouverez pas de soldats.

Je suis parfaitement convaincu que l'hostilité de certains journaux a été inspirée et entretenue par les bureaux de la Guerre : *l'Algérie*, *le National* même, *le Courrier*, *la Patrie* reçoivent leurs confidences.

Voilà, mon cher, une lettre, non pas celles que vous m'écrivez ; dédommagez-moi en Périgord de vos petits bouts de billets.

Vous avez raison, le ministère fait fort bien de ne pas dissoudre la Chambre cette année.

Adieu, adieu, je vous quitte ; croyez à mon affection dévouée, et faites agréer à Madame tous mes compliments empressés. Maréchal duc D'ISLY.

Au camp sous Miliana, le 21 octobre 1845.

MON CHER GENTY[1],

Je profite du premier moment de répit pour répondre à votre bonne lettre du 11 octobre.

Les circonstances sont graves sans doute, mais elles ne sont pas, comme vous le dites, revenues à 1841. La province d'Alger n'a pas bougé et ne bougera pas, j'espère. Nous avons de bons postes dans l'intérieur que nous n'avions pas il y a cinq ans. Ils formeront des bases d'opérations d'une haute utilité. Malheureusement les postes de la province d'Oran ne sont pas bien approvisionnés. L'armée est aguerrie, intelligente de cette guerre et pleine d'ardeur.

L'incendie gagnait le sud de la subdivision de Miliana ; j'y cours avec 3.000 baïonnettes et 450 sabres, et un fort convoi français et arabe que j'ai organisé à la hâte.

Je serai le 24 à Teniet-el-Had, le 27 ou le 28 à Tiaret. J'agirai conformément aux circonstances.

On n'a aucune nouvelle de Lamoricière depuis le 10. On a entendu le canon dans les environs de Djemma-Ghazaouat les 12, 13 et 14. L'absence de nouvelles prouve que mes troupes sont entourées d'ennemis.

On a attaqué Mostaganem. L'affaire a bien tourné, mais

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

nous avons perdu dix hommes. J'espère que l'apparition de ma colonne du côté de Mascara va changer la face des affaires. Néanmoins l'incendie est trop général pour ne pas croire qu'il faudra agir tout l'hiver et même au printemps pour ramener les choses au point où elles étaient. Malheureusement la province modèle n'a pas justifié les louanges de certains organes de la presse.

J'ai déploré la lettre que le préfet [1] de la Dordogne, par une insigne maladresse, a laissé tomber dans la publicité.

Adieu, je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, j'ai trop de choses à faire, à dire et à écrire. Demain, à quatre heures, je serai en mouvement.

Mille amitiés.

Maréchal duc D'ISLY.

Alger, le 30 *mai* 1846.

MON CHER GENTY [2],

Je reçois à la fois vos lettres des 10 et 25 mai. La première courait après moi dans l'Ouarensènis pendant que je rentrais par Ténès et la mer.

Oui, je rentre dans les premiers jours de juillet avec un congé qui se convertira en résidence définitive.

Je laisserai l'établissement d'Afrique plus grand, plus puissant qu'avant la grande crise dont nous venons de triompher de la manière la plus complète. Tout le monde ici le proclame et jamais mes actions ne furent aussi hautes dans la population et dans l'armée. Un effet d'opinion, moins général peut-être, se produit en France et se produira chaque jour davantage, parce que nos affaires vont de manière à désespérer mes détracteurs de France autant que nos ennemis d'Afrique. A cet égard mes bulletins sont au-dessous de la vérité. Je reçois en ce moment deux lettres, du prince et de Yusuf. Partout la situation est

1. Le préfet était M. de Marcillac; il s'agit d'une lettre privée que le maréchal lui avait écrite. Elle est reproduite par M. d'Ideville (t. III, p. 53).

2. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

triomphante. Toutes les tribus rebelles se rangent autour de nos camps et acquittent sans difficulté des contributions de guerre énormes en raison des pertes qu'elles ont faites dans la lutte.

Abd-el-Kader, réfugié à l'extrémité ouest du désert, est dans un état dont j'aurais pitié, s'il n'avait ordonné, dans son désespoir, d'égorger nos malheureux prisonniers.

Le directeur des finances me disait hier que les revenus du premier semestre 46 dépasseraient de 80 0/0 ceux du premier semestre 45.

La confiance et la joie règnent dans la population civile. Dans l'armée, c'est constant.

Il serait fâcheux que la discussion des crédits d'Afrique ne fût pas sérieuse, il serait temps que la nation apprît à raisonner pertinemment de sa plus grosse affaire. Je crains qu'avant de voir cela, il ne s'écoule encore beaucoup de temps. Cette opinion se fonde sur la discussion des bureaux et sur les rapports Dufaure et Bignon [1]. Selon le premier, notre colonisation faite est factice; suivant le second, les résultats obtenus en tout genre sont négatifs.

Je viens de visiter Miliana, Orléansville et Ténès. Ces villes ne sont ni factices, ni négatives. Ténès, dont j'ai posé la première pierre il y a trois ans, compte 2.400 habitants civils, qui n'ont pas craint de se placer sous le régime du sabre. Ils ont bâti d'assez jolies maisons et les édifices militaires sont superbes. L'armée, cet instrument qui n'est propre qu'à la destruction, a fait des routes et une conduite d'eau digne des Romains. Dans quelques jours la ville aura de bonnes fontaines, des bassins, des jets d'eau et 150 hectares arrosés pour faire ses jardins.

Partout où l'armée a mis des postes sédentaires, elle a créé des choses factices et négatives comme celles dont je

1. Bignon (François), né à Orléans le 18 janvier 1789, mort à Paris le 25 juillet 1863, député de Nantes de 1834 à 1848. Il vota presque toujours avec la majorité conservatrice, sauf dans les questions de finances.

viens de vous parler. Ce n'est pas la meilleure colonisation, mais c'est une partie essentielle du tout. Il faut des villes, des industriels, des commerçants.

Adieu, je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, mais je vous prie de remarquer qu'une de mes lettres en vaut trois des vôtres, en abondance s'entend.

Mille amitiés, à bientôt.

Maréchal duc D'ISLY

Alger, *le* 21 *juin* 1846.

MON CHER GENTY[2],

J'ai reçu votre billet du 14 et la note pour le sous-lieutenant au 4e de chasseurs d'Afrique. J'appelle sur cet officier l'attention bienveillante de son colonel[1].

J'ai remarqué comme tout le monde que la discussion des crédits d'Afrique a été très creuse. Il ne peut en être autrement. On ne sait pas et l'on déclame dans le vide. M. de Lamartine a excellé dans ce genre. J'espérais combler un petit coin du creux par le mémoire que j'ai envoyé à M. Guizot et qu'il a distribué aux Chambres (*trois questions fondamentales*). On me mande que ce petit écrit a été goûté.

Le langage de M. Guizot me laisserait peu à désirer, s'il eût parlé de l'énorme changement qui s'est opéré depuis six semaines dans nos affaires d'Afrique. Comment ne s'est-il pas appuyé sur mon rapport du 22 mai? Il me semble qu'il pouvait s'en honorer, puisqu'il annonçait et expliquait la fin de la grande crise, la consolidation de l'extension de notre conquête. Ce grand fait est passé comme inaperçu dans la presse et à la tribune. C'est vraiment plus qu'étrange.

Vous vous réjouirez avec nous, j'en suis sûr, du mariage

1. Dupuch (Théodore-Élie), né à Mauzac (Dordogne), en 1798, décédé à Paris en 1881. Garde du corps de Monsieur en 1815. Il va en Afrique en 1844 comme lieutenant-colonel du 2e chasseurs d'Afrique. Il est colonel au 4e chasseurs d'Afrique de 1846 à 1851 où il est nommé général de brigade. Général de division en 1859, retraité en 1878.

2. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

de notre fille avec M. le chef d'escadrons Feray[1], du 1er de chasseurs d'Afrique, beau-frère de M. de Salvandy[2]. Cela aura lieu dans une quinzaine de jours. Après cela, nous partirons tous pour la France, où je compte être le 20 juillet.

Je vous plains d'être dans les griffes de vos électeurs, je connais vos tourments et j'y sais compatir. On ne me les épargne pas, malgré l'énorme fardeau que je porte depuis bientôt six ans.

Adieu, mon cher Genty, mille hommages à Madame, mille amitiés pour vous.

Maréchal duc d'Isly.

Alger, le 8 *juillet* 1846, 3 *heures du matin.*

Mon cher Genty,

J'ai reçu vos billets des 27 et 30 juin. Vous voulez savoir ma rentrée en France ? Je partirai d'ici le 18 et je serai à Excideuil le 24 ou le 25, à Paris le 17 août.

1. Feray (Henri), né le 11 janvier 1812 à Paris, décédé à Paris le 3 janvier 1870. Sous-lieutenant « sur la présentation de la commission des récompenses nationales » et autorisé à suivre les cours de l'École de Saumur le 21 février 1831. Nommé d'abord chef d'escadrons au 8e cuirassiers le 9 septembre 1845, il est envoyé au 1er chasseurs d'Afrique le 9 décembre de la même année. Il avait déjà été en Algérie en 1840 et il y resta de 1845 à 1849. Il rentra en France ayant été nommé colonel du 7e lanciers le 1er mai 1849, et arriva juste pour la mort du maréchal Bugeaud. Général de brigade en 1852, il commanda une brigade de cavalerie de l'armée d'Orient. Général de division en 1855, en 1862 la division de cavalerie du camp de Châlons et en 1863 la division de cavalerie de la Garde impériale. Il mourut en activité de service, inspecteur général du 6e arrondissement de cavalerie et président du comité de cavalerie, après avoir commandé en 1857 et 1858 les divisions de Limoges et de Toulouse.

2. Salvandy (Narcisse) (1795-1857). Homme de lettres et homme d'État ; en 1816 auteur de la brochure hardie *la Coalition et la France* contre l'occupation. Capitaine sous Napoléon Ier, conseiller d'état sous le ministère Martignac, député en 1832, ministre de l'Instruction publique en 1837 et 1845, ambassadeur à Madrid et à Turin ; promoteur de la fusion entre les deux branches de la maison de Bourbon ; académicien en 1835 ; grand-maître de l'Université ; publia *Alonzo* et l'*Histoire de Pologne*.

J'avais vaguement entendu parler de l'affaire de la saline d'Arzew par les Festugiere. Ils ne m'en ont rien dit et je suis bien décidé à lui laisser suivre son cours naturel. Si les offres sont avantageuses, le conseil d'administration donnera un avis favorable sans s'inquiéter de celui de M. de L..., qui du reste peut l'avoir donné sans savoir que M. Festugiere fût mon parent.

M. de L... vous tient rigueur à cause de moi? Il devrait vous aimer à cause de moi, car il devrait être reconnaissant de ce que je l'aie tant ménagé, lorsque j'aurais dû demander son rappel au milieu même de l'insurrection. Il a été détestable, et il est bien peu de gens dans l'armée qui ne le reconnaissent. Jamais on ne vit une renommée plus déchue. Il paraît que le contre-coup ne s'est pas encore fait sentir dans le public de Paris, puisqu'on le porte, dit-on, à la place de Jacqueminot. On est convaincu que c'est un foudre de guerre.

Le mariage s'est fait hier. Je pars aujourd'hui à quatre heures du matin pour Médéa avec Salvandy, qui est enchanté de ce qu'il voit et entend.

Adieu, mille amitiés bien vraies.

Maréchal duc D'ISLY.

Dans la lettre suivante, on trouve pour la première fois le nom du général Charon, auquel le maréchal Bugeaud adressa plusieurs lettres publiées ci-après. Aussi croyons-nous devoir lui consacrer la notice suivante :

CHARON (baron Viala), général de division, né à Paris le 29 juillet 1794, mort à Paris le 26 novembre 1880.

Entré à l'École polytechnique en 1811 et à l'École d'application en 1813, il prend part à la défense de Metz en 1814. Nommé lieutenant du génie le 23 mai 1815, il fait la campagne des Cent-Jours et assiste à la bataille de Waterloo.

Capitaine le 10 février 1821, il est affecté au 5e corps de l'armée d'Espagne et se signale aux sièges de Saint-Sébastien et de Pampelune. Il reste cinq années en Espagne et est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1827.

Désigné sur sa demande pour faire partie du corps expéditionnaire de Belgique, il commande une des compagnies qui couronnent le chemin couvert au siège d'Anvers (1832). Il est fait officier de la Légion d'honneur à la suite de cette campagne (1833).

Le 8 mars 1835, il s'embarque pour l'Afrique, où il reste pendant quinze années. Durant cette longue période il assiste à de nombreuses affaires, notamment au siège de Bougie, où il se distingue. Cité à l'ordre du jour pour les combats des 9 et 12 novembre 1835, il est promu chef de bataillon le 31 décembre de la même année. Il prend également part au siège de Blida, aux expéditions de Cherchell et de Miliana (cité à l'ordre du jour le 18 mai 1840), de Mascara (1841), du Chéliff et des Flissas (1843).

Colonel en 1842, maréchal de camp en 1843, il est rappelé en France et nommé directeur des affaires de l'Algérie au ministère de la Guerre le 1er janvier 1848. Le 10 juillet suivant, il est promu général de division. Le 9 septembre de la même année, il est appelé au gouvernement général de l'Algérie, poste qu'il conserve jusqu'au 4 novembre 1850, date à laquelle il rentre en France et entre au comité des fortifications, dont il reste président jusqu'à son passage dans la disponibilité pour cause de limite d'âge, le 1er janvier 1865.

Commandeur de la Légion d'honneur le 19 avril 1843, grand-officier le 2 décembre 1850, grand-croix le 31 décembre 1857, il reçoit la médaille militaire le 14 juillet 1852.

Il avait été nommé sénateur le 31 décembre 1852 et créé baron par décret du 3 février 1864.

A Monsieur le lieutenant général, pair de France, ministre de la Guerre[1].

Paris, le 1er septembre 1846.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur[2] de mettre sous vos yeux la pétition qui m'est adressée par les principaux habitants du faubourg Bab-el-Oued à l'effet d'obtenir que les conditions dans lesquelles ils sont placés, comme propriétaires d'établisse-

1. Le ministre de la Guerre était le général de Saint-Yon.
2. Lettre écrite par le capitaine Trochu et signée par le maréchal.

ments compris dans les zones de servitude militaire, soient modifiées et fixées définitivement.

La question soulevée par cette pétition s'est plus d'une fois présentée en Algérie. Des conflits s'élèvent à chaque instant entre le génie militaire et les intérêts industriels ou autres qui se groupent autour de nos villes, conflits toujours préjudiciables à ces intérêts et dans lesquels le génie a pour lui les règlements, mais rarement la raison. Je pourrais citer la place de Mers-el-Kebir, où l'industrie et le commerce avaient réuni tous les éléments d'une jolie petite ville maritime. L'application des règles en matière de servitude est venue paralyser cet élan, et Mers-el-Kebir est restée une misérable bourgade.

En ce qui concerne Bab-el-Oued, j'ai fait comprendre sur les lieux à M. le général Charon que les établissements dont il s'agit, loin de nuire à la défense, favoriseraient au contraire la défense pied à pied des abords de l'enceinte et retarderaient beaucoup la reddition, si on savait s'en servir utilement.

Depuis, M. le général Charon a dû vous prier d'adopter un polygone exceptionnel dont il a fait le projet et qui, en favorisant les intérêts industriels fixés à Bab-el-Oued, ne compromettrait en rien la défense.

Je vous prie de vouloir bien adopter ce projet et, s'il ne vous était pas encore parvenu, de le réclamer à M. le général Charon. Dans mon opinion, la réclamation des propriétaires de Bab-el-Oued et la plupart de celles du même genre sont fondées en raison. Les propriétés et établissements qu'elle concerne sont en général très intéressants pour la colonisation. Il importe bien plus de favoriser leur développement que de s'assujettir à la rigoureuse observation de règles auxquelles on attache, selon moi, en Algérie particulièrement, beaucoup trop d'importance.

Recevez, Monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

Maréchal duc d'Isly.

P. S. — Si [1] je devais défendre Alger, je serais fort aise d'avoir en avant et près des glacis de bons faubourgs bâtis en pierre; je les considérerais comme des ouvrages avancés meilleurs que des ouvrages réguliers et je les défendrais pied à pied.

Alger, le 6 *novembre* 1846.

Mon cher Genty [2],

Je n'ai pas besoin que vous me rendiez la lettre en question, je vous prie seulement de la brûler afin qu'elle ne tombe pas entre les mains des infidèles.

Je viens encore de terminer heureusement et rapidement une affaire qui aurait pu être tourmentante pour cet hiver, si l'on était resté sur l'insuccès du 17. Je ne dis pas l'échec, car nos troupes s'étaient vigoureusement battues, mais les fautes de quelques chefs avaient obligé de se retirer sans avoir vaincu et atteint le but. Nous avons bien frotté l'ennemi le 28 et les deux grandes tribus dissidentes de l'agalik de Taourgha ont capitulé et ont été organisées. Elles comptent à elles deux 6.000 hommes armés. Au printemps dernier, elles avaient été comprises nominalement et géographiquement dans l'agalik sur l'assertion de l'aga nommé, qui prétendait avoir sur elles assez d'influence pour les amener à soumission sans combat. Le pauvre diable avait besoin de nos baïonnettes. Une fois vaincus, leur soumission a été franche, et les Kabyles sont plus fidèles à leur foi que les Arabes. Je compte sur ceux-ci, nous serons tranquilles de ce côté cet hiver.

Mille amitiés. Maréchal B.

A Monsieur le directeur de l'Intérieur et de la Colonisation.

Alger, le 14 *janvier* 1847.

Monsieur le Directeur,

L'intention [3] de M. le ministre est que nous encouragions,

1. Ces dernières lignes sont de la main du maréchal.
2. Collection Eugène Tattet.
3. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

dès cette année, chez tous les colons établis en Algérie, la culture du tabac. Vous recevrez à cet égard des instructions de M. le directeur général, pour ce qui concerne les territoires civils.

J'écris directement aux commandants des trois divisions pour prévenir les colons établis dans la zone militaire des intentions bienveillantes du gouvernement, et pour qu'ils prennent des mesures pour procurer à ces colons les plants qui leur seront nécessaires. Veuillez bien ordonner à M. Hardy d'envoyer dans les provinces de Constantine et d'Oran, par les plus prochains bateaux, de la graine de tabac destinée aux villes de l'intérieur, avec une notice sur la manière d'établir les semis.

M. Hardy voudra bien également satisfaire aux demandes qui lui seront faites par M. le lieutenant général de Bar pour la division d'Alger.

Je vous recommande expressément de prescrire à MM. les sous-directeurs des provinces de venir, en tant qu'il dépendra d'eux, au-devant des besoins des localités de l'intérieur, et de prier M. Hardy d'y mettre tout l'empressement désirable.

Recevez, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Maréchal duc D'ISLY.

En tête de la lettre se lit cette note du directeur : « Écrire à M. Hardy d'envoyer une certaine quantité de paquets aux sous-directeurs de Philippeville, Bône et Oran, qui les tiendront à la disposition de l'autorité militaire, avec des brochures de M. Le Beschu. Envoyer à chaque sous-directeur un certain nombre de ces brochures. Prendre d'urgence les dispositions mentionnées. »

Alger, le 15 *janvier* 1847.

Comment se fait-il, mon cher Genty [1], que vous ne me donniez plus signe de vie? vous qui écrivez, avec tant de

1. Archives Féray Bugeaud d'Isly.

facilité, de trop courtes lettres, il est vrai. M'en voulez-vous? êtes-vous malade? êtes-vous mort?

Moi, je ne suis pas mort, mais je suis malade et en même temps je suis plus accablé d'affaires que jamais.

Avez-vous remarqué que mon détestable système de guerre vous a donné depuis cinq mois la paix la plus profonde? A cette occasion, je vous engage à relire une lettre de Paul-Émile aux Romains. Elle ne manque pas d'à propos. Ce grand homme se plaignait aussi des faux jugements et en signalait le danger. Il offrait à ses critiques de venir en Macédoine voir de près les difficultés et apprendre à les vaincre. Il mettait à leur disposition des armes, des chevaux, des soldats, et il terminait par leur déclarer qu'il n'écoutait que les conseils des gens du métier, ayant vu les lieux et les choses.

Ce qui est certain, c'est que jamais les Arabes n'ont été aussi souples; je les fais obéir à 140 lieues de la côte. Il font eux-mêmes la police des routes et de tout le pays. Je ne garde rien directement, mais je garde tout par la puissance morale que nous a donnée notre système de guerre, si vicieux comme on sait. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas encore des révoltes; il y en aura, gardez-vous d'en douter. Vous les engendrerez vous-mêmes par la colonisation européenne. Mais on les étouffera toujours, pourvu qu'on ne renonce pas au système de guerre tant décrié.

Le parti d'Abd-el-Kader se désorganise visiblement chaque jour. Il est lui-même fort misérable dans le Maroc, sur les bords de la Moulouïa. Plusieurs de ses fidèles nous sont déjà venus, d'autres plus importants négocient leur retour.

Le ministère se décide à demander 3 millions pour la colonisation militaire. Si cette demande est bien soutenue, je me persuade qu'elle réussira.

A ce sujet, je distribue aux deux Chambres une brochure, je vous engage à la lire attentivement. Dites-m'en votre sentiment et celui du public parlementaire. C'est M. Guizot

qui l'a fait imprimer et distribuer. Je distribue aussi une réponse au système de M. de Lamoricière. Il m'y a contraint, puisqu'il a donné de la publicité à son œuvre et que le ministère en a ordonné l'application avant de m'avoir consulté.

Recevez, mon cher Genty, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

Maréchal duc D'ISLY.

Alger, le 8 *février* 1847.

MON CHER GENTY [1],

J'ai bien fait de vous provoquer, puisque cela m'a valu deux pages et des nouvelles de votre chère moitié. J'ai appris sa convalescence en même temps que sa maladie. Je sens par le souvenir de mes peines passées combien vous avez dû souffrir, pendant que cet être chéri était en danger. Les beaux jours de mars la rendront, j'espère, à la santé, je fais des vœux pour cela.

Ma femme, ma fille et moi sommes très enrhumés. C'est en visitant les villages que j'ai attrapé cette maladie toujours très dure pour moi. Malgré cela, je n'ai pas cessé de travailler du matin au soir et quelquefois la nuit, tant on est harcelé par les affaires. Nul ne peut se faire une idée de notre fardeau que celui qui l'a supporté.

L'administration civile des 110.000 Européens me donne dix fois plus d'embarras que l'armée et l'administration des Arabes. C'est que d'une part la machine administrative est trop compliquée et que de l'autre on veut tout faire, tout réformer, tout réorganiser à la fois. Aussi tous mes fonctionnaires sont accablés et le gouverneur général plus que tous les autres.

La direction de Paris nous gourmande et nous harcèle pour obtenir à temps des tombereaux de papiers, de plans, de devis, de mémoires, de justifications. Je gourmande, je harcèle à mon tour le directeur général et les divers chefs

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

de services, qui à leur tour envoient des ricochets à leurs subordonnés; ça va jusqu'aux garçons de bureau qui, dans leur humeur, en donnent bien peut-être quelques coups de pied à leurs chiens.

C'est un rude métier, mon cher Genty, que de gouverner l'administration civile, j'aimerais mieux commander l'armée de Xerxès. Et cependant je voudrais que vous vissiez avec quel sang-froid imperturbable je préside le conseil deux fois par semaine pendant cinq heures, sans compter les conférences avec les chefs de service. Ce n'est pas petite besogne, le conseil est nombreux et l'on aime assez à y parler, c'est une Chambre des députés au petit pied. Trois bonnes têtes et un gouverneur général ayant beaucoup d'autorité feraient mieux les affaires que tout cet échafaudage. Ce n'est pas là le vent de l'époque, il faut du compliqué, garanties sur garanties, partant beaucoup de rouages, beaucoup d'employés, beaucoup de dépenses.

Ce n'est pas ainsi que j'ai organisé mon gouvernement arabe et celui des villes de l'intérieur. Celles-ci ne coûtent qu'un sous-officier secrétaire à 30 francs par mois, 360 francs; un interprète à 600 francs, total 960. Le commandant de place administre et juge gratuitement ; il n'a que 240 francs de frais de bureau.

Les pépinières, les dépôts d'étalons, les travaux publics, tout est à l'avenant, au moins de frais possible. Aussi crie-t-on par-dessus les toits qu'il y a urgence de changer cet horrible régime du sabre, c'est trop simple, trop bon marché. Et cependant, je vous le jure, aucune réclamation fondée n'a été portée par les citoyens contre les juges ou les administrateurs militaires. En est-il de même pour les juges et administrateurs civils? Non, car il a été nécessaire de renvoyer bon nombre des uns et des autres.

C'est qu'on ne peut pas les choisir comme j'ai choisi les miens. Et puis, si l'on pouvait choisir, où est la pépinière comme celle que j'ai de 6.000 sujets dont le plus grand nombre ont reçu une bonne éducation?

Vous n'êtes pas *a priori* partisan chaleureux de la colonisation militaire ou, pour parler plus vrai, de la colonisation faite avec l'élément pris dans l'armée. Vous voulez m'entendre, examiner, juger.

C'est très bien, je ne veux pas être cru sur l'étiquette du sac, et bien que je vous aie souvent entretenu de mon système, et que vous m'ayez même aidé à le rédiger une première fois, je comprends que vous l'examiniez encore très attentivement.

Vous voyez d'ailleurs que j'ai envoyé à M. Guizot un manuscrit pour qu'il ait la bonté de le faire imprimer et distribuer aux deux Chambres. On ne sera donc pas surpris par la discussion, on aura le temps d'apprécier.

Vous me placez, dites-vous, entre César et Alexandre. Je ne suis pas si ambitieux, mon cher Genty, et je me contente d'être bien loin derrière ces deux grandes figures militaires. Mais je ne veux pas faire trop le modeste, et je dis hardiment qu'en fait de guerre, j'ai quelque portée, puisque j'ai dit exactement en 1838 à la tribune ce que j'ai fait de 1841 à 1847. Eh bien, j'ai la conviction que mon système de colonisation est aussi sûr que mon système de guerre. Il résoudrait cette troisième question, comme j'ai résolu les deux premières, par l'application de deux ou trois vérités.

Puisque M. Guizot retarde tant l'impression de ma brochure, je vous en envoie confidentiellement un exemplaire, ainsi qu'une autre brochure dans laquelle j'examine le système proposé par M. de Lamoricière, système, pour le dire en passant, que nous avons essayé avant lui avec cinq entrepreneurs de colonisation et qui n'a produit que de fort tristes résultats.

Lisez, je vous prie, attentivement ces deux opuscules et vous m'en direz votre sentiment.

Recevez, mon cher Genty, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués et faites agréer mes hommages à votre femme. Maréchal duc d'Isly.

Alger, le 30 *mars* 1847.

MON CHER GENTY,

Vous [1] êtes bien le meilleur cœur du monde ; je vous ai bien grondé et vous ne vous en fâchez pas. Vous acceptez mon rendez-vous de La Durentie au risque de vous faire gronder encore à l'endroit de l'Afrique. Si je vous ai affligé par mes critiques un peu vives, consolez-vous en pensant que j'en gronde bien d'autres et que j'aurais à en gronder par millions. En effet les questions d'Afrique ont plus fait déraisonner les hommes depuis quinze ans que toutes celles qui ont surgi depuis un siècle. Et, remarquez-le bien, ce ne sont pas seulement les sots qui déraisonnent sur l'Algérie, ce sont aussi les gens d'esprit pour la plupart, parce qu'ils en parlent sans avoir étudié et sans avoir vu, non pas comme les touristes, mais *comme nous*.

Je trouve aussi tous les jours des gens qui ont vu comme nous et qui n'en sont pas plus avancés, c'est que leur maman ne les avait pas fabriqués pour cela.

Tout cela prouve que la question est immensément difficile. Combien de gens s'y sont essayés sans pouvoir satisfaire ni aux nécessités, ni au public ? On en essaiera encore beaucoup, ainsi que des systèmes, et c'est là ce qu'il y a d'effrayant pour l'avenir.

Voilà la commission des crédits supplémentaires d'Afrique qui repousse à l'unanimité moins une voix l'idée de la colonisation militaire. Vous voyez quels enseignements on a tirés des derniers événements ! Les environs d'Alger ont failli être envahis par Abd-el-Kader et l'insurrection, ce qui eût été tout un. J'ai ordonné de préparer la mobilisation de deux bataillons de milice ; aussitôt on a jeté les hauts cris sur les deux rives de la Méditerranée. Comment ! faire marcher des citoyens qui ont des affaires ! c'est un crime abominable !

Si vous n'avez que des citoyens ainsi constitués, comment domineront-ils le peuple arabe, si fier, si belliqueux ? Il

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

est évident que cette colonisation incapable de se défendre des Arabes, *qu'il faut spolier pour la placer*, devra être gardée perpétuellement par une armée croissant en proportion de l'extension de la colonie européenne. C'est à ces conditions-là que vous maintiendrez les libertés civiles, municipales, individuelles. Si ces libertés cessaient un instant d'être sous la protection des baïonnettes, elles disparaîtraient avec la tête et les biens des hommes libres.

Garder *toujours* la colonisation avec une armée *toujours plus nombreuse*, voilà la voie dans laquelle est entrée la commission par son fameux vote.

Oui, certainement, mon cher Genty, il est dans le droit de chaque député de parler sur la question d'Afrique, qui exige de la Chambre de si grands votes, et de la France de si grands sacrifices. Mais il est aussi dans le droit de chaque citoyen, et du gouverneur général, d'examiner les opinions émises par les mandataires du pays. Quoique vous en disiez, il ne peut être indifférent que les députés aient des idées justes ou fausses sur la plus grosse affaire de la France, car ils doivent nécessairement influencer beaucoup le gouvernement. Vous le voyez pour le ministère spécial. C'est la Chambre qui le pousse à une mesure qu'il désire probablement dans un intérêt bien plus ministériel qu'africain.

La brochure *la France en Afrique* me paraît avoir été commandée pour cela. Voilà que la spirituelle *Époque* loue cette brochure, stupide sur tant de points. La question y est prise de haut, dit-elle. Oui, dans les nuages, et sur tout le continent africain, *qui vous sert de point d'appui, ainsi que ses îles*. Qu'avez-vous besoin de conserver en Algérie vos 100.000 hommes, très mauvais du reste, puisqu'ils ne doivent plus voir dans la profession des armes ni prestige, ni passion, ni art, ni utilité? Renvoyez-les bien vite. N'avez-vous pas tous les appuis qu'énumère *la France en Afrique* au chapitre III?

Et voilà pourtant l'œuvre que chante un journal écrit par des hommes de talent! Faites-en, je vous prie, mon com-

pliment à Granier de Cassagnac, dès que vous le verrez à la Chambre.

Vous avez beau dire. Je soutiens qu'on peut et qu'on doit garder un bon sous-secrétaire d'État de l'Algérie et qu'on ne peut pas garder un ministre quand le cabinet s'en va.

Ne sont pas plus dans le vrai les gens qui ont dit dans les bureaux « que je devrais rester davantage à Alger, dirigeant de là mes colonnes, une main sur la carte, une autre sur l'administration du pays ». Il y a là une montagne d'erreurs : Quoi! c'est d'Alger, une carte sous les yeux, que l'on peut diriger une guerre de détails, si féconde en péripéties que souvent j'ai été obligé, trois fois dans un jour, de changer toutes mes dispositions pour une foule de colonnes! C'était déjà bien difficile (et quelquefois à contretemps) en étant sur les lieux, au centre de l'action, qu'aurait-ce donc été si je m'étais tenu à 30 lieues, avec des communications lentes et peu sûres? Le remède serait toujours arrivé après les plus grands progrès du mal. Ce reproche qui n'est pas nouveau caractérise notre époque, à aucune autre on n'avait exigé qu'un général en chef se tînt loin de son armée pour la diriger.

Mais, indépendamment des lenteurs dangereuses qu'apporterait nécessairement ce système, que deviendrait l'influence morale du chef, laquelle doit jouer un si grand rôle? Croyez-vous que j'aurais obtenu qu'on tînt sans murmurer la campagne pendant tout l'hiver, si j'avais eu les pieds chauds à Alger? Cependant il fallait agir sans discontinuer, sous peine de tout perdre, car Abd-el-Kader, lui, agissait et l'insurrection gagnait de tous côtés. Il fallait donc que le chef fût là, partageant les fatigues, les intempéries, et donnant sur-le-champ tous les ordres conformes à des circonstances variant à l'infini.

Savez-vous d'où proviennent ces faux jugements sur la conduite du général en chef gouverneur? de ce qu'on croit généralement que l'administration des 90.000 Européens

de toutes les nations est la chose principale, tandis qu'elle n'est que très secondaire. Je place en première ligne notre domination sur les Arabes, sans laquelle il n'y a ni sécurité pour la population européenne, ni progrès en colonisation; en deuxième ligne et pour les mêmes motifs, le gouvernement et l'administration des Arabes; en troisième ligne, la colonisation et l'administration des Européens.

Mais, pour mieux dire, ce n'est qu'en vue des Européens que je classe ainsi les choses par degré d'*urgence*, ce mot convient mieux que celui d'*importance*.

Pouvais-je faire quelque chose de plus utile à la colonisation et à l'administration des Européens que d'éloigner la guerre et de ramener les Arabes à la soumission? que de donner la sécurité qui est la base de tout?

Aurait-il mieux valu que je restasse à Alger pour discuter avec le conseil d'administration toutes les petites affaires, que l'on transforme à Paris en affaires graves et majeures? Fallait-il s'occuper de laver et repeindre le vaisseau quand il était sur des écueils? Je l'ai sauvé, on n'en tient compte et l'on me demande pourquoi je ne suis pas bien plutôt occupé du métier de frotteur que de celui de pilote.

Oh! Français, que vous méritez bien ce que les Anglais disent de vous!

Croyez-vous qu'on ne puisse administrer qu'à Alger? Mais les Arabes, 25 ou 30 fois plus nombreux que les Européens, ne s'administrent qu'en se promenant beaucoup sur leur territoire, qui est 3 ou 400 fois plus grand que celui qu'occupent les Européens. Voyez donc sur la carte le terrain appartenant à ce que vous appelez pompeusement l'administration de l'Algérie! Vous en aurez pitié. Et c'est sur ce petit morceau de terre, occupé en très grande partie par les gueux d'Espagne, d'Italie, de Malte, que vous voudriez confiner l'action du gouverneur général, du chef de 100.000 hommes répandus sur toute la surface du pays et faisant la guerre! Allons donc, c'est insensé!

Et n'y a-t-il donc pas à Alger un assez grand luxe d'admi-

nistration pour que le gouverneur puisse s'absenter quand sa présence est plus utile ailleurs? Un lieutenant général, un directeur général des services civils, deux directeurs de l'intérieur et des finances, une multitude d'agents de toute sorte : en voilà assez pour administrer 90.000 Européens, qui n'occupent pas 100 lieues carrés, car ils sont presque tous agglomérés dans quelques villes.

Vous me dites qu'un homme ne peut être propre à tout. Je n'ai pas la prétention d'être universel; mais j'ai celle d'entendre les grandes questions administratives aussi bien que qui que ce soit dans le conseil supérieur et mieux que dans les bureaux de la Guerre. Les membres du conseil me rendent, je crois, cette justice; si donc je m'éloigne de l'administration, ce n'est pas par impuissance, mais bien parce qu'il y a urgence, pour l'administration elle-même, que je sois ailleurs.

Lisez cela, je vous prie, à quelques-uns de ceux qui m'accusent de ne pas assez rester à Alger et finissons-en, s'il se peut, avec cette étrange accusation sur une conduite qui devrait au contraire me mériter des éloges.

Malheur à vous, si vous trouvez des gouverneurs qui préféreront rester à Alger pour faire de la broutille administrative que d'aller à l'armée quand il y aura guerre à faire. Un tel gouverneur laisserait bientôt tomber en quenouille notre autorité sur les Arabes, et l'on verrait alors si le meilleur moyen de faire marcher l'administration est de rester à Alger.

Je vous l'ai dit, je suis profondément décidé à me retirer au mois de juillet. Les faux jugements, les fausses idées sur l'Algérie ne contribuent pas peu à cette décision. Eussé-je le génie de César, je ne pourrais satisfaire les esprits de ces temps-ci.

Au revoir donc, à la Durentie.

Mille amitiés pour vous, mille hommages à Madame.

Maréchal duc d'Isly.

Alger, le 27 *avril* 1847.

MON CHER GENTY,

Si je n'ai pas répondu tout de suite à vos trois dernières lettres, c'est par deux causes : premièrement, parce que j'ai fait une seconde maladie plus cruelle que la première, et de laquelle j'entre à peine en convalescence ; secondement, parce que j'étais piqué contre vous. Je ne veux pas, ainsi que vous paraissez le croire, vous imposer mes opinions; mais j'ai trouvé étrange qu'après m'avoir dit dans une lettre antérieure que vous ne partagiez pas *toutes* mes opinions sur la colonisation militaire, vous les ayez toutes combattues avec vivacité et en vous appuyant sur des faits entièrement faux, en disant que les essais de colonisation militaire n'avaient pas réussi.

Vous me dites que vous avez voulu me parler des essais faits de votre temps, je vous réponds, d'abord, qu'il fallait vous expliquer et ne pas confondre tout; puis je vous dis que votre mémoire a été infidèle, et qu'avant moi il n'a été fait aucun essai de colonisation militaire ; de votre temps on a fait quelques misérables essais de colonisation civile qui ont complètement échoué ; quelques centaines de familles allemandes qu'on avait imprudemment fait venir sans savoir comment on les établirait et sans avoir aucun secours à leur donner, ont péri ou se sont en allées. J'ai trouvé les restes infortunés de cette colonisation à Dely-Ibrahim sous des baraques de bois. C'est aujourd'hui un beau village en pierres.

Ce qui m'a beaucoup affligé, c'est de vous entendre dire, après nos conversations et nos correspondances, que les institutions de la France données à l'Algérie feraient la colonisation et aplaniraient tous les obstables. Je ne puis concevoir qu'un homme versé comme vous dans les affaires, un peu trop de cabinet, il est vrai, puisse professer de pareilles chimères, qui n'appartiennent qu'aux poètes et aux journalistes. Ce que vous demandez pour l'Algérie est

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

à peu près aussi efficace pour consolider la conquête en fondant le peuple qui doit dominer les Arabes, et délivrer la France de son double fardeau, que la réforme électorale l'est pour donner à nos 32 millions d'ouvriers un pain plus blanc et plus abondant, de meilleurs habits, une meilleure maison.

Continuez, continuez, Messieurs, de vous bercer de ces illusions et vous laisserez longtemps à votre pays quelque chose qui ne sera pas illusoire, à savoir la nécessité d'augmenter périodiquement l'armée d'Afrique pour protéger contre la juste fureur des Arabes les nouveaux barons et les populations misérables sous tous les rapports qu'ils auront attirés derrière eux pour mettre leurs fiefs en valeur. Aujourd'hui ces barons, sans avoir le casque en tête et la lance au poing, disent dans leurs écrits (voyez la récente brochure de M. de Rahousset[1]) que les colons seront bien capables de se défendre eux-mêmes et que les Arabes ne sont que de la fantasmagorie, un épouvantail. Mais quand ils seront en présence des dangers, ils s'empresseront de demander qu'on place auprès d'eux des troupes pour les protéger. Si le gouverneur résiste pour ne pas immobiliser toute son armée, ils le proclameront incapable, ennemi de la colonisation, et lui feront donner l'ordre de Paris de les garder et de leur fournir des soldats pour cultiver leurs terres. Cela m'est arrivé fréquemment sur une petite échelle, parce que j'ai résisté, mais mon successeur pourra-t-il résister à un mouvement qui me déborde? aura-t-il pour cela la force que donnent les grands succès obtenus? Non, il cédera et bientôt il n'aura plus d'armée. Il faudra augmenter ses forces au fur et à mesure que s'étendront les barons et leurs vilains, et quand le rayon sera de 30 ou

1. Comte Gaston de Rahousset-Boulbon, de vieille noblesse provençale (1817-1854). Colon en Algérie de 1845 à 1848, tenta vainement un essai de conquête et de colonisation dans la Sonora et tomba, héroïquement, fusillé par les Mexicains. Il a laissé des essais dramatiques et un roman apprécié des lettres.

40 lieues, il lui faudrait toute l'armée française pour protéger efficacement les colons éparpillés et composés en masse de l'écume agricole des nations européennes. Croyez que les bons cultivateurs ne viendront pas en Afrique pour se faire prolétaire sur la foi des entrepreneurs ou des grands concessionnaires.

Vous me direz peut-être qu'il ne faudra pas étendre, éparpiller la colonisation. Une telle population, fût-elle agglomérée, ne se garderait pas toute seule. Mais comment ne pas étendre les grands concessionnaires, puisque les plus modérés demandent 600 hectares, et qu'il y en a qui en demandent 6 et 7.000. En concédant de pareilles surfaces, nous serons en bien peu de temps à la limite du petit désert, et alors Dieu seul pourra protéger cette cohue sans force d'ensemble et composée en grande partie de vieillards, de femmes et d'enfants. Je me trompe, les libertés publiques de la France, que vous leur aurez données, les protégeront...

Vous me trouverez un peu dur, mon cher Genty, l'amitié l'est parfois. Il est bien naturel de désirer que ses amis ne donnent pas dans les folies publiques. Vous vous êtes laissé entraîner par l'opinion qui bourdonnait autour de vous, mais ne savez-vous pas que l'opinion est une folle et qu'à l'endroit de l'Afrique elle est depuis le commencement fort digne d'aller aux Petites-Maisons, s'il y a en avait assez pour la recevoir.

Excusez ma boutade un peu vive, la maladie du corps ne met pas de bonne humeur; mais, Dieu merci, elle n'a pas encore attaqué l'esprit, et ce que je vous ai dit de l'Algérie n'en est pas moins juste.

Recevez, malgré tout, mon cher Genty, la nouvelle assurance de mes sentiments affectueux et dévoués, repoussez la colonisation militaire, si vous voulez, mais appuyez-vous sur de bonnes raisons, et ne proposez pas des chimères pour résoudre les questions d'Afrique qui demandent des mesures positives et larges.

Maréchal duc d'Isly.

A *Monsieur le général Charon.*

La Durantie, le 8 juillet 1847.

MON CHER GÉNÉRAL,

Je suis bien sensible à tous les bons sentiments que vous m'exprimez ; je n'en ai jamais douté, parce je sais que vous savez apprécier le zèle et le dévouement pour les intérêts publics et que vous avez jugé depuis longtemps que j'avais consacré tout ce que j'avais de force, d'intelligence et d'activité au service de notre œuvre algérienne. Vous saviez combien je vous porte d'estime et d'affection ; un cœur comme le vôtre devait me payer de réciprocité.

Vous voulez, mon cher général, que je ne fasse pas des adieux définitifs à l'Algérie ; vous vous abusez avec vos sentiments. Je n'ai pas pris cette détermination à la légère ; je me suis retiré parce que je ne voulais pas être l'applicateur de toutes les idées absurdes qui règnent en colonisation, parce que je ne voulais pas être l'artisan de systèmes qui tendent à la destruction de mon œuvre, ou du moins à son inutilisation et à des dangers pendant de longues années. Tant que ces idées ne seront pas changées, je ne puis retourner en Afrique, et pour peu qu'elles mettent du temps à changer, je serai trop vieux pour reprendre ce rude labeur Or il est bien à craindre que l'esprit des Chambres et du public ne se modifie que par des insuccès de plus d'un genre. Il faut tout au moins que les faits viennent dissiper les illusions de la colonisation à bon marché ou par les intérêts individuels, et pour cela il faut des expériences d'une certaine durée. Puisqu'il faut absolument passer par là pour arriver à la vérité, on ne saurait trop se hâter d'expérimenter les plans de MM. Lamoricière, Dufaure, Tocqueville et consorts. On reconnaîtra peut-être alors que la colonisation à bon marché ou par les intérêts individuels ne peut se faire avec quelque efficacité que lorsqu'elle sera précédée d'une base solide faite aux frais de l'État avec le puissant élément que nous offre l'armée ; c'est cela seul qui per-

mettra l'introduction de tous les genres de colonisation.

Une seule chose pourrait me rappeler en Algérie temporairement, ce serait une situation grave pour laquelle on jugerait ma présence absolument nécessaire. Je prendrais alors peut-être le commandement de l'armée jusqu'à ce que les affaires fussent rétablies ; mais jamais je ne reprendrai la direction de l'administration civile, la lutte de tous les jours avec toutes les idées folles dont l'esprit public et surtout la presse sont entichés. Ce métier est trop rude et trop dégoûtant pour un homme de bon sens. J'y userais bien vite la petite gloire que j'ai acquise. Dans la guerre, j'ai pu agir malgré toutes les oppositions à mon système, parce que l'excellente armée que je commandais me fournissait tous les éléments du succès et qu'on n'osait pas trop me contrarier. Mais en colonisation et en administration, il n'est pas de minces esprits qui ne se croient pas plus capables de diriger que le gouverneur, et comme il faut l'assentiment des Chambres pour avoir l'argent indispensable à la colonisation, il faut avant tout persuader que ce que l'on propose est bon. Mille petites passions, mille petits préjugés viennent se mettre en travers pour empêcher la persuasion. Il n'y a réellement que l'expérience des faits et peut-être des catastrophes qui puissent modifier les esprits. C'est douloureux, mais c'est comme cela, et voilà pourquoi j'ai pris le parti de la retraite après avoir mûrement réfléchi.

Vous me dites que vos officiers partagent vos sentiments pour moi, dites-leur, je vous prie, que j'en suis fier, reconnaissant et que je fais des vœux pour leurs succès.

Je conçois que votre voyage à travers la Kabylie vous ait vivement intéressé. Invitez donc les gens qui nient la population de l'Algérie à visiter ces contrées.

Quant à la configuration du pays, je dis comme vous, elle n'est pas aussi difficile que je le supposais.

J'accepte avec grand plaisir l'espoir que vous me donnez que la route de Médéa sera carrossable au 15 juillet, mais cela ne m'empêche pas de plaindre les troupes qui tra-

vaillent si durement dans une saison si chaude. Je vous engage bien à les retirer du travail dès que la route sera à peu près praticable aux voitures.

Vous savez que je partage votre opinion sur l'emplacement des divisions et subdivisions. Dans la province d'Alger, je crois que Blida convient mieux que Médéa pour le siège de la division sous tous les rapports, militaires et colonisateurs. Dans la province d'Oran, je ne vois aucun avantage à porter la division à Sidi-Bel-Abbès. Il vaudrait mieux y faire une subdivision de plus et laisser le quartier général de la division à Oran. La subdivision de Mostaganem doit être portée à Dar-Ben-Abdallah. Après y avoir bien réfléchi, je reviens à ma première idée, c'est par là qu'il faudrait commencer. Toutefois je ne ferais pas grande opposition à ce que l'on commençât par la subdivision de Sidi-Bel-Abbès.

Quant à la subdivision de Bône, je crois qu'il faut la porter en avant, mais je ne suis pas fixé sur le point. Vous ne manquerez pas d'engager M. le général Bedeau à faire prononcer le ministre.

Adieu, mon cher général, conservez-moi tous vos bons sentiments et croyez à ma réciprocité et à mon affection bien sincère.

Maréchal duc d'Isly.

La Durantie, le 7 novembre 1847.

Mon cher Genty [1],

J'ai toujours pensé qu'Eynard avait une assez bonne dose d'attachement pour moi, et sans cette pensée nous ne serions pas restés si longtemps ensemble, car son attachement était rude et despotique.

Vous conviendrez que, malgré ses défauts et le tort qu'il me faisait par ses mauvaises manières envers tout ce qui m'approchait, je ne l'ai pas trop mal poussé. Sans moi il ne serait encore que chef d'escadron. Il est colonel et commandeur, il est proposé pour le grade de maréchal de

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

camp. Je l'ai recommandé et le recommanderai au prince.

Oui, les banquets et les déclamations s'usent. Il n'y a que M. de Lamartine qui ne s'en lasse pas.

Je suis plus agricole que jamais. C'est là qu'est le vrai progrès. Cela seul peut réaliser pour le peuple une partie des rêves de nos progressistes.

Je ne compte aller à Paris que dans les premiers jours de janvier.

Mille amitiés.

Maréchal duc D'ISLY.

A Monsieur le général Charon.

Paris, le 17 *janvier* 1848.

MON CHER GÉNÉRAL,

Je vous remercie [1] de votre bonne lettre et de tous les détails dans lesquels vous avez eu l'obligeance d'entrer avec moi. Je les ai lus avec beaucoup d'intérêt et je recevrai avec plaisir tous ceux que vous seriez dans le cas de m'adresser, en dérobant à mon profit, quand vous le pourrez, quelques minutes à vos grandes occupations.

Ce que vous me dites de S. A. R. le duc d'Aumale ne me surprend pas. Le prince a beaucoup et bien vu, beaucoup étudié, son jugement est d'une maturité remarquable pour son âge, et je le crois très capable de faire de grandes choses. Il vient de m'écrire, au sujet de la soumission d'Abd-el-Kader, une lettre qui m'a vivement touché. « *Votre nom*, me dit-il, *a été dans toutes les bouches et votre souvenir dans tous les cœurs.* » Ces paroles m'honorent assurément et elles m'ont été d'autant plus agréables que je me crois, en effet, le droit de les regarder comme l'expression du sentiment de *l'armée*. Elle et moi savons bien que c'est *nous* qui avons amené Abd-el-Kader à soumission et non les savantes manœuvres dont on a peut-être trop parlé.

Mais ces paroles honorent encore plus Son Altesse Royale

1. Lettre écrite par le capitaine Trochu et signée par le maréchal.

et sont un témoignage éclatant de l'élévation de son esprit et de son cœur.

Je ne crois, pas plus qu'auparavant, au succès des grands feudataires que l'on institue en Algérie. Ces succès n'iront jamais, dans tous les cas, jusqu'à résoudre le grand problème du peuplement. Je ne crois pas, vous le savez, davantage au succès des communes de l'Ouest. On m'assure qu'un seul adjudicataire s'est présenté jusqu'à présent et je ne m'en étonne pas. Je m'étonne même qu'il s'en soit trouvé *un* et je suis bien assuré que s'il retire un intérêt suffisant de son argent, ses peines et soins, les pauvres colons qu'il aura placés seront bien maigres.

Vous me dites que vos travaux ne marchent pas faute de fonds. Je crains bien que vous ne soyez encore réduit de toutes manières. Je trouve déjà dans le projet de budget qu'on vient de mettre sous nos yeux une diminution de 1 million sur les bâtiments militaires en Algérie. Et puis on va partout disant que la soumission d'Abd-el-Kader vaut 20.000, 40.000 hommes à l'Algérie. Les plus modestes s'arrêtent au chiffre de 10.000. Je ne m'épargnerai pas, vous m'en pouvez croire, pour mettre un peu d'ordre et de lumière dans le débat. Je tâcherai de leur faire comprendre que leurs réductions ne porteront pas sur des soldats, des *agents de destruction fort coûteux* (comme dit la démocratie pacifique), mais sur des *travailleurs à bon marché*, *organisés*, *disciplinés*, *dévoués*, *admirablement propres à tout faire*, en colonisation proprement dite, en travaux d'utilité générale, etc., etc.

Je parlerai au ministre des officiers que vous me recommandez. C'est déjà chose faite pour Gaubert, au sujet duquel j'ai écrit, il y a quelques jours avec beaucoup d'insistance, au ministre de la Guerre.

Faites mes compliments à Pélissier quand vous lui écrirez. Dites-lui que j'apprends avec grand plaisir qu'il s'occupe sérieusement de colonisation et qu'il réussit.

Adieu, je voudrais causer plus longuement avec vous,

mais je suis accablé d'affaires, de visites à recevoir et à rendre, de cérémonies, etc., etc. ; enfin j'ai à me débattre avec une correspondance toujours bien grosse et que dix jours de grippe ont démesurément accumulée autour de moi.

Mille amitiés.

Maréchal duc d'Isly.

A Monsieur le général Renault (*confidentielle*).

Paris, 17 *février* 1848.

Mon cher général,

Dans[1] le cas où l'ordre public viendrait à être troublé d'une manière grave et où mon concours serait invoqué pour le rétablir, j'ai pensé que votre coopération me serait fort utile.

Je vous engage donc à vous tenir prêt, particulièrement dimanche, jour que l'on désigne comme ayant été choisi par les facteurs de troubles. Dans le cas où ils éclateraient, vous vous rendrez en uniforme aux Tuileries où je me rendrais immédiatement de mon côté et où nous nous concerterions.

Mille amitiés.

Maréchal duc d'Isly.

Paris, 25 *février* 1848.

Monsieur le Ministre,

Les événements[2] qui viennent de s'accomplir, le besoin d'union générale pour assurer l'ordre à l'intérieur et l'indépendance à l'extérieur, me font un devoir de mettre mon épée au service du gouvernement qui vient d'être institué.

J'ai toujours considéré comme le plus saint des devoirs la défense du territoire de la patrie. Je vous prie de m'ac-

1. Collection Maurice Levert (fonds Rébora).
2. Arch. adm. de la Guerre.

cuser réception de cette déclaration et de recevoir l'assurance de ma haute considération.

Maréchal duc D'ISLY.

Le ministre répondit dès le lendemain :

Paris, 26 février 1848.

MONSIEUR LE MARÉCHAL DUC D'ISLY,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et qui m'a été remise par votre aide de camp. Je n'ai jamais douté de vos sentiments pour la défense de l'ordre et de la patrie, et je suis persuadé que, si l'un ou l'autre était menacé, vous vous joindriez à nous avec empressement pour les défendre, comme vous le fîtes autrefois.

Je mettrai votre offre de service sous les yeux du gouvernement provisoire, et je suis convaincu que, malgré la dissidence de nos opinions politiques, il appréciera la démarche que vous faites aujourd'hui.

Recevez, Monsieur le Maréchal, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre de la Guerre.[1]

Toutefois, la révolution de 1848 ayant amené l'établissement d'un nouveau gouvernement, et les attaques recommençant, incessantes de plus belle contre le prétendu massacreur de Transnonnain, la patience et la résignation échappèrent au vieux maréchal de France. Son éternel rôle de bouc émissaire lui pesa, et il crut, pour la première fois, devoir mettre fin à une accusation odieuse et mensongère.

Voici en quels termes superbes et indignés l'ancien caporal d'Austerlitz écrivit au ministre de la Guerre de la République française, qui se trouvait alors être le colonel Charras.

1. Depuis la veille le ministre de la Guerre était le général baron Subervie.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

1. Comte d'Ideville. *Le Maréchal Bugeaud*, t. Ier, p. 405.

Le maréchal BUGEAUD[1],
Au ministre de la Guerre, M. le colonel Charras.

Paris, 28 *mars* 1848.

CITOYEN MINISTRE,

Vous êtes mon recours naturel contre une calomnie qui m'afflige et effraye ma famille, car elle se produit en articles de journaux, en motions de clubs, en lettres anonymes. Il est évident qu'on veut me vouer à la colère du peuple de Paris, en m'accusant d'avoir ordonné le massacre de la rue Transnonnain en avril 1834.

Eh bien! monsieur le ministre, je ne suis point allé dans cette rue, ni aucune fraction des troupes que je commandais; j'avais sous mes ordres le 32e de ligne, colonel Duvivier, aujourd'hui général de division, et la 9e légion, colonel Boutarel. Il est facile de faire une enquête, et je viens la demander instamment pour faire cesser des bruits qui me révoltent. Oui! j'ai voulu défendre les lois du pays violemment attaquées; mais ordonner de tuer des vieillards, des femmes, des enfants! la pensée seule m'en fait horreur.

L'homme qui a éprouvé souvent l'enthousiasme pur de la victoire sur les ennemis de la France, ne peut descendre à des ordres barbares. L'enquête prouvera que, loin de montrer de la férocité, j'ai arraché à de mauvais traitements une foule de prisonniers. Les gardes nationaux de la 9e légion, qui se trouvaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville, l'attesteront, et, entre autres, M. Gabis, capitaine et député.

Après une longue carrière de dévouement à mon pays, après avoir soumis les Arabes de toute l'Algérie, j'étais loin de penser que je serais attaqué avec tant de violence et d'injustice par des hommes qui font profession de patriotisme élevé.

Agréez, etc.,

Thomas BUGEAUD,
Maréchal de France.

1. Archives du ministère de la Guerre.

La Durantie, le 8 août 1848.

J'ai reçu, mon cher Genty[1], vos lettres des 2 et 5 août; je vous en remercie; je vous ai un peu négligé, c'est vrai. mais j'ai eu beaucoup d'affaires et j'ai été malade pendant une semaine. Maintenant je vais vous suivre dans vos deux petites épîtres.

Je ne sais absolument rien de ma candidature à Lyon, je ne m'en suis pas occupé, et je n'ai d'ailleurs aucun moyen pour cela, car je n'y connais personne. Je n'ai rien appris à cet égard depuis deux lettres qui me furent écrites de Lyon, il y a plus d'un mois, par deux personnes que je ne connais pas.

Vous passez des soirées chez le duc Decazes avec les généraux Cavaignac, oncle et neveu; je suis bien aise de voir le neveu dans cette atmosphère, où il ne peut puiser que des idées d'ordre et de conservation; mais je m'étonne qu'il ait le loisir d'y rester jusqu'à minuit. Il me semble qu'il a mieux à faire que cela. Il doit avoir terriblement de choses à lire, à écrire, à étudier; peut-être trouve-t-il du temps pour tout, je l'en félicite, je ne me sentirais pas cette force dans sa position. Vous avez raison, il serait fort heureux qu'il pût se débarrasser de la coterie du *National* et surtout qu'il n'en fût pas issu. Cette origine a et aura de grands inconvénients, quoique le *National* soit aujourd'hui la république modérée; mais ces gens-là ont tant prêché les idées fausses qu'il leur en restera toujours une teinte. C'est une funeste école que celle d'un journal conspirateur. Je reconnais cependant que M. Marrast est un homme d'esprit et de sens, je le savais depuis longtemps.

Cavaignac nous est bien utile, c'est une bonne fortune que de l'avoir trouvé là tout exprès aux événements de Juin. Il faut donc l'aider à sauver la France des socialistes et des anarchistes de toute couleur.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

A propos de socialistes, vous ne me dites pas avoir lu l'article que j'ai publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 2 juillet; il paraîtrait cependant que j'ai assez bien réussi, car il m'a valu plusieurs lettres de félicitations de Paris et d'ailleurs.

Le général Cavaignac n'est pas difficile, s'il se contente de la situation du trésor et de l'état de la confiance; je ne vois pas les choses aussi roses.

Oui, l'intervention est la grande question du moment. La sagesse dit qu'il ne faut pas intervenir, mais les anarchistes et les théoriciens creux et les hommes inconsidérés de toutes les nuances y pousseront. Il en est qui croiront trouver là un remède à nos maux intérieurs : quelle fatale illusion! l'armée de l'émeute ni ses chefs n'iront à la guerre. C'est un composé d'ambitieux effrénés pour qui tous les moyens sont bons et qui s'appuient sur une tourbe où se trouvent réunis tous les hommes les plus corrompus de France. Pour défendre son pays à la frontière, il faut du patriotisme vrai et de la vertu. Il n'y a pas un atome de cela derrière les barricades. Loin de prendre en considération les dangers de la patrie au dehors, on profitera de l'éloignement de la force publique pour satisfaire au dedans ses horribles passions. Voilà à peu près le langage que je tiendrais à l'Assemblée si j'y étais et que la question de guerre fût agitée, et cependant la guerre m'irait très bien personnellement : il n'y a pas beaucoup de ceux qui l'ont faite en Europe qui soient capables de la faire encore, je serais donc l'un des premiers, en expérience du moins, mais j'ai toujours séparé ma personne de mes idées politiques.

Oui, Proudhon devrait être exclu de l Assemblée et même exilé aussi loin que possible. On n'en condamnera aucun qui l'ait autant mérité que lui. Sous la Convention, il aurait été puni de mort, car elle avait rendu de terribles décrets contre ceux qui porteraient atteinte à la propriété.

Je ne puis me décider à croire que vous aurez encore des troubles en août. Ces misérables ne peuvent être en état

de faire quelque chose de sérieux : ils sont trop désorganisés ; il est vrai qu'ils sont bien fous.

Je suis bien aise que l'intervention ne soit pas encore demandée par Charles-Albert. Puisse-t-il encore contenir les Autrichiens par des succès balancés qui permettent à la France et à l'Angleterre d'opérer un arrangement. Cela seul, je crois, peut nous dispenser de tirer l'épée. Si on s'en dispensait par d'autres moyens, la république serait couverte de honte, car elle aurait été bien plus molle que la monarchie, à qui on a tant reproché sa couardise.

Vous dites que l'Allemagne nous est sympathique et qu'il ne faut pas troubler cette harmonie. Pour moi, je crois que la sympathie s'est rudement affaiblie par le spectacle de nos déchirements et que si nous faisions la guerre nous aurions tout le monde contre nous.

J'attends avec impatience la discussion sur le rapport de la commission d'enquête, ce sera une pierre de touche pour juger définitivement l'Assemblée ; plaise à Dieu qu'elle soit ferme dans la voie de l'ordre.

A part les Piémontais, les Italiens se conduisent comme je le prévoyais, comme je les ai toujours connus. Charles-Albert avait là de tristes auxiliaires ; certes ces peuples pour la plupart ne méritent pas que nous compromettions la France pour leur donner la liberté ; qu'ils la prennent. D'après ce que vous me dites, que Yusuf viendra bientôt, je retiens ici une grosse lettre de Mme Yusuf.

Adieu, mon cher Genty, mille amitiés et mille compliments aimables pour Madame.

Maréchal duc d'Isly.

P.-S. J'ai appris avec grand plaisir par Feray qu'Eynard s'était bien conduit en juin et qu'on était disposé à le faire maréchal de camp ; ses dispositions sont certaines.

La Durantie, 20 *août* 1848.

MON CHER GENTY [1],

Votre dernière lettre du (je ne me souviens plus de la date et je l'ai brûlée) m'apprend qu'une nouvelle insurrection est en projet. Depuis et encore aujourd'hui les journaux nous offrent la même perspective. Quelle existence, grands dieux! on a faite à cette pauvre nation! hélas! depuis longtemps je le prévoyais. On semait tant d'idées fausses et désastreuses dans l'esprit de ce pauvre peuple, on s'attaquait tant aux germes des passions qui sont dans tous les cœurs, qu'une fois ou l'autre ils devaient se développer et produire une explosion. Les grands coupables sont les écrivains soi-disant socialistes, qui n'ont pas craint de produire avec acharnement leurs systèmes inexpérimentés, quoiqu'on les eût avertis bien souvent qu'ils bouleverseraient le pays, sans arriver à leurs fins. Chez les uns, il y avait conviction profonde; chez d'autres, ce n'était qu'un jeu diabolique d'ambition. Sincères ou non, tous nous ont fait beaucoup de mal et nous ne sommes pas prêts à l'en guérir. On n'a pas frappé assez haut, ni assez vigoureusement après les événements de Juin. On a laissé trop de pouvoir aux républicains de la veille. Or ils sont tous plus ou moins imprégnés d'idées socialistes, ils sont tous plus ou moins liés par leurs antécédents avec la république rouge. C'est là ce qui a entretenu d'abord et relevé ensuite l'espoir de ce parti anarchique.

Il faut espérer qu'une seconde bataille, si elle est gagnée par l'ordre, fera cesser ces ménagements, cette hésitation qui perdent tout. Car tant qu'on aura à craindre le retour au pouvoir des hommes de Février, la confiance, le crédit et le travail ne renaîtront pas. Nous serons tenus dans cet état, qui n'est ni la mort, ni la vie : il vaut mille fois mieux livrer dix batailles que de rester longtemps dans cette

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

situation. Il ne faut pas se le dissimuler, c'est une guerre à mort entre la société et ces nouveaux Vandales. Les concessions, les atermoiements ne les changeront pas, ils n'en seront que plus audacieux. Si le gouvernement et la majorité de l'Assemblée le voyaient comme je le vois, ils ne craindraient pas de les exaspérer, comme on dit, par de grandes mesures de salut public. Qu'importe d'exaspérer, quand on doit combattre? A-t-on jamais ménagé son ennemi à la veille d'une bataille? Ne lui enlève-t-on pas ses avant-postes, si on peut, sans s'inquiéter si cela le mettra en colère?

Le personnage que vous accusez de n'avoir pas la mémoire du cœur est connu depuis longtemps à ce point de vue. Sa barque avant tout, les hommes ne sont pour lui que des instruments.

Je regrette qu'un autre personnage plus élevé perde, selon vous et d'autres, de cette opinion, qui lui donnait une force bien utile au pays. La société est tellement menacée qu'elle doit soutenir tout homme qui démontre quelque volonté de la servir.

S'il est vrai que nous ayons encore une journée, je compte beaucoup sur l'armée et aussi sur la garde nationale, parce que j'ai la confiance qu'elle sera bien commandée. J'ignore si on la prépare ainsi que la troupe de ligne à faire la guerre des rues, avec l'intelligence qui atteint le même but sans faire des sacrifices d'hommes aussi considérables que ceux qui ont été faits dans les journées de Juin. Cette instruction préparatoire à donner aux officiers, sous-officiers, et même aux soldats de toute la force publique, serait une chose bien essentielle. Mais saura-t-on et voudra-t-on le faire? Saura-t-on même dérober au tourbillon des affaires le temps nécessaire? C'est cependant l'affaire capitale, toutes les autres devraient lui céder le pas. La bureaucratie, ce qu'on appelle les affaires courantes, et même les préparations de discours à l'Assemblée, sont minimes, comparées à celle-là. En tout temps,

mais surtout en celui où nous sommes, il vaut mieux bien agir que bien parler et bien écrire.

D'après ce que vous m'avez écrit, d'après ce que je vois dans les journaux, j'attends chaque courrier avec impatience; le temps si court, nous voudrions l'abréger encore. C'est ainsi que s'écoule notre vie, nous ne jouissons pas du présent, nous redoutons l'avenir.

Adieu, mon cher Genty, continuez-moi vos petits billets, allongez-les, s'il y a lieu, car je suis bien curieux de tout savoir. Mille amitiés. Maréchal B. d'Isly.

La Durantie, 31 *août* 1848.

Mon cher Genty,

Je[1] réponds immédiatement à votre lettre du 28. Oui, certainement, j'accepterais la députation de Paris, c'est celle qui me flatterait le plus; vous pouvez le dire hardiment et affirmer qu'on aurait en moi un défenseur énergique et persévérant de l'ordre social.

Je pense que MM. Thiers et Changarnier pourraient ininfluer beaucoup sur mon élection; peut-être y pensent-ils, mais je ne veux pas le leur demander. Voyez si vous pouvez aboutir à eux par quelque voie. Vous pourriez voir aussi les généraux de Bar et Rapatel[2], mon ami Odiot et le colonel Dorat, rue de l'Arcade, en face la rue Castellane. Le colonel Lheureux[3] doit avoir aussi quelque influence à Paris et je suis bien sûr qu'il s'en servirait pour moi.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.
2. Rapatel (Augustin-François-Marie), né en 1775 à Rennes, mort en 1849. Il débuta dans l'armée en 1791 comme aide-chirurgien à l'hôpital militaire de Rennes. En 1796, il devint lieutenant-adjoint aux adjudants-généraux. En 1806, il passa aux chevau-légers de la garde royale de Naples, et suivit le roi Joseph en Espagne. Il fut nommé maréchal de camp en 1823.
3. Lheureux (Eugène), né à Nantes le 13 janvier 1797, décédé en 1868. Élève de l'Ecole spéciale de la Marne en 1811, il était en 1816 aspirant de 2e classe lorsqu'il fut nommé garde du corps de Monsieur, avec rang de sous-lieutenant, à la date du 1er septembre 1812. Il passa en 1818 dans l'état-major. Capitaine en 1826, chef d'escadrons en 1898, lieutenant-colonel en 1845, colonel en 1848, général de brigade en 1854.

Je suis bien sensible à ce que vous me dites d'Eynard; dites-lui bien que, malgré notre séparation, je n'ai jamais cessé de lui porter un vif intérêt; il n'y a eu autre chose entre nous qu'incompatibilité d'humeur : j'ai toujours reconnu ses bonnes qualités, et nul ne peut dire que j'aie jamais dit du mal de lui.

Je pense comme vous qu'on a eu grand tort de ne pas aller jusqu'au bout en atteignant tous les grands coupables; les factions ne tiennent jamais compte de tous ces ménagements, elles s'en servent au contraire pour vous attaquer avec plus d'avantages. On a laissé des généraux à la république rouge : on aura lieu de s'en repentir.

Au reste, voilà les vaisseaux de Cavaignac brûlés; la nécessité le poussera à se jeter tout à fait dans les bras des républicains modérés : en attendant, je le blâme comme vous d'avoir deux poids et deux mesures envers les journaux et de faire de la bascule. Mais que voulez-vous? les caractères bien tranchés, bien résolus, sont rares; je l'ai constaté bien souvent en Afrique chez les hommes les plus en évidence. Cela ne doit pas vous empêcher de savoir gré au général Cavaignac de ce qu'il fait pour repousser l'anarchie des démagogues rouges. Il a fait beaucoup plus que je ne l'osais espérer d'après ses liaisons et ses opinions antérieures.

Adieu, mille amitiés, je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, le courrier part.

Maréchal B. D'ISLY.

A Monsieur le général Charon.

La Durantie, le 4 septembre 1848.

MON CHER GÉNÉRAL,

Votre long silence ne m'a pas fait douter un seul instant de la persistance de vos bons sentiments pour moi. Je connais trop l'excellence de votre cœur et la droiture de votre esprit pour que de pareilles pensées me soient venues.

Je savais bien, du reste, que vous étiez occupé, absorbé par l'immense tâche qui vous a été donnée. Je connais la manière dont vous remplissez vos devoirs; vous ne donnez rien aux plaisirs, ni même au repos, tant qu'il vous reste quelque chose à faire, et il y a toujours à travailler quand il s'agit de l'Algérie. C'est un pays qui a usé bien des hommes, matériellement et moralement. Il en usera encore beaucoup ainsi que des écus. Dieu veuille que ce ne soit pas improductif, comme par le passé! Cette stérilité des résultats autres que ceux de la conquête tient à l'absence d'idées vraies chez l'immense majorité des esprits dirigeants. Ils ne voulaient pas même qu'on fît la guerre; elle s'est faite, malgré eux, dans le fond et dans la forme. Ils voulaient faire de la colonisation et de la civilisation dans des pots de fleurs, sur les terrasses d'Alger. Quand le pays a été dompté, conquis contre leur avis et leurs pronostics, leurs exigences se sont tellement gonflées qu'ils nous ont demandé de faire, en un ou deux ans, ce qui est l'œuvre des siècles. Nous devions improviser une vaste colonisation avec très peu d'écus et avec la lie de tous les peuples qui bornent la Méditerranée. Il est vrai que quelques écrivains nous donnaient des moyens très simples d'opérer ces prodiges. Il ne fallait qu'une toute petite loi en trois articles : 1° l'Algérie est réunie à la France; 2° l'Algérie se divise en départements et arrondissements; 3° chaque arrondissement envoie un député à la Chambre.

Avec cela les flots d'or et de population se précipiteraient en Algérie, on irait avec enthousiasme dans une contrée où l'on serait assuré de trouver les lois de son pays. Il ne serait plus nécessaire ni de gros budget, ni d'armée.

Eh bien ! on a donné à l'Algérie tout cela, sauf l'assimilation. Voyez-vous que le miracle soit encore fait? Les écus ont fui et la population, au lieu de venir à flots, s'en va tous les jours, malgré ces précieuses libertés. C'est une bonne chose que les libertés, quand on a de quoi bien dîner, qu'on est bien logé, bien vêtu et qu'on a l'assurance que

cela durera. Mais la liberté ne donne pas tout ça ; il faut l'obtenir par un travail très dur, très persévérant, et il faut aussi avoir un capital suffisant pour mettre en valeur la terre, ce grand instrument de travail. Il faut construire une maison et des hangars; il faut acheter des bestiaux, des outils aratoires, des semences, le mobilier de la maison, et enfin il faut assurer sa subsistance jusqu'à ce que la terre puisse la produire. Ces misérables détails ne préoccupaient pas le moins du monde nos grands écrivains du journalisme. Il était plus simple de se reposer de tout sur les libertés.

Je vois avec plaisir qu'enfin l'opinion se rallie à une idée que j'ai émise depuis quelque temps, celle d'envoyer en Algérie le trop-plein de nos villes, et même les transportés. Ce sera d'un seul coup atteindre plusieurs grands buts : 1° débarrasser la France d'un élément de troubles incessants; 2° remplir envers un grand nombre de prolétaires une partie des promesses insensées que leur a faites la révolution de Février : 3° peupler la colonie.

Cette population sera loin de valoir mes colons militaires; mais, dans l'état actuel de la France, il faut renoncer à cet excellent élément; il y a urgence absolue à se résigner et, coûte que coûte, il faut établir en Afrique ces prolétaires souverains dont on a farci la tête des idées les plus funestes pour eux et pour nous.

Vous dites que vous me demanderez mes conseils quand il s'agira de les établir; je ne demande pas mieux que de répondre à vos questions, mais la marche est toute tracée déjà : il faut opérer comme nous l'avons fait pour les Prussiens à Stidia, en améliorant les détails d'exécution et peut-être aussi la forme des villages. Je voudrais que les maisons, les hangars, les écuries, les magasins, les établissements publics formassent l'enceinte d'un grand espace suffisant pour contenir les meules de foin et de paille, les provisions de bois et les troupeaux. On éviterait par là une enceinte spéciale, fort coûteuse à établir et à entre

tenir. Toutes les murailles auraient une double utilité.

La forme carrée ou quadrilatère exige des flanquements ; peut-être pourrait-on les éviter par la forme ronde ou ovale ; mais les flanquements ont bien de la puissance, et je crois qu'il ne faut pas reculer devant cette dépense de sûreté.

Le régime des transportés doit être différent de celui des prolétaires non coupables ; les premiers doivent être placés loin de la côte et pas trop près de nos centres d'occupation ; ils doivent avoir un uniforme et la tête rasée, afin qu'ils soient facilement reconnus des tribus environnantes, à qui ils seraient consignés pour être arrêtés par elles, dès qu'ils dépasseraient certaines limites bien tracées. Il serait accordé aux Arabes une prime de 30 francs pour chaque déserteur qu'ils ramèneraient.

Un petit camp serait placé à côté de chaque localité, pour protéger les condamnés politiques et les aider à travailler.

La discipline intérieure serait sévère sans être tracassière, car il faut que ces gens-là aient la facilité de travailler. Les règles à établir seraient donc peu nombreuses, mais essentielles ; il y aurait peu d'appels, mais ils seraient rigoureux ; on prendrait au moins une heure par jour pour l'éducation morale et religieuse ; l'église et le curé sont indispensables pour l'amélioration de ces esprits pervertis. Le travail ferait le reste ; quand il absorbe les forces du corps, les passions ont peu d'aliments. La chose la plus difficile sera de procurer des compagnes à ceux qui ne seront pas déjà mariés ; il ne faut pas espérer les trouver d'une meilleure espèce qu'eux. Il faudra leur en faire des cargaisons en France, en Italie, en Espagne, aux îles Baléares, etc. Il arrive souvent que ces femmes tournent bien quand elles sont liées par le mariage. N'a-t-on pas vu souvent des gens du monde épouser des courtisanes, des actrices qui deviennent d'excellentes femmes ?

Je ne vous parle pas de l'organisation administrative et

de la comptabilité à établir pour les travaux et l'entretien de ces gens-là ; c'est une grosse affaire, elle doit être dirigée par un sous-intendant capable et probe ; mais vous entendez ces choses-là aussi bien ou mieux que moi.

Vous voyez, mon cher général, que je me suis laissé entraîner à devancer vos questions, j'espère que vous ne vous en plaindrez pas. Je n'ai fait du reste qu'esquisser la chose, vous saurez bien dessiner et ombrer.

J'allais vous écrire, mon cher général, quand votre lettre m'est arrivée. Il s'agit d'une sollicitation à laquelle je tiens beaucoup, parce qu'elle m'est adressée par un de mes meilleurs amis de Périgueux, M. Magne, ancien député, qui a été pendant quelques instants titulaire de l'emploi que vous occupez.

Pour m'éviter de vous expliquer la chose, je vais copier M. Magne :

« Notre sous-intendant militaire, M. Delbauve[1], vient de recevoir de la manière la plus inattendue l'ordre d'aller à Marseille se tenir à la disposition de M. Appert. M. Delbauve est tout prêt à obéir à cet ordre ; comme militaire, il n'a aucune objection à présenter. Mais sa famille et ses amis sont dans la désolation. Sa pauvre mère surtout, qui est âgée de quatre-vingt-deux ans, et qui s'était flattée de l'espoir de finir ses jours à Périgueux avec son fils, a été à moitié tuée par ce terrible coup, etc. »

Je vous fais grâce de ce qui suit, vous êtes suffisamment informé.

Je sais que l'administration de la Guerre en Algérie n'est pas sous vos attributions, mais je vous prie de voir immédiatement le général Randon et de lui demander instam-

1. Elbauve (Louis-Charles-Antoine-Joseph d'), né à Mannheim (grand-duché de Bade) en 1796, décédé en 1860. Il débuta dans la marine comme apprenti marin, en 1811. Il était novice aux appointements de 16 fr. 50 par mois lorsqu'il fut nommé garde du corps de Monsieur. Lieutenant-colonel au 30e de ligne en 1840, il entra dans l'intendance comme sous-intendant de 1re classe, intendant en 1853, il passa à la section de réserve en 1858.

ment de ma part de révoquer, sans aucun délai, l'ordre donné à M. Delbauve. Il pourra, j'espère, le remplacer facilement par un sous-intendant non marié, ou n'étant pas dans des circonstances aussi pénibles que celui de Périgueux. Voilà le service que je vous demande de toutes mes forces, et surtout à Randon.

Je connaissais le remaniement opéré dans les commandements de l'Algérie. Ils ont porté sur de très bons officiers. Quant aux avancements, il en est qui me paraissent un peu forcés, malgré le mérite des élus.

Adieu, mon cher général, croyez que mes sentiments de haute estime et d'attachement pour vous sont inaltérables.

Maréchal B. d'Isly.

Faites, je vous prie, mes amitiés à Randon et à Martimprey.

La Durantie, le 7 septembre 1848.

Mon[1] cher Genty, je réponds à votre lettre du 4 septembre, qui, quoique très petite, renferme beaucoup de choses.

Je suis bien aise d'apprendre que Charles Dupin est disposé à me seconder, je vous prie de lui en témoigner ma reconnaissance ; il pourra beaucoup, je n'en doute pas. Quelqu'un m'écrit aussi que le général Petit[2] est aussi très disposé à diriger vers moi ses invalides, il ne serait pas mal que vous pussiez le voir. Quelqu'un m'écrit également que ma non-élection au conseil général de la Dordogne

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

2. Petit (Jean-Martin), né à Paris le 22 juillet 1772 et décédé le 8 juin 1856. Sergent-major au 4e bataillon de volontaires nationaux devenu partie de la 55e demi-brigade, il fit la campagne de Sambre-et-Meuse et celle d'Égypte où il fut blessé deux fois. Général de brigade en 1813, il devint major du 1er régiment de grenadiers de la Garde. Il a été rendu célèbre par les « adieux de Fontainebleau ». En non-activité en 1815, il fut replacé en 1830 et nommé lieutenant général en 1831. Gouverneur des Invalides en 1840, il donna sa démission en 1852 et fut nommé sénateur.

m'a nui dans quelques esprits. Vous pouvez dire que je ne me suis pas mis sur les rangs, que ma famille et plusieurs de mes amis même ne voulaient pas que j'en fusse et que cependant, malgré les intrigues non combattues du préfet et de ses auxiliaires les rouges, les paysans se sont obstinés à me porter et qu'il ne m'a manqué que 34 voix : au reste, notre département est des plus mauvais, parce qu'il est encore gouverné par les sujets de M. Ledru-Rollin, sous la présidence de M. Cailus, ancien condamné politique. D'un autre côté, les républicains du lendemain, quoique de beaucoup les plus nombreux, restent dans une apathie désespérante. La victoire des exaltés est donc des plus faciles. Aussi le conseil général est-il mauvais en grande majorité, il en sera de même des élections du département, tant que M. Cailus y restera. C'est toujours l'esprit de Ledru-Rollin qui règne ici et dans le département de la Haute-Vienne. Nous avons cependant 10 députés modérés sur 13, mais ce sont les trois autres qui ont l'oreille du gouvernement, qui maintiennent le préfet et qui viennent de faire destituer le procureur du roi, parce qu'il a été vrai dans son rapport sur la physionomie du département, lors des journées de Juin.

Vous voyez que dans la Dordogne on doit croire au système de bascule.

On ne pouvait choisir pour gouverneur général de l'Algérie un plus excellent homme que le général Charon, un plus grand travailleur, plus zélé pour ses devoirs.

Vous avez excité ma curiosité en me parlant de l'*altercation des plus violentes* des trois lieutenants généraux. De quoi s'agissait-il donc ? Était-ce de l'intervention ou de la politique intérieure ?

Oui, je me souviens de la conversation du 20 avec H... t ; mais comment aurais-je pu exécuter ce que je disais ou plutôt ce que je conseillais (car je n'étais rien) ? Je ne fus appelé que le 24 à trois heures du matin et je fus de suite entravé par T. H. O. C. et toutes les faiblesses successives

de la cour, qui avait laissé démoraliser les troupes pendant plus de soixante heures en les maintenant dans une attitude honteuse vis-à-vis de l'insurrection. Il n'y avait pas de cartouches, pas de pain et très peu d'avoine pour la cavalerie; cependant je pris des dispositions rapides et énergiques, le moral s'était un peu remis, sauf chez quelques chefs qui furent d'une faiblesse déplorable; néanmoins j'aurais relevé cela et nous ne serions pas tombés d'une manière honteuse sans les lâchetés et les illusions de la cour; je fus arrêté de mille manières, et lorsque enfin j'allais attaquer personnellement les gens qui tiraient des coups de fusil du côté du Louvre, on publia la nouvelle de l'abdication et on me retira le commandement. Toute ma résolution ne pouvait pas réparer le mal fait par l'absence de mesures préparatoires et de plans, à quoi vint s'ajouter le *crescendo* continuel de la pusillanimité.

Je ne sais si je vous ai dit que j'avais envoyé à M. le général de Bar une petite proclamation ou profession de foi pour le cas où cette démonstration serait exigée de moi; j'ai lu cet écrit à trois personnes très compétentes, elles l'ont trouvé bien et n'ont vu que des avantages à le publier. Sur ce point je m'en remets à vous et à mes autres amis de Paris.

Vous devez connaître le général Baraguey d'Hilliers; il m'a manifesté d'excellents sentiments à plusieurs époques et notamment pendant mon dernier séjour à Paris, je suis persuadé qu'il emploiera son influence pour moi, s'il est informé que ma candidature a des chances.

Adieu, mon cher Genty, mille amitiés bien vraies.

Maréchal B. d'Isly.

8 *septembre* 1848.

Mon cher Genty[1],

Votre lettre du 6 est de nature à me donner des espérances. Si Charles Dupin, Thiers, les généraux Petit et

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Vaillant et vous et les autres s'occupent sérieusement, comme je n'en doute pas, de mon affaire, il y a de bonnes chances. Mais, comme vous dites, on n'est sûr de rien avec le vote universel. Veuillez, je vous prie, vous charger de faire faire des distributions de cartes, comme de toute espèce d'impression ou distribution nécessaire, je vous rembourserai immédiatement tous les frais.

M. Bonnard, sous-intendant retraité, rue de la Jussienne, 11, peut vous faire faire toute l'impression, distribution que vous voudrez, puisqu'il est à la tête d'une agence de ce genre. C'est mon ami, il le fera avec zèle. Je lui écris par ce courrier, je l'engage à vous voir; mais écrivez-lui un mot, il viendra chez vous.

Tout à vous de cœur.

Maréchal B. d'Isly.

La Durantie, le 8 *septembre* 1848.

Mon cher Genty,

Je me souviens que ce matin j'ai oublié de vous donner l'adresse du colonel Dorat : il demeure rue de l'Arcade, en face de la rue Castellane, 26, je crois. Au reste, il est à sa campagne à Malabri, commune de ***, près Paris. Écrivez-lui quelques lignes pour qu'il vienne chez vous quand il sera à Paris.

Je ne crois pas vous avoir écrit ce matin que MM. Welton, architecte, et Viguié, son collaborateur, avaient distribué dans Paris à 50.000 exemplaires une lettre qu'ils m'adressent et à laquelle ils ont joint l'article que j'ai fait insérer dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet sur les socialistes. La lettre qu'ils m'adressent est bonne, mais j'aurais voulu pouvoir en retrancher un passage relatif à la stabilité dans le pouvoir exécutif.

Ce que vous me dites du projet qu'on prête au pouvoir d'une réforme administrative dans le sens rouge serait une chose bien déplorable. Déjà nous avons trop de cette étoffe-là dans les départements ; que serait-ce donc si on ajoutait quatre ou cinq cents individus? Ce serait préparer l'avène-

ment des vaincus de Juin. Ce n'est pas ainsi qu'on ramènerait la confiance, le crédit, le commerce et l'industrie. Ce système de bascule est détestable ; mais il fallait s'y attendre, on ne se soustrait pas facilement aux influences de son origine, il faudrait pour cela un très grand caractère, une très grande conviction pour ce qui est bien, un très grand amour du vrai. Avons-nous tout cela? Je crains que non. Nous avons de bonnes qualités, mais je ne sais pas si elles sont à un degré assez élevé. Je n'ai pas pu juger l'individu sous le rapport politique et gouvernemental ; je ne l'ai apprécié que comme guerrier et administrateur des Arabes.

Trochu ne m'a point encore écrit, je présume qu'il n'a pas voulu faire double emploi avec Feray. Mais à présent que celui-ci n'est plus à Paris, il ne m'épargnera pas son encre.

Adieu, mille amitiés pour vous et les vôtres.

Maréchal B. d'Isly.

La Durantie, le 14 septembre 1848.

Mon cher Genty [1],

Vous allez *crescendo* en activité et en renseignements heureux. Votre lettre du 11 serait de nature à tripler mes espérances, si je ne me cuirassais contre elle. Il est assurément bien impossible de faire plus que vous ne faites. Si vous et mes autres amis ne réussissez pas, c'est qu'il y avait impossibilité absolue, par les craintes qu'inspire mon nom aux partis exaltés et même à certains membres de l'ancienne opposition ; vous voyez que de ce dernier côté je ne trouve aucun appui.

Amitié à part du côté de T., je trouve que c'est très mal calculé dans leur intérêt comme dans celui du pays. Il est clair que puisqu'on voulait faire une concession au *National* dans la personne de M. Adam, on ne pouvait pas mêler

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

là mon nom. Le *Constitutionnel* ne peut plus rien dire pour moi. Il a baisé la griffe du pouvoir.

La communication qui vous a été faite par un légitimiste ne m'étonne pas. Je sais que quelques-uns de ceux du département de la Dordogne et même d'ailleurs ont écrit dans ce sens à leurs amis de Paris. Mais ces messieurs ne sont pas très nombreux, et voudront-ils quitter leurs châteaux pour moi? Si, il y a quinze jours, ceux du Rhône avaient pris la détermination dont on vous a parlé, mon succès eût été à peu près certain à Lyon. Tous les autres partis de l'ordre étaient pour moi. Mais, ne pouvant lutter contre les communistes sans le secours des légitimistes, qui sont très puissants dans la campagne, ils ont, je crois, renoncé à ma candidature, pour se porter sur M. Rivet [1], notre ancien collègue, qui aura une bonne partie des légitimistes.

Je suis vraiment indigné de la conduite de M. de L... à votre égard, mais je n'en suis pas étonné. Il est bien connu pour n'apprécier les hommes que comme des instruments qu'on prend ou qu'on laisse selon l'utilité du moment. Le sentiment n'est rien pour lui. Il n'en a qu'un, c'est celui de *moi*.

Il est probable que je ne vous écrirai plus d'ici à l'événement. Une fièvre intermittente que j'ai chassée deux ou trois fois m'est revenue depuis trois jours. Cela me contrarierait, surtout si vos efforts étaient couronnés de succès. Je vais tâcher de m'en débarrasser.

Adieu, mille amitiés bien vraies.

Maréchal B. d'Isly.

P.-S. — Le journal *la Patrie* a envoyé à ses lecteurs mon article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet. Par qui est rédigé ce journal? et dans quel esprit est-il? Je ne le lis pas, je ne sais ce que je vous dis que par lettres.

1. Rivet (Jean-Charles), né à Brive en 1800, mort à Cannes. Préfet du Rhône en 1839, député à diverses reprises. Il fut battu dans le Rhône, en septembre 1848, par Raspail.

La Durantie, 23 *septembre* 1848.

MON CHER GENTY,

Je [1] n'ai été ni surpris ni affligé par votre lettre du 20. Tout ce qui m'entoure pourrait vous dire que je n'ai jamais compté sur le succès. Je connaissais la coupable indifférence, le laissez faire, le laissez passer d'une partie de la bourgeoisie et, d'un autre côté, l'ardeur, l'audace de ses ennemis. Odiot n'a point changé mes idées en m'écrivant qu'il se croyait sûr du succès.

Je crois comme vous qu'il eût été obtenu malgré cela sans *le Siècle*, *le Constitutionnel* et *les Débats*. Les deux premiers ont été de fort mauvais politiques, le troisième y a ajouté sa lâcheté habituelle et ses vues sordides.

Quand on voit l'égoïsme absurde ou la lâcheté d'une partie de la bourgoisie, on est tenté de se faire démagogue à son tour, tant il est douloureux de combattre toujours avec une armée dont la moitié se cache dès que l'action est engagée.

N'est-il pas honteux qu'à Paris, où les amis de l'ordre sont trois contre un, on laisse la victoire à la république rouge ? C'est bien le cas de dire : Pauvre France, où vas-tu et qui te sauvera, puisque tu n'as pas la force de t'aider un peu toi-même ?

Ne craignez rien toutefois, mon dévouement au bien ne changera pas. Je pourrai exhaler de l'amertume contre les indignes déserteurs de leur propre cause, mais je resterai toujours fidèle au drapeau.

Je ne puis assez vous dire combien je suis reconnaissant au zèle ardent que mes amis, et vous en particulier, ont déployé dans cette circonstance. J'ai toujours gagné les nouvelles preuves de leur estime et de leur affection : cela me console de l'échec à la candidature.

Dès que j'irai mieux, car je suis encore au lit, j'aviserai aux moyens de vous faire tenir, ainsi qu'à Gardère, les deux

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

sommes qui ont été acquittées pour moi. Vous avez bien fait de ne pas m'envoyer les factures, c'était parfaitement inutile.

Un de mes amis m'a donné ce matin une idée qu'il n'est peut-être pas inutile de vous communiquer. L.-N.[1], m'a-t-il dit,« a été nommé dans six départements. Il optera probablement pour Paris, et dans tous les cas il y aura cinq vacances; est-ce que vos amis ne pourraient pas vous produire dans une ou deux? Si cela est possible, il ne faudrait pas perdre une minute afin de prendre les devants et ne pas laisser prendre d'autres engagements ».

Je vous avoue que cette idée m'a paru juste, qu'en dites-vous? Si elle est approuvée par mes amis, je pencherais pour l'Yonne, parce que j'y suis un peu connu en ce que j'avais beaucoup de soldats de ce pays dans mon régiment, et que plusieurs officiers qui y sont en retraite sont très chaleureux pour moi. J'étais à Auxerre quand je fus rejoint par l'avant-garde de l'Empereur, et j'y reçus l'Empereur lui-même le même jour. J'y connais en outre un propriétaire chaud et remuant qui travaillera pour moi de toutes ses forces, s'il n'a pas pris d'engagement ailleurs. C'est Villetard-Laguérie, neveu du sénateur Villetard.

Si nous faisons cette entreprise, mon cher Genty, je vous dis très confidentiellement qu'il serait fort utile de rechercher avec une réserve extrême l'appui de ceux qui ont patronné le prince Louis, du général Piat[2], par exemple. Mais vous comprenez bien qu'il ne faudrait prendre aucun engagement, s'appuyer *seulement* sur la manière dont j'ai servi Napoléon, et leur démontrer par les faits que si, en 1815, tout le monde eût fait son devoir comme moi, Napoléon serait resté empereur des Français. On leur rappelle-

1. Le prince Louis-Napoléon.
2. Piat (Jean-Pierre), né à Paris le 7 juin 1774, mort en 1862. Sous-lieutenant au 56e d'infanterie en 1792, il est colonel du 85e de ligne en 1809 et général de brigade en 1813. Employé à l'armée du Nord, le 25 mars 1815, il est blessé à Waterloo et mis en disponibilité au mois de septembre 1815. Replacé en 1830, il est retraité en 1848.

rait qu'en 1815, dix jours après Waterloo (28 juin), j'ai défait avec trois bataillons, formant un effectif de 1.700 hommes une division autrichienne de 9.000 hommes, que je lui ai fait 900 prisonniers, et qu'elle a eu plus de 3.000 hommes tués ou blessés, que, selon toute apparence, j'aurais détruit le reste après avoir reçu deux bataillons de renfort, si je n'avais été arrêté dans mon mouvement offensif par un ordre impératif du maréchal Suchet et en même temps la dénonciation d'un armistice qui venait d'être conclu. J'avais précédemment pris ou détruit deux bataillons piémontais.

Il ne faut pas dire autre chose et leur laisser tirer les conclusions comme ils voudront.

Je parierais que notre collègue Larabit [1] n'a pas été étranger à l'action de ceux qui ont si bien dirigé les affaires de Napoléon. Son bonapartisme était des plus fanatiques, et c'était bien là, je crois, la principale source de son opposition à la dynastie d'Orléans. Il serait toujours très bon d'avoir son appui pour Auxerre et l'Yonne en général, où il a de l'influence.

Je ne vous en dis pas davantage, à bon entendeur salut.

Il serait en effet bien à désirer que l'on publiât les noms des électeurs absents, ne fût-ce que pour quelques arrondissements. Vous voyez qu'ils sont sourds à toutes les excitations en termes généraux. Peut-être seraient-ils sensibles à la citation de leur nom. Mais comment publier dans un journal une telle liste? et qui la lirait? Il ne faudrait prendre peut-être que quelques sommités. J'attends une

1. Larabit (Marie-Denis), petit-neveu de l'architecte Soufflot, né à Roye le 15 août 1792, mort à Paris le 24 janvier 1876. Entra à l'École polytechnique avec le numéro 6 et en sortit en 1812 dans le génie, avec le numéro 2. Attaché à l'état-major de l'Empereur, puis placé dans la Garde, fit la campagne de 1814, accompagna Napoléon à l'île d'Elbe et se distingua à Waterloo. Il fut licencié à la Restauration, rappelé au service en 1818, fit la campagne d'Espagne de 1823 et devint secrétaire adjoint du comité des fortifications en 1826. Il fut député d'Auxerre de 1831 à 1848, prit place à gauche. Au lendemain de la révolution de 1848, il fut nommé directeur adjoint du personnel au ministère de la Guerre. Mgr Affre fut tué à ses côtés.

autre lettre de vous demain, car vous voudrez bien m'apprendre le résultat définitif.

Maintenant que vous n'avez plus à me parler de ma candidature, donnez-moi quelques nouvelles sur la situation au dedans et au dehors.

Adieu, cher ami, mille choses affectueuses et dévouées pour vous et les vôtres.

Maréchal B. D'ISLY.

La Durantie, le 7 octobre 1848.

MON CHER GENTY [1],

Je réponds à votre lettre du 4 octobre.

Tranquillisez-vous. Pendant la crise électorale, j'ai reçu une lettre de vous chaque jour, aucune ne s'est perdue; toutes ont été brûlées après lecture, bien qu'il n'y eût au fond rien de compromettant, et qu'elles ne respirassent que le pur patriotisme et la pure amitié.

La fièvre n'est pas revenue depuis douze jours, mais elle ou la quinine m'a laissé une douleur occipitale qui revient à divers intervalles avec des douleurs très vives. Cet accident retarde ma convalescence; néanmoins j'ai pris un peu de forces.

Je vois que Pinoteau est en route et qu'il m'apporte une longue lettre de vous. Je recevrai la lettre et le porteur avec grand plaisir.

J'ai remarqué comme vous avec plaisir l'article de l'*Assemblée nationale* sur la calomnie de la rue Transnonain. En y réfléchissant bien, je crois que vous avez raison; il ne faut pas faire de procès. Je puis d'autant mieux m'en abstenir que la menace ne vient pas de moi.

Je n'ai jamais eu l'intention de nier que j'ai combattu l'anarchie; je m'en fais honneur et gloire. J'ai voulu seulement repousser l'accusation d'avoir ordonné le massacre de quelques êtres inoffensifs.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Je pense avec vous et plusieurs autres qu'il n'est pas malheureux pour moi de n'avoir pas encore paru sur la scène politique. Je ne me suis pas dit que, si les circonstances m'y appelaient inopinément, je serais certainement plus fort; mais il y a un terme à tout.

Ce que vous me dites de l'opinion à mon égard m'est confirmé aujourd'hui par un républicain de la veille, mais modéré. Il me fait l'honneur de me considérer comme une réserve précieuse. Il n'aurait pas tenu ce langage il y a deux mois. Il me considérait alors comme dangereux et propre seulement à lâcher contre l'Autrichien ou le Russe.

Le mot de M. de Susleau[1] est très significatif. C'est en effet un diapason. Ce M. de Susleau n'est-il pas un peu boiteux? J'en ai connu un qui l'était. Nous avons aussi en Afrique un capitaine d'état-major nommé Susleau de Malroy.

Je suis de plus en plus reconnaissant du dévouement du général H... u.

Je trouve tout naturel que vous ayez remboursé MM. de Bar et Fouché. J'enverrai le supplément à Gardère. Je vous engage à le prier de ma part à en faire l'avance.

Je vous transmets le mot d'un M. Bourin aîné, de Paris. Vous remarquerez qu'il ne me donne pas son adresse. Je n'aurais donc pas pu lui répondre, lors même que j'en aurais eu l'intention; mais je crois qu'il vaudrait beaucoup mieux que vous le vissiez, si vous pouvez découvrir sa demeure dans les dix mille adresses. Vous remarquerez qu'il me

1. Susleau de Malroy (Achille-Charles-Louis de), né à Nancy le 14 avril 1813, mort à Fontainebleau en 1884. Entré à Saint-Cyr en 1831, il est sous-lieutenant élève à l'École d'état-major en 1834. En 1840, il est capitaine à l'état-major général de l'Algérie et aide de camp du général Randon l'année suivante. En 1846, il passe à l'état-major de la division d'Alger, où il est nommé chef d'escadron en 1851. Comme lieutenant-colonel, il est détaché en mission auprès du général Simpson en Crimée, et est cité à l'ordre du jour de l'armée anglaise, après l'avoir été quatre fois à celui de l'armée française. Il reçut l'ordre du Bain. Général de brigade en 1858 et général de division en 1870.

presse de lui répondre et qu'il a l'air assez sûr de son fait.

Si j'en jugeais par quelques correspondances de journaux de province, nous serions à la veille d'une nouvelle entreprise des rouges. Les banquets du Châlet, de Toulouse, de Bourges, etc., m'avaient déjà indiqué ce projet farouche.

Lorsque vous aurez l'occasion de rencontrer M. Baude, je vous prie de lui témoigner ma reconnaissance des soins qu'il s'est donnés pour ma candidature.

Nos affaires de province ne reprennent pas du tout, au contraire. Tout est à vil prix et il se vend très peu. Nos forges sont dans le marasme.

Adieu, mille amitiés.

Maréchal B. D'ISLY.

A Monsieur Noël Festugiere.

La Durantie, le 24 octobre 1848.

MON CHER NOËL,

Les renseignements que vous me donnez sur Charles [1], d'accord avec ceux du Dr Philippe [2] et de Julia [3], d'accord aussi avec les lettres de l'écolier, nous ont fait le plus grand plaisir. Je commence à croire sérieusement que la raison rayonne dans cette jeune tête.

Vous savez que nous nous sommes séparés de notre chère Léonie [4]. Nos sollicitations, nos tendresses n'ont pu la retenir; le devoir l'a emporté. Notre douleur a été d'autant plus grande qu'elle est partie fort souffrante. M. et Mme Gasson

1. Le fils du maréchal.

2. Philippe (Henry), né à Tours en 1801, mort à Bordeaux en 1867. Une des plus belles figures du corps de santé de l'armée d'Afrique. Élève chirurgien en 1823, il était en 1830 chirurgien sous-aide à l'hôpital de la Garde royale, quand il fut nommé aide-major aux ambulances de l'expedition d'Afrique. Il y fit toute sa carrière. Chef major en 1834. Chirurgien principal en 1843, il devint médecin principal de 1re classe en 1852. Chevalier de la Legion d'honneur en 1837, officier en 1844 et commandeur en 1852. Il avait été cité deux fois à l'ordre du jour en 1842 et en 1844.

3. Mme Adrien Festugière.

4. La comtesse Féray.

nous quittent aussi à la fin de la semaine. Je serai donc en tête à tête avec ma femme pendant tout l'hiver, à moins que les électeurs ne m'envoient à Paris. J'aimerais autant que ce ne fût qu'au printemps. Si je ne considérais que moi, je vous jure que je serais loin de désirer cet honneur, mais mon âme patriotique souffre de ne pas contribuer à sauver la patrie des barbares.

Mille choses aimables et amicales à vos trois dames, à Adrien, à Eugène, s'il est à Bordeaux.

Je recevrai avec grand plaisir la lettre annoncée de M. C.

Les comités modérés se forment à Paris, nous connaîtrons bientôt leur candidat.

Tout à vous, mon cher Noël.

Maréchal B. d'Isly.

P. S. — Je rouvre ma lettre, parce que j'ai oublié de vous donner les notes que vous me demandez; il faudrait une biographie complète, ce serait fort long. Pour vous en donner une idée, vous saurez que j'en ai déjà dicté 40 pages et que je ne suis encore qu'à ma première expédition en Afrique en 1836. Je ne sais pas si je pourrai faire publier cela à Paris. Je vais vous écrire une notice très brève, j'y joins la relation de la bataille d'Isly et celle de notre immortel combat du 28 juin 1815 à l'Hôpital en Savoie.

Je crois qu'il serait bon de publier *in extenso* en feuilleton ou autrement ces deux petits écrits, car, outre qu'ils exposent des faits importants, ils montrent aussi la manière dont écrit le maréchal Bugeaud. Au reste, je m'en rapporte à l'intelligence bienveillante de M. C.

Je n'ai pas le temps de remettre au net la notice, priez M. C. de la revoir, ainsi que l'épreuve. Il serait bien bon qu'il tâchât de la faire répéter par quelques journaux de Paris et de la province.

La Durantie, le 5 novembre 1848.

MON CHER NOËL,

Pardon, cher Noël, de vous donner tant d'embarras, mais vous savez bien que j'en prendrais pour vous si le cas se présentait.

Je vous remercie de toutes vos bontés pour ce coquin de Charles, je crains bien qu'il n'en abuse quelquefois.

Embrassez pour moi vos trois dames, c'est une commission facile à faire, mille amitiés à Adrien et Eugène[1].

Tout à vous de cœur. Maréchal B. D'ISLY.

P. S. — Donnez-moi votre adresse pour que mes lettres ne fassent pas de cascade.

La Durantie, le 21 novembre 1848.

MON CHER NOËL,

La fièvre m'est encore venue, il y a huit jours; je l'ai de nouveau chassée, mais ne reviendra-t-elle pas? Que je sois guéri ou non, je compte aller à Paris. Le changement de climat achèvera, j'espère, de me guérir. Travailler, travailler pour L.-N.[2], c'est le seul moyen actuel de renverser l'indigne cohue qui nous gouverne si bien depuis neuf mois. Vous pouvez dire à vos amis que je vote et travaille pour L.-N., parce que je me suis rallié à la masse des conservateurs de toutes les nuances. Ecrivez à Eugène de ne pas s'endormir et de faire que ses ouvriers votent pour L.-N.

Mille amitiés pour vous et toute la famille.

Maréchal B. D'ISLY.

A Monsieur le général Charon.

La Durantie, 9 *décembre* 1848.

MON CHER GÉNÉRAL,

Il y a bien longtemps que nous n'avons correspondu;

1. MM. Festugiere.
2. Le prince Louis-Napoléon.

cela n'est pas étonnant, vous êtes certainement l'un de hommes les plus occupés de France, quoi que dise Changarnier de la position de gouverneur général, lorsqu'il demandait où je pouvais passer mon temps ; et moi, mon cher général, je suis malade depuis cinq mois d'une fièvre quotidienne et d'une douleur de tête intolérable parfois.

Et puis je respectais votre temps; quand on est gouverneur général, on en a pas à donner beaucoup aux correspondances purement sociales.

Toutefois je ne veux pas laisser entièrement s'éteindre les bonnes relations qui ont toujours régné entre nous; mais vous avez soin de les entretenir par les attentions bienveillantes dont vous entourez Mme Feray. Vous êtes excellent pour elle, mon cher Charon, et nous en sommes bien reconnaissants. Ma femme veut que je vous le dise de sa part avec toute l'expression possible.

Vos nouveaux colons doivent occuper votre sollicitude bien plus que vos clubistes d'Alger. Ce doit être une rude besogne que la création de tant d'établissements à la fois. Les motionneurs d'Alger et de France ne se doutent guère des difficultés qu'il y a; ils s'imaginent qu'il n'y a qu'à lâcher les hommes sur la terre comme des lapins pour qu'ils vivent. Cette population qu'on vous envoie doit être bien mauvaise pour l'objet. Je crois qu'elle coûtera beaucoup plus qu'on ne pense, parce qu'il faudra l'aider longtemps. Vous m'obligeriez de charger quelqu'un de me donner quelques notes sur cette population, comme aussi sur la marche de ses établissements ; outre que je suis bien aise d'être un peu au courant, cela peut m'être utile dans la discussion.

Vous savez à présent que j'ai été élu représentant par le département de la Charente-Inférieure avec les 5/6 des voix. Je l'aurais été aussi dans l'Yonne, si je ne m'étais pas désisté pour faire place à M. Delessert. Me voilà donc lancé de nouveau sur cette mer orageuse. Ce n'est pas par goût, je vous assure; j'aurais bien préféré la retraite; mais, dans

les temps où nous vivons, où peut-on jouir de quelque calme, de quelque sécurité? et puis, quand on a quelque énergie, quelque bon sens, n'est-ce pas un devoir que d'entrer dans la lutte, pour tâcher de sauver le pays des dangers dont il est menacé par nos barbares et absurdes réformateurs?

Je pars dans deux jours pour me rendre à mon poste, je logerai quai Voltaire, 21 : je vous prie de donner mon adresse à Rivet et de lui dire que je me plains de ce qu'il ne m'écrit plus, et qu'il ne me vient plus de cahiers. M'a-t-il donc oublié?

Adieu, mon cher Charon ; que Dieu vous donne de la santé pour mener à bien votre grande mission. Croyez à tous mes bons sentiments.

Maréchal B. d'Isly.

Les archives de la Guerre contiennent la minute suivante :

A Monsieur le Maréchal Bugeaud.

Monsieur le Maréchal,

J'ai l'honneur de vous annoncer que le Président de la République, par arrêté du 20 décembre, vous a nommé au commandement en chef de l'armée des Alpes.

(*Salut conforme à l'ancien protocole* (sic).)

A Monsieur le général Charon,
gouverneur général de l'Algérie.

Paris, 3 *janvier* 1849.

Mon cher général,

Je porte[1] le plus vif intérêt au capitaine d'artillerie Augeraud[2], chargé de la direction des affaires arabes à

1. Lettre écrite par le capitaine Trochu et signée par le maréchal.

2. Augeraud (Charles), né à Excideuil en 1813, mort en 1879. Élève à l'École polytechnique en 1833, lieutenant au 14e d'artillerie en 1838, il va en Algérie en 1840 et, en 1843, il est officier d'ordonnance du gouverneur général de l'Algérie et capitaine le mois suivant. Chef de

Bougie, et qui n'a cessé de rendre dans cette importante spécialité des services très appréciés par le gouvernement de l'Algérie. Cet officier, quelque méritant qu'il soit, n'a aucune récompense à attendre, comme avancement, de la part du comité de son arme, qui voit au contraire avec déplaisir les officiers d'artillerie sortir de la spécialité canonnière.

Il serait pourtant injuste et impolitique de ne pas encourager les sujets qui se vouent à l'administration de la conquête, et j'ai fait de grands efforts, pendant toute la durée de mon gouvernement en Algérie, pour faire entrer ces officiers avec avancement dans la légion étrangère ou les troupes indigènes.

C'est dans ces vues, que vous partagez, j'en suis sûr, que je recommande instamment le capitaine Augeraud à votre bienveillance. L'occasion se présentera probablement pour vous de faire des propositions de ce genre, et je serais très heureux que vous voulussiez bien y comprendre mon protégé. Il mérite de devenir le vôtre par son zèle, ses bons services et un caractère des plus honorables.

Recevez, mon cher général, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

Maréchal B. d'Isly.

A Monsieur Noël Festugiere.

Paris, le 6 *janvier* 1849.

Mon cher Noël,

Je ne vous dirai rien de la politique, attendu que je ne suis pas plus au courant que vous. Je suis à la campagne depuis trois jours pour me soustraire aux solliciteurs. Les choses dans les détails ne vont pas absolument comme nous voudrions; mais jusqu'ici nos affaires se sont singulièrement

bureau arabe de Bougie en 1845 par ordre du gouverneur général. Il n'est chef d'escadron qu'en 1853. Colonel en 1861 et en 1870 général de brigade commandant la subdivision de Sétif.

améliorées dans les grandes choses. La question financière et la question extérieure sont épineuses; nous aurons encore de grands embarras; mais c'est beaucoup que d'avoir arraché le pouvoir aux mains indignes et ineptes qui le tenaient; la force publique est en bonnes mains, l'administration s'épure, c'est beaucoup.

Adieu, mon cher Noël; mille amitiés à toute la famille. Ne m'oubliez pas près de MM. Gugy, Campan et autres. Dites-leur que je me considère toujours comme le candidat de Bordeaux. De toutes parts on m'écrit que je suis l'espoir de la France; il est donc utile d'augmenter mon crédit, en me faisant élire par cette grande cité.

Mille amitiés. Maréchal B. D'ISLY.

Paris, 28 *janvier* 1849.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Dans[1] le Conseil des ministres, en présence de M. le Président de la République, il a été décidé que vous partiriez le plus tôt possible de Paris pour vous rendre à votre quartier général, à Lyon. Veuillez bien prendre des dispositions en conséquence.

J'ai l'honneur de vous prévenir en outre, Monsieur le Maréchal, qu'une division de votre armée sera rapprochée incessamment de Bourges, afin d'être prête à tout événement; on donnera pour motif de ce mouvement le procès qui doit être jugé dans cette ville.

Je vous prie de m'accuser réception de cette lettre.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de la Guerre,
Général RULLIÈRE.

Paris, 28 *janvier* 1849.

MONSIEUR LE MINISTRE[2].

J'ai[3] l'honneur de vous accuser réception de l'ordre que vous venez de m'adresser.

1. Arch. adm. de la Guerre.
2. Général Rullière.
3. Arch. adm. de la Guerre.

Je prends dès à présent mes dispositions pour me rendre à mon quartier général à Lyon en passant par Bourges.

Je serai en mesure de partir demain dans la journée.

Je me conformerai d'ailleurs de point en point à vos prescriptions et me tiendrai incessemment prêt à pourvoir aux éventualités qui se présenteraient.

Veuillez recevoir, Monsieur le ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Maréchal B. d'Isly.

Bourges, 31 *janvier* 1849.

Mon cher Genty [1],

Je me suis arrêté à Bourges sur la nouvelle, indirecte, il est vrai, qu'une division de mon armée y est appelée. Je demande au ministre de m'y donner des ordres.

Il est plus pressant que jamais de faire imprimer et vendre immédiatement mon petit traité sur la guerre des rues.

Je vous ai prié d'en réserver 500 exemplaires gratuits à ma disposition, mais j'ai oublié de vous dire l'emploi qu'il en faudrait faire immédiatement. Je vous le dis ci-dessous :

En envoyer 200 exemplaires au général Gemeau [2], à Lyon, pour les distribuer aux officiers de sa garnison, ainsi que je le lui indique ; 30 exemplaires à chacune des cinq divisions de l'armée des Alpes en dehors de Lyon et y compris celle de cavalerie ; enfin 50 exemplaires que vous me dirigerez là où je serai. Ce qui fait en tout 400. Il vous

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

2. Gemeau (Auguste-Pierre-Walbourg), né à Paris, le 4 janvier 1790, mort à Sens en 1868. Entré à Saint-Cyr le 5 mai 1808, il est nommé sous-lieutenant au 25e léger le 24 mars 1809 ; chef de bataillon en 1813, colonel du 20e léger en 1829, maréchal de camp en 1823, lieutenant-général en 1845. Il est nommé le 17 juin 1849 commandant supérieur de toutes les troupes stationnées dans la 6e division militaire, y compris celles qui font partie de l'armée des Alpes. Il commande la division d'occupation à Rome de 1850 à 1853.

en resterait 100 exemplaires, que vous garderiez à ma disposition.

J'allais oublier de vous dire d'en envoyer deux exemplaires à chacune des personnes ci-dessous désignées : le Président de la République ; le ministre de la Guerre ; le général Changarnier, M. Thiers, M. Molé, le général Baraguey d'Hilliers, le général Lebreton[1], tous les généraux ayant un commandement dans Paris, le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, le général Tartas, le général Bedeau, le préfet de police, le général de Bar, le général Rapatel, le général Gourgaud, le général Lauriston.

J'ai été bien étonné de n'avoir pas eu une lettre de vous à Orléans, j'espère que le courrier de ce soir m'en apportera une qui renfermera les nouvelles et les *on-dit*.

Adieu, mille amitiés.

Maréchal B. D'ISLY.

Lyon, 6 *février* 1849.

MON CHER GENTY,

J'ai[2] trouvé ici vos trois lettres du 2, 3 et 4. Elles nous font un horizon bien noir.

Pour mon compte, j'accepte tous les horizons possibles et suis prêt à lutter contre les orages. Dieu veuille que nos hommes d'État aient la même résolution ! Il faut savoir accepter la guerre et ne pas croire qu'on puisse triompher d'une pareille situation par des palliatifs, par des concessions. C'est la guerre à outrance qui est déclarée, il faut la faire à outrance.

1. Lebreton (Casimir-Eugène), né à Saint-Omer en 1791, mort à Paris le 4 mars 1876. Au 2e régiment des gardes d'honneur le 20 juin 1813 et en 1814 garde du corps du roi. Chef de bataillon au 5e de ligne en 1833 lorsqu'il est mis à la disposition du gouverneur des possessions françaises dans le nord de l'Afrique en 1835. Maréchal de camp en 1847, commandant le palais de l'Assemblée nationale de juillet 1848 au 1er décembre 1851, général de division le 28 décembre 1852.

2. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Les clubs et les sociétés secrètes de Lyon étaient en parfaite harmonie avec leurs amis de Paris. Mêmes projets, mêmes discours infâmes. Les démagogues de la *Presse* et de la *Tribune* auront beau dire qu'il n'y avait aucun projet, leurs coupables desseins sont aussi évidents que le soleil.

J'ai été admirablement accueilli à Bourges et à Moulins. On a répondu à mes allocutions en me disant avec une haute énergie qu'on était prêt à marcher à mon appel.

Je suis arrivé ce soir à Lyon. Demain, je recevrai les autorités civiles et militaires. Vendredi, je verrai toutes les troupes de la 4e division d'infanterie, une partie de la division de cavalerie, de l'artillerie et du génie. Il y a ici un préfet très résolu. Faucher a fait là un très bon choix. Le général Gemeau est excellent. Les troupes sont bien disposées. Nous avons donc quinte, quatorze et le point.

Je ne puis disposer pour aller vers vous, si besoin était, que d'une partie de l'armée des Alpes : d'abord on ne peut ôter de Lyon la 4e division, la 5e est envoyée à Bourges et à Troyes, les 1re et 2e sont éparpillées dans la vallée de la Durance, de l'Isère et de la Drôme et tiennent garnison jusque dans les hautes montagnes. Je ne pourrai donc remuer promptement que la 3e division d'infanterie et la division de cavalerie. Encore une grande partie de celle-ci est-elle au sud de Lyon et trop éloignée. Je vais m'occuper de faire un nouveau placement de l'armée et demander l'autorisation du ministre. Je voudrais faire passer au nord de Lyon ce qui est au sud.

Vous me dites que ma femme a gardé le *manuscrit*. De quel manuscrit voulez-vous parler? M. Fabar [1] vous a remis en mains propres celui de mon traité sur la guerre des rues. L'auriez-vous remis à ma femme? Cela me ferait bien de la peine, et je ne comprendrais pas qu'elle eût pris sur elle de l'emporter en Périgord.

1. Fabar (Paul-Dieudonné), né à Paris en 1813, tué devant Rome le 30 avril 1849. Élève de l'École polytechnique, en 1833, il va en Algérie comme lieutenant de pontonniers en 1840 et est nommé capitaine en 1843.

Je suis plus que jamais décidé à le publier avec mon nom. Je n'ai aucun ménagement à garder avec les brigands qui menacent la France tout entière de la ruine intérieure et de l'abaissement vis-à-vis de l'étranger.

Je croyais que ce petit ouvrage était déjà imprimé. Comment me demandez-vous mes *derniers ordres ?* Vous m'avez entendu dire dix fois que ma résolution était définitive et que je n'ai voulu céder à aucun conseil, pas même de ma femme, et vous remettez la chose en question.

Si, comme j'aime à le croire, le manuscrit est encore entre vos mains, je vous en conjure, traitez avec le libraire militaire pour le faire imprimer sur-le-champ, et disposez des 500 exemplaires que je me réserve comme je vous l'ai dit dans ma lettre de Bourges.

Adieu, mon cher Genty, mille amitiés.

Maréchal B. D'ISLY.

Mille amitiés aux Vigier [1].

Je vous prie, mon cher Genty, de voir de suite M. Adam et de le prier de nommer immédiatement Mlle Monnerie au bureau de tabac de Lanouaille en remplacement du gendarme, son père, qui ne sera mis à la retraite que dans cinq ou six mois.

La famille de l'ancien buraliste, véritable brigand, reste encore pour gérer le bureau, ce qui déplaît beaucoup aux honnêtes gens.

Lyon, 10 *février* 1849.

MON CHER GENTY,

J'ai [2] égaré votre dernière petite lettre qui était, je crois, du 6 courant. Je vais donc y répondre de mémoire. Merci des renseignements que vous me donnez sur la politique. Il paraît y avoir une petite amélioration dans la situation;

1. C'est chez le Comte Vigier, 1, quai Voltaire, que Bugeaud mourut.
2. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

mais les passions démagogiques et socialistes, auxquelles viennent se joindre les ambitions individuelles, sont toujours bien ardentes.

Ici, il n'y a pas moins de 36 à 40.000 individus enrôlés dans les sociétés secrètes. *La Solidarité républicaine* seule en compte 10.000. C'est Martin Bernard et Lagrange qui dirigent cela. Les clubs sont affreux de langage. Tous ces gens-là ont grand respect du général Gemeau et des troupes. Cet officier a tenu ici une conduite habile et ferme qui lui a gagné l'estime et l'affection de tous les honnêtes gens. Mon arrivée n'a pas peu contribué à intimider les factieux; j'en ai la preuve dans les lettres anonymes qui me menacent d'assassinat.

Tous ces jours-ci, mon nom a servi de thème aux orateurs des clubs. Le journal *le Peuple souverain* s'en est aussi effrayé. Celui-là, je vais le poursuivre en police correctionnelle pour tâcher de lui faire avaler deux ou trois mois de prison et dégorger une amende pour les hospices, ou plutôt des dommages-intérêts que je verserai aux hospices.

En revanche, toutes les autres parties de la population m'accueillent avec la plus haute distinction. La cour royale elle-même en corps et en robe rouge est venue me visiter. Jusqu'à la plus petite corporation a voulu m'être présentée. Le grand cercle du commerce et de la société m'a envoyé une députation si nombreuse que mon salon était plein. En ce moment, plus de trois cents commerçants veulent m'être présentés. Il faut bien les recevoir, c'est utile; mais je vous avoue que je commence à en être fatigué.

Vous m'avez demandé une lettre pour Rébillot [1] en faveur de M. Saint-Fort. Je vous l'envoie.

1. Rébillot (Chéri), né le 31 mars 1794 à Vitry-le-François, mort à Ajaccio de fièvres pernicieuses en 1855. Chasseur au 16e régiment en 1810, sous-lieutenant au 4e cuirassiers le 22 juillet 1813. En 1821, comme lieutenant, il passe dans la gendarmerie et était colonel de la

Vous m'avez demandé quelque autre chose et je ne m'en souviens pas : vous le répéterez.

Je vous adresse copie d'une lettre écrite à l'administration indirecte par M. Lamartinière, receveur entreposeur à Limoges. Ce monsieur prétend qu'il ne peut exercer ses fonctions sans s'exposer à la mort, lui et sa femme. Je vous prie de le recommander de ma part à M. Adam. Il m'est recommandé lui-même par plusieurs de mes amis.

Je ne vous en dis pas plus long pour aujourd'hui, si ce n'est que j'ai passé hier une magnifique revue de 16 bataillons, 4 régiments de cavalerie, 4 batteries d'artillerie. Toute la ville de Lyon était dehors. En général, les figures étaient bienveillantes.

Il y a eu quelques petits cris de : « Vive la République ! » en un seul endroit, et ils n'ont pas trouvé d'écho. Partout ailleurs on saluait et on criait : « Vive le maréchal Bugeaud ! »

Mille amitiés. Maréchal B. d'Isly.

Vous ne me parlez plus de l'impression de mon petit traité ; cela m'étonne et me désole.

Je ne reçois que fort irrégulièrement mes journaux, *la Presse*, *le Constitutionnel* et *l'Assemblée nationale*. Ayez l'obligeance d'y pourvoir.

Lyon, 13 *février* 1849.

Mon cher Genty,

J'accepte[1] volontiers pour juges MM. Decazes, Thiers et Molé. Je demande seulement à leur présenter quelques observations.

Il est certain que la guerre des rues se fait très mal. Elle est ignorée de l'armée et de la garde nationale.

1re légion de gendarmerie lorsque, suivant ses états de services, il fut « en mission » du 20 octobre 1848 au .. novembre 1849. Cette mission consista à remplir les fonctions de préfet de police. Il fut ensuite nommé général de brigade.

1. Archives Feray-Bugeaud d'Isly.

Il n'est pas moins certain qu'il est trop tard pour l'enseigner et pour l'apprendre au moment du danger, et qu'alors, dans cette guerre de dispersion, toute la science qui réside dans le chef ne sert pas à grand'chose. L'action s'exerce par une foule de détachements qui ne sont que rarement en rapport avec le commandant en chef.

Le courage, l'intelligence individuelle jouent dans ce genre de guerre le plus grand rôle. Il faut donc que les individus soient éclairés à l'avance.

Il y a là une immense utilité et j'y trouve la compensation à côté du danger que vous signalez.

Je ne vois pas que cet écrit puisse nuire à ma réputation, bien au contraire. Il pourrait seulement combler la mesure de haine que me portent les anarchistes ; mais déjà n'est-elle pas comble ?

Ils ne me haïront pas davantage et les honnêtes gens m'estimeront un peu plus.

Cela dit, je rends pleine justice à vos excellentes intentions ; vous n'êtes dirigé dans votre opposition que par les sentiments d'amitié que vous me portez.

Trochu m'a montré votre lettre. Il va vous répondre.

Il y a eu dans la version que le *Courrier* a donnée de mon discours à la magistrature lyonnaise de grandes inexactitudes qu'il vous signalera.

Vous verrez ma réponse aux trois cents négociants qui sont venus me visiter. J'espère qu'elle ne vous déplaira pas.

Mille amitiés.

Maréchal B. d'Isly.

Lyon, le 14 *février* 1849.

Mon cher Genty,

Vous vous plaignez encore dans votre lettre du 11 de ce que je ne vous réponds pas. Vous n'aviez pas reçu alors une lettre à quatre des vôtres.

Sans être en course, je ne puis vous répondre chaque

jour. Je suis accablé, je travaille jour et nuit et je ne puis suffire.

J'ai écrit à M. Th. que j'adhérais de confiance au manifeste trop retardé.

Je ne veux plus récriminer sur le passé avec MM. T. et M.; ce serait le moyen de se brouiller, et il faut rester unis.

On m'annonce que le bureau de tabac de Lyon est donné. Je vous en prie, plaidez près de M. Adam la cause de Mme Aubert, de Lyon, pour laquelle je lui ai écrit directement.

Amitiés. Maréchal B. d'I.

Lyon, le 19 février 1849.

Mon cher Genty,

J'ai[1] reçu hier vos lettres du 9 et du 16, la première avait sans doute été oubliée dans quelque coin. Elle me parle des attaques du *National*. Il est trop tard pour attaquer moi-même le n° dont vous me parlez; mais je suis bien décidé à poursuivre ce journal à la première occasion qu'il me fournira. Dans ce but, je vous prie de faire choix d'un bon avocat qui me demanderait au besoin les lettres, plaintes et renseignements qui seraient nécessaires pour demander justice, soit au tribunal correctionnel, soit à la cour d'assises.

Croyez-vous, mon cher Genty, que l'on m'aurait attaqué plus fort qu'on ne le fait si, en même temps que je parlais à Bourges et à Lyon, j'avais publié le traité de la guerre des rues? je regrette beaucoup que ce ne soit pas fait. A cet égard, je suis dans le vrai et vous n'y êtes pas. Si l'aréopage me condamne, je céderai peut-être; mais je ne serai pas convaincu. Remarquez que j'ai déjà reçu le feu pour mon discours aux officiers de Lyon. J'ai donc l'inconvénient sans l'avantage.

Comment! la guerre civile des rues se fait périodique-

1. Archives Feray-Bugeaud d'Isly.

ment et constamment, elle se prépare au vu et su de tou le monde, et il ne serait pas permis aux chefs de l'armée de dire à leurs soldats : voilà comment vous pouvez la faire avec efficacité, en perdant moins de monde! Cette pruderie politique ressemblerait fort à de la faiblesse, à un faux jugement.

S'il suffisait que les généraux sussent cette guerre, on pourrait en parler confidentiellement, comme m'a dit Rullière ; mais je vous ai démontré que la science, pour être utile, devait être répandue jusque dans les derniers rangs.

Et vous me dites qu'*on s'attend ici* à des coups de Jarnac des montagnards et vous ne voulez pas qu'on apprenne à la garde nationale et à l'armée l'art de rendre leurs efforts impuissants! c'est incroyable! cela ne s'explique que par votre attachement pour moi.

Les révélations dans le procès de Marrast seront curieuses, dites-vous; il serait bien temps de démasquer ces vertus de la veille, qui ne nous ont fait une révolution que pour le plus grand bien du peuple. Et les comptes du gouvernement provisoire?

Une députation de la ville de Saint-Etienne, ayant en tête le maire et le commandant de la garde nationale, est venue m'inviter pour dimanche à une revue de réception de drapeaux et à un banquet. Inévitablement on me portera un toast. Est-ce que, selon vous et le ministère, je ne devrai pas répondre? On me couperait plutôt en morceaux.

Soyer sûr que mes paroles ont porté de bons fruits. Avez-vous vu celles aux 300 commerçants de Lyon? (*Constitutionnel* du 15, je crois). Sont-elles attaquables par quelque côté?

Gioberti sera contraint de faire la guerre pour éviter le triomphe de la démagogie, si nous ne parvenons pas à arranger leurs affaires avec l'Autriche, et nous y sommes bien intéressés.

Je crois cela possible avec un langage ferme, pacifique en même temps, mais résolu pour la guerre dans certains

cas, et la guerre par tous les moyens possibles. Montrez ce passage à M. Decazes.

Amitiés. B.

Lyon, 21 *février* 1849.

Mon cher Genty,

Je[1] reçois votre lettre du 19. Elle n'exigeait pas de réponse et si je vous écris quelques lignes, c'est pour vous communiquer une lettre de Rullière qui contient un engagement pour l'avenir.

Je viens d'écrire une longue lettre à M. Molé, dans laquelle je lui recommande de vous faire appuyer si besoin est. Vous ferez bien de le voir.

Le comité de *l'Union centrale électorale* de la Seine m'a écrit une lettre charmante pour m'offrir la candidature. On n'exige de moi ni programme ni l'option. On me dit que mes principes politiques sont gravés sur la lame de mon épée et dans tous mes actes publics. Faites connaître cela à Pinoteau.

Je regrette que Vigier parte pour l'Angleterre; car, s'il fait partie du grand comité, comme je l'ai demandé, il ne pourra s'en occuper. Dans tous les cas, il ferait bien de ne pas prolonger son séjour, afin de venir travailler pour la cause commune. Faites mes amitiés à Lheureux, quoiqu'il ne m'écrive pas.

Je ne sais si quelques personnes désirent que je ne sois point à Paris, mais ce qui est certain, c'est que je crois utile de rester à l'armée jusqu'après l'élection de la Législative. Ma présence à l'Assemblée et au comité n'a pas grande importance, et il y en a beaucoup à ce que je voie l'armée et le pays.

Je continue à recevoir de partout des lettres d'adhésion, des adresses de gardes nationales, des offres de marcher avec moi.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

La ville de Saint-Étienne m'invite pour dimanche à une grande fête. Il y aura grande revue de la garde nationale, banquet, bal, réception, etc. Il est bien difficile qu'au milieu de tout cela, je garde le mutisme.

Je reconnais bien vos articles dans *l'Union de la Dordogne.*

Mille choses affectueuses pour vous et les vôtres.

Maréchal B. d'Isly.

A M. Noël Festugiere.

Lyon, 21 *février* 1849.

Mon cher Noël,

Je réponds à votre lettre du 18.

Je vais prendre des informations sur la situation du capitaine d'artillerie Devals [1]; il est même à peu près certain que je le verrai un peu plus tôt ou un peu plus tard. Je ferai volontiers une démarche en sa faveur, s'il y a lieu, mais je dois vous dire que cela n'aura que peu ou point d'influence sur son avancement. Hors les cas de guerre, c'est le comité d'artillerie qui règle ou à peu près l'avancement dans l'arme.

Vous me demandez si je pourrai faire une tournée dans vos contrées avant les élections. Je le voudrais bien; mais je pense, et mes amis pensent avec moi, qu'il est bien plus utile que je reste à l'armée jusqu'après l'élection de l'Assemblée législative. On croit assez généralement que les factions tenteront quelque chose avant cette époque fatale pour elles.

J'ai promis formellement au département de la Charente-Inférieure d'aller le visiter. J'aurais en même temps passé par Bordeaux et je serais rentré par la Dordogne. Ce voyage me séduisait infiniment; mais avant tout il faut faire ce qui est utile à la cause sacrée que nous défendons.

1. Devals (Jean), né à Castillon (Gironde) le 1er mai 1804. Élève de l'École polytechnique en 1824, capitaine au 6e d'artillerie en 1835, au 13e en 1849, chef d'escadrons en 1851. Retraité en 1862.

On ne pourra me savoir mauvais gré d'avoir cédé à ce sentiment. Toutefois je verrais avec plaisir que les journaux de Bordeaux, dans un petit article bien motivé, me fissent une obligation de rester à mon poste jusqu'à la réunion de l'Assemblée législative. Cela contribuerait à apaiser les mécontentements de la Saintonge, s'il en existait. Dites cela dans le tuyau de l'oreille de MM. Campan et Gugy.

Pense-t-on toujours, à Bordeaux, à me porter comme candidat? On croira bien, j'espère, que si je désire être porté dans plusieurs départements, je ne suis pas dirigé par un sentiment de vanité puérile, mais bien par le désir d'être plus fort pour mieux servir les grands intérêts du pays. Voyez, je vous prie, à cet égard, Eugène Maccarthy [1].

Ajoutez que j'ai écrit il n'y a pas longtemps au ministre de la Guerre pour lui proposer une combinaison par laquelle Daumas serait fait général de brigade ; il ne m'a pas encore répondu. Je regrette que vous perdiez le colonel Pessart.

Je suis bien aise que Philippe se marie, pourvu qu'il se marie bien. Je compte que Mme Adrien ne lui fait faire qu'un bon mariage. Félicitez pour moi notre bon docteur. Dites-lui que je n'ai pas le temps de lui écrire, que je le prie de m'excuser, mais que personne ne fait des vœux plus ardents que moi pour son bonheur.

Vous m'avez encore gâté ce coquin de Charles en le faisant sortir pour le carnaval. Il aurait tant besoin de travailler pour rattraper le temps perdu.

Ici la confiance renaît, et par suite le commerce et l'industrie. Cependant il y a encore beaucoup de mauvaises passions dans la classe ouvrière, et pas mal de misère.

On continue à m'entourer de beaucoup d'honneurs. Je reçois de partout des lettres d'adhésion, des adresses de la garde nationale, des offres de marcher avec moi, si besoin est.

La ville de Saint-Étienne m'a invité à une fête pour

1. Cousin du maréchal Bugeaud.

dimanche prochain. Il y aura grande revue de la garde nationale, visites des autorités et corporations, banquet, bal, etc.

Mille amitiés à vos frères et à vos dames.

Adieu, mon cher Noël, tout à vous de cœur.

Maréchal B. d'Isly.

MM. Trochu et Fabar adressent à M. Noël Festugiere leurs compliments empressés.

Lyon, 23 *février* 1849.

Mon cher Genty,

Je réponds à votre lettre du 20. Je vous prie de renvoyer la demande de Cubas à son auteur. Je vous remercie de toute la peine que vous prenez pour conserver au gendarme Monnerie le bureau de Lanouaille. Je crois qu'il sera mis en retraite dans deux mois ou trois au plus. En tous cas, je supplie qu'on atermoie en sa faveur, en faisant gérer le bureau par quelqu'un que l'on peut trouver à Lanouaille même. Je vais charger le greffier du juge de paix de vous désigner un gérant pour le cas où l'affaire ne serait pas déjà arrangée.

Quant à M. de Lamartinière, je l'abandonne, puisque c'est un maniaque.

Je trouve qu'en effet Ledru-Rollin a été très audacieux et qu'on ne lui a pas répondu par les grandes raisons : l'intérêt de la France, qui ne peut pas laisser la Papauté émigrer ailleurs que chez elle et qui, ne pouvant l'y posséder, doit la maintenir à Rome.

Vous ferez bien de rester à Paris dans votre situation, jusqu'à ce qu'il s'en présente une autre. M. Barbier, qui se dit votre ami, a une femme fort agréable.

Demain, cérémonie pour la révolution de Février. Nous pleurerons et nous nous réjouirons officiellement.

Après-demain, à Saint-Étienne, revue, banquet, présentations, bal.

Je vois et j'étudie mes troupes. C'est en général très bon. Excessivement peu d'individus donnent lieu de penser qu'ils sont imprégnés des idées démagogiques ou socialistes. La masse est pleine de dévouement.

Mille amitiés. Maréchal B. D'ISLY.

Lyon, 24 *février* 1849.

MON CHER GENTY,

Je[1] remarque que j'ai oublié hier de répondre à votre lettre du 21. Je vais faire d'une pierre deux coups, puisque je reçois celle du 22.

Du 21 :

Je n'ai pas lu le testament du duc d'Orléans de 1840. Quand vous voudrez que je lise ces choses-là, il faut me les envoyer. Outre qu'on ne les trouve guère ici, je n'ai pas, je vous le jure, le temps de les chercher, et c'est à peine si je trouverai celui de les lire.

Oui, le duc d'Orléans et le petit duc de Montpensier étaient passablement socialistes : c'est ainsi qu'ils croyaient se populariser.

Vous me demandez encore si j'ai lu certains articles de journaux ; je ne reçois, tenez-le pour entendu, que *la Presse* et *l'Assemblée nationale*, cette dernière assez irrégulièrement.

Je ne reçois plus *le Constitutionnel*, et je vous avais prié de me le faire envoyer. Mon abonnement serait-il expiré ?

J'ai lu *l'Assemblée nationale* du 21, et j'ai trouvé votre article très bien.

Je n'ai pu me procurer encore Liadères[2]. J'écris un mot à

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

2. Liadères (Pierre-Chaumont), né à Pau en 1792, mort en 1858. Élève de l'École polytechnique en 1810, il est nommé lieutenant du génie en Hollande, puis à l'armée des Pyrénées. Aide de camp du roi en 1830. Il fut chargé en 1843 de porter le bâton de maréchal à Bugeaud. Nommé conseiller d'État en service ordinaire en 1846 il prit sa retraite de chef de bataillon. Il avait épousé M[lle] Sophie Munster, et c'est à l'Opéra, dans la loge de M[me] Liadères, que se passa, à la veille du coup d'État, une scène bien connue.

M. Molé pour le prier, dans l'intérêt du comité, de lui donner, en vous, un des travailleurs les plus actifs et les plus intelligents.

Du 22 :

Insistez près de Rébillot pour Dumas, comme sur la chose à laquelle je tiens le plus. Il faut qu'il me le case d'une manière où d'une autre. Ajoutez que j'aime et estime beaucoup M. le préfet de police.

La caisse de dattes deviendra ce qu'elle pourra.

Puisque Monnerie ne peut être mis à la retraite qu'après l'inspection générale prochaine, j'ai l'honneur de proposer à M. Adam, pour le remplacer, le nommé Roux, de Baugibaud, près Lanouaille, ancien sergent d'infanterie. C'est un homme jeune encore, fort capable de remplir ces fonctions, il est vigoureux et ami de l'ordre. Faites-le nommer de suite, je vous prie. Nous tâcherons de caser Monnerie quand il aura sa retraite.

Je sors de la cathédrale pour le service funèbre du 23 février. Tout paraît calme dans Lyon, mais demain il y a un grand banquet socialiste. Je serai à Saint-Étienne, mais toutes les mesures sont bien prises.

Vous me demandez laquelle de vos paroles m'autorise à vous dire que je ne puis garder le mutisme à Saint-Étienne. Vous oubliez que, par deux fois, vous m'avez dit que je ferais bien de m'abstenir à l'avenir. C'est à cela que je faisais allusion.

Oui, j'ai trouvé Cavaignac un peu trop prétentieux. Changarnier l'a traité de bien haut, sa réponse était piquante.

Adieu, mille amitiés. Maréchal B. d'Isly.

Lyon, le 2 mars 1849.

Mon cher Genty,

Je[1] suis bien reconnaissant des démarches que vous faites pour que Roux ait le bureau de tabac de Lanouaille et que

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Dumas soit placé à Paris par Rébillot. Dumas ira vous voir et vous remercier ; vous jugerez que ce jeune homme est digne de votre intérêt. Rébillot me remerciera plus tard de le lui avoir donné. Montrez-lui ces lignes.

Vous savez qu'à Lanouaille il a fallu employer les grands moyens, on a envoyé 300 hommes du 35e pour punir les fauteurs d'une émeute très sérieuse. Tout cela est dû à trois démagogues qui lisaient tous les dimanches à la sortie de la messe le journal rouge avec commentaires. C'était un club en plein air. C'est ainsi qu'ils ont rendu furieux des paysans paisibles dont j'ai servi activement les intérêts pendant trente ans et qui m'étaient reconnaissants et dévoués.

Donnez tout de suite ces détails très concluants à M. Danjoz qui doit parler sur les clubs.

J'écris adjourd'hui à M. Adam pour lui demander très chaleureusement un bureau de tabac à Lyon pour Mme Aubert. Je vous prie de lui rappeler cette affaire dans quelques jours.

Le silence du gouvernement, de MM. Molé, Thiers et autres sur les incompatibilités, m'inspire le même sentiment qu'à vous. C'est déplorable d'abandonner ainsi la chose publique. Toutefois il y a un bon côté dans les exclusions ; les résultats pourront être fort différents du but des auteurs.

L'amendement de Luneau portera des fruits.

Je me suis procuré Liadères, faites-lui mes amitiés.

Je reçois votre billet du 28.

Comment ? rien n'est encore décidé pour le comité de Poitiers ! C'est désolant ! c'est absurde ! On m'écrit de partout qu'on attend cela avec impatience.

Vous avez lu dans la relation abrégée de mon voyage à Saint-Étienne que je n'attends pas la rue de P..... pour faire mon manifeste de fusion de toutes les nuances conservatrices. Au banquet, j'ai obtenu sur ce point de vives et générales sympathies ; il en a été de même aux cercles

du commerce et de la garde nationale. Ces deux allocutions n'ont pas été reproduites, parce qu'elles roulaient, avec quelques variantes, sur les idées émises au banquet.

Je poursuis le même but dans toutes mes lettres à la province et je vous jure qu'elles sont nombreuses.

Trochu, Fabar et moi ne pouvons suffire aux réponses.

J'aurais voulu qu'on pesât fortement sur Charles-Albert pour lui faire faire sa paix avec l'Autriche, puis retourner son armée contre les démagogues et fonder solidement la monarchie constitutionnelle, qu'en même temps nous eussions fait rétablir le pape par les puissances secondaires, catholiques, en prêtant s'il l'eût fallu des bateaux à vapeur à l'Espagne. L'Autriche rétablirait l'archiduc en Toscane et donnerait à la Lombardie des institutions raisonnables.

Au lieu de cela, il paraît qu'on abandonne Charles-Albert à ses folles idées et aux démagogues de l'Assemblée.

Je crains qu'il n'en surgisse de grands embarras pour nous et que le roi, dans sa détresse, ne se jette dans les bras des Autrichiens. Nous perdrions là un allié naturel et bien précieux par sa position géographique et topographique.

Communiquez ces idées à M. Decazes en lui faisant mes amitiés. Oui, il est regrettable qu'on n'ait pas osé mettre en jugement. C'est sur les grosses têtes du parti qu'il faut frapper, bien plus que sur quelques misérables séides. Quand je voulais soumettre un chaînon de montagnes kabyles, je commençais l'attaque par la tribu la plus forte et la plus guerrière. Quand je l'avais vaincue, les autres venaient se soumettre.

Maréchal B.

Lyon, le 5 *mars* 1849.

Mon cher Genty,

M. Morand, greffier du juge de paix, m'a écrit comme à vous que le directeur de Périgueux avait nommé pour régir le bureau de Lanouaille le sieur Lagorce. Si c'est pour réserver le bureau à Monnerie, ce serait une solution qu'il

faudrait admettre. Dans le cas contraire, il faut insister pour nommer Roux immédiatement. On placera Monnerie ailleurs quand il aura sa retraite, ou bien on fera donner à Roux un autre emploi qu'il désire.

Monnerie croit qu'il aura sa retraite dans quatre mois. D'après ce que vous m'avez dit, je crois qu'il se trompe, il ne compte pas le temps de la liquidation.

Oui, le discours de Magne est excellent. C'est un homme bien capable. J'acquiers chaque jour la certitude que mon voyage à Saint-Étienne a produit très bon effet.

On continue de m'écrire de tous les points de France. Je réponds à tout pour faire la propagande de l'ordre. J'y mets autant de chaleur que les rouges à détruire.

Je pense que Rullière enverra les sous-officiers socialistes porter leurs principes aux Arabes.

La confiance, l'audace que montrent les rouges ressemblent fort à la ruse du général qui vient dire au centre que les affaires vont bien aux ailes, lorsque au contraire il y a presque défaite.

Soyez sûr qu'ils perdent du terrain et beaucoup ; que le gouvernement soit ferme en toutes occasions et la société sera sauvée. Si L. N[1], dont vous avez été très satisfait, procure le calme à la France par le règne des lois, il aura une grande gloire. Que devient Thiers? Il ne m'écrit pas un mot, ni M. Molé. Ils n'ont sans doute rien d'important à me dire.

Vous avez sans doute remarqué la publication d'un fragment de ma lettre à Thiers du 24 février, à 8 heures du matin. Je crois m'expliquer les motifs de cette publication un peu contrefaite. Il y a bien des choses à dire là-dessus, et surtout dans le préambule donné par le *Pays*.

Mille amitiés.

Maréchal B.

P. S. — Je vous prie de dire à M. Adam que par réflexion

1. Le Prince Louis-Napoléon.

la famille Aubert désire que le bureau de tabac soit donné à Mme Aubert, au lieu de son mari.

Un bureau est vacant par la mort de Mme Veuve le Roy, qui avait succédé à son mari. Il est rue Romain, 11.

Lyon, 10 *mars* 1849.

MON CHER GENTY [1],

Je réponds à vos lettres des 5, 6, 7 et 8 mars.

Vous me dites que l'affaire du bureau de tabac pour Roux va s'arranger. C'est très bien, si l'on ne peut pas réserver le bureau pour Monnerie quand il aura sa retraite. Vous ajoutez que Rébillot s'occupe sérieusement de Dumas et que vous recevrez celui-ci avec plaisir, dès qu'il ira vous voir. Je crois vous avoir dit, qu'il n'irait que si vous le mandiez (à Peyzac, Dordogne).

Répétez, je vous prie, à Rébillot que je tiens infiniment à la réussite de cette affaire et qu'il faut à Dumas une place, où il y ait à déployer de l'intelligence, de l'activité et au besoin du courage.

Les troubles de Lanouaille sont passés. Je n'y étais pour rien. Ma femme n'a pas été inquiétée, si ce n'est qu'elle a logé pendant une semaine 32 soldats du 35e.

Ce que vous me dites de l'opinion à mon égard me rend heureux, non pour moi, mais pour la chose publique. Je continuerai, soyez-en sûr. L'approbation du duc Decazes me flatte.

Je ne puis répondre à tous vos *pourquoi* sur les choix du comité, dont quelques-uns sont sujets à observation. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je me plains vivement qu'on n'ait pas admis notre ami Vigier et qu'on ne paraisse pas disposé à se servir du zèle intelligent de Pinoteau et de vous. Que voulez-vous? C'est toujours comme cela, quand beaucoup de gens se mêlent d'une chose et qu'on n'est pas là pour plaider.

Au fond, Vigier ne doit en être ni malheureux, ni rebuté.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Qu'il se serve de son influence, et il rendra autant de services à notre cause que s'il faisait partie des 70.

Je ne suis au comité que de nom, et j'ai la prétention de faire presqu'autant de besogne que lui.

Vous auriez tort de croire que je cherche les occasions de me mettre en évidence et de parler. Il y a plus de quinze jours que je suis sollicité de me rendre à Grenoble, à Villefranche, à Mâcon, à Bourg, à Chalon, à Dijon, et je retarde autant que je puis ces pérégrinations. Cependant il faudra bien que j'y aille, ne fût-ce que pour voir les troupes, que les socialistes travaillent tant qu'ils peuvent. Les corps constitués me visiteront, me parleront : encore un coup, puis-je ne pas répondre?

C'est surtout à cause des élections qu'on désire ma présence. Le moment est donc venu, et j'irai à Grenoble sur la fin de la semaine. De là je pousserai sur le théâtre de nos exploits en 1815.

Je ne sais que penser de l'impôt d'un 0/0 sur la rente. Au premier abord, cela me paraît juste, mais cela me paraît difficile à appliquer. Je ne suis pas assez financier pour voir les autres inconvénients ; il me semble qu'il y en a et, si j'avais le temps de les chercher, je les trouverais. D'abord ce n'est pas favorable à un emprunt et nous aurons besoin d'emprunter.

J'ignore si l'on me portera dans la Gironde. Je ne fais aucune démarche pour cela et on ne m'en dit rien. Ce serait naturel ; car je leur ai montré plus de dévouement que qui que ce soit. J'ajoute que c'est le département où il y a le moins à redouter une nouvelle élection.

Je suis heureux que M. Adam soit disposé à accorder un bureau à Mme Aubert de Lyon. Ne lui laissez pas perdre cela de vue.

Je crois bien que M. Molé aura encore des difficultés à vaincre dans le comité. Il faut être bien Bas-Empire pour élever des obstacles à sa propre cause quand on est en présence de barbares.

Mallac et Duchâtel m'ont écrit pour *l'Assemblée nationale* et j'ai souscrit pour mille francs. Vous trouvez que cela est facile... pour vous peut-être ; mais par pour moi qui ai, depuis quatre ans, dépensé plus de 10.000 francs pour les journaux et qui n'ai qu'une fortune très médiocre, je trouve que c'est difficile, et je ne suis pas disposé à renouveler cela souvent.

Dites de ma part à l'ami Vigier de se joindre à nous. Quelle est donc cette lettre de Véron dont T... redoute la publication? Vous me donnez souvent des énigmes à deviner qui me mettent l'esprit à la torture. Ou ne me dites rien, ou expliquez-vous. Vous sentez que je ne puis être indifférent à l'endroit de T...

Je vais m'occuper de recueillir quelques souscriptions à Lyon pour *l'Assemblée nationale*.

Les journaux de Lyon ne disent rien d'un commencement d'hostilités entre le Piémont et l'Autriche sur le territoire de Toscane. Il est à craindre que la nouvelle ne soit vraie. Ce serait une grande complication de plus.

Je vous prie de faire mes amitiés à Odiot, à Dorat (rue de l'Arcade, en face la rue Castellane), à Gardère, rue de l'Echiquier, 21, enfin à Bonnard. Si vous ne pouvez les voir, écrivez-leur quatre lignes ; je n'ai pas le temps de le faire. Ma maison ne désemplit pas le jour et je passe les nuits à mon écrasante correspondance. Je réponds à tout pour faire de la propagande.

Mille amitiés. Maréchal B. d'Isly.

Lyon, le 14 *mars* 1849.

Mon cher Genty,

Je [1] suis bien aise que vous fassiez revenir Dumas et je remercie de nouveau Rébillot de son installation.

Non, les nouvelles de Hongrie ne sont pas bonnes pour l'Autriche. Je ne voudrais pas qu'elle fût vaincue, parce

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

que cela relèverait la démagogie; mais je suis bien aise qu'elle ait des embarras. Cela facilitera l'arrangement des affaires d'Italie et retardera d'autant une grande coalition contre nous.

Nous apprenons aujourd'hui de source assez sûre que 15.000 Autrichiens sont entrés en Toscane et que ce corps ou un autre doit marcher sur Rome. Il y sera donc avant nous si la nouvelle est vraie. Voilà ce qu'on gagne à tergiverser. Si l'on attendait cela pour s'éviter d'agir, c'est bien joué; mais il me semble qu'il eût été plus avantageux de le faire nous-mêmes.

Je pense qu'il n'est pas temps de s'alarmer sur l'élection des départements; beaucoup de dissidences qui paraissent très animées s'effaceront d'ici à dix jours.

Certains comités bonapartistes ont un singulier caractère. Avez-vous lu dans *le Courrier de la Somme* l'étrange langage qu'aurait tenu à Bordeaux notre ambassadeur d'Espagne? ce serait tout au moins bien imprudent.

Les journaux de Bordeaux attaquent avec une habile modération ses nombreuses candidatures auxquelles ils ne trouvent aucune nécessité pour la politique du président.

Je suis très flatté d'être sur la liste du 10e arrondissement qui est faite pour être suivie. Témoignez-en, je vous prie, ma vive reconnaissance au comité.

Je serais bien heureux que vous et Vigier vinssiez me voir. Je puis vous loger à la campagne, commune de Curis rive gauche de la Saône, près l'Ile-Barbe, maison Jouve; en arrivant à l'entrée du faubourg de Vaize, si vous êtes dans une voiture à vous, il faut remonter la rive droite de la Saône, la passer sur le premier pont en pierre, et remonter la rive gauche jusqu'à ma maison.

Le jury d'ouvriers est meilleur à Paris qu'à Lyon.

Les trop grandes exigences des légitimistes sont bien insensées. Croient-ils donc que le tigre est terrassé et qu'il ne s'agit que de partager sa peau, ses griffes et ses dents!

Je vais faire imprimer un petit livre populaire intitulé : *Veillées d'une chaumière de l'Ouest* [1]. Je vous l'enverrai.

Mille amitiés.

Maréchal B. d'I.

Ma femme m'arrive dans 2 ou 3 jours.

Mon cher Genty, *Lyon, le 18 mars 1849.*

Je [2] réponds à vos lettres des 13 et 14 mars et je ne fermerai pas pour répondre à celle qui arrivera probablement ce matin.

Je présumais bien que Vigier ne se choquerait pas trop de l'exclusion dont il a été l'objet. Il a un trop bon esprit et il est trop bon citoyen pour en faire une affaire, et il servira mieux la cause dans ses relations privées que tel ou tel personnage officiel.

Je présume que Roux est nommé au bureau de Lanouaille.

Je vous remercie pour Mme Aubert de votre insistance. Continuez. Quand j'ai reçu votre lettre du 14, j'avais déjà mandé à Dumas de se rendre à Paris. J'ai jugé qu'il était trop tard pour lui donner votre avis d'attendre d'avoir la certitude. Il est bon que Rébillot le voie. C'est un jeune homme capable et d'un caractère résolu. Il fait son droit, je crois, mais dans tous les cas il est suffisamment instruit pour remplir tel emploi qu'on voudra bien lui donner.

Le sort en est jeté, dans deux jours Charles-Albert tirera le canon. Insensé qui attaque les Autrichiens et laisse derrière lui des ennemis bien plus redoutables! c'est qu'il espère nous entraîner à sa suite. Que l'on s'en garde bien et qu'on n'intervienne que pour empêcher l'Autriche victorieuse de s'assimiler le Piémont.

Cette folie de Charles-Albert nous crée de grands embarras.

1. Guyot frères, Lyon, 1849. In-32, 90 p.
2. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Et l'expédition de Rome? Y persiste-t-on malgré la reprise de la guerre? C'est bien plus épineux aujourd'hui vis-à-vis des partis en France. Voilà ce qu'on gagne à ne savoir pas prendre un parti à propos, à attendre, à laisser faire. Les démagogues n'attendent pas, eux. Il y a deux mois que le Pape devrait être rétabli et la révolution de Toscane n'aurait pas eu lieu.

Quelle faute aussi d'avoir laissé à Turin cet esprit faux de Boislecomte! il est démagogue de naissance. Je parierais qu'en secret il a poussé à la guerre. Il ne dissimulait même pas ses opinions. Dites donc, je vous prie, à *l'Assemblée nationale* que je trouve et que l'on trouve que dans ses articles sur la politique étrangère, elle ne se montre pas assez française. Elle nous ravale au-dessous de tout le monde. Nous sommes à peine, selon elle, une puissance de troisième ordre. Cela choque nos amis. C'est malhabile. Les lettres de Londres, bien faites d'ailleurs, ont aussi ce défaut.

Je pars demain pour Grenoble, de là j'irai en Savoie visiter le théâtre de nos combats de 1815; puis je me rendrai à Valence.

On voulait me donner dans cette ville un grand banquet où auraient concouru les populations de la ville et des campagnes. Je le refuse pour ne pas contribuer à perpétuer ce mauvais exemple.

M. B.

N'ayant pas l'adresse de Mme Edmond Blanc, je vous prie de lui faire parvenir cette lettre.

Je reçois votre lettre du 6, je n'ai rien à y répondre.

Mes amitiés à Lheureux et à l'avocat Jouhaud.

Lyon, 27 *mars* 1849.

MON CHER GENTY,

Vous[1] gardez le silence depuis quelques jours, et moi je n'ai pas répondu à votre lettre du 21 mars, parce que, d'un

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

lundi à l'autre, j'ai toujours été en courses et en ovations.

J'ai visité l'Isère et la Drôme. Partout j'ai été accueilli comme on n'accueille plus les princes. A Grenoble, je n'ai pas été seulement entouré par les autorités et les corporations, douze à quinze cents ouvriers sont venus me visiter à la préfecture. Le nouveau maire, qui était en tête, m'a adressé un très bon discours auquel j'ai répondu de manière à me faire approuver plusieurs fois par mon auditoire. Vous pourrez lire tout cela dans *le Courrier de Lyon* du 25. Comme c'est un peu long, je crains que les journaux de Paris ne le répètent pas. La scène est pourtant d'un haut intérêt politique.

A Valence, il y a eu encore plus d'expansion qu'à Grenoble. De nombreuses députations des gardes nationales et même des municipalités de l'Ardèche se sont rendues auprès de moi. Toute la journée du dimanche a été employée jusqu'à dix heures du soir en revue et en réceptions. J'ai eu à subir douze ou quinze discours écrits et autant d'allocutions improvisées. J'étais sur les dents, mais j'allais toujours, tant j'étais heureux de ces excellentes manifestations. Toutes les harangues se terminaient à peu près ainsi : « Nous voulons l'ordre, M. le Maréchal, et nous « sommes prêts à sacrifier, s'il le faut, notre vie pour dé- « fendre la famille et la propriété, pour repousser l'anar- « chie. Si de nouveaux dangers se présentent, faites-nous « appel et nous marcherons tous avec ardeur sous votre « bannière. »

On me préparait la même réception à Tain, Tournon, Saint-Vallier, Vienne, etc. Mais, ayant appris qu'il y avait des inquiétudes à Paris, je n'ai fait que traverser ces divers lieux, en prenant seulement le temps de donner mes instructions aux chefs des corps qui s'y trouvaient.

A peine arrivé à Lyon, j'ai trouvé une dépêche télégraphique qui m'ordonne de concentrer une division entre Grenoble et le fort Barraux, en même temps que quelques régiments de cavalerie s'approcheront de Grenoble.

A mon avis, ces démonstrations ne signifient pas grand'-chose. Il faut beaucoup plus ou rien. Les menaces impuissantes nous rapetissent au lieu de nous grandir.

On doit bien regretter aujourd'hui de n'avoir pas agi plus tôt pour rétablir le Pape et de n'avoir pas suivi la politique que vous dites avoir été approuvée par M. Decazes.

Quand vous lirez ces lignes, vous saurez déjà que Charles-Albert, très battu devant Novare, a abdiqué en faveur du duc de Savoie et qu'il est parti, dit-on, pour Genève avec quelques serviteurs seulement. Radetzky, le 25, n'était qu'à 5 lieues de Turin. On croit qu'il a dû y entrer aujourd'hui.

Je pense que c'est le cas plus que jamais d'aller sans perdre une minute, avec deux fortes divisions, rétablir le Pape, et lui bien nettoyer ses États, avant de le réinstaller à Rome.

Ceci peut se faire, je crois, sans allumer la guerre : c'est le moyen le plus prudent de ne pas perdre notre influence en Italie ; on peut même dire que c'est l'unique moyen de conserver notre autorité morale avec l'espoir de ne pas allumer la guerre générale. Tous les autres partis nous conduisent à la guerre, et si nous ne faisons rien, nous laissons l'Autriche régner sur toute l'Italie.

Le duc de Savoie sera contraint de se jeter dans ses bras et d'implorer son protectorat. Nous perdrons ainsi un allié naturel et des plus importants à raison de sa position géographique et de la topographie de son territoire. Mais il faut se décider promptement, et ce n'est guère notre habitude.

Je ne demande pas mieux que de recommander M. Decazes à mes amis de la Gironde et je le ferai dans toutes mes lettres particulières. Un homme d'affaires comme lui serait certainement fort utile dans la nouvelle Assemblée qui aura tant à reconstituer. Mais je me suis interdit toute recommandation publique, bien que j'en sois sollicité de toutes parts. Prêchant partout la discipline envers les co-

mités investis de la confiance des électeurs, je ne puis recommander par avance aucun nom qui ne serait pas admis par ces comités.

Je ne crois pas que le général P... ait poussé Charles-Albert à la guerre. Ce qu'il m'a dit à son retour était si positif qu'il faudrait le supposer bien faux et bien menteur pour croire le contraire. Je n'ai pas la même confiance dans la conduite de Boislecomte. Je crois qu'il avait là deux visages, l'un pour les circonstances officielles, l'autre pour les petits comités. S'il a conseillé ce qui s'est fait, il doit éprouver aujourd'hui des remords. Moi, j'ai conseillé le contraire à Charles-Albert lui-même.

MM. les démagogues se croiront-ils toujours invincibles? Vous saurez que les Lombards ont lâché le pied les premiers, et c'étaient les principaux démagogues de Milan.

Les Toscans n'ont pu former un seul bataillon de volontaires. A Gênes, on a tenu un registre ouvert pendant quinze jours pour recevoir les enrôlements de ceux qui criaient à tue-tête dans les rues : *Guerre! Guerre!* Il ne s'en est présenté que *sept*.

Donnez ces notes-là aux journaux pour faire voir qu'il y a quelque différence entre les émeutiers et les véritables guerriers.

J'ai écrit deux fois à Dumas de se rendre auprès de vous, afin d'être présenté à Rébillot. Il ne m'a pas répondu et, comme il y a d'autres Dumas dans le pays, je crains que mes lettres ne se soient égarées.

Je lui ai écrit aujourd'hui par ma femme. Je tiens toujours beaucoup à ce qu'il soit nommé. Dites-le, je vous prie, à notre brave préfet, afin qu'il lui réserve une bonne place.

Adieu, mille amitiés.

J'espère que voilà une lettre qui en vaut dix des vôtres, pour la longueur s'entend.

Maréchal B. d'Isly.

Lyon, 31 mars 1849.

MON CHER GENTY,

Je[1] réponds à la hâte quelques lignes à votre lettre du 27. La lettre du général Evain[2] nous confirme dans ce que nous savions déjà de l'action diabolique qu'exercent nos révolutionnaires sur toute l'Europe. Ce sont eux qui ont fait faire la belle campagne des Piémontais, et nous serions bien sots de les seconder en nous brouillant avec l'Autriche pour leurs faits et gestes. Mais il faut que celle-ci, par sa conduite prudente, nous seconde et nous permette de rester dans la modération.

J'avoue que je ne comprends pas comment une division piémontaise qui avait refusé le combat *se serait sacrifiée à la démagogie et se serait montrée cent fois plus royaliste et plus conservatrice que ce pauvre roi.*

Il me semble qu'avant toute autre considération une armée doit se bien battre, lors même qu'elle est amenée sur le champ de bataille contre son opinion.

D'un autre côté, je pense que si Charles-Albert avait vaincu, il aurait pu beaucoup mieux se rendre maître de la démagogie.

Je vous communique une lettre de Dumas. Vous verrez que pour un provincial, comme vous l'appelez, il écrit et pense passablement bien. Je vous prie de la communiquer vous-même à Rébillot et de lui répéter que s'il tient à être agréable à l'un de ses plus zélés partisans, il faut absolu-

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.
2. Evain (Louis-Auguste-Frédéric baron), né à Angers en 1775, décédé à Bruxelles en 1852. Élève sous-lieutenant d'artillerie à l'École de Châlons le 1er septembre 1792, successivement aide de camp des généraux Eblé et Gassendi. Colonel en 1809, détaché à la 6e division du ministère de la Guerre et membre du Comité central de l'artillerie. En 1813, il est général de brigade et chef de la 6e division du ministère de la Guerre. En septembre 1815 il est nommé au commandement de l'Ecole d'artillerie de Douai. Deux ans après, il rentre au ministère de la Guerre dans son ancien emploi où il devient lieutenant-général en 1822. Il a rendu d'immenses services à l'artillerie. Après sa mise à la retraite, il devint ministre de la Guerre en Belgique.

ment qu'il ait la bonté d'ouvrir une carrière à cet intéressant jeune homme.

Dites, je vous prie, à Dumas que je ne l'abandonne pas et que si, par impossible, Rébillot ne pouvait nous seconder, je me mettrais en quatre pour chercher ailleurs.

Adieu, mille amitiés.

Maréchal B. d'Isly.

P. S. — La première fois que je verrai M. B. de Moline, je lui dirai le mot de bienveillance que vous demandez.

Lyon, le 4 avril 1849.

Oui[1], mon cher Genty, Thiers a été admirable de bon sens, d'ironie, de reparties vives et mordantes. Il a tordu le fer dans la hideuse plaie des révolutionnaires et surtout de Ledru.

Il s'est aussi fort joliment moqué de la politique de Lamartine, de ces traités détruits en droit et non en fait.

J'ai retrouvé là mon orateur chéri de 31 et années suivantes. Faites-lui-en mon compliment.

Je persiste à croire que nous devrions aller à Rome, sous peine de laisser l'Autriche disposer de tout en Italie. On attendra, la réaction se fera attendre aussi et l'Autriche ira faire la besogne. Puis d'autres complications peuvent survenir.

Je croyais que Daricou resterait à son poste en étant au Conseil d'État. Je suis heureux d'apprendre qu'il veut vous désigner pour son successeur. Je ne comprendrais pas que Rullière vous redoutât comme un homme à moi, suivant votre expression. Outre que je ne me suis jamais mêlé de l'administration de la Guerre ni de rien autre chose, je ne suis pas un rival pour lui, je ne tiens nullement à devenir ministre et je croirais faire un grand sacrifice en acceptant ce poste. Il faudrait que j'y fusse obligé par les circonstances.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

D'ailleurs R. n'a, je crois, qu'à se louer de moi, et ce ne sera pas moi qui le saperai.

Quand vous voudrez, j'écrirai pour vous au Président.

Je croyais que M. Guizot renonçait à la candidature. S'il est nommé, il faut une réconciliation complète entre lui et les hommes politiques qu'il a eus pour adversaires. Les leçons qu'ils ont tous reçues doivent les avoir corrigés des luttes de personnes.

Je n'ai pas besoin de vous répéter que je dois tenir à être porté à Paris.

Puisque les souscriptions de la rue de Poitiers sont si considérables et qu'elles doivent s'augmenter, je voudrais que l'on publiât et qu'on répandît un recueil de mes allocutions à Bourges, Lyon, Saint-Étienne, Grenoble, auxquelles on pourrait joindre une de mes lettres aux électeurs de la Charente, au comité de la Dordogne. Parlez-en à M. Molé et à Pinoteau. Dans l'Isère, les comités l'ont fait.

Adieu, mille amitiés, mille hommages à Madame.

Maréchal B. d'Isly.

Lyon, 5 avril 1849.

Mon cher Genty,

J'ai [1] reçu vos lettres des 2 et 3 avril. A celle du 2, j'ai peu de chose à répondre; nous sommes à peu près d'accord sur tous les points de la politique à suivre, et surtout en cas de bataille. Nous pensons également de même sur les démagogues italiens : ce sont des blagueurs et voilà tout.

Je suis heureux que la lettre de Dumas vous ait donné l'opinion que j'en ai. On peut tirer bon parti de ce jeune homme. Remerciez pour moi Rébillot de lui avoir donné une place de 1.200 francs en attendant mieux. Je pense que Dumas ne tardera pas à revenir l'occuper. Il tient, je crois, à être aux élections. S'il faut l'attendre jusque-là, je prie Rébillot de prendre patience.

Vous avez raison, le meilleur moyen d'employer les

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

sommes de la souscription, c'est de propager les bons journaux créés et de les mettre à même de s'améliorer encore.

Je crois que E. Faucher aurait mieux fait d'expliquer franchement la cause de la mise en retraite de 18 préfets et du rappel de quelques-uns. Tout cela pouvait très bien s'avouer comme nécessité absolue des circonstances et comme acte de justice nationale. La justice envers les fonctionnaires qui ont bien servi provoque les bons services dans l'avenir. Cela pouvait donc être défendu sous les auspices de l'intérêt public. Au reste, c'est un très petit nuage. Toutefois il a eu déjà un inconvénient, c'est de provoquer la démission de M. Tourangin, préfet du Rhône, qui n'avait repris du service que par dévouement, sans l'avoir demandé, appelé à Paris par une dépêche télégraphique. Il n'avait accepté que provisoirement et jusqu'à la consolidation de l'ordre, sa vue étant menacée par le travail de bureau. C'est un fort bon préfet qui convient parfaitement à Lyon, et je conseille par le télégraphe de ne point accepter sa démission.

Serait-il vrai que la vie du Président fût menacée par une conjuration et qu'il s'expose par des promenades nocturnes ?

Ce serait bien déplorable. S'il lui arrivait malheur, cela nous jetterait dans un grand embarras, mais nous en sortirions par l'indignation publique qui ferait prendre un grand parti.

J'espère bien que le roi de Prusse n'acceptera pas le don périlleux qu'on veut lui faire.

J'écris à Lheureux. Je lui envoie à votre sujet une lettre pour Rullière. Je suis trop bien avec celui-ci pour ne pas m'adresser directement à lui. Cela m'a paru préférable sous tous les rapports et plus loyal.

Je répugne d'ailleurs à adresser au Président des demandes particulières.

Mille choses affectueuses et dévouées.

Maréchal B. d'Isly.

Lyon, le 7 avril 1849.

MON CHER GENTY,

Je[1] ne saurais trop louer votre conduite envers Dumas. Vous êtes un homme excellent. Recevez-en mes remerciements, et faites-les agréer à ce brave Rébillot, que j'aime encore plus pour les services qu'il rend au pays que pour ceux qu'il me rend. Je vous engage à faire revenir Dumas pour prendre possession de son poste; adressez-lui à *M. Dumas aîné à Peyzac par Saint-Yrieix, Haute-Vienne.*

Malgré mes bonnes dispositions pour M. Servatius, que je crois un homme capable, je ne puis me permettre de le recommander, parce que je commande une armée où j'ai des droits à faire valoir. Si j'étais simple maréchal de France à Paris, vous pouvez lui dire que je n'hésiterais pas, mais que je dois avant tout mon petit crédit à mes subordonnés. Lui ne manquera pas de protecteurs à Paris, et d'ailleurs en a-t-il besoin? Il est bien placé pour se faire connaître.

Je regrette que Changarnier n'ait pas laissé faire la souscription, si elle était en bon train, pour l'appliquer ensuite à des œuvres de bienfaisance.

Voici un projet de loi sur le recrutement; il est basé sur les idées que j'ai émises à la Chambre en 1838, mais les moyens d'application sont différents; ils appartiennent, à quelques modifications près, à un avocat de Paris, Joffrès.

Dites cela dans le monde pour que M. de Lamoricière ne s'attribue pas des idées qu'il était très disposé à faire siennes. La discussion arrive trop vite; R. n'aura pas le temps d'étudier cela, et je crains qu'il ne soit embarrassé devant l'Assemblée. Il serait bien à désirer qu'on n'eût pas le temps de discuter le budget de la Guerre; le choléra paraît vouloir nous venir en aide sur ce point. Si encore il ne tuait que les mauvais! Mais comme ils sont eux-mêmes le choléra, ils sont moins à redouter.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Je suis heureux de la confidence que vous me faites dans votre lettre du 5 sur l'*habeas corpus*, je n'en dis pas davantage.

Mille amitiés bien vraies.

Maréchal B. D'ISLY.

Dans sept ou huit jours, je ferai une autre tournée dans le nord de Lyon. J'espère que ma femme, qui va bientôt m'arriver, ne m'en empêchera pas.

Lyon, 10 *avril* 1849.

MON CHER GENTY,

J'ai [1] dans les mains vos trois lettres des 6, 7 et 8 avril. Je vais y répondre le plus vite possible, car je suis accablé et j'ai en outre les préparatifs d'une soirée dansante.

Je veux bien faire ce que vous voudrez pour la lettre au ministre, mais je ne partage pas votre avis. Il me paraît impossible que les méchants, les inconsidérés, les bavards n'aient pas dit à Rullière ce qu'on m'a dit, à moi qu'on savait être votre ami. Je pensais donc qu'il valait mieux combattre par avance ces indignes propos. Enfin, vous le voulez, je vous envoie une autre lettre.

La perte que vient de faire M. Thiers apportera un grand changement dans sa situation, je le déplore ; témoignez-lui ma peine quand vous le rencontrerez.

Je regrette les hésitations sur l'expédition à Rome. J'y vois deux objets importants : engager profondément notre gouvernement contre la démagogie extérieure et conserver notre influence en Italie. Il y a aussi la question religieuse.

Oui, la discussion sur le commandant Tombeur a été bonne, mais je suis convaincu que cet officier est, au fond, un brave homme de guerre et je ne puis m'empêcher de remarquer que plusieurs autres n'ont pas mieux fait que lui et qu'ils ne sont pas aussi maltraités. Il y a dans ces

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

émeutes des circonstances tellement extraordinaires que beaucoup d'esprits s'en trouvent troublés, non parce qu'ils ne savent pas braver la mort, mais parce qu'ils n'y ont pas assez préparé leur jugement. C'est le jugement droit et ferme qui fait qu'un homme est brave tous les jours.

J'aurais préféré que M. Guizot ne se mît pas sur les rangs cette fois. Mais il est difficile que nous nous opposions à l'élection. Il faut laisser faire le souverain. M. Guizot a perdu une trop grande bataille pour qu'il dût se remettre en ligne immédiatement. Je crains que son grand talent de parole n'ait perdu beaucoup de sa puissance.

Je désire fort que le roi de Prusse refuse l'empire d'Allemagne.

Adieu, mille amitiés.

Maréchal B. D'Isly.

P.-S. — Le juge de paix de Beaugibaud me demande une démarche près de M. Adam, que je ne veux pas faire. Il s'agit d'un bureau de tabac à conserver sur la tête de sa femme. Pour m'en débarrasser, j'ai promis que je ferais parler à M. Adam par un de mes amis. Dites-lui-en donc deux mots pour l'acquit de ma conscience, afin qu'il puisse dire à la dame qui se trouve à Paris que je lui en ai fait parler. Il fera du reste ce qu'il croira juste.

M. B. d'I.

Lyon, 12 *avril* 1849.

Mon cher Genty,

Je[1] vous ai déjà engagé à faire revenir Dumas à Paris, et je vous ai dit où il fallait lui adresser.

Je n'ai pas été content non plus de la réponse de la rue de Poitiers sur la candidature de M. Guizot. C'est un homme trop considérable pour être traité ainsi. Il fallait se borner à dire que la rue de Poitiers avait déclaré qu'elle ne recommanderait officiellement aucune candidature, et

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

puis il ne fallait ni parler, ni écrire, ni agir contre, en un mot laisser toute liberté aux électeurs.

Parmi les hommes qui repoussent M. Guizot, il en est qui sont bien plus coupables que lui de la démolition de la monarchie. Il n'y a selon moi que deux grands reproches à lui adresser : la coalition et l'incapacité de la défense aux événements de Février.

M. Guizot ne comprenait pas l'usage de la force et il la dédaignait ; mais ceux de ses antagonistes auxquels je fais allusion ont travaillé presque continuellement à affaiblir et à déconsidérer la monarchie. Il sied bien aux auteurs des banquets de jeter la pierre à M. Guizot !

Enfin la résolution d'envoyer une division est-elle bien prise?

Je trouve la susceptibilité de Rullière fort naturelle. Seulement il ne fallait pas pour cela opposer la force d'inertie, car on a déjà perdu bien assez de temps.

J'aime à croire qu'Oudinot croyait Rullière d'accord avec le Président, quand il lui a demandé des instructions.

Les alarmistes dont vous me parlez sont à fesser. Qu'ils comparent donc notre situation actuelle à celle que nous avions il y a quatre mois. Sans doute tout n'est pas fini, il y aura encore à lutter ; mais nous avons beau jeu, et la partie nous est assurée, pour peu que nous ne nous abandonnions pas.

Les affaires reprennent, dites-vous, c'est là un bon thermomètre.

Je ne suis pas surpris que les articles que vous envoyez à l'*Union* aient produit bon effet. Outre qu'ils sont bien, les correspondances mystérieuses de Paris ont toujours du crédit en province.

Vous ne me parlez plus de mon manuscrit sur *la guerre des rues*. Je n'ai pas su qu'il ait été jugé par l'aréopage que vous m'aviez proposé. Je présume qu'il n'a pas même été lu. Ne le perdez pas, je vous en rends responsable. Je persiste à croire qu'il eût mieux valu le publier. Encore un

coup, les rouges et les socialistes ne peuvent pas me haïr davantage, et je dois leur faire tout le mal possible, parce que ce sont nos plus cruels ennemis.

Mille amitiés.

Maréchal B. d'ISLY.

P.-S. Je vous prie de m'envoyer sur-le-champ, par M. le ministre de la Guerre, le rapport de M. de Lamoricière sur l'organisation de la force publique.

Extrait d'une lettre du maréchal Bugeaud à M. Genty de Bussy, en date de Lyon, le 18 *avril* 1849 (*lettre donnée à M. le comte Vigier*).

Je reçois votre lettre du 16 avril. Je n'ai à y répondre qu'une seule chose, c'est que je ne vise aucunement aux grandes destinées auxquelles vous dites qu'on pense pour moi. J'agis maintenant pour sauver la France des barbares.

Je serais l'homme du monde le plus heureux si, la France assurée de ses destinées, je pouvais vivre paisiblement de mes champs jusqu'à la tombe, sans être autre chose que laboureur.

Signé : Maréchal BUGEAUD d'ISLY.

21 *avril* 1849.

MON CHER GENTY,

J'ai[1] reçu vos deux lettres des 17 et 18. Il n'y a pas grand'-chose à y répondre, si ce n'est que je me nourris de l'espérance de vous voir arriver avec Vigier ; mais non pourtant, il vaut mieux que vous soyez placé à l'administration de la Guerre et que Vigier vienne tout seul : il faut aimer ses amis pour eux.

Plusieurs lettres d'Afrique m'expriment aussi des craintes sur le maintien de la tranquillité. Si je suis étonné de quelque chose, c'est que déjà la révolte n'ait pas éclaté mais elle éclatera un peu plus tôt ou un peu plus tard,

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

soyez-en certain et alors ce sera un gros embarras. L'armée, réduite de 30.000 hommes dans son effectif, est en outre hypothéquée pour l'établissement de ces 14.000 excellents colons qu'on a envoyés en Afrique depuis la révolution de Février. Ces soldats, dont on n'a pas voulu pour faire des colons, sont cependant à peu près les seuls agents, les seuls ouvriers de la colonisation : ils font tout, les constructions, les défrichements, les plantations, les cultures, les routes et chemins vicinaux, les dérivations d'eau, etc. ; ils sont en réalité les esclaves de ces fiers prolétaires, que nos démagogues rouges et socialistes appellent le *peuple*. Leur action de tous les jours donne un démenti vivant, authentique à toutes les idées exprimées contre les colons militaires par les commissions, les Chambres, la presse, le gouvernement, qui renferment cependant de si fortes têtes et qui n'ont pas su juger une question que je ferais comprendre à des écoliers de 7 ans.

Mais revenons aux dangers de révolte. Si l'insurrection éclate, on ne pourra pas disposer pour la vaincre de troupes qui installent et gardent en même temps les 14.000 colons : il faudra bien plutôt les renforcer que les affaiblir, car si cette brave colonisation, que l'on a préférée à celle de nos soldats d'élite, ne peut guère travailler, elle est encore bien plus impropre à se défendre. On sera donc contraint de restituer à l'Afrique les 25 ou 30.000 hommes qu'on lui a enlevés. Si la révolte est générale, nous verrons recommencer cette guerre à marche de tortue qui nous a affligée pendant dix ans. Vous allez le comprendre : les mulets de l'armée qu'on a laissé s'amoindrir, si je suis bien informé, suffisaient à grand'peine dans la guerre active que je faisais pour le service des ambulances ; le service des vivres pour mes nombreuses colonnes était fait par des transports que nous fournissaient les tribus soumises. Si tout se met en révolte à la fois, nous ne disposerons plus de ces transports et dès lors la guerre est paralysée jusqu'à ce qu'on ait fait

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

venir de France de nombreux mulets ; mais on n'en fera jamais venir le quart de ce que nous fournissaient les Arabes. Encore un coup il y aura là un rude embarras et une grosse dépense.

Charon est très brave et très actif ; il a tant vu cette guerre et il m'en a tant entendu parler tous les matins au rapport, qu'il doit avoir la tête meublée de tous les bons principes. Avec de bons lieutenants, et il en a quelques-uns, il pourra se tirer d'affaire mieux qu'un général nouveau en Afrique, quelque habile qu'il fût d'ailleurs. Il dirigera l'ensemble et fera exécuter par les hommes d'exécution.

J'ai toujours cru à la révolte, et c'est pour cela que je voulais une colonisation fortement constituée en personnel et en administration : j'y crois encore davantage aujourd'hui à cause de l'introduction de ces 14.000 colons de Paris. Les Arabes, qui sont très pénétrants, voient très bien la cruelle révolution qu'on leur apporte : elle est aussi radicale pour eux que le serait pour nous le socialisme, et l'on voudrait qu'ils vissent tout cela de sang-froid, eux, si guerriers et si bien préparés pour la guerre ! c'est impossible et, selon toute apparence, vous ne tarderez pas à avoir des coups de fusils.

Je ne sais si je vous ait dit que j'ai cédé provisoirement à Oudinot le capitaine Fabar ; c'est une grande privation pour moi, mais j'ai dû faire ce sacrifice à la chose publique, à Oudinot et à Fabar lui-même. Ce charmant petit officier ferait un excellent diplomate et je crois que M. Drouyn de Lhuys[1] n'en a pas beaucoup de son étoffe.

L. a très bien parlé dans la discussion sur l'expédition à Rome. Est-ce qu'il voudrait se rapprocher des gens sensés et honnêtes ? J'en serais bien aise pour mon

1. Drouyn de Lhuys (Edouard) entra dans la diplomatie en 1830 et fut élu député en 1842. Il se prononça contre l'indemnité Pritchard, et fut révoqué par Guizot. Il prit alors une large part au mouvement réformiste. Il fut le premier ministre des Affaires étrangères du prince-président et il joua un grand rôle dans la diplomatie du second Empire.

compte; car, s'il n'a pas toujours du bon sens, il a habituellement de l'esprit : ce n'est pas un César, mais il peut être fort utile dans les affaires de la Chambre et même au ministère, parce qu'il a beaucoup de ressources dans l'imagination.

Je suis bien aise que notre ambassadeur d'Espagne ait démenti les paroles qu'on lui prêtait. Les journaux de Bordeaux donnent une lettre du Président, qui est très bien et que je crois de lui, parce qu'elle lui ressemble.

Mille amitiés.

Maréchal B. d'Isly.

P.-S. — Depuis quatre ou cinq jours, je ne reçois ni l'*Assemblée nationale*, ni *le Constitutionnel;* quant à *la Presse*, je ne la reçois pas non plus, mais je ne veux pas renouveler mon abonnement. Il me semblait que vous aviez tout récemment renouvelé mon abonnement au *Constitutionnel* et à *l'Assemblée nationale*. Si cela n'est pas fait, faites-le, je vous prie, car je tiens à conserver ces deux journaux.

Lyon, 22 *avril* 1849.

Vous me dites, mon cher Intendant, que plusieurs comités de Paris et notamment le comité central, sont disposés à me porter sur la liste des candidats du département de la Seine. Cette détermination ferait plus que m'honorer ; elle satisferait au plus haut degré mon patriotisme, car elle serait une preuve que l'attitude que j'ai prise dès avant le 10 décembre a reçu l'adhésion de tous les amis de l'ordre, à quelque nuance qu'ils appartiennent.

Ce n'est donc pas une jouissance d'amour-propre que je recherche dans les votes de la grande cité ; c'est un symptôme qui puisse nous donner l'espérance que la société saura se soustraire à l'envahissement des barbares, au despotisme le plus honteux, le plus cruel qui fût jamais au monde.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Je présume qu'on ne me demandera pas de déclaration de principes. Cette déclaration est écrite dans tous mes actes et dans tous mes discours, à Bourges, à Lyon, à Saint-Étienne, à Grenoble, à Valence, etc.

Que pourrais-je dire de plus? Si l'on doutait de moi après cela, je refuserais les suffrages de ceux qui ne me croiraient pas l'un des hommes les plus dévoués aux grands principes conservateurs de la société, au nombre desquels je place une sage liberté.

Vous savez que je voulus toujours soutenir le gouvernement établi, que je ne conspirai jamais et que mes votes à la Chambre tendirent toujours à renforcer le principe de l'autorité que tant d'autres sapaient journellement.

Ma conduite sera la même avec la république : je ne la désirais pas; je croyais cette forme de gouvernement moins propre que la monarchie constitutionnelle à fonder la vraie liberté et la prospérité; mais, puisqu'elle est établie, je concourrai loyalement à faire cette grande expérience; je ferai même des vœux pour qu'elle réussisse, car je ne hais rien autant que les révolutions.

Je n'ai rien de nouveau à vous dire, sinon que le socialisme s'agite autant à Lyon qu'à Paris, proportions gardées. C'est sur l'armée qu'il dirige surtout son action : il a fait quelques prosélytes parmi les mauvais sujets de chaque régiment; mais cela est fort superficiel et, si les disciples de Proudhon et consorts descendent dans la rue, vous pouvez croire qu'ils seront bien reçus.

Je vous enverrai aujourd'hui ou demain le petit livre que je publie. S'il est utile, comme je le crois, il serait bon que plusieurs journaux le reproduisent en feuilletons; tâchez de l'obtenir.

Adieu, mille amitiés.

Maréchal B. d'Isly.

Lyon, 25 avril 1849.

Mon cher Genty,

Le Constitutionnel et *le Pays* n'envisagent pas comme

Baraguey-d'Hilliers et d'autres l'affaire de Fould. Ils considèrent l'attaque de M. Goudchaud comme une manœuvre concertée à l'avance pour jeter de l'odieux au moment des élections sur les conservateurs de la rue de Poitiers. Il faut convenir que cela en a bien l'air; d'un autre côté la lettre de Bethmont justifie Fould, en très grande partie du moins, et il se peut très bien que quelques paroles de Fould aient donné lieu aux interprétations de Goudchaud.

Mais si Fould est réellement calomnié, il n'aurait pas dû traiter Goudchaud avec tant de mansuétude et lui dire nettement à la face qu'il était un calomniateur; cette indignation aurait convaincu l'Assemblée bien mieux que les raisonnements qu'il a faits sur l'incertitude de ses souvenirs.

Je ne saurais vous dire combien je suis affligé de voir un lieutenant-colonel de l'armée se charger de la direction du *National*. C'est un serpent que nous avons réchauffé dans notre sein. Lamoricière en est plus coupable que moi; mais j'ai bien aussi ma part de reproches. J'ai été entraîné par un sentiment de générosité, il avait rendu quelques services à Mascara, il me paraissait capable de diriger des troupes; depuis longtemps il ne manifestait pas d'opinion politique; je le tirai de l'impasse où il était et je le fis chef de bataillon de la Légion étrangère.

S'il n'est pas réélu député, on lui fera, je pense, rejoindre son régiment; il vaudrait mieux encore le faire permuter d'office et l'envoyer en Afrique.

Le tapage de la porte Saint-Denis me paraît être un précurseur d'un plus gros orage. C'est toujours comme ça que ça commence, je vous l'ai dit, il n'y a qu'une manière de nous sauver, c'est la dictature donnée au Président : la légalité ne fera rien envers des gens qui méprisent toute légalité et ne respectent pas même le vote universel, qui est leur ouvrage.

Il est très probable que le grand-duc est rentré à Florence; nous n'en avons pas encore la nouvelle : la flottille est partie de Marseille le 22 au soir. Vous aurez probable-

ment de ses nouvelles aujourd'hui par le télégraphe de Marseille. J'espère qu'elle n'aura pas débarqué les troupes dans le port, mais à côté, à moins cependant qu'une reconnaissance faite par un bâtiment léger n'ait constaté que l'on n'était pas préparé à la défense.

Si Dumas tarde à arriver à Paris, c'est parce qu'il s'occupe avec ardeur des élections : j'aurais bien désiré que Rébillot eût pu l'attendre; mais comme il ne peut guère avoir d'influence que dans un canton, son séjour n'a pas grande importance, et puis ma candidature paraît tellement assurée que si c'est que pour moi qu'il travaille, sa peine est assez inutile.

Adieu, mille amitiés. Maréchal B. D'ISLY.

Lyon, 26 *avril* 1849.

MON CHER GENTY,

J'ai[1] reçu vos deux lettres du 24 : je vous remercie des efforts que vous faites pour qu'on me porte en tête des listes de Paris.

Ce que vous me dites du journal *le Peuple* est inqualifiable : il n'y a pas de mot dans la langue pour rendre l'horreur qu'on éprouve et la honte qu'il y a d'avoir dans sa nation de pareils hommes! Tout cela indique une bataille prochaine; comme je la crois inévitable, je voudrais que ce fût déjà; car plus nous attendons et plus ces scélérats nous minent, en corrompant dans l'armée tout ce qui est plus ou moins disposé à leur prêter l'oreille.

Les exigences de Radetzky n'auront pas de persévérance, s'il est vrai que l'Autriche ait éprouvé les revers qu'on dit; mais elle est tenace et il est à présumer qu'elle ne tardera pas à prendre sa revanche : elle a fait une mauvaise campagne d'hiver qui a ruiné son armée, pendant que ses adversaires, qui étaient chez eux, ont beaucoup moins souffert. Je crois apercevoir aussi que sa guerre a été mal conduite sous plusieurs rapports.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

Les nouvelles que je reçois de l'Algérie sont peu rassurantes pour l'avenir; je crains bien que mes prédictions et mes formules ne reçoivent des faits une éclatante confirmation. La nouvelle colonisation sera, en grande partie, la cause des embarras et des dangers qui semblent près de surgir. Le gouvernement et le public n'y pensent guère : on a trop à faire à l'intérieur.

Je vois que le maréchal Soult a distribué aux Chambres un écrit sur le rapport du général de Lamoricière : tâchez de m'envoyer l'opinion de notre vieux doyen.

Vous devez être déjà rassuré par Magne sur l'opinion de M. Barrot à votre égard. Je n'ai donc pas besoin d'écrire à M. Barrot.

Adieu, mon cher Genty, mille amitiés.

Maréchal B. D'ISLY.

Lyon, le 4 mai 1849.

MON CHER GENTY,

J'ai [1] à répondre à vos lettres des 28, 30 avril et 1er mai.

La première est presque entièrement consacrée à la liste des candidats désignés par le comité de l'Union sur laquelle vous voulez tâcher de faire disparaître des noms un peu dangereux.

Vous pensez que nous aurons encore des tentatives de troubles, je le pense comme vous et je me suis préparé en conséquence. J'ai concentré mes troupes, armé mes forts et pris toutes les dispositions de détail.

Je vous félicite d'avoir été nommé président du comité de votre 10e arrondissement.

Je n'ai point encore reçu les 6.000 listes et les mille manifestes pour l'armée des Alpes dont vous me parlez.

Je suis bien aise que Dumas soit à son poste; j'espère qu'il fera bien et qu'on pourra l'avancer.

J'ignorais en effet que M. de Génoude fût mon admirateur.

1. Archives Féray-Bugeaud d'Isly.

J'augure bien du bon accueil que vous a fait le ministre. Lheureux a dû vous dire que, bien qu'il m'en coûtât beaucoup, je me suis décidé à m'adresser pour vous au Président. Je suis fâché de l'article qui a été mis dans *l'Assemblée nationale* vous concernant ; cette réclame d'un ami trop officieux est de nature à faire plus de mal que de bien.

Je vois avec bonheur, comme vous, que Barrot devient chaque jour plus énergique dans la défense de l'ordre.

Je n'ai pas trouvé la lettre de M. Guizot aussi mauvaise que vous le dites, mais j'aimerais mieux qu'il ne l'eût pas écrite ; elle ne peut aboutir à rien de bon et elle peut irriter certains personnages.

Thiers me mande qu'il va *chercher* mon manuscrit pour vous le remettre, cela veut dire dans son langage que cet écrit est fort compromis. Il ne lit rien et ne rend rien ; insistez, je vous prie.

Adieu, mille amitiés. Maréchal B. d'Isly.

Je pars pour le *Te Deum* et la revue. Je ne reçois ni *l'Assemblée nationale* ni *le Constitutionnel*.

Lyon, le 7 mai 1849.

Mon cher Genty,

Je[1] réponds à vos lettres des 2 et 4 mai, que j'ai reçues ensemble ce matin.

Je déplore l'idée de nommer le prince de Joinville ; notre situation est bien assez compliquée sans y ajouter. Du moins, qu'on supprime auparavant le bannissement des deux dynasties.

Il y avait longtemps que je savais que notre consul de Gênes était intimement lié avec les démagogues ; j'en étais si bien instruit que, lorsque l'on voulait que j'occupasse la Savoie, je disais : si vous voulez risquer la guerre, il faut la risquer pour quelque chose qui vaille ; occupez Gênes

1. Archives Feray-Bugeaud d'Isly.

plutôt, les bonnes relations de votre consul avec les démagogues vous faciliteront cette entreprise.

Ceux qui intriguent auprès de Louis-Napoléon pour qu'il se proclame empereur sont bien fous. Il n'y a qu'une bataille gagnée sur les socialistes et les rouges qui puisse amener cela ou la dictature.

Vous me parlez toujours des articles de *l'Assemblée nationale* et je ne reçois pas encore ce journal ni *le Constitutionnel*, malgré les prières que je vous ai adressées.

Je vous ai déjà informé hier des tristes nouvelles de Rome. Hélas ! il paraît bien vrai que nous avons perdu ce pauvre Fabar ; je ne puis vous dire à quel point j'en suis navré. J'ai eu grande envie de pleurer en lisant aujourd'hui dans *le Constitutionnel* du 5 un article de lui.

Je suis bien aise d'apprendre que vous avez enfin mon manuscrit sur la guerre des rues, je vous prie de me le garder soigneusement pour que je n'aie pas la peine de le refaire.

Le budget de la Guerre a été moins maltraité que je ne le craignais.

Oui, M. de L. est bien étrange pour qui ne l'a pas étudié de longue main.

Un M. Veillan, l'un des fondateurs de l'*Union électorale*, me dit que le résultat connu des diverses sections me place dans les six premiers. Je sais bien que ni vous, ni de Bar, ni Pinoteau et quelques autres ne se bornent pas à faire des vœux pour moi.

Je me trompais, c'est votre lettre du 5 que j'ai reçue en même temps que celle du 4.

Ces cris de quelques compagnies de la garde nationale, lors du défilé, sont d'un bien mauvais signe.

Si les deux sous-officiers dont vous me parlez n'avaient d'autre tort que d'être portés candidats par les rouges, c'est une faute de les avoir mis en prison, il fallait attendre, pour prendre un parti, après l'élection. Leur délivrance par leurs camarades est en effet une chose très grave. Nous sommes au milieu d'un affreux guêpier, il faut savoir dis-

simuler quelquefois ; en sévissant trop et sans discernement, on aggrave le mal.

Le fait est que, si le débordement de la presse peut continuer, ainsi que tous les autres dissolvants, nous marchons vite à une catastrophe. La propagande qui s'adresse aux passions fait plus de progrès que celle qui s'adresse à la raison. Cela ne doit pourtant pas nous empêcher de faire tout ce que nous pourrons pour atténuer le mal, *fais ton devoir, advienne que pourra*. Quant à moi, je vous le déclare, j'aimerais beaucoup mieux que la guerre ouverte fût commencée entre la société d'une part et les démolisseurs de l'autre. Il est par trop poignant de se voir démolir peu à peu sans pouvoir se défendre.

J'ai lu la plaidoirie de Chaix d'Est Ange, il a réellement mis au pilori M. Marrast. Il était bien temps qu'il fût puni par la loi du talion.

Vous dites que de mémoire d'homme les soldats du peuple n'ont jamais effleuré l'épiderme du soldat français. Sachez que les soldats du peuple, derrière les barricades et les créneaux, valent presque les meilleurs soldats ; quand on ne court aucun danger et qu'on peut viser à son aise des troupes à découvert, il n'y a pas un grand mérite à en tuer. Nous avons appris à l'Europe entière nos principes démagogiques et les barricades.

On parle depuis si longtemps de l'arrivée des Russes au secours de l'Autriche que j'ai peine encore à y croire pour cette fois.

Ce n'est pas moi qui ai fait la brochure de Jean Chabrol, c'est Calvimont, pas vrai qu'elle est bien piquante ? j'en ai recommandé une autre à la rue de Poitiers ; elle est excellente ; mais, comme son style en est très élevé, elle n'est bonne qu'à mettre entre les mains des officiers ; elle est intitulée : *Le Socialisme et l'Armée*, elle est faite probablement par un militaire qui habite Chartres ou les environs.

Mille amitiés.

Maréchal B. d'Isly.

Lyon, 9 mai 1849.

MON CHER GENTY,

Je reçois encore à la fois deux lettres de vous du 6 et du 7 ; j'ai peu de choses à vous dire sur celle du 6 : rien ne m'étonne dans les excentricités d'E. de Girardin ; c'est comme cela qu'on perd les nations. Quant à L., il est trop peu consistant pour faire beaucoup de mal.

Je suis heureux que l'on rende justice à ce brave et vigoureux Carlier ; faites-lui mes compliments quand vous le rencontrerez.

J'ai reçu une lettre d'Oudinot, qui confirme la mort de ce malheureux Fabar ; je serai longtemps à m'en consoler.

Les propos de salon que vous m'avez rapportés m'ont profondément indigné.

Se retirer, dit-on, devant les soldats du Pape, quelle honte ! Et voilà comment juge l'élite de cette population qui se dit la plus spirituelle du monde ! Je ne sais si elle a plus d'esprit que les autres ; mais je sais bien qu'elle est dix fois plus insensée et plus injuste. Est-ce devant les soldats du Pape que nos soldats se sont retirés ? non, c'est devant des barricades inexpugnables et des murailles crénelées. La preuve que les Romains ne leur sont pas supérieurs, c'est qu'ils ne les ont pas attaqués dans leur retraite et qu'ils sont établis tout près de Rome, sans qu'on les attaque.

Est-ce la faute de nos soldats, si on les a jetés contre des obstacles insurmontables, quand on n'a que sa poitrine et sa baïonnette ?

Les meilleurs soldats de l'Empire, les meilleurs troupes anglaises auraient éprouvé le même sort. J'ai vu sous l'Empire plusieurs faits de ce genre produits par des chefs sans bon sens.

A Girone, on fit donner l'assaut à une brèche impraticable entre deux bastions dont les feux n'avaient pas été

éteints : nous fûmes repoussés, malgré des efforts inouïs de courage et nous laissâmes huit cents cadavres devant la brèche. A Sagonte, nous avons exactement éprouvé le même échec et par la même cause. A la première attaque sur Saragosse, Lefebvre-Desnouettes eut 4.000 hommes hors de combat, pour avoir voulu enlever d'assaut des rues barrées et des maisons crénelées. Dans le second siège, cinq mois après, nous avons mis cinquante-trois jours pour prendre le tiers de la ville qui eût tenu encore deux mois, si la garnison et les habitants n'avaient été atteints d'une fièvre typhoïde qui en emportait 300 par jour.

A Waterloo, la seule ferme d'Hougoumont, défendue par 800 Écossais, a usé quatre régiments français et on ne l'a pas prise, ou du moins on n'a pas pu s'y maintenir. Je pourrais vous citer cent autres exemples de cette nature, où la bravoure des soldats a été horriblement prodiguée contre des obstacles qu'il ne fallait pas braver.

Dites donc cela à vos habiles juges de salon, et qu'ils cessent de calomnier la bravoure française : il ne suffit pas que des troupes soient braves, il faut qu'elles soient conduites par des hommes qui entendent la guerre. Quand c'est le contraire qui a lieu, quand on les lance contre des positions imprenables avec les seuls moyens de l'infanterie, leur bravoure ne sert qu'à décupler leurs pertes.

Croyez-vous que si le 33e et quelques autres fractions de corps n'avaient pas été si braves, ils auraient perdu tant de monde?

J'ignorais que Pinoteau fût sur la liste de la Charente. On est enfin d'accord dans la Dordogne. Magne a fait preuve d'abnégation ; j'espère qu'on l'en récompensera un peu plus tard.

Je crois vous avoir dit qu'à Lyon j'avais retiré ma candidature pour faciliter la conciliation entre les partis. Tous les comités de l'ordre sont venus me déclarer que, si je voulais m'engager à opter pour Lyon, j'aurais l'unanimité des suffrages; malgré mon refus, une grande majorité

voulait encore me porter ; je les ai engagés à y renoncer, et je suis parvenu à faire porter à ma place le général Lebon-Desmottes [1].

L'intervention des Russes paraît enfin réelle ; ils doivent être bien près aujourd'hui d'entrer en action ; il est à croire que cela changera promptement la face des choses ; l'empereur Nicolas montre en cette circonstance une grande prévision ; le fait est que c'était sa cause qui se débattait en Hongrie. Si les deux souverains joints à la Prusse sont habiles, ils ne déposeront les armes qu'après avoir écrasé toutes les têtes de l'hydre.

Avez-vous lu dans *le Corsaire* un article sur la colonisation de Constantine ? Les socialistes y sont peints par eux-mêmes sous leurs véritables couleurs ; ils ont dit leur mot : *Nous ne voulons pas travailler*. Ce fait est plus significatif que tous les livres que nous faisons. Les socialistes de la province de Constantine avaient trouvé, par bonheur, la réalisation de toutes leurs prétentions chimériques : ils veulent leur part de la terre, on leur donne beaucoup plus que leur part, ils veulent leur part du capital, l'État dépensera pour chacun d'eux six ou huit mille francs, c'est encore plus que leur part ; ils veulent le droit au travail, on leur met dans les mains tous les instruments du travail ; ils veulent la fraternité et l'assistance, leurs frères les soldats travaillent pour eux comme des esclaves, et l'assistance est si large qu'on leur donne sur les trésors de l'État tout ce qui leur est nécessaire, même les layettes pour leurs enfants. Eh bien ! ils ne sont pas encore contents et ils disent : *Nous ne voulons pas travailler*. Ils font plus, ils ne

1. Lebon-Desmottes (Louis), né le 21 mars 1789 à Maubeuge, mort à Verdun en 1852. Gendarme d'ordonnance le 27 décembre 1806, vélite aux chasseurs de la Garde le 24 novembre 1807, sous-lieutenant au 19ᵉ chasseurs à cheval en 1809, il y devient capitaine en 1813. Colonel du 2ᵉ carabiniers en 1838, maréchal de camp en 1846. Il commandait la 3ᵉ brigade de la division de cavalerie dans l'armée des Alpes depuis le 10 avril 1848, lorsqu'il quitta ce poste, le 20 décembre 1849. Général de division en 1851.

veulent pas laisser travailler les autres : n'est-il pas évident que ce sont des fous furieux, à qui il faudrait mettre des camisoles de force et administrer des douches?

Le capitaine Saget m'arrive d'Algérie ; dans les colonies de cette province, il y a moins de socialistes, mais ils sont exactement comme ceux de Constantine ; ils ne veulent rien faire et ne peuvent vivre avec personne. Ils sont d'une insolence parfaite envers les officiers qui sont chargés de diriger leurs travaux d'établissement. A chaque instant on est obligé d'en incarcérer, tant ils sont violents.

Engagez donc un journal à s'égayer sur ces détails : on ne peut faire une meilleure démonstration.

Adieu, mille amitiés. Maréchal B. d'Isly.

P.-S. Vous me donnez d'assez bonnes nouvelles des élections de Paris ; d'autres lettres sont moins rassurantes.

Lyon, le 12 mai 1849.

Mon cher Genty,

Cette[1] lettre vous arrivera au milieu du feu électoral, je fais des vœux pour que vous éliminiez ces hommes qui ont un pied dans un camp, un pied dans l'autre, qui ne vous font aucune concession et qui s'accommodent fort bien des vôtres. Puissiez-vous les remplacer par le général de Bar et quelques autres hommes sûrs.

La séance du 7 est ignoble, indigne, antifrançaise : elle dévoile plus que toute autre chose le degré de dépravation auquel beaucoup d'hommes sont tombés. Que faire pour régénérer une nation dont une grande partie n'a plus de patriotisme et a remplacé ce noble sentiment par une ambition basse et insipide? Nous avons vu ce jeu d'ambition effrénée dans les parlementaires de la monarchie de Juillet. C'était moins coupable, parce que le danger était éloigné ; mais, lorsque nous sommes chaque jour menacés par des périls inouïs dans notre histoire, ourdir une in-

1. Archives Feray-Bugeaud d'Isly.

trigue pour renverser le pouvoir est le crime le plus inqualifiable.

Je croyais qu'il ne restait plus qu'un sentiment pour M. de L., et vous devinez lequel : je me trompais, car j'ai été étonné et affligé de sa conduite dans la séance du 7. J'ai trouvé qu'il y avait encore dans mon cœur quelque espoir de ramener dans la bonne voie cet être bizarre, ce mélange d'esprit et d'inconséquence, de qualités et de défauts. Faut-il donc tout à fait en désespérer ?

Je crains que la dépêche télégraphique d'Oudinot qu'on a publiée avec ostentation ne prépare un déboire au cabinet; elle est complètement en désaccord avec des lettres particulières d'officiers dignes de foi : évidemment quelqu'un ne dit pas vrai.

La lettre du Président est très belle et très digne. Seulement il eût été plus habile, je crois, de parler au nom de la France.

Le Président m'a répondu à votre sujet. Sa réponse se termine ainsi : *je crois que sa nomination souffre quelque difficulté à Paris.* Je devais vous dire cela, car il est cruel de se bercer de trop d'espérances.

Je vous charge de témoigner à Rébillot ma satisfaction très vive pour le grade auquel il a été élevé ; je ne lui écris pas, parce que je n'en ai pas le temps et qu'il n'a pas non plus celui de me lire. Cette élévation qu'il mérite chaque jour lui donnera plus d'autorité.

Je vous prie de retirer pour moi au ministère de la Guerre les nouvelles livraisons de l'ouvrage de la commission scientifique de l'Algérie, elles font partie de la collection qui m'a été accordée par décision ministérielle.

Vous croyez à une émeute ; j'y crois aussi et je me tiens prêt. J'ai campé quatre bataillons sur le plateau de la Croix-Rousse, mes canons sont en batterie, mes munitions prêtes, mes canonniers à leurs pièces ; tous les rôles sont distribués, les instructions les plus précises sont données à

chacun. Si tout le monde exécutait bien, l'affaire ne serait pas douteuse.

Adieu, mille amitiés.

Maréchal B. d'Isly.

Le maréchal Bugeaud au général Reveu[1]

Paris, le 4 juin 1849.

Mon cher général,

Je[2] vous remercie d'avoir songé à me donner communication du mémoire fait par M. le lieutenant Dumoulin, du 35e de ligne, sur le tir du fusil d'infanterie à deux balles. Je lirai ce mémoire avec d'autant plus d'intérêt que je me suis, depuis longtemps, occupé de cette question.

En jetant sur cet écrit un premier coup d'œil, j'y lis que ce tir occasionne un recul très pénible à supporter et qui en rend la pratique difficile à beaucoup d'hommes, qu'il ne doit être employé qu'à de petites distances, etc. J'avais en effet déjà remarqué par mes propres expériences que ce tir était pénible et qu'il ne devait s'employer qu'en abordant de près l'ennemi, etc.

Vous terminez votre lettre en me témoignant le désir, en cas de guerre, de servir sous mes ordres comme chef d'état-major. Je ne sais encore quand nous aurons la guerre et, le cas échéant, vous savez que les choix pour ces importantes fonctions sont souvent influencées par les considérations du moment, que je ne puis prévoir à l'avance. Il m'est donc impossible de prendre en ce moment aucun engagement. Toutefois il me serait agréable que vos vœux puissent être réalisés.

1. Reveu (Pierre-Louis-Philippe), né à Metz en 1790, mort à Toulouse en 1869. Entré à Saint-Cyr en 1808, il est capitaine au 2e voltigeurs de la Garde pendant les Cent-Jours. Aide de camp du général Cambronne en 1822. En 1830 il est employé à l'armée d'Afrique. En 1839, chef d'état-major des troupes de la province de Constantine. Maréchal de camp à la disposition du gouverneur général de l'Algérie en 1843. Général de division en 1848.

2. Collection Eugène Tattet.

Recevez, mon cher général, l'assurance de ma considération distinguée.

Maréchal B. d'Isly.

Le lendemain 5 juin le maréchal reçut son gendre, le colonel Feray qui arrivait d'Algérie pour prendre le commandement du 7e lanciers. Il apportait une lettre du général Charon. Le maréchal dicta tout de suite la réponse, que reproduit M. d'Ideville et qui la fait suivre d'un récit détaillé de la mort du maréchal survenue le 10 juin 1849 à 5 h. 30 du soir. (3e vol., p. 420).

Le colonel Feray écrivit au général Charon la lettre suivante :

A Monsieur le général Charon, gouverneur général de l'Algérie.

Paris, le 16 juin 1849.

Mon général,

Je ne veux pas, au milieu de tous les chagrins qui m'accablent et de tous les soins tristes qui me sont réservés, laisser partir le courrier d'Afrique sans vous parler moi-même de la mort de mon illustre beau-père.

L'amitié sincère que le maréchal avait pour vous, les sentiments que vous professiez pour lui, me feraient un devoir de cette communication directe, quand je n'aurais pas tant de motifs dans les bontés constantes dont vous m'avez comblé pendant que j'avais l'honneur d'être sous vos ordres.

Je suis arrivé à Paris, mon général, le 5 juin au matin, j'ai remis votre lettre au maréchal, il vous a répondu de suite avant d'aller à l'Assemblée ; trois heures après, la maladie le forçait à se coucher, et il ne devait plus se relever. Vous avez la *dernière lettre qu'il ait dictée, la dernière signature qu'il ait donnée.* J'ajouterai que vous avez eu presque sa dernière pensée sérieuse et politique.

C'est parce que cette dernière lettre est précieuse pour nous tous, que je vous demanderai, *si cela est possible*, de m'en envoyer la copie, mon général, pour conserver le souvenir de ce fatal jour.

La mort du maréchal a causé à Paris et en France une profonde tristesse, qui sera partagée au moins par ses amis d'Afrique: je ne puis pas écrire à tous les généraux et chefs de corps qui

ont servi sous ses ordres en Algérie; mais je vous adresse à vous, mon général, qui commandez cette armée qu'il a tant aimée, pour vous prier de faire part aux commandants de divisions et de subdivisions, au nom de la famille du maréchal, de la perte douloureuse que nous venons de faire.

C'est un triste service que je viens vous demander, mon général, mais j'espère que vous voudrez bien me pardonner cette indiscrétion, en songeant que j'ai bien peu de temps libre et que c'est à vous surtout que je voulais écrire aujourd'hui.

La maréchale et ma femme, qui se trouvent en Périgord, sont anéanties par le coup qui vient de les frapper; elles n'ont pas pu être prévenues assez tôt pour venir aux derniers moments du maréchal; elles sont seules et j'ai encore trois jours à passer à Paris avant de pouvoir les rejoindre.

Agréez, Monsieur le gouverneur général, l'assurance de mon dévouement le plus respectueux.

Le colonel H. Feray.

La mort du maréchal Bugeaud fut une immense perte pour le pays. On pouvait espérer qu'il aurait conservé bien des années encore toute sa vigueur morale et toute sa lumineuse intelligence. Sa main puissante aurait tenu nos armées en haleine, et ses élèves, vingt et un ans plus tard, auraient changé la face des choses. Sa méthode est plus que jamais à l'ordre du jour : « C'est dans le moral qu'on trouve la grande source des succès, l'esprit d'initiative, l'offensive. »

Il repose aux Invalides, non loin de celui qui fut l'homme de guerre par excellence. Il est à côté de l'amiral Duperré qui, en conduisant les troupes à Sidi-Ferruch, a commencé la conquête que Bugeaud devait achever.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

A

B

H

I

J

L

M

N

O

P

R

S

T

V

W

X

Y

TABLE DES MATIÈRES

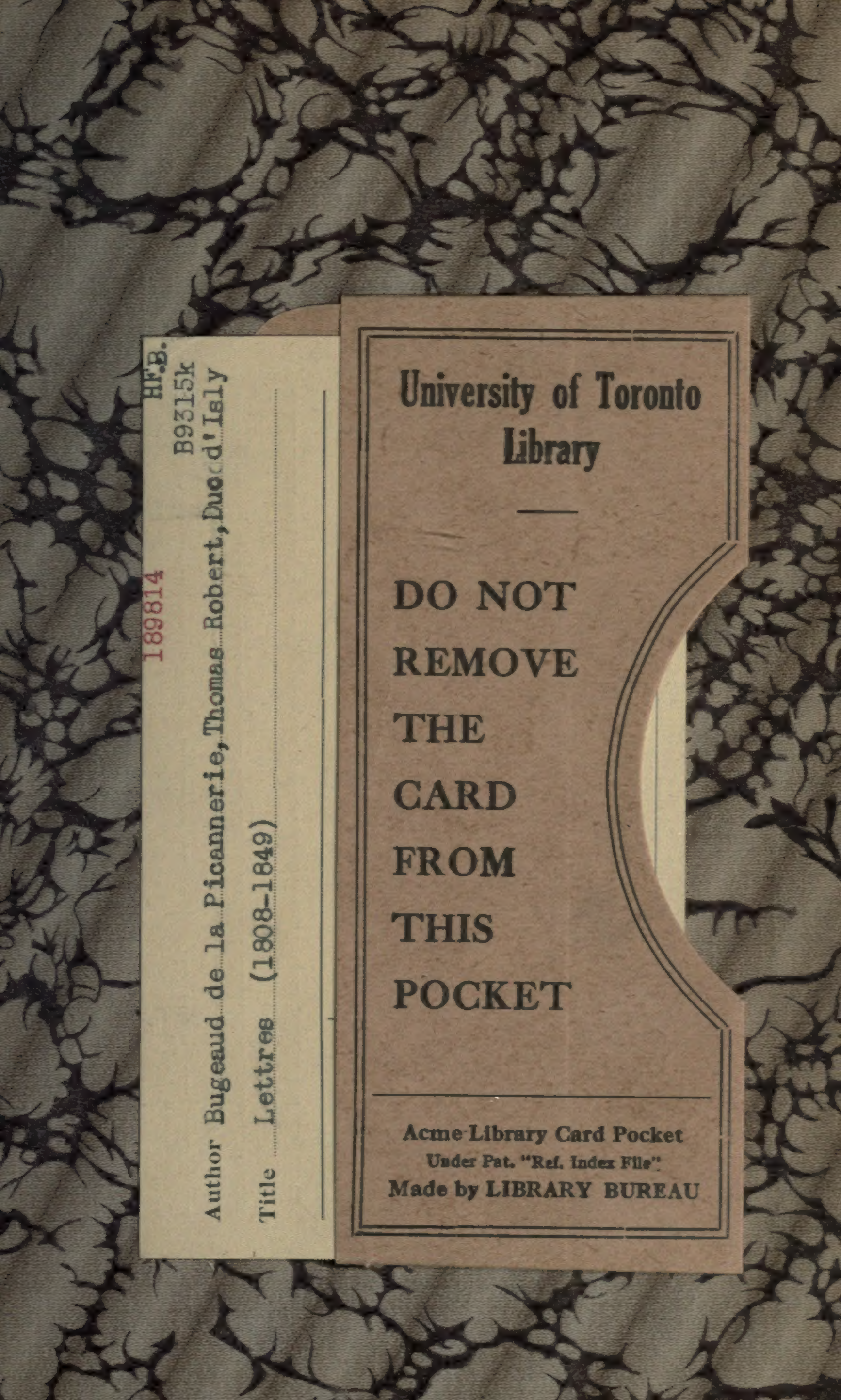
LETTRES DE BUGEAUD A

LETTRES ADRESSÉES A BUGEAUD

PIÈCES DIVERSES

TOURS. — IMPRIMERIE DESLIS PÈRE, RENÉ ET PAUL DESLIS.




University of Toronto Library
DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU
HF.B.
B9315k
189814
Author Bugeaud de la Piconnerie, Thomas Robert, Duc d'Isly
Title Lettres (1808-1849)

